Supplément Agricole

LA TRIBUNE

"Trop heureux les hommes des champs s'ils connaissaient leur bonheur"
—Virgile

VINGT-SEPTIEME ANNEE No. 42 | SHERBROOKE, VENDREDI, 17 AVRIL 1936 | TROIS SOUS LE NUMERO

"Un travail est fini, l'autre aussitôt commence"...

Déjà, tout près de moi, j'entendais par moments
Monter des pas, des voix et des mugissements:
C'était le paysan de la haute chaumine
Qui venait labourer son morceau de colline,
Avec son soc plaintif traîné par ses boeufs blancs,
Et son mulet portant sa femme et ses enfants.

. . . . . .

Laissant souffler ses boeufs, le jeune homme s'appuie
Debout au tronc d'un chêne, et de sa main essuie
La sueur du sentier sur son front mâle et doux;
La femme et les enfants tout petits, à genoux
Devant les boeufs privés baissant leur corne à terre
Leur cassent des rejets de frêne et de fougère,
Et jettent devant eux en verdoyants monceaux
Les feuilles que leurs mains émondent des rameaux.

Ils ruminent en paix, pendant que l'ombre obscure
Sous le soleil montant se replie à mesure,
Et, laissant de la glèbe attiédir la froideur,
Vient mourir, et border les pieds du laboureur.
Il rattache le joug, sous la forte courroie,
Aux cornes qu'en pesant sa main robuste ploie.
Les enfants vont cueillir des rameaux découpés,
Des gouttes de rosée encore tout trempés,

Au joug avec la feuille en verts festons les nouent,
Que sur leurs fronts voilés les fiers taureaux secouent,
Pour que leur flanc qui bat et leur poitrail poudreux
Portent sous le soleil un peu d'ombre avec eux.
Au joug de bois poli le timon s'équilibre,
Sous l'essieu gémissant le soc se dresse et vibre;
L'homme saisit le manche, et sous le coin tranchant,
Pour ouvrir le sillon, le guide au bout du champ.

O travail, sainte loi du monde,
Ton mystère va s'accomplir!
Pour rendre la glèbe féconde,
De sueur il faut l'amollir.
L'homme, enfant et fruit de la terre,
Ouvre les flancs de cette mère
Où germent les fruits et les fleurs;
Comme l'enfant mord la mamelle,
Pour que le lait monte et ruisselle
Du sein de sa nourrice en pleurs!

La terre, qui se fend sous le soc qu'elle aiguise,
Et tronçons palpitants s'amoncelle et se brise,
Et, tout en s'entr'ouvrant, fume comme une chair
Qui se fend et palpite et fume sous le fer,
En deux monceaux poudreux les ailes la renversent;
Ses racines à nu, ses herbes se dispersent;
Ses reptiles, ses vers, par le soc déterrés,
Se tordent sur son sein en tronçons torturés.

L'homme les foule aux pieds, et, secouant le manche
Enfonce plus avant le glaive qui les tranche;
Le timon plonge et tremble, et déchire ses doigts;
La femme parle aux boeufs du geste et de la voix;
Les animaux courbés sur leur jarret qui plie,
Pèsent de tout leur front sur le joug qui les lie;

Comme un coeur généreux leurs flancs battent d'ardeur;
Ils font bondir le sol jusqu'en sa profondeur.
L'homme presse ses pas, la femme suit à peine;
Tous au bout du sillon arrivent hors d'haleine;
Ils s'arrêtent: le boeuf rumine, et les enfants
Chassent avec la main les mouches de leurs flancs.

Il est ouvert, il fume encore
Sur le sol, ce profond dessin!
O terre, tu vis tout éclore
Du premier sillon de ton sein!
Il fut un Eden sans culture;
Mais il semble que la nature,
Cherchant à l'homme un aiguillon,
Ait enfoui pour lui sous terre
Sa destinée et son mystère
Cachés dans son premier sillon.

OH! le premier jour où la plaine,
S'entr'ouvrant sous sa forte main,
But la sainte sueur humaine
Et reçut en dépôt le grain,
Pour voir la noble créature
Aider Dieu, servir la nature,
Le ciel ouvert roula son pli,
Les fibres du sol palpitèrent,
Et les anges surpris chantèrent
Le second prodige accompli!

Et les hommes ravis lièrent
Au timon les boeufs accouplés;
Et les coteaux multiplièrent
Les grands peuples comme les blés:
Et les villes, ruches trop pleines,
Débordèrent au sein des plaines;
Et les vaisseaux, grands alcyons,
Comme à leurs nids les hirondelles,
Portèrent sur leurs larges ailes
Leur nourriture aux nations!

Et, pour consacrer l'héritage
Du champ labouré par leurs mains,
Les bornes firent le partage
De la terre entre les humains;
Et l'homme, à tous les droits propice,
Trouva dans son coeur la justice,
En grava le code en tout lieu,
Et, pour consacrer ses lois même,
S'élevant à la loi suprême,
Chercha le juge et trouva Dieu!

Et la famille, enracinée
Sur le coteau qu'elle a planté,
Refleurit d'année en année,
Collective immortalité;
Et sous sa tutelle chérie
Naquit l'amour de la patrie,
Gland de peuple au soleil germé,
Semence de force et de gloire,
Qui n'est que la sainte mémoire
Du champ par ses pères semé!

Et les temples de l'Invisible
Sortirent des flancs du rocher
Et, par une échelle insensible,
L'homme de Dieu put s'approcher.
Et les prières qui soupirent,
Et les vertus qu'elles inspirent,
Coulèrent du coeur des mortels.
Dieu dans l'homme admira sa gloire,
Et pour en garder la mémoire
Reçut l'épi sur ses autels.

Un moment suspendu, les voilà qui reprennent
Un sillon parallèle, et sans fin vont et viennent
D'un bout du champ à l'autre, ainsi qu'un tisserand
Dont la main, tout le jour, sur son métier courant,
Jette et retire à soi le lin qui se dévide,
Et joint le fil au fil sur sa trame rapide.
La sonore vallée est pleine de leurs voix;
Le merle bleu s'enfuit en sifflant dans les bois,
Et du chêne à ce bruit les feuilles ébranlées
Laissent tomber sur eux les gouttes distillées.

Cependant le soleil darde à nu; le grillon
Semble crier de feu sur le dos du sillon.
Je vois flotter, courir sur la glèbe embrasée
L'atmosphère palpable où nage la rosée
Qui rejaillit du sol et qui bout dans le jour,
Comme une haleine en feu de la gueule d'un four.
Des boeufs vers le sillon le joug plus lourd s'affaisse;
L'homme passe la main sur son front, sa voix baisse,
Le soc glissant vacille entre ses doigts nerveux;
La sueur, de la femme imbibe les cheveux.
Ils arrêtent le char à moitié de sa course;
Sur les flancs d'une roche ils vont lécher la source,
Et la lèvre collée au granit humecté,
Savourent sa fraîcheur et son humidité.

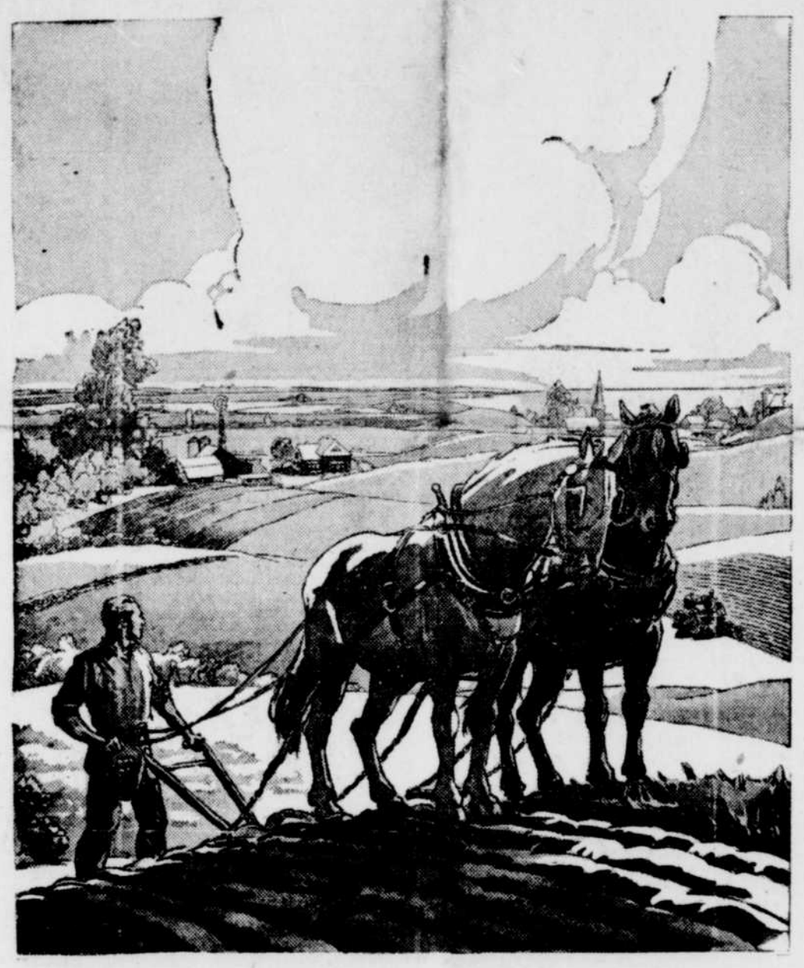

Oh! qu'ils boivent dans cette goutte
L'oubli des pas qu'il faut marcher!
Seigneur, que chacun sur sa route
Trouve son eau dans le rocher!
Que ta grâce les désaltère!
Tous ceux qui marchent sur la terre
Ont soif à quelque heure du jour:
Fais à leur lèvre desséchée
Jaillir de ta source cachée
La goutte de paix et d'amour!

Ah! tous ont cette eau de leur âme:
Aux uns c'est un sort triomphant,
A ceux-ci le coeur d'une femme,
A ceux-là le front d'un enfant;
A d'autres l'amitié secrète,
Ou les extases du poète:
Chaque ruche d'homme a son miel,
Ah! livre à leur soif assouvie
Cette eau des sources de la vie!
Mais ma source à moi n'est qu'au ciel.

L'eau d'ici-bas n'a qu'amertume
Aux lèvres qui burent l'amour,
Et de la soif qui me consume
L'onde n'est pas dans ce séjour;
Elle n'est que dans ma pensée
Vers mon Dieu sans cesse élancée,
Dans quelques sanglots de ma voix,
Dans ma douceur à la souffrance;
Et ma goutte à moi d'espérance,
C'est dans mes pleurs que je la bois!

Mais le milieu du jour au repas les rappelle:
Ils couchent sur le sol le fer; l'homme dételle
Du joug tiède et fumant des boeufs, qui vont en paix
Se coucher loin du soc sous un feuillage épais.
La mère et les enfants, qu'un peu d'ombre rassemble,
Sur l'herbe, autour du père, assis, rompent ensemble
Et se passent entre eux de la main à la main
Les fruits, les oeufs durcis, le laitage et le pain;
Et le chien, regardant le visage du père,
Suit d'un oeil confiant les miettes qu'il espère.
Le repas achevé, la mère, du berceau
Qui repose couché dans un sillon nouveau,
Tire un bel enfant nu qui tend ses mains vers elle,
L'enlève, et, suspendu, l'emporte à sa mamelle,
L'endort en le berçant du sein sur ses genoux.
Et s'endort elle-même, un bras sur son époux.
Et sous le poids du jour la famille sommeille
Sur la couche de terre, et le chien seul les veille,
Et les anges de Dieu d'en haut peuvent les voir,
Et les songes du ciel sur leurs têtes pleuvoir.

Oh! dormez sous le vert nuage
De feuilles qui couvrent ce nid,
Homme, femme, enfants leur image,
Que la loi d'amour réunit!
O famille, abrégé du monde,
Instinct qui charme et qui féconde
Les fils de l'homme en ce bas lieu,
N'est-ce pas toi qui nous rappelle
Cette parenté fraternelle
Des enfants dont le père est Dieu?

Foyer d'amour où cette flamme
Qui circule dans l'univers
Joint le coeur au coeur, l'âme à l'âme,
Enchaîne les sexes divers,
Tu resserres et tu relies
Les générations, les vies,
Dans ton mystérieux lieu;
Et l'amour, qui du ciel émane,
Des voluptés culte profane,
Devient vertu s'il est le tien!

Dieu te garde et te sanctifie:
L'homme te confie à la loi,
Et la nature purifie
Ce qui serait impur sans toi.
Sous le toit saint qui te ressemble,
Les regards, les sommeils ensemble,
Ne souillent plus ta chasteté,
Et, sans qu'aucun limon s'y mêle,
La source humaine renouvelle
Les torrents de l'humanité.

Ils ont quitté leur arbre et repris leur journée.
Du matin au couchant l'ombre déjà tournée
S'allonge au pied du chêne et sur eux va pleuvoir;
Le lac, moins éclatant, se ride au vent du soir.
De l'autre bord du champ le sillon se rapproche
Mais quel son a vibré dans les feuilles? La cloche.
Comme un soupir des eaux qui s'élève du bord,
Répand dans l'air ému l'imperceptible accord,
Et, par des mains d'enfants au hameau balancée.
Vient donner de si loin son coup à la pensée:
C'est l'Angelus qui tinte, et rappelle en tout lieu
Que le matin des jours et le soir sont à Dieu.
A ce pieux appel le laboureur s'arrête;
Il se tourne au clocher, il découvre sa tête,
Joint ses robustes mains d'où tombe l'aiguillon,
Elève un peu son âme au-dessus du sillon,
Tandis que les enfants, à genoux sur la terre,
Joignent leurs petits doigts dans les mains de leur mère.

Prière, ô voix surnaturelle
Qui nous précipite à genoux!
Instinct du ciel qui nous rappelle
Que la patrie est loin de nous!
Vent qui souffle sur l'âme humaine,
Et de la paupière trop pleine
Fait déborder l'eau de ses pleurs,
Comme un vent qui, par intervalles,
Fait pleuvoir les eaux virginales
Du calice incliné des fleurs!

Sans toi que serait cette fange?
Un monceau d'un impur limon,
Où l'homme après la brute mange
Les herbes qu'il tond du sillon.
Mais par toi son aile cassée
Soulève encore sa pensée
Pour respirer au vrai séjour,
La désaltérer dans sa course,
Et lui faire boire à sa source
L'eau de la vie et de l'amour!

Le coeur des mères te soupire,
L'air sonore roule ta voix,
La lèvre d'enfant te respire,
L'oiseau t'écoute aux bords des bois;
Tu sors de toute la nature
Comme un mystérieux murmure
Dont les anges savent le sens:
Et ce qui souffre, et ce que crie,
Et ce qui chante, et ce qui prie,
N'est qu'un cantique aux mille accents.

O saint murmure des prières,
Fais aussi dans mon coeur trop plein,
Comme des ondes sur des pierres,
Chanter mes peines dans mon sein;
Que le faible bruit de ma vie
En extase intime ravie
S'élève en aspirations;
Et fais que ce coeur que tu brises,
Instrument des célestes brises,
Eclate en bénédictions!

Un travail est fini, l'autre aussitôt commence.
Voilà partout la terre ouverte à la semence:
Aux corbeilles de jonc puisant à pleine main,
En nuage poudreux la femme épand le grain;
Les enfants, enfonçant les pas dans son ornière
Sur sa trace, en jouant, ramassant la poussière
Que de leur main étroite ils laissent retomber,
Et que les passereaux viennent leur dérober.
Le front répandu, l'homme attelle la herse,
Le sillon raboteux la cahote et la berce:
En groupe sur ce char les enfants réunis
Effacent sous leur poids les sillons aplanis.
Le jour tombe, et le soir sur les herbes s'essule:
Et les vents chauds d'automne amèneront la pluie
Et les neiges d'hiver, sous leur tiède tapis,
Couvriront d'un manteau de duvet les épis;
Et les soleils dorés en jauniront les herbes;
Et les filles des champs viendront nouer les gerbes;
Et, tressant sur leurs fronts les bluets, les pavots,
Iront danser en choeur autour des tas nouveaux;
Et la meule broiera le froment sous les pierres;
Et, choisissant la fleur, la femme des chaumières,
Levée avant le jour pour battre le levain,
De ses petits enfants aura pétri le pain,
Et les oiseaux du ciel, le chien, le misérable,
Ramasseront en paix les miettes de la table;
Et tous béniront Dieu, dont les fécondes mains
Au festin de la terre appellent les humains!

C'est ainsi que ta providence
Sème et cueille l'humanité
Seigneur, cette noble semence
Qui germe pour l'éternité.
Ah! sur les sillons de la vie
Que ce pur froment fructifie!
Dans les vallons de ses douleurs
O Dieu, verse-lui ta rosée!
Que l'argile fertilisée
Germe des hommes et des fleurs!

Alphonse de LAMARTINE

Plus de trois millions et demi de dollars par année pour aider à l'Agriculture dans la province

Un récent relevé démontre que durant les années 1930-1935 le gouvernement de la province a dépensé $18,149,658.61, soit une moyenne de $3,629,9431.72 par année. — Les grands services du ministère de l'agriculture à Québec.

LA LÉGISLATION AGRICOLE

Le Ministère de l'Agrioulture comprend trois grands services dits de production: L'Economie Rurale; L'Industrie Animale; L'Horticulture ainsi qu'un Service Administratif, un Corps Agronomique et un Conseil d'Agriculture.

Chaque service de production se subdivise en sections, comme suit:

Economie Rurale: Coopération — Fermes de démonstration — Economie domestique — Enquêtes — Publications — Statistiques agricoles — Semences — Drainage — Champs de démonstration — Apiculture et Industrie sucrière — Ecole des Arts Domestiques — Laboratoire des sols.

Industrie Animale: Médecine vétérinaire — Bovins — Industrie Laitière — Chevaux — Porcs et Moutons — Constructions rurales — Aviculture.

Horticulture: Arboriculture — Horticulture — Conserves alimentaires — Pommes de terre — Protection des plantes, entomologie et botanique — Tabacs — Jeunes Agriculteurs.

Les dépenses du ministère de l'Agriculture pour l'encouragement à l'agriculture en général et le fonctionnement des divers services, au cours des dernières années fiscales, furent les suivantes:

Année fiscale 1930-31	$3,602,548.20
Année fiscale 1931-32	$3,826,237.64
Année fiscale 1932-33	$4,189,416.91
Année fiscale 1933-34	$3,182,954.46
Année fiscale 1934-35	$3,348,501.40
	$18,149,658.61

ou une moyenne annuelle de $3,-629,931.72, contre une moyenne annuelle de $2,084,571.50 pour les cinq années fiscales précédentes (1925 à 1930).

Ces sommes sont constituées par les crédits votés par la Législature les prévisions statuaires, des crédits supplémentaires, des mandats spéciaux et des remboursements de prêts ou avances d'argent consentis à diverses organisations agricoles pour la promotion de l'agriculture en général. Le ministère de l'Agriculture réaffecte en effet aux dépenses les argents qui lui sont remboursés annuellement, de même que les revenus qu'il retire du paiement de permis divers. Ceci contribue à augmenter notablement le total de ses dépenses pour l'agriculture. Exemple: Il a été déboursé un total de $3,348,501.40 en 1934-35, alors que la dépense prévue par le budget devait être de $2,780,000.

Ne rentrent pas dans ces sommes les salaires payés par le Trésor de la province aux fonctionnaires permanents du ministère de l'Agriculture, salaires qui représentent une contribution encore considérable au bon fonctionnement de la chose agricole et dont les cultivateurs bénéficient indirectement par l'organisation efficace des divers services administratifs.

Les provinces de Québec et de l'Ontario font souvent le sujet de comparaisons sous le rapport agricole. Dans la majorité des cas, ces comparaisons sont à l'avantage du Québec, principalement en ce qui concerne les argents dépensés pour promouvoir l'agriculture. La province de Québec consacre au-delà de treize pour cent de son revenu annuel à des fins agricoles, tandis que le pourcentage de l'Ontario n'atteint pas cinq pour cent, et ce bien que la province-soeur compte — d'après le recensement national de 1931 — 192,174 fermes occupées contre 135,957 dans la province de Québec.

ECONOMIE RURALE

L'organisation du Service de l'Economie Rurale date de 1929. Ce service engloba d'abord l'ancien service de la Grande Culture ainsi que divers services individuels de moindre importance qui devinrent des sections bien délimitées dans la nouvelle organisation. Dans la suite, d'autres sections nécessitées par le développement de nouvelles sphères d'activité lui furent adjointes. Il comprend aujourd'hui douze sections.

Coopération: Depuis l'automne de 1929, en vertu d'un amendement à la Loi des Sociétés Coopératives, l'entière administration des coopératives est abandonnée aux cultivateurs qui en font partie. La majorité des anciennes sociétés organisées par actions de $10.00 ont été réorganisées et fonctionnent maintenant comme sociétés par actions de $50.00 et $100.00. La plupart sont affiliées à la Coopérative Fédérée de Québec. La Section de la Coopération n'a plus à s'occuper que de propagande générale, de l'organisation de nouveaux groupes coopératifs et de la surveillance de toutes ces sociétés au point de vue légal et sous le rapport de la bonne comptabilité.

En fin de 1930, le chiffre d'affaires total annuel des sociétés coopératives ainsi placées sous la surveillance de la section s'élevait — en ventes et achats — à onze millions de dollars. Il se chiffre aujourd'hui dans les quinze millions et plus.

A date du 30 juin 1935, il y avait dans la province un total de 135 sociétés coopératives, avec un total de membres de plus de 20,000. Leurs opérations de l'année 1934 se sont bouclées par un profit net de $115,-603, par comparaison avec un profit net de $22,722 en 1930, alors qu'elles n'étaient qu'au nombre de 82.

Fermes de démonstration: Le but des fermes de démonstration est d'éliminer les méthodes routinières et de faire adopter par les intéressés de nouveaux systèmes d'exploitation adaptés aux exigences de milieu. On en comptait 31 en 1927, 40 en 1933 et 55 en 1935, auxquelles il faut ajouter 10 fermes de démonstration dites spéciales en opération sur les propriétés de diverses maisons d'éducation. Le ministère leur a consacré en cinq ans une somme totale de $86,190. en subventions variées. Il leur a été versé en plus un total de $123,494. pour achat de grains, engrais, pommes de terre et tuyaux de drainage.

La même section dirige aussi les concours d'exploitation rationnelle des fermes d'une durée de cinq ans chacun. Actuellement 36 concours de ce genre sont en opération à travers la province et groupent environ 966 cultivateurs. Lorsqu'un concours prend fin dans le district qui lui est propre, des prix sont payés aux cultivateurs concurrents qui ont conservé au moins 65 pour cent des points accordés lors de l'expertise annuelle. Une somme de plus de $60,000 a été affectée au paiement de ces prix en cinq ans. Ces concours permettent la mise en pratique de tout un ensemble de bonnes méthodes agricoles, basé sur une saine théorie. Grâce à eux les doctrines enseignées dans nos écoles d'agriculture sont en voie de se propager rapidement dans toutes les parties de la province. Grâce aussi à l'amélioration des pâturages, à l'augmentation et surtout à la meilleure qualité des récoltes — qui sont les principaux objectifs de ces concours — les troupeaux des concurrents se sont considérablement améliorés à peu de frais.

Economie domestique: Les dépenses faites pour la section de l'Economie domestique au cours des cinq dernières années se sont élevées à $106,043. A cette somme il faut ajouter $26,000 en subventions aux Cercles de Fermières et à Quebec Women's Institutes, ainsi dit les cercles de fermières de langue anglaise qui ont leur siège principal au Collège MacDonald, soit un grand total de $132,043. De plus en plus nos fermières se rallient à ces cercles propres à éveiller l'intérêt, stimuler le zèle agricole et parfaire les méthodes de la petite industrie rurale. On comptait 130 cercles de fermières en 1930, avec un total de 7,000 membres. Il en existe aujourd'hui 267 groupant plus de 12,000 fermières. Des institutrices les visitent plusieurs fois dans l'année, donnant des centaines de conférences et démonstrations. Chaque cercle adopte un programme d'activités et les fermières elles-mêmes se font à leur tour démonstratrices et conférencières à leurs réunions mensuelles ou bi-mensuelles. Ces cercles tiennent annuellement plus d'une centaine d'expositions locales et participent également aux grandes expositions par l'envoi d'une multitude de travaux d'art domestique, de conserves et de produits du sol. Cette section vise à faire de ces expositions de véritables écoles éducatives plutôt que de simples occasions de distribuer des prix aux meilleurs exposants. Plus de 3,000 de ces fermières gardent environ 28,000 moutons. En 1934, elles ont produit 137,000 livres de laine, en ont utilisé plus de 133,000 lbs, et ont fabriqué des travaux de laine pour une valeur de $104,000. Elles ont fabriqué durant la même année des conserves domestiques pour une valeur de $185,000.

Enquêtes: Le travail de la Section des Enquêtes comprend l'étude de l'économie d'un certain nombre de fermes chaque année dans le but de déterminer la rétribution de l'exploitant d'une part, et d'établir le coût de production du lait ou d'autres produits de la ferme, d'autres part. Une fois l'enquête terminée dans une région, les résultats de cette investigation sont soigneusement pesés et cette étude donne lieu ensuite à l'adoption de politiques propres à abaisser le coût de production du lait, des pommes de terre, des pommes, etc., et augmenter le bénéfice de l'exploitant.

Publications: C'est un fait admis que le cultivateur québecois lit de plus en plus, cherchant à se renseigner par lui-même afin de se tenir au courant des perfectionnements de l'agriculture moderne. Pour lui faciliter la tâche, la Section des Publications tient constamment à sa disposition plus d'une centaine de bulletins circulaires et brochures variées qui couvrent toutes les branches de l'exploitation agricole. Environ 40 nouveaux bulletins ont été publiés en ces dernières années, dont plusieurs en anglais. En 1934, la distribution gratuite de ces bulleins, brochures et rapports agricoles atteignit un grand total de 411,179 copies.

Statistique agricole: L'organisation de la Section de la Statistique Agricole date de janvier 1930. Elle s'occupe de l'estimation des emblavures et du cheptel sur les fermes de la province et d'établir les statistiques de l'industrie laitière: production du lait, de la crème, du beurre, du fromage; statistiques des cultures maraîchères, du miel, du sucre et du sirop d'érable, ainsi que de préparer des compilations spéciales sur demande.

Semence: La Section des Semences a pris une grande extension en ces dernières années, travaillant principalement à promouvoir la production de l'orge, de la graine de mil, de la graine de trèfle rouge, distribuant des grains aux colons, vulgarisant les postes de criblage centraux et poursuivant sa campagne pour encourager l'emploi de semences certifiées propres à assurer de meilleurs rendements. La production de l'orge a fait un grand pas en certains districts. L'orge de brasserie est de plus en plus cultivée et nos producteurs ont dans cette culture une nouvelle et importante source de revenus. Cette section a payé en cinq ans la somme de $34,183 en subventions pour divers concours de semence; $769,-926 en subventions spéciales pour achat de grains de semence et $27,-132 en subventions pour achat de cribles et batteuses de trèfle.

Drainage: L'assainissement des terres affectées par une trop grande humidité et, de ce fait, totalement ou partiellement improductives a été l'une des grandes politiques mises en oeuvre de 1930 à 1935. Grâce au travail efficace et consciencieux accompli par la Section du Drainage, on a ainsi rendu à la culture plus de 739,000 arpents de terre et redonné à celles-ci une plus-value qui représente des millions de dollars. En cinq ans, le ministère de l'Agriculture a payé en subventions pour redressement et creusage de cours d'eau grands, moyens et petits, et l'asséchement de savanes la somme de $1,120,402 et dépensé en sus un montant de $320,-723 pour divers travaux faits à la pelle mécanique. Une partie de ces argents a servi à des achats de matériel et d'outillage ainsi qu'à leur entretien, mais la plus grosse proportion est tombée dans le gousset des ouvriers qui ont exécuté les travaux. Cette politique a donc atteint un double but: rendre des terres à la culture et procurer du travail aux ruraux. C'est ainsi, pour ne citer qu'un exemple de ce dernier fait, que les travaux de drainage de la vaste savane de Bagotville, Chicoutimi, assurèrent pendant une année environ la subsistance de plus de cinq cents sans-travail et celle de leurs dépendants.

Pour assurer une plus grande efficacité, la province a été divisée en vingt districts et un ingénieur en drainage a été mis en charge de chacun de ces districts où il coopère avec l'agronome régional pour promouvoir cette politique de l'assainissement des terres. De plus, pour encourager les particuliers à bien égoutter leurs terres — contribuant par le fait même à appuyer l'oeuvre poursuivie par le ministère — des concours d'égouttement ont été organisés chaque année dans plusieurs régions, avec la coopération de cercles agricoles et de sociétés d'agriculture, et une somme totale de $140,444 a été payée en prix aux concurrents. A ces chiffres il faudrait ajouter un montant considérable de subventions promises dont le paiement attend le parachèvement des travaux et qui est de quelques centaines de mille dollars.

Champs de Démonstration: La Section des Champs de Démonstration, dont le principal objectif est l'amélioration des pâturages, a poursuivi en ces dernières années des expériences de fertilisation dans les différents comtés de la province et stimulé en particulier la production de la luzerne. Ces champs de démonstration ont pour effet de familiariser les cultivateurs avec la pratique des bonnes méthodes de culture et avec l'emploi de la chaux, des engrais chimiques et des meilleures variétés de semences. En cinq ans, cette section a dépensé pour l'achat de grains de semence, d'engrais, de tuyaux de drainage, etc., etc., plus de $43,000.

Apiculture et Industrie Sucrière: Cette section a accompli un travail considérable, en ces dernières années, dans les deux sphères d'action qui lui sont propres. L'apiculture a été l'objet d'efforts sérieux et constants en vue de sa meilleure stabilisation de manière à assurer une production moins variable que dans le passé et une qualité plus uniforme du miel mis sur les marchés. La loque américaine — le grand fléau des ruchers — a été combattue par des moyens radicaux et l'on peut dire aujourd'hui qu'elle est en voie d'être éliminée complètement. La meilleure méthode de combat est la destruction impitoyable des ruches entachées de loque. Mais comme ce procédé exposait les apiculteurs à subir des pertes parfois importantes, le ministère de l'Agriculture octroya des indemnités en conséquence compensant largement les pertes et aidant même les propriétaires de ruchers à former de nouvelles colonies absolument saines et propres à améliorer rapidement leur petite industrie. Grâce à un système de surveillance efficace, la santé des ruches est aujourd'hui moins exposée qu'autrefois. Plus de $74,-000 ont été versés en cinq ans à titre d'indemnité aux apiculteurs forcés de procéder à la destruction de colonies d'abeilles atteintes par la loque américaine. Une énergique propagande a été faite simultanément, au moyen de conférences, de démonstrations et d'une abondante publicité, pour stimuler la vente du miel de trèfle blanc sur nos propres marchés et encourager son usage plus constants dans nos foyers. La propagande à l'étranger, principalement dans le Royaume-Uni, où notre miel jouit déjà d'une grande popularité, a été également poursuivie inlassablement. Le nombre de nos apiculteurs se tient généralement dans les sept mille et quelque chose, avec 70,000 colonies environ. Quant à la production, elle varie suivant les années, de 2,-500,000 lbs à plus de 3,500,000 lbs. Les conditions atmosphériques entrent pour beaucoup dans cette variation.

L'industrie du sucre et du sirop d'érable n'a pas été suivie de moins près en ces cinq ans. Là encore des conditions naturelles hors de tout contrôle humain font varier la production d'une année à l'autre, mais d'une manière générale l'on peut dire que cette industrie progresse vers un bel avenir. La demande domestique tend à s'intensifier et celle de l'étranger donne entière satisfaction. La qualité des produits de l'érable mis sur les marchés tend continuellement à s'améliorer grâce aux cours de fabrication donnés chaque printemps à une foule de jeunes fabricants soucieux d'exploiter une érablière sur une base de rendement avantageux. Il y a quelque deux ans le chef de cette section, accompagné de conférencières et démonstratrices, fit un voyage de propagande sur le continent européen. Il résultat de cette publicité une bonne demande provenant de pays qui jusqu'alors avaient ignoré notre sucre et notre sirop d'érable. Maintenant, la société coopérative "Les Producteurs de Sucre d'Erable de Québec" fait des envois en France, en Belgique, en Allemagne, dans l'Amérique du Sud, le Japon et jusqu'aux antipodes. La récolte totale de 1935 a été estimée à 1,581,600 gallons de sirop et 5,747,900 lbs de sucre, représentant une valeur totale de $2,267,-300, ce qui constitue un bel apport pour les exploitants d'érablières, apport réalisé en quelques semaines de travail seulement. Le ministère de l'Agriculture a versé en cinq ans aux associations apicoles et sucrières diverses subventions formant un total de $14,157 et dépensé pour cette section en frais d'administration, publicité, etc., en plus des sommes déjà spécifiées, un montant de $373,606. C'est de l'argent bien placé si l'on considère que cette dépense a aidé les apiculteurs et les producteurs de sucre d'érable à produire pour une valeur globale d'environ $3,000,000 parannée, dont $2,500,000 pour le sucre et le sirop d'érable et $500,000 pour le miel — le tout en chiffres ronds.

L'Ecole des Arts Domestiques: Crrée sous le régime de feu l'honorable J.-L. Perron, qui, en prenant la direction du ministère de l'Agriculture en avril 1929, entrevit dans les arts paysans judicieusement développés une source inépuisable de revenus fort substantiels pour la ferme, l'Ecole des Arts Domestiques a subi sous le régime de son successeur à l'Agriculture, l'honorable Adélard Godbout, une expansion considérable. Cette école est aujourd'hui, peut-on dire, un exemple du genre sur le continent nord américain, et ce n'est pas à la légère que le ministère a dépensé pour elle un total de $217,499 en cinq ans. Le but de cette école, dont la fondation ne remonte qu'au printemps de 1930, est de parfaire la technique de ce que l'on est convenu d'appeler "la petite industrie rurale". Elle soutient admirablement l'oeuvre déjà poursuivie par les cercles de fermières en stimulant le zèle de nos artistes féminins du crochet, de l'aiguille et du métier à tisser; mais là ne s'arrête pas son effort éducatif. Les cours gratuits qu'elle donne annuellement aux institutrices religieuses ou laïques sur le tissage, l'art de teindre avec des colorants végétaux du pays, la fabrication des tapis au point noué, des tentures tt autres décorations d'intérieur, et la préparation du dessin des ouvrages à exécuter sont d'un immense service. A leur tour ces institutrices se font professeurs des notions apprises et inculquent à leurs jeunes élèves le go*t du beau et une technique dont la perfection fait l'admiration des connaisseurs et amateurs de tels travaux d'art paysan. La généralisation de la petite industrie rurale est des plus propres à apporter à la ferme des revenus additionnels, tout en attachant davantage à la campagne les jeunes filles de cultivateur. Elle contribue aussi au développement de l'industrie ovine par l'emploi de la laine, de même qu'à celui de la culture du lin qui, avant longtemps sera une exploitation fort profitable si l'on en juge par l'expansion qu'elle a prise en ces dernières années.

Laboratoire des Sols: L'étude des sols joue un rôle important dans la production agricole. Elle permet de connaître la nature du sol de telle région déterminée et d'établir quels amendements doivent lui être apportés pour prévenir son appauvrissement par des récoltes successives et aussi augmenter sa fertilité. Pour assurer une plus grande efficacité dans le travail à faire, le laboratoire des sols, qui était autrefois installé à St-Hyacinthe, fut déménagé en 1933 dans le pavillon de l'Agriculture, à Québec. Il résulta de cette opération un meilleur contrôle du travail de même qu'une centralisation efficace et une coopération plus étroite avec les autres services et sections du ministère. Les officiers de ce laboratoire procèdent annuellement à des centaines d'analyses sur des échantillons de terre qui leur sont envoyés par les cultivateurs, contrôlent les défauts de ces sols et indiquent à l'intéressé les moyens à prendre pour les corriger. On y fait aussi l'analyse d'échantillons de moulées, d'herbes à pâturage, etc., afin de connaître la valeur des produits d'une ferme et de permettre aux cultivateurs d'en faire des mélanges propres à constituer pour leurs troupeaux une ration substantielle en même temps qu'économique.

L'INDUSTRIE ANIMALE

Le champ d'action de ce service s'étend à toutes les branches de l'élevage, depuis les chevaux jusqu'aux volailles. Il est le plus ancien du ministère de l'Agriculture et considéré comme le plus important en raison même de l'énorme valeur que représentent les troupeaux de la province et les argents qui y sont investis, principalement dans les troupeaux laitiers. Il est divisé en sept grandes sections fonctionnant dans une étroite coopération et visant aux objectifs suivants: l'amélioration générale des troupeaux, la promotion de l'industrie laitière, l'accroissement de la production animale et l'hygiène du cheptel. Il est intéressant de noter que l'élevage en cette province va s'améliorant sans cesse. Les expositions de comté, les expositions régionales et provinciales, ainsi que l'Exposition Royale de Toronto, où nos éleveurs se distinguent chaque année, établissent d'une manière incontestable la qualité supérieure des différentes espèces animales de la ferme du Québec. Ce service s'est principalement efforcé, depuis quelques années, de développer dans nos fermes, à côté de la production laitière, l'aviculture, la production des porcs, l'élevage des chevaux et des bovins, afin de mieux équilibrer la production générale, de la varier da-

(A suivre en page 6).

Nous recommandons LA BIÈRE "CHAMPLAIN-SPECIAL"

LA BIÈRE "LA MADELON"

et LE PORTER "CHAMPLAIN"

Fabriqués par la seule brasserie indépendante Canadienne-Française

La Brasserie Champlain Ltée. Québec

— Un —

Atelier de Ré-étamage à Sherbrooke

Dirigé par

A. R. WILSON Limited

Tous les laitiers et cultivateurs apprendront avec un vif intérêt, sans doute, qu'ils ne sont plus obligés d'envoyer leurs bidons à lait et divers accessoires en dehors de la région pour les faire étamer à neuf.

La maison A. R. Wilson, Limited, a installé dans son propre atelier un outillage nouveau et complet pour exécuter ce travail. Si vos bidons à lait sont vieillis, rouillés et pleins de bosses, nous pouvons les débosser et les faire paraître comme neufs, à très bas prix.

Lorsque les bidons parviennent à notre atelier, ils sont démontés, section par section, et entièrement débossés par nos ferblantiers, sont plongés dans un premier bain pour enlever toute la saleté, puis dans un bain d'acide dilué qui enlève toute la rouille. Ils reçoivent ensuite un autre lavage, puis chaque parcelle de saleté est enlevée des bidons qui sont mis à sécher parfaitement. Un bain de "fondant" est ensuite nécessaire avant de recevoir le réétamage final, ce qui consiste à les plonger dans une solution d'étain 100% pur.

Toutes les diverses parties sont mises à sécher parfaitement, puis envoyées à l'atelier de ferblanterie où elles sont rassemblées et ressoudées, et le bidon est aussi bon qu'un neuf.

Nous invitons tous les cultivateurs et laitiers des Cantons de l'Est à nous demander tous les renseignements qu'ils désirent.

A. R. WILSON Limited

TRAVAUX DE PLOMBERIE, CHAUFFAGE, COUVERTURES, ET METAUX EN FEUILLES.

13 rue Frontenac. Téléphone: 291. Sherbrooke, Que.

Enfin nous l'avons!...

LE DÉLICIEUX

SIROP D'ÉRABLE

DE QUÉBEC

Vous pouvez en tout temps obtenir ce sirop d'excellente qualité provenant directement des érablières du vieux Québec.

Soyez certains d'obtenir le produit authentique

le sirop préparé avec la sève la plus pure des érables du Québec.

le "CITADELLE"
de choix

Chaque once de cette sève est recueillie, purifiée et embouteillée sous la surveillance directe d'expert du gouvernement de la province de Québec. Si vous désirez du sirop ayant cette véritable saveur de l'érable, demandez le "CITADELLE" produit de choix, c'est le meilleur que vous puissiez acheter. Il est 100% pur.

Si votre fournisseur ne peut vous en procurer, écrivez directement à

Les Producteurs de Sucre d'Erable de Québec

Bureau-chef
5, Avenue Bégin,
Lévis, P. Q.

Entrepôt
Plessisville
(Mégantic).

CERCLES AGRICOLES DES CANTONS DE L'EST

Voici la liste, en date du 31 décembre 1935, des cercles agricoles fonctionnant dans les douze comtés des Cantons de l'Est. Après le nom du cercle, viennent le nom et l'adresse du président et ceux du secrétaire-trésorier.

ARTHABASKA

Société d'agriculture : F.-X. Labbé, Victoriaville; C.-R. Garneau, N.P., Arthabaska.

Cercles agricoles, municipalités: Chénier : James H. Williams, Tingwick; Fernand Bourbeau, Tingwick.

Chester-Est : Johnny Baker, Héon; Omer Boisvert, Ste-Hélène de Chester.

Chester-Ouest : Ernest Croteau, St-Paul de Chester; Omer Leclerc, St-Philippe de Chester.

St-Christophe : Pierre Dancause, Arthabaska; Philippe Bergeron, Arthabaska.

Warwick : Wilfrid Lettre, Warwick; Geo. Lafontaine, Warwick.

Paroisse N.-D. du St-Rosaire : Oscar Poirier, Rivière-Noire; Arthur Pépin, St-Rosaire.

Ste-Clotilde de Horton : J.-A. René, Ste-Clotilde de Horton; Lucien Fleurant, Ste-Clotilde de Horton.

St-Albert de Warwick: Henri Comeau, St-Albert; Joseph Dumont, St-Albert.

Ste-Anne du Sault : Alphonse Goupille, Maddington Falls; Maurice Plourde, Daveluyville.

Ste-Elisabeth de Warwick : Louis Morin, Ste-Elisabeth; Alfred Martel, Ste-Elisabeth.

St-Eusèbe de Stanfold: F.-X. Lacroix, Princeville; Alph. Baillargeon, Princeville.

St-Louis de Blandford: Jos. Goupil, Maddington Falls; Adrien Héon, Maddington Falls.

St-Norbert d'Arthabaska : Noël Baril, Princeville, RR. No 3; Philippe Drouin, Princeville, RR. No 3.

St-Rémi de Tingwick : Joseph Béland, St-Rémi de Tingwick; Willie Pinard, St-Rémi de Tingwick.

Ste-Séraphine : Urbain Raiche, Ste-Séraphine; Pierre Houde, Ste-Séraphine.

St-Valère de Bulstrode: J.-B. Arsenault, St-Valère de Bulstrode; J.-E. St-Cyr, St-Valère de Bulstrode.

Ste-Victoire d'Arthabaska : Rosaire Blanchet, Victoriaville; Jos. Désilets, N.P., Victoriaville.

BROME

Société d'agriculture : Arthur-C. Carter, Knowlton; Edouard Caldwell Knowlton.

Cercles agricoles, municipalité : Bolton-Est : Oscar Desautels, St-Etienne de Bolton; Emile Laramée, St-Etienne de Bolton.

Farnham-Est : Origène Dion, Adamsville; Ovide Fortin, Adamsville.

Eastman : J.-V. Marc-Aurèle, Eastman; Dr Pierre-Paul Renaud, Eastman.

Potton: Charles George, Mansonville; H. Lafrenière, Mansonville.

Paroisse St-André de Sutton : Eric Poissant, Sutton; L.-J. Côté, Sutton, RR. No 1.

COMPTON

Société d'agriculture No 1 : Geo. Hurley, Sawyerville; T.-O. Farnsworth, Cookshire.

Société d'agriculture No 2 : E.-A. Wilson, Scotstown; Geo. F. Cowan, Scotstown.

Cercles agricoles, municipalités : Bury : Chs F. Goodenough, Bury; Irwin Kirkpatrick, Bury.

Clifton : J. Petit, Ste-Edwidge; Ernest Gervais, Ste-Edwidge.

Ditton et Clinton : Jean Lareau, La Patrie; Joseph Choquette, La Patrie.

Emberton : Benj. Lauzon, Chartierville; Louis Blanchette, Chartierville.

Hereford : Victor Lapalme, Paquette; Augustin Lamoureux, Paquette.

Sawyerville : James A. McBurney, Sawyerville; Wallace Matthew, Sawyerville.

Paroisse St-Camille de Cookshire : C.-J. Locke, Cookshire; J.-J.-B. Janelle, Cookshire.

St-Henri de Hereford : Joseph Paquette, East-Hereford ; Jos.-F. Béloin, East-Hereford.

St-Isidore d'Auckland : Alphonse Perron, St-Isidore d'Auckland; Stanislas Blouin, St-Isidore d'Auckland.

Ste-Marguerite de Lingwick : Hector Brunelle, Gould; Jacques Rousseau, Gould.

St-Martin de Martinville : Napoléon Maheux, Martinville; Idelbert Simard, Martinville.

L'Ass. de la B. V. Marie de Waterville : Adolphe Beaubé, Waterville; Ovide Brun, Waterville.

RICHMOND

Société d'agriculture — James Gallagher, Durham-Sud, RR. No 2; J.-C. St-Amant, L'Avenir.

Cercles agricoles — Municipalités. Durham-Sud, Auguste Ouellette, South-Durham; F.-N. Préfontaine, South-Durham.

Grantham, Edéas Mailhot, Drummond R.R. No 1; Sabin Barnabé, Drummondville, RR. 1.

Kingsey, Josaphat Morin, St-Félix-de-Kingsey; Bruno Lebel, St-Félix-de-Kingsey.

L'Avenir, Alphonse Manseau, L'Avenir; Onil Desfossés, L'Avenir.

Wendover-et-Simpson, F. Houle St-Cyrille-de-Wendover ; Madame L.-C. Bilodeau, St-Cyrille-de-Wend.

Wickham-Ouest, Honoré Rajotte Wickham-Ouest ; Rév. J.-Maur. Rousseau, Wickham-Ouest.

Paroisses — N.-D.-du-Bon-Conseil, Alphonse Prince, Bon-Conseil; Philippe Amyot, Bon-Conseil.

St-Edmond, Alfred Parent, St-Guillaume-d'Upton; Alexandre Gélinas, St-Edmond.

St-Eugène-de-Grantham, Xavier Girard, St-Eug.-de-Grantham; Zéphirin Leblanc, St-Eug.-de-Grantham.

St-Germain-de-Grantham, Joseph Doré, St-Germain-de-Grantham; R.-O. Blanchard, St-Germ.-de-Grantham.

St-Lucien, Walter Parenteau, St-Lucien ; Joseph Joyal, St-Lucien.

St-Majorique, Léon Tessier, St-Majorique; Antonio Tessier, St-Majorique.

St-Nicéphore, Richard Brown, St-Nicéphore; Rév. L.-P. Binette, St-Nicéphore.

FRONTENAC

Société d'agriculture. — Edmond Proteau, St-Sébastien ; Edmond Bureau, Lambton.

Cercles agricoles — Municipalités Adstock-Nord, Adalbert Tardif Adstock; Christy Dubreuil, Adstock.

Aylmer, Edmond Proteau, St-Sébastien; Alphonse Lapierre, St-Sébastien.

Ditchfield-et-Spaulding, Théodore Turmel, Lac-Mégantic; Achille Turmel, Lac-Mégantic.

Gayhurst-Sud, Onésime Francoeur, Drolet; Michel Lévesque, St-Samuel-de-Gayh.

Lambton, Joseph Bureau, Lambton; Moïse Deveau, Lambton.

Marlow, Vital Horne, St-Gédéon; Honoré Veilleux, St-Gédéon.

Chesham, Chs-Lambert, fils, N.-D.-des-Bois; Armand Lussier, N.-D.-des-Bois.

Marston-Sud, Octave Tremblay, Val-Racine; Octave Gendron, Val-Racine.

Winslow-Nord, Arthur Roy, St-Romain; Josaphat Pelchat, St-Romain.

Winslow-Sud, Adolphe Bolduc Stornoway ; Rév. A. Tétrault, Stornoway.

Paroisse — N.-D. du Bon Conseil de Spring-Hill, Archelas Busque, Spring-Hill ; Rév. Albert Gravel, Spring-Hill.

Ste-Agnès-du-Lac-Mégantic, Cyrille Biais, Lac Mégantic; Georges Trudel, Lac Mégantic, casier 86.

St-Augustin-de-Woburn, Aimé Roy, Woburn; Albert Socquet, Woburn.

Ste-Cécile-de-Whitton, Ludger Roy, Ste-Cécile; Joachim Roy, Ste-Cécile.

St-Evariste-de-Forsyth, Amédée Talbot, St-Evariste-de-Forsyth; Edouard Morin, St-Evar.-de-Forsyth.

St-Hubert-de-Spaulding, Athanase Grondin, Audet; Lucien Béliveau, Audet.

St-Zénon-de-Piopolis, Jean Lafontaine, Piopolis; J.-M. Corriveau, Piopolis.

Ste-Martine-de-Courcelles, Pierre Fortin, Courcelles; Alphonse Tardif, Courcelles.

Mission — Louise, Francis Massé, Bocage; Jos. Choquette, Bocage.

St-Ludger, Alfred Cliche, St-Ludger; Amédée Rodrigue, St-Ludger.

St-Hilaire-de-Dorset, Réné Morin St-Hilaire-de-Dorset; Alphonse Lamontagne, St-Hilaire-de-Dorset.

MEGANTIC

Soc. d'agric. — Div. A., A. Watson, Inverness; Henry A. Welch, Inverness.

Soc. d'agric. — Div. B., Noé Provencher, Plessisville; Théodore Fortier, Plessisville.

Cercles agricoles — Municipalités. Halifax-Nord, Wilfrid Béliveau, Ste-Sophie; Robert Bergeron, Ste-Sophie.

Irlande-Nord, Vénérand Dostie St-Adrien-d'Irlande; Honoré Beaudoin, St-Adrien-d'Irlande.

Leeds, Louis Toussaint, Leeds Village; Alphonse Poulin, Leeds-Village.

Somerset-Sud, Henri Painchaud, Plessisville; Théodore Fortier, Plessisville.

Thetford-Sud, Napoléon Hébert Thetford-Mines; J.-E. Fortier, Thetford-Mines.

Paroisses — St-Athanase-d'Inverness, Jos.-H. Simoneau, Inverness; Georges Pelletier, Inverness.

Sacré-Coeur-de-Marie, Joseph Paquet, Sacré-Coeur-de-Marie; R.R. 2; Arthur Filion, Sacré-Coeur-de-Marie.

St-Désiré-du-Lac-Noir, Elzéar Rouleau, Lac Noir; Odorome Dussault, Lac-Noir.

Mission — St-Antoine-de-Pontbriand, Alyre Dumas, Pontbriand; Placide Poirier, Pontbriand.

St-Maurice-de - Thetford - Mines, Jos. Couture, Thetf.-Mines, R.R. No 2; Rév. J. Falardeau, Thetford-Ouest.

MISSISQUOI

Société d'agriculture, Louis Gosselin, N.-D.-de-Stanbridge; C. O. Jones, Berford.

Cercles agricoles, municipalités Dunham, R. Lasnier, Dunham; Pierre Dionne, Dunham.

Farnham-Ouest, Ernest Lague, Farnham, R. R. No. 3; Prudent Archambault, Farnham, casier 83.

St-Amand-Est, Ferdinand Paquet, Frelighsburg; Irénée Dugay, Frelighsburg.

Paroisses: St-Georges-de-Clarenceville, H. D. Monaghan, Clarenceville; J. W. Miller, Clarenceville.

St-Ignace-de-Stanbridge, Henri Duhamel, North-Stanbridge; J.-R. Allaire, North-Stanbridge.

St-Pierre-de-Vérone, Arthur Lafrance, Pike-River; Gaston Corriveau, Stanbridge Station.

Ste-Sabine, Adjutor Audette, Nord-Stanbridge; A.-D. Phoenix, Ste-Sabine.

RICHMOND

Société d'agriculture, F.-I. Bédard, Richmond; W. R. Stevens, Richmond.

Cercles agricoles, municipalités Asbestos, village, Alphonse Côté, Asbestos; J.-Antonio Levasseur, Asbestos, casier 66.

Melbourne & Brompton Gore, W. J. Wright, Kingsbury, RR. No. 1; T. L. Johnston, Kingsbury, RR. No. 1.

Stoke, Conrad Laroche, Stoke-Centre; J.-W. Martel, Stoke-Centre.

St-Georges-de-Windsor, Odilon Barbin, St-Georges-de-Windsor; Calixte Lamirande, St-Georges-de-Windsor.

Windsor, Ludger Croteau, Windsor-Mills; A. Allard, Windsor-Mills.

Paroisses — Ste-Anne-de-Danville Henri Grandmond, Danville; Elphège Comeau, Danville, RR. No. 3.

St-Claude, John Houle, St-Claude-de-Nord; Jos. Vallière, St-Claude.

St-François-X-de-Brompton, Ernest L'Etoile, Greenly, Clément Therrien, St-Frs.-X-de-Brompton.

Ste-Praxède-de-Brompton, Ernest Thériault, Bromptonville; J.-A. Ouellet, Bromptonville.

St-Denis-de-Brompton, Médard Charland, Bouffard; Ernest Camiré, Bouffard.

SHEFFORD

Société d'agriculture, W. H. Milner, Granby; R. R. Bachand, N. P., Waterloo.

Cercles agricoles, municipalités Granby, Omer Declauriers, Granby, R. R. No. 5; Honorat Lussier, Granby, R.R. No. 4.

Ely-Sud, Emery Lussier, Valcourt; Eugène Bombardier, Valcourt.

Roxton-Falls, Barthélémi Lavallée, Roxton-Falls; Adrien Parent, Roxton-Falls.

Stukely-Nord, Marc Gagnon Stukely-Nord; Amédée Gagnon Stukely-Nord.

Ste-Cécile-de-Milton, Emile Mahcu, Ste-Cécile-de-Milton; Henri Fontaine, Ste-Cécile-de-Milton.

St-Frs-X-de-Shefford, Adélard Choinière, West-Shefford; J.-Ernest Sirard, West-Shefford.

St-Valérien, J.-B. Leclerc, St-Valérien; Ernest Deslandes, St-Valérien.

Paroisses—N.-D.-de-B.-de-Stukely, Arthur Beauregard, Stukely-Nord; L.-J. Gagnon, Stukely-Nord.

St-Alphonse, Arsène Authier, St-Alph.-de-Granby; Ernest Sauvage, Adamsville, (Brome).

St-Bernardin-de-Waterloo, Raoul Deragon, Waterloo; Arsène Provost, Waterloo, R.R. No. 3.

St-Théophile-d'Ely, Rosario Ferland, Racine; Armand Beauregard, Racine.

SHERBROOKE

Société d'agriculture—S. Clark, Sherbrooke; D. A. Finlayson, Lennoxville.

Cercles agricoles, municipalités: Ascot-Corner, Joseph Bélanger, Ascot-Corner; Victor Lemay, Coaticook, R.R. No. 4.

Compton, David Bolduc, Compton-Station; Geo. Brault, Compton Station, Cté de Compton.

Compton-Village, R. Ste-Marie.

Compton (Compton: Bernard Martin, Compton, C. Compton.

Lennoxville, Chas-A. Crawford, Lennoxville; V.-R. Beattie, Lennoxville.

Ste-Elie-d'Orford, Wilfrid Garand, St-Elie-d'Orford; Alphonse Bell, Rock-Forest, R.R. No. 1.

Paroisse St-Roch-d'Orford, Henri Mongeon, Hatley-Nord, R.R. No. 3; Emile Fontaine, Rock-Forest.

STANSTEAD

Société d'agriculture : R.-C. Davidson, Hatley-Nord ; Homer C Curtis, Stanstead.

Cercles agricoles, municipalités : Ayer's Cliff : Wm Shuttleworth, Stanstead; E.-E. Temple, Ayer's Cliff.

Coaticookville : Adélard Gagnon, Coaticook RR. No 3; Antoine Davignon, Coaticook.

Magog : Emile Lacasse, Magog RR. No 2; J.-A. Laurendeau, Magog, casier 281.

Stanstead Plain : Charles Thibeault, Stanstead; J.-Albert Mongeau, Tomifobia.

Paroisse Ste-Catherine de Hatley : Alphonse Blanchard, Katevale; Eudore Langlais, Kate-Vale.

St-Wilfrid de Barnston : Arthur Desmarais, Kingscroft; Ben Corey, Hatley, RR. No 1.

St-Mathieu de Dixville: Alexis Lessard, Dixville; J.-A. Demers, Dixville.

St-Herménégilde : Edmond St-Jacques, St-Herménégilde; Isidore St-Jacques, St-Herménégilde.

WOLFE

Société d'agriculture, No. 1, H. H. Bishop, Marbleton; C. G. Skinner, Bishopton.

Société d'agriculture, No. 2, Louis Bédard, St-Fortunat; J.-A. Comtois, Ham-Nord.

Cercles agricoles, municipalités: Disraëli, Achille Turcotte, Disraëli; F.-C. Houde, Disraëli.

Garthby, Joseph Martin, Garthby; J.-C. Tessier, Garthby.

Ham-Nord, Joseph Provençal, Ham-Nord; J.-A. Comtois, Ham Nord.

Ham-Sud-Ouest, Louis Larivée, St-Adrien; Rosaire Larivée, St-Adrien.

St-Camille, Nap. Houle, St-Camille; Lionel Ramier, St-Camille.

Stratford, Rév. Al. Roy, Stratford-Centre; Léon Gagnon, Lac-Aylmer.

Weedon, Gédéon Grégoire, Weedon-Station; Edgar Tardif, Weedon Centre.

Marbleton, Jos.A. Lessard, Bishopton; Joseph Beaulé, Marbleton.

Wolfstown, Napoléon Beaudoin, Wolfstown; Honorius Therrien, Coleraine-Stat., R. R. No. 1 (Co. Mégantic).

Wotton, Delia Bellerose, Wotton; Hormisdas Duplin, Wotton.

Paroisses: N.-D.-de-Lourdes-de-Ham-Nord, Théophile Lavigne, Notre-Dame-de-Ham; Alfred Grenier, Notre-Dame-de-Ham.

St-Fortunat-de-Wolfe, Elzéar Côté, St-Fortunat; Louis Bédard, St-Fortunat.

St-Jacques-le-Mineur, Michel Couture, Stenson; Georges Parent, Stenson.

St-Raymond-de-Pennaford, Ferdinand Lussier, Fontainebleau; E.-A. Delisle, Fontainebleau.

St-Joseph-de-Ham-Sud, Napoléon Cliche, Ham-Sud; Jos.-Léo Richard, Ham-Sud.

St-Gérard, Horm. Lussier, St-Gérard; Hipp. Lussier, St-Gérard.

Les agronomes des Cantons de l'Est

Le corps des agronomes de la province de Québec se divise en agronomes régionaux et en agronomes de comtés. Voici la liste de ceux qui s'occupent des comtés des Cantons de l'Est, ainsi que le lieu de leur résidence

AGRONOMES REGIONAUX:

M. J. A. PLANTE, Saint-Georges-Est, pour le comté de Frontenac

M. J. E. LEMIRE, Victoriaville, pour les comtés de Wolfe, Arthabaska et Mégantic.

M. EUGENE BOIVIN, de Pierreville, pour le comté de Drummond

M. W. G. MacDOUGALL, Lennoxville, pour les comtés de Compton, Stanstead, Richmond et Sherbrooke.

M. LUCIEN THERRIEN, Waterloo, pour les comtés de Brome et de Shefford.

M. J. A. LECLERC, de Saint-Jean, pour le comté de Missisquoi.

AGRONOMES DE COMTES:

ARTHABASKA, M. Domina Fortin, Victoriaville;
BROME, M. L. D. McClintock, Knowlton;
COMPTON, M. Alfred Rousseau, Cookshire;
DRUMMOND, M. Philippe Granger, Drummondville;
FRONTENAC-NORD, M. Raymond Langlois, Lambton;
FRONTENAC-SUD, M. Alf. V. Pothier, Lac Mégantic;
MEGANTIC, M. S. F. Beliveau, Plessisville;
MISSISQUOI, M. Paul Gingras, Bedford.
RICHMOND, M. Donat Salvas, Richmond;
SHEFFORD, M. Oscar Descotes, Waterloo;
SHERBROOKE, M. J. H. Bruneau, Lennoxville;
STANSTEAD, M. W. G. MacDougall, Lennoxville;
WOLFE, M. Armand Gélinas, Disraëli.

Points à considérer dans l'accouplement des reproducteurs

Les grosses productions sont encore très recherchées chez toutes les catégories de bestiaux, et cependant beaucoup d'éleveurs trouvent que les animaux, génisse ou taurillon, dont la mère a donné pendant plusieurs années de suite des productions supérieures à la moyenne, se vendent beaucoup plus aisément aujourd'hui que ceux provenant d'une mère qui n'a donné qu'une production phénoménale. Ce changement d'attitude se comprend très facilement. Ces records phénoménaux causent aux vaches de terribles fatigues et ont souvent de très mauvais effets sur la santé et les organes reproducteurs de la bête.

On peut affirmer sans crainte d'être contredit que l'on peut encore beaucoup accroître la production moyenne, aussi bien des vaches laitières que des poules pondeuses, sans affaiblir la vigueur de leur constitution ou leur capacité de reproduction. Maintenant que la saison d'accouplement approche, il peut être utile de rappeler certains facteurs que tout le monde devrait avoir à l'esprit, spécialement ceux qui s'occupent de volailles.

Comme les catégories des oeufs sont basées en partie sur le poids, il est vivement à désirer que les oeufs pondus soient plus gros et que la production moyenne des bassescours soient augmentée en même temps. Trop souvent cependant on donne trop d'attention à la capacité de ponte et trop peu à la vigueur des oiseaux au moment de l'accouplement. Nous ne voulons pas dire que l'on ne peut pas obtenir une progéniture saine d'une poule qui a pondu 300 oeufs, mais il arrive souvent que ces poules à "300 oeufs" manquent de vigueur, et l'on résiste difficilement à la tentation de les mettre dans le parquet d'accouplement.

L'élevage des volailles devrait se faire en vue du développement de la vigueur et de la constitution, tout autant que la production et le grosseur des oeufs, et l'éleveur qui néglige ces points essentiels dans ses accouplements n'obtienne pas ce qu'il désire. Rappelons sommairement quelques-uns des signes visibles de vigueur constitutionnelle: (a) la crête, les barbes et les lobes doivent être bien développés et d'une bonne couleur rouge. (b) L'oeil doit être brillant et proéminent, (c) Le plumage pas exactement abondant et d'un beau lustre. Les ailes portées serrées contre le corps. (d) Quant à la charpente elle doit être d'une dimension moyenne, à ossature bonne et forte, les pattes droites et bien posées. Il faut toujours éviter les extrêmes. (e) La poule doit être active, une poule paresseuse, aux yeux ternes, a généralement un mauvais appétit et ne peut donner une progéniture saine.

Les données expérimentales recueillies jusqu'ici à la station de Cap Rouge ou d'ailleurs démontrent que les oiseaux mâles et femelles, qui ne sont pas en état vigoureux avant et pendant la saison d'accouplement, ne peuvent donner des oeufs bien fécondés qui éclosent bien, ni les poussins viables. Soignez donc vos accouplements si vous voulez avoir des poulettes qui soient meilleures pondeuses que leurs mères.

C. E. STE-MARIE,
Station expérimentale,
Cap Rouge, Qué.

Trappeurs
nous paierons les plus haut prix du marché pour fourrures de
Rat-Musqués
et pour toutes vos fourrures brutes de cet hiver.
Si vous ne pouvez venir, expédiez par la poste.
Satisfaction garantie.
A. GILLMAN
92, rue Wellington-Sud.
Sherbrooke.

Nouveau perfectionnement sur L'EVAPORATEUR rapide JUTRAS

"Un outillage parfait donne un produit parfait".
GRACE à ses améliorations essentielles nombreuses le JUTRAS ultra-rapide DEVIENT un évaporateur de plus en plus remarquable.
Procurez-vous la machine la plus perfectionnée, celle qui évapore la sève le plus rapidement, qui sauve du combustible et qui exige la plus minime mise de fonds.
"14 grandeurs à votre choix 25 à 265 gallons à l'heure".
Demandez notre catalogue No. 3 pour informations complètes sur nos grèments de sucrerie.
LA CIE JUTRAS LIMITEE VICTORIAVILLE, P.Q.
MANUFACTURIERS
GREEMENTS DE SUCRERIES
MACHINES AGRICOLES
INSTALLATIONS D'ETABLES

R. M. Demers
Encanteur
et
Marchand de chevaux
Qu'il s'agisse d'un roulant ou d'un simple ménage, si vous entendez le vendre à l'encan, vous ne pouvez mieux faire que vous assurer les services de
R. M. DEMERS
Ses conditions sont des plus raisonnables; sa réputation est faite depuis longtemps!
CHEVAUX DE FERME ET DE VOITURE
Vous trouverez toujours le cheval dont vous avez besoin aux écuries Demers: lourds ou légers, de trait ou de voiture, il y en a toujours pour tous les besoins.
9 rue King-Ouest,
Tél. 1005.

FRASIER, THORNTON & CIE, LIMITED
COOKSHIRE, QUEBEC, CANADA

LA PLUS GRANDE COMPAGNIE DE MEDICAMENTS BREVETES AU CANADA ET VENDANT SEULEMENT SES PROPRES PRODUITS
FABRICANTS DE
Remèdes brevetés, Préparations de Toilette, Remèdes Vétérinaires, Nourriture pour Animaux, Huiles, Polis, Etc.

Ces remèdes de famille et ces médicaments vétérinaires sont en usage depuis des années. Ils ont donné satifaction aux familles et propriétaires et troupeaux dans les cas où ils sont prescrits.

Les remèdes de famille sont préparés d'après des formules choisies et expérimentées par les médecins de famille les plus réputés. Les médecines vétérinaires ont été choisies, employées et recommandées par les propriétaires de chevaux et de troupeaux du monde entier. Seuls des ingrédients d'une pureté absolue entrent dans la composition de nos produits et leur préparation faite sous une surveillance sévère assure leur action et leur qualité. Nous avons reçu de nombreux témoignages qui relatent leur efficacité exceptionnelle tant chez l'homme que chez les animaux.

Ces préparations donnent leur rendement si l'on observe à la lettre nos prescriptions. Chaque vente se recommande de notre réputation et nous donnons satisfaction ou remettons l'argent. Nous sommes en affaires depuis bien des années et l'on peut vérifier tous nos dires.

Les familles devraient toujours avoir nos remèdes pour soigner ceux de leurs membres qui tombent malades subitement.. Dans bien des cas nos remèdes ont prévenu de graves maladies et épargné les dépenses.

Les médecines vétérinaires n'ont pas d'égales pour vos chevaux et vos animaux de ferme.

La Petite Industrie Rurale

Complément de l'agriculture bien comprise

L'Ecole des arts domestiques a été fondée en 1929.. Son but est de développer judicieusement les arts paysans qui peuvent devenir une source substantielle de revenus pour la ferme. Pour permettre à cette école d'atteindre ses destinées, le ministère de l'Agriculture de la province a dépensé en cinq ans la somme de $217,499; aussi la considère-t-on aujourd'hui comme un exemple des écoles de son genre sur le continent nord-américain.

Elle soutient admirablement l'oeuvre déjà poursuivie par les cercles de fermières en stimulant le zèle de nos artistes féminins du crochet, de l'aiguille et du métier à tisser; mais là ne s'arrête pas son effort éducatif. Les cours gratuits qu'elle donne annuellement aux institutrices religieuses ou laïques sur le tissage, l'art de teindre avec des colorants végétaux du pays, la fabrication des tapis au point noué, des tentures et autres décorations d'intérieur, et la préparation du dessin des ouvrages à exécuter sont d'un immense service. A leur tour ces institutrices se font professeurs des notions apprises et inculquent à leurs jeunes élèves le goût du beau et une technique dont la perfection fait l'admiration des connaisseurs paysans. La généralisation de la petite industrie rurale est des plus propres à apporter à la ferme des revenus additionnels, tout en attachant davantage à la campagne les jeunes filles de cultivateur. Elle contribue aussi au développement de l'industrie ovine par l'emploi de la laine, de même qu'à celui de la culture du lin qui, avant longtemps sera une exploitation fort profitable si l'on en juge par l'expansion qu'elle a prise en ces dernières années.

Ecole des Arts Domestiques

O. A. Bégin, directeur — 79, Grande Allée — Québec

Comment boulanger du bon pain

Un bon pain domestique demande des efforts et de l'attention, mais la cuisinière est bien récompensée de ses travaux. — Comment faire du bon pain.

Panification

L'art de faire un bon pain demande de la part de la cuisinière une suite d'efforts et d'attentions, mais puisque "l'estomac est le sol où germe la pensée" pourquoi hésiterait-elle à apporter toute son intelligence et son application au travail de la préparation des repas, en particulier de la cuisson du pain, afin d'assurer ainsi, par la santé, le bonheur de son foyer ?

La panification a pour but de transformer la farine en pain; elle comprend diverses opérations tels que le pétrissage, la fermentation et la cuisson. Chacune de ces opérations demande des attention particulières qu'il ne faut en rien négliger à cause des suite fâcheuses qui en résulteraient.

Ingrédients nécessaires à la panification

Le pain, étant un aliment important, ne doit contenir que des ingrédients purs, sains et nutritifs.

Ces ingrédients sont :

1o—Une bonne farine.
2o—Une levure comprimée ou sèche.
3o—Un liquide, eau ou lait.
4o—Sucre, sel, graisse.

La farine

Le pain sera plus ou moins beau suivant la qualité de la farine; alors il importe de toujours bien choisir la farine.

Si la farine domestique n'est pas employée, on choisira celle dite à pain et non à pâtisseries.

Les différentes farines employées sont : la farine domestique, la farine entière, la farine Graham, la farine blanche, la farine de blé d'Inde, d'avoine, de sarrasin, de seigle, etc. Chacune de ces farines demandera une préparation spéciale et donnera également un pain de texture et de goût différents.

La farine doit être gardée dans un endroit sec et frais surtout s'il s'agit de la farine domestique laquelle fermente plus facilement.

La levure

La levure est une plante microbienne qui se développe au moyen de la chaleur, de l'air et de l'humidité et a pour effet de faire lever la pâte, c'est la fermentation. Cette fermentation a pour but de transformer l'amidon en dextrine, celle-ci en glucose qui se transforme en alcool et en acide carbonique — c'est le dégagement de nombreuses bulles de cet acide carbonique qui fait lever la pâte et former les yeux du pain.

La qualité de la levure est d'une très grande importance car de là provient assez souvent le succès ou l'insuccès de la panification.

Les deux levures ordinairement employées sont la levure comprimée et la levure sèche.

La levure comprimée est celle qui s'emploie avec le plus d'avantages, car elle demande une fermentation moins longue et s'emploie en moins grande proportion, cependant elle ne se conserve pas très longtemps et doit être gardée dans un endroit sec et frais. Dès qu'elle dégage une odeur rance ou qu'elle commence à changer de couleur, c'est-à-dire à brunir légèrement, elle ne doit pas être employée ou si elle l'est, ce doit être dans des proportions beaucoup plus élevées et on risque dans ce cas d'obtenir un pain pâteux ou pas du tout utilisable.

La levure sèche peut se garder pendant quelques mois; elle possède à peu près les mêmes propriétés que la levure comprimée mais elle doit être employée dans une proportion double, car un carré de levure comprimée équivaut à deux carrés de levure sèche. Elle demande aussi une fermentation plus prolongée c'est pourquoi on l'emploie chaque fois que la pâte est mise à lever toute une nuit.

La proportion à employer varie suivant le mode de panification; une forte quantité activera davantage la fermentation et fera par conséquent lever la pâte plus rapidement.

Afin d'économiser la levure, on peut préparer un levain 2 ou 3 heures à l'avance; il est bon à employer lorsqu'il a levé et que la surface est couverte d'yeux. S'il ne présente pas cet aspect, il n'est pas utilisable car il fournirait un pain médiocre.

Durant l'hiver, il est préférable d'augmenter la proportion de levure afin de ne pas prolonger outre mesure la fermentation, ce qui aurait pour effet de donner un goût âcre au pain. La farine qui renferme du son exige habituellement une plus forte quantité de levure, si on veut obtenir un pain léger; cependant une faible proportion donnerait quand même un pain digestible mais d'apparence plus lourde. Un pain fait d'après la méthode rapide demande également plus de levure.

Peu de personnes emploient maintenant le levain de pommes de terre, depuis que le commerce nous offre quelque chose de plus recommandable; cette levure a l'inconvénient de fournir un pain humide et par conséquent plus lourd. On peut cependant utiliser l'eau de pommes de terre au lieu du lait ou de l'eau.

Le sucre

Le sucre améliore le goût du pain tout en activant la fermentation du levain; cependant, une trop grande quantité nuirait plutôt à cette fermentation. Une cuillerée à table pour 10 à 12 tasses de farine est une proportion suffisante, toutefois on peut, si on le préfère, doubler cette quantité.

La cassonade et la mélasse s'emploient assez souvent au lieu du sucre granulé dans le pain fait de farine contenant du son.

Le liquide

L'eau et le lait s'emploient comme liquides, mais dans certains pains de fantaisie on peut les remplacer par le jus de fruits; oranges, tomates ou autres. Le lait sur ou caillé ainsi que le lait de beurre font certains pains que l'on aime à manger chauds, mais l'estomac ne s'en accomode pas toujours.

Le lait exige un peu moins de farine que l'eau et fait un pain plus riche et plus blanc mais de digestion plus difficile.

L'eau doit toujours être tiède à la levure; une eau trop chaude tuerait les ferments et empêcherait le pain de lever, tandis que l'eau trop froide n'activerait pas assez les ferments. La quantité à employer est ordinairement une tasse pour trois tasses de farine, mais cette proportion varie quelque peu suivant la farine.

Le lait doit être bouilli et refroidi.

Graisse ou beurre

La graisse ou le beurre donnent une texture plus fine, plus riche et plus légère à la pâte tout en augmentant légèrement le volume mais ils doivent être de bonne qualité; sinon il serait mieux de n'en pas ajouter à cause du goût désagréable que ces corps gras, surtout la graisse donnent à la croûte du pain. Le pain fait sans addition de corps gras est également plus digestible.

La proportion à employer peut être la même que celle du sucre, soit une cuillerée à table pour 6 à 12 tasses de farine.

Sel

Le sel ralentit la fermentation et doit, pour cette raison, être employé en assez petite quantité, surtout durant l'hiver; une cuillérée à table pour dix à douze tasses de farine suffit.

Résumé

des opérations nécessitées par la panification :

Mesurer la farine et les liquides avec la tasses à mesurer. Une tasse de liquide et trois tasses de farine blanche font ordinairement une livre de pain.

Durant la saison froide, réchauffer lentement la farine jusqu'à ce qu'elle soit tiède et la mêler afin de l'aérer, de l'assécher et d'aider ainsi à la fermentation. Une farine surchauffée ne pourrait servir à la panification.

Dissoudre la levure dans de l'eau tiède. Un thermomètre pourrait être utilisé afin de n'avoir que le degré de chaleur désirée.

Chauffer au point d'ébullition le reste de la quantité d'eau mesurée et ajouter ensuite la graisse, le sucre, le sel. Agiter bien. Lorsque le tout est tiède, ajouter la levure dissoute et la farine tout à la fois, si la pâte est faite dans un pétrin mécanique. Lorsque la pâte est préparée dans un plat ou dans une huche, n'ajouter que quelques tasses de farine à la fois; battre fortement afin d'incorporer le plus d'air possible tout en assurant le mélange parfait de la farine.

Pétrir jusqu'à ce que la pâte soit homogène, légère, lisse et élastique ou jusqu'à ce qu'elle ne colle ni au pétrin ni aux doigts; si la pâte est préparée dans un pétrin mécanique, tourner la manivelle dix à quinze minutes. Lorsque l'empreinte faite avec les doigts se remplit rapidement la pâte est ordinairement à point.

Couvrir la pâte d'un linge réchauffé, surtout durant l'hiver, et déposer le pétrin dans un endroit modérément chaud. On peut conserver la chaleur nécessaire, en plaçant le pétrin dans un plat d'eau chaude mais non bouillante.

Afin d'empêcher la pâte de se dessécher sur le dessus, il serait bon de la beurrer légèrement; cette précaution n'a pas à être prise si le pétrin est placé dans de l'eau chaude.

Conservez la pâte dans une pièce à température égale, entre 70o et 80o F. et exempte de courants d'air; cette précaution est indispensable.

Le pain fait d'après la méthode rapide demande une température un peu plus élevée.

Laisser lever au double du volume, de deux à sept heures suivant la quantité de levure employée, ou durant toute une nuit si la méthode dite de panification lente est employée. Cette dernière méthode demande beaucoup d'attention durant l'hiver quand le refroidissement de la pièce ne peut être évité.

Le matin, donner quelques tours de manivelle ou pétrir afin d'obtenir une pâte plus légère; la laisser lever jusqu'à ce qu'elle ait doublé de volume. Cette deuxième fermentation est de courte durée.

Une fermentation trop longue donne un pain à alvéoles très grandes et le fait surir.

Verser la pâte sur une planche légèrement farinée, et mouler en pains pas trop gros; déposer dans une casserole légèrement graissée.

Chaque pain ne devra remplir que la moitié d'une casserole.

Laisser de nouveau lever jusqu'à ce que la casserole soit pleine, durant environ une heure.

Toujours couvrir la pâte d'un linge réchauffé surtout durant l'hiver et ne pas la placer dans un courant d'air.

Mettre cuire dans un fourneau chauffé à 40o durant à peu près dix minutes et sans ouvrir le fourneau; après ce temps, le pain ne doit pas avoir commencé à dorer. Abaisser la température à 350o et laisser cuire de 50 à 60 minutes suivant la grosseur du pain. Le pain fait de farine domestique demande une cuisson plus prolongée.

Le pain est cuit lorsqu'il se détache facilement de la casserole, il doit être doré tout autour, un pain pas assez cuit est pâteux et indigeste.

Après la cuisson, le pain peut être badigeonné de blanc d'oeuf dilué, ou d'eau ou de lait sucré; du beurre fondu pourrait être appliqué avant la cuisson.

Le démouler sur un gril ou le placer sur le dessus de la casserole afin de permettre à l'air de le refroidir de tous côtés.

Ne pas couvrir d'un linge durant le refroidissement.

Le déposer dans la boîte à pain après qu'il est tout à fait refroidi; si non, il deviendrait pâteux et perdrait sa forme. Le conserver dans un endroit sec car l'humidité le ferait moisir.

Caractère d'un bon pain

La croûte doit être dorée également, non brûlée, lisse, uniforme, à peu près d'un huitième de pouce d'épaisseur, tendre tout en étant croustillante.

La mie doit être homogène, douce et sèche au toucher, spongieuse, avec cellules uniformes très petites; elle ne doit pas non plus s'émietter.

La forme doit être régulière et proportionnée et avoir l'apparence d'un dôme.

Le goût d'un bon pain est celui de l'amande.

Quelques causes d'un pain défectueux

Une fermentation trop longue donnera un pain aigre et sec.

Une pâte mise au four avant d'être assez levée ou fermentée par une trop faible quantité de levure ou par une levure sans vie, ou encore par une levure trop chaude ou trop froide, ainsi qu'une cuisson incomplète fourniront un pain lourd.

Une pâte trop épaisse donnera un pain sec ainsi qu'un four trop chaud ou une cuisson trop prolongée.

Très important

Dans ce numéro nous portons à l'attention de nos lecteurs l'anonce publiée par la firme populaire Frasier, Thornton & Co., Ltd, de Cookshire, P. Q., propriétaires et manufacturiers d'une longue liste de remèdes de famille, de vétérinaires et pour bestiaux.

Un nombre choisi de ces produits sont sur le marché depuis 50 ans et ont été universellement employés et recommandés par des centaines de familles et propriétaires de bestiaux. Nous énumérons ci-après quelques lignes bien connues manufacturées par cette compagnie:

Le Liniment du Dr J. Woodbury pour les Chevaux.

Les Poudres de Condition du Dr J. Woodbury.

Le Pin Africain du Dr Stanley.

Le Puissant Liniment Blanc du Dr Stanley.

L'Emulsion Oliveine.

Muskalene.

Les Amers Kaskareta.

Pancé de Pendleton.

Le Sirop de Goudron et Codène de Pelletier.

Pilules de Poix de Pin.

Tablettes de Quinine Laxa Violettes.

Acme Stock Food.

Quelques-uns de ces produits, médecines de famille et remèdes pour bestiaux, devraient être gardés dans toute maison en cas d'urgence ou de maladie soudaine. Ils ont été et seront toujours d'un précieux secours, car ils vous épargneront des désordres sérieux et des dépenses considérables.

PLUS DE TROUBLES DE DIGESTION

"Je ne pouvais rien digérer, la moindre chose me causait d'ardentes douleurs, d'estomac. La faim me poussait toujours à manger différentes choses que j'aurais du éviter. J'ai souffert comme cela pendant 7 ans. Après 8 semaines d'un traitement de 4 bouteilles avec les remèdes BENOL No. 1 pour les troubles de digestion je déclare solennellement que je suis bien portant et vigoureux. Je digère parfaitement ce que je mange et je me sens si heureux," écrit M. Ferdinand Guillemette, de Sherbrooke. M. Guillemette conseille à toute personne qui souffre de trouble de digestion, maladie de fois acidité, maux de tête, de faire l'essai des remèdes BENOL No. 1 pour les troubles d'estomac. C'est de l'extrait pur d'herbes et fera beaucoup de bien à quiconque l'essaiera. En vente partout.

DOMINION LIME CO.

(Affiliée à la Brompton Pulp & Paper Company, Limited)

Bureau-Chef et Fourneaux à

Lime Ridge, Québec.

CARRIÈRES

produisant

LA MEILLEURE CHAUX

et les

Plus purs sous-produits de pierre à chaux sur le marché

Chaux concassée en vrac — Chaux concassée en baril d'acier — Chaux pulvérisée en barils d'acier — Chaux pulvérisée en sacs de papier — Chaux hydratée pour maçons "Bulldog Brand" — Chaux hydratée à finir "D. S. Brand" — Chaux moulue pour fins agricoles — Chaux en poudre pour pavage — Chaux à ciment — et la chaux "Rock City" imperméable.

Les Chaux Hydratées "Bulldog Brand" se recommandent spécialement pour arrosage et pour lait de chaux.

CULTIVATEURS — JARDINIERS — FLEURISTES

La chaux pulvérisée de la Dominion Lime Company est sans égale pour chaulage des terres. Vos terrains ont besoin de chaux et le Gouvernement, reconnaissant ce fait, vous aide à les améliorer en payant une partie des frais de transport de la chaux. Pour détails, livrets descriptifs et prix, écrivez, télégraphiez ou téléphonez à

J M. WISWALL, Surintendant général
et gérant des ventes
LIME RIDGE, Québec.

CONSULTEZ NOS AGENTS

ASCOT, P. Q.
Ascot Tile & Brick

ASTON JCT.
Alexandre Gaudet

AMQUI
Alcide Harvey

BROUGHTON STA.
T. Beaudoin
J. B. Lacroix & Frère

BURY
Lizotte Bros.

COATICOOK
D. S. Bachand

COOKSHIRE
S. J. Osgood & Sons
A. W. Standish

DRUMMONDVILLE
Adélard Birtz
Drummondville Hardware Co.

DANVILLE
H. Roux & Fils
Bélisle & Thibault

EAST ANGUS
H. H. Cooper & Co.
J. A. Planche & Sons.
St-Cyr Ltée.

EAST BROUGHTON
E. J. Turcotte

GARTHBY
J. H. Dionne
A. A. Jacques

LAURIER STA.
P. A. Beaudoin

LAC MEGANTIC
A. Bédard
Jos Dion

LENNOXVILLE
Clarke & Stewart
R. C. McFadden Reg.

LAWRENCEVILLE
J. D. U. Lavigne

LACHINE
LePailleur Frère Ltée

MONTREAL
LaSalle Builders Supply Ltd.
Webster & Sons Ltd.

MAGOG
O. Langlois
Colin C. MacPherson

NORTH HATLEY
J. B. Reed

PLESSISVILLE
J. A. Savoie, Fils
Mme J. E. Bourque

ROCK ISLAND
Caswell & O'Rourke Store Co.

QUEBEC
Citadel Brick Ltd.
Fournier & Papillon
La Compagnie G. L Lachance
Leboeuf & Grenier
Webster & Sons Ltd.

ST-EVARISTE
Napoléon Buteau

ST-MOISE
J. F. Coulombe & Co.

ST-CAMILLE
M. P. Caron

ST-JEAN
C. O. Gervais & Frère

STE-HENEDINE
J. T. Laliberté

ST-JEAN PORT JOLI
Frs Lavallée Enrg.

ST-JOSEPH
Auguste Perron Enrg.

STANSTEAD
Geo. A. Channell

SCOTTS JCT.
J. F. Couture

SUTTON
H. Després Ltd.

SOUTH DURHAM
A. A. Jacques

HAM SUD
H. Vallières

SHERBROOKE
Codère Ltée
J. S. Mitchell & Co. Ltd

SCOTSTOWN
Lizotte Bros.

STE-MARIE DE BEAUCE
Ed. Lacroix & Frère

SAWYERVILLE
J. A. Lowry

THETFORD MINES
Alphonse Blais
La Ferronnerie Demers Ltée.
Perrault & Co.

VALLEYFIELD
Besner & Chasle
C. Cadieux

VICTORIAVILLE
Auger & Fils, Enr.
A. G. Létourneau
Système Comptant Enr.
Michel & Lamontagne Reg.

WATERVILLE
Théo. Dion

WINDSOR MILLS
P. B. Lemire

WOTTONVILLE
J. E. Michel.

Message aux Cultivateurs...

Les prix relativement élevés des conserves alimentaires comparés aux prix si peu rémunérateurs offerts pour les produits de la ferme ont déjà incité un grand nombre de cultivateurs à mettre eux-mêmes en conserve une quantité de plus en plus considérable des produits de leur ferme... assurant ainsi à leur famille et à peu de frais une provision de conserves variées, suffisante pour les mois d'hiver.

Sertisseuses

et appareils pour la mise en conserves

Notre expérience en fait de conserves domestiques nous a permis de choisir les meilleures marques de Sertisseuses et nous les offrons au public avec la confiance qu'elles donneront satisfaction.

La vente d'une sertisseuse n'est que le commencement du service que l'acheteur est en droit d'attendre du vendeur. En effet, à chaque année, il faut une quantité de boites que nous ne pourrons vous vendre qu'en autant que nous vous aurons donné satisfaction dans l'achat de votre sertisseuse. Vous pouvez donc être assurés de recevoir satisfaction.

Nous avons des sertisseuses dont les prix varient de

$9.25 à $55.00

— AUSSI —

Stérilisateur CAILLE
pour fabrication de conserves
Evaporateur CAILLE
pour érablières.

Les Boites Sanitaires

"Whittall"

assurent de meilleures conserves.

Les boites de fer-blanc "WHITTALL" sont reconnues dans toute la province. Elles portent une composition de caoutchouc dans le rebord du couvercle, vous permettant ainsi de laver et même de stériliser le couvercle tout comme la boite. Cette composition aide même à la fermeture hermétique de la boite.

Commandez à bonne heure pour éviter les désappointements; mentionnez la date de livraison.

Ordinaires ou émaillées
à l'intérieur.

Caillé Frères

Saint-Félix de Kingsey. Co. Drummond, Qué.

Catalogue et liste de prix envoyés sur demande.

L'éducation artificielle des poussins

Conférence donnée par le Révd. Frère Wilfrid, régisseur de la basse-cour des RR. PP. Trappistes, à Oka, à l'un des postes radiophoniques de Montréal, en 1931.—Revue et corrigée, 1933.

L'élevage des poussins est certainement la partie la plus intéressante en aviculture. On sait avec quelle impatience est atendue sur nos fermes canadiennes, l'arrivée du petit poulain, et de quelle joie est saluée son entrée dans le monde. Ce jour-là c'est un va et vient continuel de la maison à l'écurie, du plus vieux au plus jeune tout le monde s'intéresse au nouveau-né, tous veulent le toucher et le flatter.

L'éclosion des premiers poussins cause une joie au moins égale, sinon plus grande encore; surtout chez les enfants, charmés de tant de gentillessse, de beauté, de délicatesse et d'activité précoce. Dès le premier jour le petit poussin sait ce qu'il lui faut, il gratte déjà la terre et prend son bain de poussière, tout comme les vieilles poules, et cette force de l'instinct est si merveilleuse, que l'on se demande où cet être, d'un jour à peine, a bien pu puiser cette impulsion qui le porte ainsi à chercher sa nourriture et son bien-être.

Mais si cet élevage constitue la partie la plus intéressante pour un aviculteur, par contre elle n'est pas la plus facile. A mon avis, le succès de cette industrie dépend des quatre facteurs suivants

L'HYGIENE

Il n'y a qu'une maladie, je crois, qui peut se transmettre promptement de la mère au poussin. C'est la diarrhée craieuse bacillaire (le bacille Salmonella Pullarum). Il n'existe pas de système d'alimentation ou de remèdes qui permettent de traiter cette maladie ; mais on peut l'éviter en achetant des poussins d'un éleveur dont les sujets sont accrédités ou bien en faisant l'épreuve du sang de son troupeau, pour en enlever les sujets qui réagissent. L'hygiène des incubateurs est indispensable pour obtenir des poussins sains. On sait que la diarrhée craieuse bacillaire peut se propager par les fientes des poussins. Un nettoyage et un lavage, suivi d'une bonne désinfection est nécessaire après chaque incubation. L'hygiène de la poussinière: ce serait le comble de la négligence que de mettre des poussins sains dans une poussinière encore sale des opérations de l'année précédente. Avant de recevoir ces hôtes, celle-ci devra être mise dans un parfait état de propreté, par un scrupuleux nettoyage et la désinfection de toutes ses parties, ainsi que du matériel, y compris les abreuvoirs et les trémies; elle est transportée ensuite sur une terrain propre où il n'y a pas eu de poulets, depuis 2 ou 3 ans. Ce terrain a dû être cultivé, ce sont la luzerne et le trèfle qui donnent le meilleur pâturage pour les poulets. C'est une bonne pratique, si on fait l'élevage de bonne heure au printemps, avant que le terrain soit sec et recouvert de verdure, de faire une plate-forme en avant de la colonie et de l'entourer de grillages pour permettre aux poussins de sortir et de recevoir les rayons directs du soleil.

Litière hygiénique. Voilà un sujet bien discuté, pour moi j'emploie de la toile de poche pour les deux premiers jours et ensuite des copeaux de planeurs. La litière doit être fréquemment changée et le plancher balayé et désinfecté chaque fois qu'on change la litière. Si cette litière est changée tous les 5 jours jusqu'à l'âge de huit semaines, ce sera un bon préventif contre la coccidiose.

LA TEMPERATURE

Le second facteur de succès est la température. La chaleur est indispensable aux poussins. Et on les protègera soigneusement contre les variations brusques de température, l'oubli de cette précaution serait mortel pour plusieurs et arrêterait le développement des survivants. Pour assurer aux poulets le degré de chaleur nécessaire à leur bien-être il devrait y avoir dans l'éleveuse un endroit où la température serait plus élevée que le normal, cet endroit est sans doute près du foyer de chaleur. Les poussins s'éloigneront un peu de ce point surchauffé pour jouir à peu de distance du degré de chaleur qu'ils désirent. Une bonne précaution pour le premier jour serait d'entourer le canopé de l'éleveuse, à 2 ou trois pieds du rebord, afin que les poussins ne s'éloignent pas trop du degré de chaleur voulu. Un bon degré de chaleur est celui qui favorise l'éparpillement de la couvée sur toute la surface du plancher. Quand les poussins se tassent dans un coin quelconque généralement c'est faute de chaleur suffisante, ou bien simplement une mauvaise habitude, qu'il faut leur faire perdre immédiatement en mettant à cet endroit, soit un abreuvoir ou une trémie. Pour diminuer le degré de chaleur on se guide sur la façon dont les poulets se comportent. Il ne faut pas se presser de cesser de chauffer, car ce serait une mauvaise politique de vouloir faire de l'économie en ménageant son charbon. Il vaudrait mieux chauffer plus et plus longtemps, mais augmenter la ventilation.

L'ALIMENTATION

L'objet que l'on doit se proposer dans l'alimentation des poussins est sans aucun doute, de conserver la vitalité, de réduire au minimum la mortalité et sans provoquer chez les poulettes une ponte précoce. La vitalité initiale des poussins, ne l'oublions pas, aura été préparée tout d'abord par l'alimentation donnée aux sujets reproducteurs durant le temps qui aura précédé la production des oeufs, d'où doivent sortir ces poussins. En effet si à ce moment l'alimentation avait manqué de certains principes nutritifs indispensables, les oeufs produits par de tels sujets donneraient naissance à des poussins nécessairement faibles et conséquemment très disposés à diverses maladies. C'est un fait notoire que les poussins issus de troupeaux mal nourris sont généralement affectés du mal trop connu en aviculture, la non-absorption ou l'absorption incomplète du jaune de l'oeuf après l'éclosion.

Le jaune de l'oeuf, on le sait, est composé principalement de matières minérales. Si les reproducteurs ont une alimentation qui manque de minéraux et de vitamines, ou bien s'ils ne sont pas favorisés de la lumière solaire, — deux facteurs qui ont une influence considérable sur le métabolisme des matières minérales, — le jaune des oeufs qu'ils produiront sera très difficilement absorbé par les poussins issus de ces oeufs.

Nous devons donc conclure que l'alimentation dans l'élevage des poussins doit commencer réellement avec l'alimentation des reproducteurs, pour assurer aux premiers la vitalité nécessaire; vitalité qu'on pourra leur conserver par une alimentation bien appropriée et qui déterminera chez eux un développement normal.

Un point très important et malheureusement ignoré par plusieurs, c'est que les poulets provenant d'oeufs de poulettes n'ont pas la résistance des poules provenant de poules adultes. Malheureusement aussi on en rencontre quelques-uns qui conseillent le contraire.

Voyons maintenant ce que doit être cette alimentation et comment la distribuer. Les poussins n'ont pas besoin de nourriture de 48 à 72 heures après leur éclosion. Toutefois on devra commencer à les nourrir dès qu'ils voient la lumière. Si les poussins sont éclos sur la ferme, il faut les sortir de l'incubateur dès que l'incubation est terminée et les mettre dans des boîtes à poussins pendant 24 à 36 heures.

Si ce sont des poussins achetés et qui ont voyage 36 heures ou plus, ils sont donc prêts à leur arrivée, une bonne pratique est de mettre des journaux ou planchettes autour de l'éleveuse, et de répandre de la nourriture dessus, en petite quantité, surtout si les poussins sont très affamés. On peut répandre cette nourriture 2 ou 3 fois à 2 heures d'intervalle, avant de les soigner à la trémie. Alors ils ont de la nourriture constamment devant eux. Mais une des premières choses que les poussins doivent recevoir est de l'eau tiède, que l'on met dans des abreuvoirs de manière à ce que les poussins ne se mouillent pas. Il ne faut pas oublier non plus le charbon de bois, les écailles d'huitres et le gravier, que l'on répand pour la première journée sur du papier ou des planchettes, en petite quantité, mais à plusieurs reprises. Il existe de nos jours sur le marché beaucoup de produits alimentaires pour les poussins. Ces produits donnent de bons résultats et si le coût n'en est pas trop élevé, il est avantageux pour la plupart des gens d'acheter ces aliments, car les mélanges préparés sur la ferme sont, la plupart du temps déficitaires de quelques ingrédients très importants. De plus ces ingrédients sont généralement mal mélangés, alors c'est une ration mal équilibrée et incomplète. Mon ami le prof. Toupin, dirait: "ce sont des rations mal équilibrées et manquant d'homogénité, question très importante dans l'alimentation", toute aussi importante que le retournement des oeufs pendant l'incubation, afin que le foetus vive dans un milieu bien homogène.

Pour ceux qui sont en mesure de la mélanger eux-mêmes à la maison, je leur conseille la ration suivante:

100 lbs de blé-d'Inde jaune grossièrement moulu, 25 lbs. de gru blanc, 15 lbs. de son, 15 lbs de lait en poudre, 20 lbs de feuilles de luzerne, 10 lbs de farine de poisson, 5 lbs d'os concassés, 10 lbs d'écailles d'huitres finement concassées, 6 lbs de gravier et 1 1-2 lb. de sel fin.

Cette pâtée est servie aux poussins à discrétion; à la quantité de pâté nécessaire pour la journée, je mélange soigneusement tous les jours de l'huile de foie de morue à raison de 2 p.c. Je recommande les pâtées soit commerciales ou faites à la maison, mais dont les grains sont moulus gros.

Quand les poulets ont atteint 1 1-2 mois à 2 mois, on peut commencer à leur donner du blé et du blé-d'Inde concasse, en petite quantité, matin et soir, en le répandant sur la pâtée dans les trémies; mais au bout de deux à trois semaines, on peut en tenir continuellement devant eux, si les poulets son éclos de bonne heure et s'ils sont en liberté dans un champ de verdure. Pour prévenir une ponte précoce chez les poulettes on devra cesser de donner de la pâtée à ces dernières lorsqu'elles auront 2 1-2 mois à 3 mois; mais si elles sont éclo ses tard ou qu'elles manquent de liberté et de verdure on devra leur continuer la pâtée et le grain à discrétion dans les trémies; comme breuvage on leur donne du lait et de l'eau. Ce mode d'alimentation assure aux poulettes une pleine maturité sans provoquer chez elles une ponte trop précoce et ce n'est qu'à 5 ou 5 1-2 mois que l'on commence à leur donner une pâtée pour la ponte qui ne dose que 15 à 17 p.c de protéine.

LA LUMIERE ARTIFICIELLE..

Le quatrième facteur est la lumière artificielle, que je crois d'une importance exceptionnelle, d'après les résultats qu'elle m'a donnés jusqu'ici dans l'élevage des poussins.

Comme dans toute exploitation rien de remplace l'oeil du maître, j'ai eu — depuis mes débuts en aviculture il y a 30 ans — pour pratique de voir personnellement à bien des détails que nombre d'autres aviculteurs plus compétents ou mieux renseignés abandonnent souvent à des subalternes. Dès le temp où je commençais à faire de l'incubation artificielle de bonne heure au printemps alors que les nuits sont encore longues, muni d'un fanal je visitais à tous les matins l'éleveuse où se trouvaient mes poussins. Or à chaque visite je voyais les petits quitter leur sombre retraite et accourir aux abreuvoirs et aux trémies profitant de la lumière projetée par le fanal pour prendre une premier repas. De ce manège nombre de fois répété, je conclus à la nécessité de la lumière artificielle, dans l'élevage des poussins. Je ne fus pas lent à mettre à profit pour cet effet la lumière électrique. Il y a de cela une quinzaine d'année et je n'ai pas cessé depuis cette époque, de constater chaque année les avantages du système. Ils sont tangibles et depuis peu on commence à les mettre à profit. Les poussins élevée d'après ce système se développent beaucoup plus rapidement et sont aussi beaucoup plus vigoureux. L'uniformité parmi eux est remarquable. On ne voit pas de rabougris comme avec l'ancien système, parce que tous ont leur chance de manger, boire et dormir quand bon leur semble. Les plus faibles n'ont pas à subir les mauvais traitements des plus forts et des plus affamés; il n'y a jamais d'affamés avec l'emploi de la lumière. Les poussins se développent plus rapidement, la qualité de leur chair est bien plus fine, d'où il résulte que l'on a des broilers bien plus précoces et de meilleure qualité, conséquemment plus profitables. La mortalité dans l'élevage se trouve aussi grandement réduite parce qu'il ne se produit pas d'encombrement; l'emploi de la lumière artificielle n'affecte aucunement la maturité des poulettes, elle n'accélère ni ne retarde leur aptitude à la ponte. Ce mode d'élevage est aussi plus économique et réduit le coût de la main-d'oeuvre, ainsi que celui de l'installation. On peut élever 20 p.c. plus de poussins dans les mêmes logements et tous ont leur chance de profiter. Les poussins ne consomment pas plus de nourriture mais la prennent plus régulièrement, ils ne sont pas de longues heures sans se sustenter après s'être gavés à la hâte. On constate qu'ils sont aussi plus familiers et paraissent jouir de la lumière. Ce système n'est près tout que l'alimentation bien réglée. Comme l'enfant, le poussin mange peu à la fois, mais souvent. Ce besoin, la lumière lui permet de le satisfaire la nuit comme le jour avec grand profit pour son développement.

La graine de mil

La province de Québec se suffit maintenant, la production étant assez considérable pour satisfaire aux besoins locaux.

Les cultivateurs de la province de Québec ont réalisé l'an dernier au-delà de $200,000 en mettant sur le marché leur surplus de production de graine de mil récoltés en 1934. Or, la récolte de 1935 a été passablement supérieure à celle de 1934, et, comme c'est présentement l'époque où les commerçants de graines de semence complètent leurs stocks en vue des ventes du printemps, le ministre de l'Agriculture de Québec, l'honorable Adélard Godbout, a fait récemment distribuer trois importantes circulaires respectivement adressées aux grainetiers, aux agronomes et aux secrétaires des sociétés d'Agriculture et des cercles agricoles dans le but de promouvoir le commerce.

Dans la circulaire qui s'adresse aux commerçants de graines de semence, le ministre de l'Agriculture recommande à ceux-ci de faire leurs achats de graine de mil chez nos producteurs avant que de pratiquer des importations dans cette ligne, tandis que dans les deux autres circulaires il conseille fortement aux agronomes et officiers des associations agricoles d'inciter les cultivateurs à exiger de leur fournisseur de la graine de mil produite dans la province de Québec en 1935 pour les semences du printemps.

A ce sujet l'honorable M. Godbout a déclaré dans une entrevue accordée aux journalistes: "La presque totalité de la semence de mil employée dans notre province nous venait autrefois de l'étranger. Aujourd'hui, grâce aux efforts de la Division Fédérale des Semences, de la Section des Semences et au concours des agronomes, nos producteurs de graine de mil suffisent non seulement à leurs propres besoins, mais sont en mesure de mettre sur le marché, pour l'avantage des cultivateurs de la province, un important surplus. Le volume de cette production en 1935 a sensiblement dépassé celui de 1934, et il s'agit maintenant de l'écouler. Nous avons cru bien faire en attirant l'attention des grainetiers sur l'importance que prend d'année en année chez nous la production de la graine de mil et sur l'avantage qu'ils trouveront à faire leurs approvisionnements chez nos producteurs qu'ils encourageront, de ce fait, à faire encore mieux dans l'avenir. Nous avons aussi voulu promouvoir la vente rapide de cette production en recommandant à nos cultivateurs d'exiger, lorsqu'ils placent leurs commandes chez leurs fournisseurs locaux, de la graine de mil No. 1 de la province de Québec. C'est pourquoi nous avons prié les agronomes et les officiers de nos associations agricoles de démontrer aux cultivateurs les avantages qui peuvent découler pour eux de cet achat chez nous. En ce faisant, nos cultivateurs feront bénéficier leurs compatriotes de sommes considérables qui s'en iraient autrement à l'étranger, et ils seront de plus assurés d'avoir une semence de toute première qualité, parfaitement adaptée à notre climat, et livrée en sacs portant le sceau officiel du gouvernement fédéral, ce qui garantit sa pureté. Nos producteurs de graine de mil n'ont rien épargné pour mettre sur le marché une semence supérieure, rigoureusement classifiée, et ils sont maintenant en droit d'escompter qu'elle trouvera preneur chez nous. C'est par cette coopération indispensable entre nos producteurs et nos acheteurs, dans cette ligne tout comme dans les autres, que nous finirons par développer nos diverses productions de manière à ce qu'elles répondent amplement à nos propres besoins".

UN MESSAGE AUX AGRICULTEURS

Quiconque a lu l'histoire de la vie d'Henry Ford, a probablement été frappé par sa sincère estime pour les gens de modestes moyens. En réalité, le célèbre manufacturier d'automobiles doit son succès en grande partie, à sa loyale affection pour le peuple. Ayant lui-même commencé par n'être qu'un obscur ouvrier mécanicien pauvre, quoique doué de grandes qualites d'industrie, d'honnêteté et d'humanité, il comprit que seule, une petite proportion du peuple avait les moyens de jouir réellement de la vie. Par exemple, les quelques automobiles qui circulaient alors, étaient si dispendieux, que les riches seuls pouvaient en posséder un. Il en résulta que Ford conçut le projet de construire un véhicule automobile qui fut à la portée des moyens de la grande masse du peuple. Le fait qu'avec le temps, il devint riche, n'a aucun rapport avec cela; la question est qu'il permit au commun des humains de jouir d'une chose qui jusqu'alors, avait été le privilège des classes aisées.

Henry Ford commença avec peu ou pas de capital, sauf sa détermination de réaliser ce projet. Pas une seule fois il ne pensa que ses efforts le rendraient riche. Au début, son idée entière n'était qu'une spéculation motivée d'abord par un idéal élevé. Telle est la vérité, comme le savent tous ceux qui ont étudié la carrière de cet homme, depuis ses débuts.

Maintenant, si vous le voulez bien, considérons cette compagnie. C'est une vérité évidente que le meilleur des affaires d'électricité se trouve dans les centres urbains. La densité de la population et l'industrialisation sont deux éléments importants dans l'existence de toute compagnie d'électricité. Alors, qu'est-ce qui nous a poussé à développer notre district, en majeure partie rural? Il est difficile d'y répondre catégoriquement; cependant, si vous croyez à ce qui vient d'être dit au sujet d'Henry Ford, vous comprendrez. La réponse est notre confiance en l'avenir des régions rurales du Québec, ainsi que notre profonde estime pour l'agriculteur que nous considérons comme la pierre angulaire de notre armature économique. Nous présentons nos sincères hommages à ce citoyen qui est le pilier de notre existence nationale. L'évocation du laboureur regagnant lentement son habitation après sa journée de travail a pour nous, une signification large et impérieuse; son labeur est indispensable.

Lorsque nous avons décidé d'installer l'électricité dans la plus grande partie des Cantons de l'Est et le territoire adjacent, nous n'avions aucune idée de faire fortune; nous savions qu'aucune grande ville ne pouvait surgir comme par enchantement, rien que parce que nous installions l'éclairage électrique; notre territoire ne possédait que très peu d'industries et il nous était impossible de savoir d'avance si nous pourrions jamais décider une seule industrie à venir s'établir dans le territoire. Les perspectives étaient loin d'être brillantes, mais nous étions convaincus que l'agriculteur finirait par voir d'un bon oeil le service d'électricité; que cela l'aiderait à vivre plus confortablement et plus agréablement; que cela lui rendrait de grands services et l'allègerait de beaucoup de durs travaux chez lui, comme aux champs. Nous savions que les agriculteurs ici, ne pouvaient supporter avec succès, la concurrence de ceux des autres endroits, à moins de moderniser leur outillage et d'améliorer leurs méthodes de production. Et naturellement, nous avons compté que nous finirions par être compensés de notre travail et de nos efforts.

Donc, nous avons commencé modestement et avec le temps, nous sommes arrivés à joindre les deux bouts. Puis, nous avons acheté plusieurs petites installations isolées qui desservaient des régions restreintes. L'une de nos premières mesures après l'achat de ces petites installations, fut de réduire les taux (nous l'avons dit si souvent en citant des chiffres comparatifs à l'appui, que nous nous contentons d'en faire mention). Ainsi, nous avons donné la preuve que nous pouvions servir plus économiquement que nos prédécesseurs. Vous savez, aussi, combien de manufactures nous avons fait s'établir un peu partout dans la région et dont la présence a été vraiment providentielle surtout pendant cette période de crise économique. Les industries introduites par la compagnie, paient plus de $12,000,000 en salaires annuellement—et l'agriculture a sa large part de cet argent.

On entend souvent dire qu'en ce qui concerne l'électricité, l'agriculteur ontarien est dans une meilleure situation que celui du Québec.. Pour réfuter cette allégation, nous ne saurions faire mieux que vous référer au rapport du bureau des statistiques fédérales pour l'année 1933. Malgré la plus grande dissémination de la population rurale au Québec, les agriculteurs de cette province ont pour le moins, un service d'électricité aussi bon que celui fourni à ceux d'Ontario. De 192,174 fermes en Ontario, il n'y en a que 24,367 environ, qui reçoivent le service d'électricité, tandis que parmi les 135,957 fermes au Québec, il y en a 17,907 qui reçoivent le service d'électricité. Autrement dit, le service d'électricité est reçu par 13.3% des fermes au Québec, contre 12.7% des fermes en Ontario. En ce qui concerne les taxes, il est également intéressant de remarquer qu'en Ontario, 192,174 fermes ont payé $17,392,350 en taxes, soit une moyenne de $90 par an. Pour la même année (1933), au Québec, 135,957 fermes payèrent $6,674,700 en taxes, ou une moyenne de $49 par an. A tout prendre, les choses se compensent assez bien. Avec la régie publique en Ontario, le gouvernement a eu à assumer bien des obligations pour lesquelles les citoyens ont à payer par des taxes additionnelles, ce qui fait que le service d'électricité en Ontario est en réalité plus élevé parce que les fortes taxes qui servent à payer les faveurs accordées, viennent s'ajouter à la facture pour l'électricité. Comme vous le savez, une piastre aux mains des fonctionnaires du gouvernement, n'acquiert certainement pas plus de pouvoir d'achat.

Permettez-nous d'attirer votre attention sur ce fait dont trop souvent on ne tient pas compte: N'est-ce pas cette compagnie qui a été la pionnière de l'électrification rurale dans les Cantons de l'Est? Alors que toutes les autres ignoraient les districts ruraux en question, la Southern Canada Power alla de l'avant et se lança dans une entreprise considérée très hasardeuse à cette époque. Les anciennes petites installations locales fournissaient le service électrique à des régions restreintes; elles ne s'intéressaient pas à ceux qui résidaient hors de leur voisinage immédiat. Ce n'est que depuis l'établissement de cette compagnie, que nos agriculteurs ont bénéficié des avantages de l'électricité. Nos débuts furent pénibles. Les petits capitalistes individuels étaient peu disposés à nous confier leurs épargnes. Il est indiscutable que d'autres auraient pu faire ce que nous avons fait; mais il n'en est pas moins vrai que nous avons été les premiers à courir des risques afin que les résidents de nos districts agricoles aient quelques-uns des avantages et des commodités qui jusqu'alors, avaient été en grande partie, réservés aux citadins. Evidemment, le service ne peut être étendu jusqu'aux fermes isolées, ou le long des routes qui n'ont que quelques fermes par mille de parcours, sans une subvention directe, tel qu'il est d'usage dans les autres parties de ce pays et dans les autres pays; mais la compagnie a été partout où cela était praticable.

A tout considérer, nous avons fourni à nos clients un service aussi bon qu'il était possible de le faire. Il est prouvé par six réductions consécutives de taux, que cette question était sur notre agenda pour être considérée périodiquement. Avec le retour de conditions meilleures dans les affaires, les sincères efforts de nos hommes d'état dans tous les domaines et la coopération de tous les citoyens, nous pouvons avec confiance espérer en des temps meilleurs pour les classes agricoles dans un avenir rapproché. Il est superflu de dire que nos souhaits sont sincères, puisque votre bien-être est la condition préalable du nôtre. Les six dernières années ont été une dure période pour tout le monde et il est bon de se rappeler que la province de Québec n'a pas été la seule à souffrir de la crise économique — elle a étreint le monde entier. Il serait positivement injuste d'imputer nos conditions locales à aucun homme, ou à aucun groupe d'hommes. Cependant, il est quelque chose que nous pouvons faire et qui avancerait grandement la cause commune, ce serait de nous témoigner réciproquement plus de confiance. Les gens sont actuellement trop renseignés pour ne pas comprendre que le retour de la prospérité n'aura lieu que quand toutes les classes auront un pouvoir d'achat raisonnable. C'est une des raisons pour lesquelles toutes les personnes intelligentes louangent les efforts que l'on fait pour relever la classe des agriculteurs. Nous dépendons tous les uns des autres; jamais la grande solidarité humaine ne s'est affirmée plus positivement que durant ces dernières années. Puisse l'agriculture, notre industrie fondamentale, reprendre le niveau élevé auquel elle a si légitimement droit.

FAITS RELATIFS À CETTE COMPAGNIE

Moyenne annuelle des factures pour le service domestique de l'électricité, $18.00.

Revenu le plus élevé jamais obtenu sur son actif, 4.7%.

Elle a placé plus de $25,000,000 dans le district qu'elle sert.

Elle a introduit dans ce district plus de 70 industries qui emploient au-delà de 11,000 personnes et qui payent plus de $12,000,000 annuellement en salaires.

Ses taux sont plus bas que ceux de toute installation électrique municipale dans la province de Québec. Plus bas que la majorité des taux ailleurs au Canada; et en tenant compte des taxes payées, plus bas que les taux en vigueur dans la plupart des municipalités d'Ontario.

Cette compagnie appartient à environ 97,000 personnes, dont la majorité réside dans le district servi.

Cette compagnie est absolument indépendante de toute autre organisation similaire qui opère dans la province de Québec.

SOUTHERN CANADA POWER COMPANY LIMITED

"Appartenant à ceux qu'elle sert"

Graines de Semence

Economisez sur vos achats en demandant nos prix pour vos

Graines de Jardin

Pour obtenir les meilleurs résultats

Soigner vos poussins dès les débuts de leur croissance avec les moulées extraordinaires

"CARONA"

E. W. CARON

145 est, rue des Commissaires. Tél: HAabour 2116. MONTREAL.

Plus de trois millions et demi de dollars par année pour aider à l'Agriculture dans la province

Un récent relevé démontre que durant les années 1930-1935 le gouvernement de la province a dépensé $18,149,658.61, soit une moyenne de $3,629,9431.72 par année. — Les grands services du ministère de l'agriculture à Québec.

LA LÉGISLATION AGRICOLE

(Suite de la page 2).

vantage et d'assurer une meilleure distribution de la main-d'oeuvre et des recettes durant tous les mois de l'année, de même qu'une utilisation plus profitable des sous-produits laitiers.

Médecine Vétérinaire: La santé des troupeaux et l'éducation de la classe agricole en matière de maladies et d'hygiène animales, dans le but de prévenir les épidémies et leurs désastreuses conséquences, sont à la base du succès en élevage. La section de la Médecine Vétérinaire a visé à cet objectif en ces cinq dernières années, s'attaquant principalement à la tuberculose bovine, au charbon symptômatique, à la mammite contagieuse, à l'avortement épizootique, etc., tout en luttant contre les autres maladies qui s'attaquent aux autres espèces animales. Depuis deux ans, environ 400.000 bovins sont soumis annuellement à l'épreuve à la tuberculine. Les sujets réacteurs sont abattus et des indemnités sont payées aux cultivateurs pour les aider à se procurer des animaux de remplacement. En cinq ans, 46.258 bovins tuberculeux ont été abattus et le ministère de l'Agriculture a payé en indemnités de cette nature le total de $458,530, permettant l'achat de 26,-963 bovins. Cette compensation-argent est propre à induire un plus grand nombre de cultivateurs à avoir recours aux services de la section de Médecine Vétérinaire et à soumettre leurs troupeaux à l'examen des vétérinaires, prévenant ainsi les contagions qui pourraient en trainer de véritables désastres A date 55 pour cent de nos troupeaux ont été ainsi assainis ou sont en voie d'assainissement.

Les Bovins: La Section des Bovins a pour objet de s'occuper du contrôle laitier, d'encourager par des primes l'achat de taureaux pur sang, d'organiser des concours de taureaux jeunes et âgés, de promouvoir l'achat de génisses pur sang ou croisées, de fermer des cercles de jeunes éleveurs de veaux, etc. le contrôle laitier par la poste, innovation qui date de deux ans environ, est déjà très en faveur. Environ 2,000 cultivateurs contrôlent par ce système la production laitière et beurrière de près de 25,-000 vaches et le mouvement prend continuellement de l'expansion.

En cinq ans, le ministère a payé $102,393 pour achat de reproducteurs et primes pour la conservation de bovins pur sang; $183,222 en prix pour des concours de bovins et prêté sans intérêt à des cercles ou syndicats d'éleveurs une somme de $108,884. En 1930 cette section organisait 87 concours de jeunes taureaux groupant 669 sujets; en 1934, le total des concours fut de 267 avec 1,362 sujets. Les concours de taureaux âgés se chiffrent chaque année dans les 600 environ avec 3,000 sujets ou presque. On compte plus de 150 cercles de jeunes éleveurs de veaux groupant un total de plus de 3.000 garçons et fillettes.

L'Industrie Laitière: Près d'un million et demi de dollars ont été consacrés en cinq ans à promouvoir les fins de l'industrie laitière qui est considérée comme l'industrie de base de toute notre économie agricole. La Section de l'Industrie Laitière a sous sa juridiction, en vertu de la loi des produits laitiers, dans les 800 beurreries, 395 fromageries et 40 beurreries et fromageries combinées et environ 50 postes de réception ou d'écremage. Elle maintient un service d'inspection efficace, de manière à assurer la fabrication des produits dans des conditions absolument hygiéniques, et surveille aussi les intérêts des producteurs qui expédient leur lait et crème aux centres urbains de la province. La fusion de nombreuses petites fabriques trop rapprochées — qui avaient de la difficulté à boucler leur budget — en une seule fabrique centrale se poursuit dans plusieurs régions, pour le plus grand avantage de la communauté. Cette centralisation a pour effet d'abaisser considérablement le coût de fabrication, ce qui représente annuellement une économie de centaines de milliers de dollars Le ministère de l'Agriculture, depuis 1930, a payé par l'intermédiaire de la section de l'Industrie laitière $14,880 en subventions pour améliorer l'expédition du fromage; $93,207 et $66,159 en subventions aux propriétaires de beurreries et fromageries respectivement; $1,-043,115 en frais d'administration services des inspecteurs, publicité et frais généraux de toutes sortes, ainsi que $211,064 représentant les frais de maintien de l'Ecole de Laiterie de St-Hyacinthe où sont formés chaque année un nombre respectable de fabricants aptes, lorsqu'ils prennent le contrôle d'une fabrique et à nous valoir un meilleur prix, à améliorer la qualité de nos beurre marché.

Chevaux: L'intérêt que portent les cultivateurs à l'elevage de bons chevaux de trait va toujours croissant. La Section des Chevaux s'est préoccupée en ces dernières années de développer cet élevage en prêtant à des syndicats et des sociétés d'agriculture un total de $139,706 pour l'achat d'étalons de race pure depuis 1930, et en accordant dans le même laps de temps une somme de $69.000 pour primes de conservation d'étalons. Elle a également payé $54,000 pour faciliter l'importation de chevaux. Tous ces prêts sont consentis sans intérêt aux associations agricoles et représentent de 60 à 75 pour cent du coût d'achat suivant les cas. Un service d'inspection et de classification d'étalons fonctionne continuellement et travaille progressivement à éliminer les étalons croisés, tout en prohibant impitoyablement du service de la monte les étalons tarés, qu'ils soient de race pure ou de sang mêlé. On compte actuellement dans la province 15 syndicats d'élevage de chevaux de race pure. Des concours et des expositions contribuent à stimuler le zèle des éleveurs.

Porcs et Moutons: Cette section a consacré en cinq ans plus de $234,000 au développement de ces deux industries, comme suit: $120,-835 en primes aux cercles agricoles pour la garde de verrats de race pure; $19,270 en prix pour concours de porcs à bacon; $13,572 en prêts sans intérêt pour faciliter l'achat de porcs; $68,199 en prix pour concours et expositions d'agneaux et $12,703 en primes pour la classification des agneaux. Plus de 50 cercles d'éleveurs de moutons améliorées, groupant au delà de 15,000 sujets, fonctionnent à travers la province. Des concours de production de porcs à bacon sont organisés en grand nombre et incitent, par l'importance des prix accordés, les cultivateurs à pratiquer cet élevage sur une plus grande échelle que dans le passé. Notre bacon, grâce à une classification rigoureuse des sujets d'élevage, peut aujourd'hui rivaliser avec n'importe quel bacon étranger, et il a sa place attitrée sur le marché britannique.

Constructions rurales: Cette section a payé en primes pour encourager la construction de remises à fumier une somme de $27,500 en cinq ans. La conservation du fumier de ferme représente pour le cultivateur une forte économie en lui permettant d'engraisser sa terre à peu de frais. La distribution de plans de construction d'étables, de granges modernes, de poulaillers, de porcheries, de caveaux à légumes, de laiteries et de glacières, jointe à des conférences et démonstrations faites par cette section, incite de plus en plus les cultivateurs à améliorer leurs bâtisses et à respecter davantage les principes de l'hygiène, sauvegarde de la santé du cheptel.

Aviculture: Cette industrie a fait de considérables progrès depuis plus d'une dizaine d'années, mais principalement depuis cinq ans, grâce au mouvement lancé pour augmenter le nombre des cercles avicoles et des couvoirs coopératifs. Ces couvoirs, dont le total se tient dans les quarante, procèdent chaque printemps à l'incubation d'environ 1,500,000 oeufs avec un pourcentage d'éclosion de 50 à 60 pour cent ordinairement. un printemps de 1935, le ministère de l'Agriculture retint les services d'un expert japonais dans la détermination du sexe des poussins d'un jour. Cette pratique est propre à assurer une plus grande économie dans l'élevage des poussins en ce qu'elle permet d'éliminer immédiatement les jeunes coqs et de ne garder que les poulettes dans le troupeau. Les cochets ainsi classifiés trouvent ensuite preneur à des prix avantageux chez les aviculteurs qui veulent les élever pour fin de marché. La section de l'aviculture a payé en cinq ans les sommes suivantes: octrois aux stations avicoles, $2,475; distribution de poussins et cochets, $39,330; subventions aux associations avicoles, $82,167; octrois pour colonies-éleveuess et poêles-éleveurs, $18,-923; octrois pour construction de poulaillers modernes, $8,300.

HORTICULTURE

Le Service de l'Horticulture, qui compte sept grandes sections, a travaillé à augmenter et améliorer les diverses productions horticoles et arboricoles en s'efforçant d'éliminer le plus possible l'éparpillement cultural, en développant la meilleure adaptation des cultures au sol et leur intensité, tout en indiquant aux producteurs intéressés les moyens à prendre pour abaisser leur coût de production et protéger leurs cultures contre les maladies et les insectes nuisibles: Le développement de la culture maraichère aux alentours des centres urbains fut aussi l'une des principales politiques de ce service, de même que la création de nombreux jardins ouvriers qui furent d'un grand secours pour les familles de chômeurs et de petits ouvriers. Les dépenses de ce service ont été, en cinq ans, de $1,061,028, alors qu'au cours des années de 1926 à 1930 elles n'atteignaient que $621,000. Les subventions aux Sociétés d'Horticulture et aux fabriques de conserves se sont élevées à $50,321 et $31,-879 respectivement, et il a été payé $14,000 en frais d'achat et de transport de pommes de terre certifiées, $140,516 pour achat de grains, graines, insecticides et d'arbres pour jardins scolaires et champs de démonstration, $75,811 pour achat de pulvérisateurs, $1,665 pour promouvoir la tenue d'expositions scolaires, et $52,611 pour distribution de graines de semence aux jardins-ouvriers.

Arboriculture: Lors du recensement national de 1931, il y avait dans la province de Québec 31,711 acres plantées en arbres fruitiers, dont 1,548,649 pommiers, ce qui représentait une augmentation de 196,393 pommiers depuis 1921. Depuis, l'augmentation s'est poursuivie et, en 1933, pour ne citer qu'un exemple, on plantait 45,000 pommiers dans les districts de Montréal et de Québec principalement. Des octrois pour l'achat de motopompes, le service gratuit de pompes d'arrosage mises à la disposition des propriétaires de vergers dits de famille, de même qu'une étroite surveillance des vergers par les inspecteurs de cette section, ont grandement contribué à développer cette industrie. On a aussi montré aux producteurs des méthodes d'emballage qui assurent à leurs fruits une meilleure présentation et favorisent la vente.

Horticulture: Il faut admettre que dans ce domaine il n'y a pas surproduction chez nous. Il est même des espèces telles que l'asperge, l'oignon, le céleri, le melon, les pois, les haricots et le mais de semence, que nous ne produisons pas en quantité suffisante pour répondre à la demande domestique. Aussi la Section d'Horticulture s'efforce-t-elle, de concert avec les agronomes régionaux et les agronomes de comté, d'établir de nouveaux centres de production et de développer ceux déjà établis afin d'assurer avec le temps une production capable de satisfaire à nos propres besoins et de garder ainsi chez nous des argents qui s'en vont à l'étranger pour l'achat des quantités qui nous manquent. Avant d'entreprendre l'intensification d'une culture à un endroit donné, on y fait des essais culturaux afin de procéder avec de plus grandes certitudes de succès. L'organisation des jardins-ouvriers — véritables petites écoles d'horticulture — relève de cette section, de même que les stations horticoles établies par une trentaine de maisons d'enseignement et une dizaine de champs de démonstration de légumes et petits fruits. En 1935, on compta un total de 20,236 jardins-ouvriers représentant une superficie en légumes de 2,015 arpents et de 848 arpents en patates.

Conserves alimentaires: En moyenne, de cinquante à soixante établissements de conserves fonctionnent annuellemet das la province de Québec. Le capital engagé dans ces établissements est de près de cinq millons de dollars et les salaires payés représentent annuellement quelque chose comme $600,000 à $700,000. La valeur des conserves fabriquées se tient dans les quatre millions de dollars. Cette industrie a fait des progrès notables en cinq ans, tant par le soin apporté à la préparation des conserves que par le souci des fabricants à ne mettre sur le marché que des variétés de bonne qualité et soigneusement classées. Des inspecteurs de cette section visitent les fabriques et voient à ce que toutes les règles de l'hygiène soient respectées. La même surveillance s'exerce sur les petits établissements de mise en conserve qui sont la propriété de cultivateurs et constituent une autre branchhe active decette industrie. En 1932, 861 cultivateurs avaient un permis de fabrication tandis qu'en 1935 leur nombre était porté à 1,416. Des instructeurs sont à la disposition de ces fabricants individuels pour les diriger dans la mise en marche de leur établissement, etc., etc.

Pommes de Terre: La culture des pommes de terre a pris un grand essor dans la province de Québec, surtout dans sa partie ouest, en ces récentes années. L'uniformisation des variétés, l'emploi de semences certifiées, la généralisation de l'emploi des engrais chimiques, de meilleures méthodes culturales, la vulgarisation de l'emploi de la bouillie bordelaise, le classement de la récolte et la vente par les coopératives furent au programme de cette section. Le ministère de l'Agriculture, en contribuant au coût de construction et d'aménagement de 35 entrepôts coopératifs de classification et d'emballage de pommes de terre, a réussi à déplacer 500 chargements de wagons de pommes de terre provenant des Provinces Maritimes locaux autres que celui de Montréal. C'est dire que peu à peu notre province s'achemine vers ce résultat: se suffire à elle-même dans cette ligne, tout en continuant d'exporter des pommes de primeur à des prix avantageux. En fin de 1934 on comptait dans la province 45 cercles de jeunes producteurs de pommes de terre, 30 coopératives spécialisées, 33 groupements de producteurs et 2 centres de production de semence certifiée, autant d'organisations propres à développer cette culture sur une base payante.

Protection des Plantes: De même qu'il importe de protéger la santé du bétail, il est indispensable de surveiller aussi celle des plantes, si l'on veut assurer une production économique. Les maladies, les insectes, les épidémies prélevant annuellement un lourd tribut sur nos récoltes, le ministère de l'Agriculture a développé un service de protection des plantes pouvant se comparer avantageusement avec les services les plus efficaces qui fonctionnent dans les grandes zones agricoles du continent européen. Des services d'arrosage pour les vergers ont été organisés, l'inspection des pépinières a été améliorée, la pyrale de mais a été combattue au moyen de l'établissement de secteurs soumis à un contrôle rigoureux, la lutte contre les mauvaises herbes a été intensifiée, et tous les insectes nuisibles ont été l'objet d'une guerre acharnée. La protection des cultures maraichères, principalement dans la région de Montréal, a été suivie avec une attention spéciale. Un laboratoire de la protection des plantes s'attaque constamment à tous ces problèmes et son oeuvre se traduit par une production agricole plus saine, plus nette, moins coûteuse et de ce fait représentant une plus grande valeur pour le producteur.

Section des tabacs: Plusieurs régions de la province de Québec se prêtent admirablement à la culture du tabac. En plus de la production du tabac à pipe et du tabac du type à enveloppe decigare, le ministère de l'Agriculture s'est efforcé de promouvoir celle du tabac jaune en établissant dans le district de Joliette plusieurs champs de tabac jaune, du type le plus en faveur auprès des fumeurs. Il a aussi fait adopter une loi propre à protéger nos cultures de tabac en éliminant la concurrence déloyale que nous faisaient les commerçants de déchets de tabac de l'Ontario, contribué à la création de nouveaux centres de production et à la construction de 19 séchoirs à tabac et d'une serre-chaude.

Les jeunes agriculteurs: Nombreux sont les jeunes fils de cultivateurs qui aspireraient à suivre un cours d'agriculture et pour diverses raisons, ne le peuvent pas. Mais le ministère de l'Agriculture n'a pas voulu laisser dans l'ignorance des notions fondamentales de la bonne agriculture les cultivateurs de demain. Des cercles de jeunes agriculteurs existaient déjà. Le ministre de l'Agriculture intensifia le mouvement et porta leur nombre de 46 en 1930, avec un total de 619 membres, à 92 avec 2,852 membres en fin de 1934. Dix bourses d'étude assurant un cours moyen dans l'une de nos grandes écoles d'agriculture sont accordées annuellement à ces jeunes qui savent se distinguer. Pour asseoir ce mouvement sur une base solide et permanente, le ministère de l'Agriculture a organisé de toutes pièces une section des jeunes agriculteurs dont les instructeurs visitent les cercles de jeunes, donnent des conférences, les dirigent dans les diverses exploitations qu'ils entreprennent, les habituent à juger les animaux et les produits de la terre, etc., etc. De nombreux concours et expositions stimulent l'ardeur de ces jeunes agriculteurs, et c'est avec une fierté légitime que nous voyons chaque année des représentants de ces cercles présenter à la célèbre Exposition Royale de Toronto des exhibits qui font l'admiration des juges et remportent des premiers prix.

Voilà, forcément comprimées, les oeuvres poursuivies par les trois grands services de production du ministère de l'Agriculture de Québec.

LE CORPS AGRONOMIQUE

L'agriculture moderne, tout comme les autres industries, exige à sa tête des compétences, c'est-à-dire des hommes qui ont étudié tous les aspects du problème agricole à la lumière de la science et de l'expérience amassée au cours des siècles. Le corps agronomique de la province de Québec est aujourd'hui considéré, de l'aveu même de techniciens étrangers, comme l'organisation la plus complète et la plus parfaite du genre en ce pays. Ce service se compose d'un directeur, de 19 agronomes régionaux, de 75 agronomes de comté, de 9 sous-agronomes, de 58 agronomes spéciaux de 48 instructeurs et de 46 inspecteurs de beurreries et fromageries, sans compter une quarantaine de secrétaires d'agronomes régionaux et de comté. Veut-on avoir une bonne idée du travail qu'accomplissent ces propagateurs des méthodes de l'agriculture moderne? Prenons le rapport du ministère de l'Agriculture pour l'année fiscale 1933-34. Nous y trouvons que 6,738 conférences ont été prononcées, que 5,828 démonstrations ont été données et que 178.272 visites aux cultivateurs ont été faites. De plus, les agronomes organisent des concours et des expositions en grand nombre, répondent par écrit à une foule de renseignements qui leur sont demandés, reçoivent des visiteurs, distribuent des circulaires et des brochures, font enfin oeuvre de bonne propagande agricole. Ils sont, du témoignage même des cultivateurs, les collaborateurs assidus de la classe agricole, les artisans les plus actifs de l'amélioration de l'agriculture chez nous.

LE CONSEIL D'AGRICULTURE

Le Conseil d'Agriculture est un corps consultatif composé de 21 membres nommés par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec et de trois membres "ex-officio" qui sont le ministre de l'Agriculture, le sous-ministre de l'Agriculture et le surintendant de l'Instruction Publique. Composé de techniciens agricoles hautement réputés, d'hommes d'affaires et de cultivateurs pratiques qui ont fait leur marque, ce conseil a pour but d'étudier les divers problèmes agricoles du jour et de soumettre au gouvernement des suggestions propres à servir les intérêts de la classe agricole. Il a également sous sa surveillance nos sociétés d'Agriculture et nos cercles agricoles. En fin de l'année fiscale 1934-35, 91 sociétés d'agriculture groupant un total de 26.339 membres fonctionnaient dans tous les comtés de la province. Le nombre des cercles agricoles était de 745, avec un total de 41.845 membres. Nos Sociétes d'Agriculture, suivant en cela la politique prônée par le ministère de l'Agriculture, se sont appliquées en ces cinq dernières années, tout en poursuivant leurs activités, à réduire le chiffre de leurs dettes et à s'asseoir sur une base solide. Elles disposent aujourd'hui d'un actif de plus de $600,000 contre un passif de $174,000 seulement. Les initiatives des Sociétés d'Agriculture et des Cercles Agricoles sont soutenues par des octrois de tous genres. En cinq ans les simmes suivantes leur ont été versées:

Aux Sociétés d'Agriculture:	
Subventions régulières ...	$281,943
Prêts sans intérêt pour l'achat de terrains et le construction de bâtisses d'exposition	42,187
Subventions spéciales	119,566
Aux Cercles Agricoles:	
Subventions régulières	11,598
Subventions pour glaisage et marnage des terres	66,467
Subventions pour concours d'étables	1[illegible]
Subventions pour concours de légumes et de fourrages verts	47,893

Le Conseil d'Agriculture a aussi sous sa juridiction le concours annuel du Mérite Agricole, auquel se greffe depuis plusieurs années le concours du Mérite Agricole des Jeunes. En 1935, le ministère de l'Agriculture, en coopération avec le ministère de la Colonisation, institua le Mérite Agricole des Colons, permettant ainsi aux laborieux défricheurs d'entrer dans la belle phalange des artisans du sol dont le gouvernement se plait chaque année à reconnaitre les mérites en leur décernant des prix et des décorations toujours chaudement disputés.

L'EDUCATION AGRICOLE

Désireux de préparer la jeune génération aux tâches futures, de la mettre en mesure de faire encore mieux que celle d'aujourd'hui, le ministère de l'Agriculture a, tout en continuant de soutenir efficacement l'oeuvre de trois Ecoles Supérieures d'Agriculture, fondé deux Ecoles Moyennes d'Agriculture, ouvert des sections d'enseignement agricole dans des académies rurales, payé la pension des élèves fréquentant ces sections, fourni les professeurs voulus, accordé annuellement des bourses d'études aux fils de cultivateur désireux de suivre un cours agricole supérieur, etc., etc.

Actuellement, huit académies rurales ont des sections spéciales d'enseignement agricole qui groupent un total de 318 élèves; plus de 90 écoles ont adopté la section rurale du programme d'enseignement primaire de la province; des brochures, des bulletins à la portée des intelligences en éveil sont distribués à tous ces jeunes, tandis que des conférences, des démonstrations, des expositions scolaires intensifient l'émulation et complètent ce programme d'éducation.

Pour permettre à plusieurs des techhniciens à son emploi ainsi qu'à des professeurs d'agriculture de se spécialiser dans des branches particulières, le ministère de l'Agriculture a payé en cinq ans une somme de $44.780 en bourses d'études agricoles à l'étranger; aux Ecoles d'Agriculture grandes et moyennes, il a versé en subventions et bourses d'études $1,219,514, en en subventions et bourses aux sections agricoles des académies rurales $83,-036. Il a affecté $300,000 à la construction de l'Ecole d'Agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière et une somme égale à la construction de l'Institut Agricole d'Oka, et payé pour la construction de l'Ecole Moyenne de Ste-Martine, Châteauguay, et l'achat de terres sur lesquelles cette institution a été établie, il y a trois ans, le montant de $136,203.

Préparer les fils de cultivateurs pour l'avenir, c'est l'oeuvre la plus sociale, la plus belle, la plus féconde que le ministère de l'Agriculture ait poursuivie, parce que l'agriculture est et restera notre principale source de vie, le facteur indispensable de notre prospérité.

POLITIQUES SPECIALES

Une Commission d'Industrie Laitière, créée par un acte de la Législature, mit de l'ordre dans le commerce du lait en nature. Son but n'est pas de fixer des prix pouvant affecter le budget du consommateur, mais d'assurer au producteur un meilleur prix pour son produit, tout en protégeant le consommateur contre la fraude et l'exploitation. Ce qu'elle a assuré de plus en argent au producteur n'a pas été pris dans le gousset du consommateur, mais à même la marge de profit que prenaient les intermédiaires, marge qui, avant la création de cette commission, ne laissait pratiquement aucun bénéfice au cultivateur et abandonnait le consommateur aux caprices des agences de distribution.

Au nombre des politiques spéciales poursuivies au cours des cinq dernières années, on remarque les suivantes:

Encouragement donné à l'emploi des engrais chimiques en vue de la fertilisation des pâturages et des champs en général, et à l'emploi de la chaux pour corriger l'acidité des sols; l'établissement, aux frais du ministère, de broyeurs de pierre à chaux dans quinze localités de la province; le paiement des frais de transport — $159,589 en cinq ans — de la chaux préparée dans des carrières déjà existantes; l'octroi de $383,620 en subventions pour promouvoir l'achat d'engrais chimiques; la poursuite d'enquêtes pour assurer l'exploitation rationnelle de la ferme; le maintien de champs et fermes de démonstration; la meilleure classification des légumes et des fruits; la création de centres de production de divers grains de semence; lar echerche de nouveaux débouchés commerciaux; des enquêtes sur la production de la betterave à sucre; des expériences sur la culture du lin dans la région de Soulanges; des expériences sur l'amélioration des pâturages, en coopération avec le Collège MacDonald, sur nombre de fermes des Cantons de l'Est; des concours de pâturages fertilisés au moyen d'engrais chimiques; l'encouragement à la production de la graine de mil; des expériences sur la fabrication de fromages demarque canadienne aux marchés de la province; la contribution à l'établissement d'une fabrique de fromage à pâte molle — d'un type fort recherché en Europe — Henryville, comté d'Iberville; l'importation de chevaux de race pure pour promouvoir dans la province l'élevage de bons chevaux de trait; l'encouragement aux expositions; l'orientation générale du cultivateur vers le progrès par la diffusion des méthodes agricoles nouvelles au moyen du Journal d'Agriculture et de la distribution gratuite de bulletins et brochures traitant de toutes les phases de l'industrie agricole.

Il faut aussi mentionner l'encouragement donné à la création des Caisses Populaires Desjardins, qui reçoivent l'épargne des habitants d'une localité pour la prêter ensuite à des concitoyens du même endroit à des taux des plus raisonnables, assurant ainsi de l'argent à bo nmarché aux cultivateurs progressifs qui veulent étendre leur domaine et améliorer leur exploitation. Ces caises populaires, de 176 qu'elles étaient en 1930, sont aujourd'hui au nombre de 260, avec un actif de plus de $10,000,000 et un chiffre de prêts de $9,000,000 et plus.

LA LEGISLATION AGRICOLE

Pas un gouvernement du pays n'a, en cinq ans, adopté autant de lois que le gouvernement de la province de Québec dans le but de mieux ordonner l'agriculture. Au nombre des principales mesures présentées par le ministère de l'Agriculture à la Législature provinciale et votées haut la main par celle-ci, nous remarquons:

(Session de 1931)

Une loi pour indemniser les cultivateurs de certaines pertes et aider à l'achat d'engrais chimiques. Cette loi affecta $300,000 pour "aider les cultivateurs de cette province à acheter ou transporter les engrais chimiques et la chaux nécessaires à l'augmentation du rendement de leurs terres et les indemniser de la perte de leurs animaux de race bovine abattus comme tuberculeux ou les aider à remplacer ces animaux ainsi abattus".

Une loi amendant la loi du Prêt agricole de Québec et autorisant le gouvernement "à payer la différence, n'excédant pas un et demi pour cent, entre l'intérêt annuel de cinq pour cent et celui chargé par la

(A suivre en page 8).

JUTRAS Les Pionniers de *l'Epandeur Léger au pays .....*

Il y a 36 ans que les possesseurs d'épandeurs d'engrais JUTRAS en apprécient la valeur incomparable — il étend uniformément donc économiquement — son poids léger le rend facile à trainer pour les chevaux — il est bas et facile à charger, son mécanisme est simple et parfait. Aujourd'hui comme en 1899, c'est une valeur incomparable...

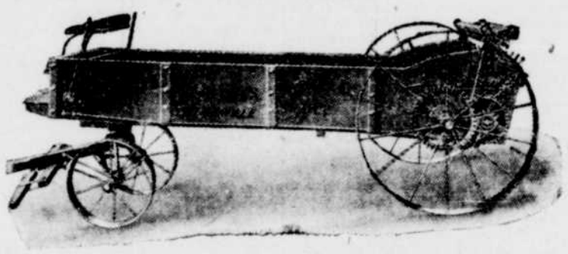

"L'EPANDEUR D'ENGRAIS EST A LA BASE DE TOUTE CULTURE BIEN ORGANISEE"

Il est temps d'y penser. Si vous voulez augmenter la capacité productive de votre ferme, il faut que vous soyez déterminé à retirer le maximum du rendement possible de l'engrais que vous y appliquez...

Avec un Epandeur d'engrais JUTRAS vous obtiendrez une économie de temps et de labeur. C'est un pionnier qui reste au premier rang

LA COMPAGNIE JUTRAS, LIMITÉE

MANUFACTURIERS
MACHINES AGRICOLES — INSTALLATIONS D'ETABLES — GREEMENTS DE SUCRERIES.

VICTORIAVILLE, QUÉ.

J. Gagné & Cie
Limitée
Incorporant les anciens magasins Jos Gagné & Fils et
Lacombe, Limitée
Au coin des rues King-Ouest et Camirand
Sherbrooke.

La Quincaillerie des Cultivateurs
On trouve toujours ici en tout temps:
OUTILS DE CULTURE
BIDONS DE TOUTES SORTES
POTS ET BOITES A CONSERVES
SERTISSEUSES — QUINCAILLERIE GENERALE, ETC., ETC.

Ecrémeuses De Laval
Nous avons l'agence tétale des écremeuses et machines laitières de la cie DeLaval. On peut se procurer ici en tout temps TOUTES LES PIECES DE RECHANGE pour écrémeuses DeLaval.

Graines de Semence
Nous avons aussi toutes les graines de semence des champs et de jardin. Spécialité: Petits oignons.

Hector Lanctot
Le magasin de l'économie
Au coin des rues Marquette et Peel.
Tout près de la Cathédrale. Sherbrooke.

Les cultivateurs des Cantons de l'Est connaissent et apprécient le nom de Lanctôt depuis près d'un demi-siècle. C'est le synonyme de la plus grande valeur au plus bas prix.

Aussi il nous fait plaisir de remercier nos vieux amis de leur clientèle passée et de les assurer du même excellent service à tous points de vue à l'avenir.

Pour ceux qui ne nous connaissent pas encore, nous disons que notre magasin est situé en-dehors du grand centre des affaires, qu'on y trouve un espace de stationnement illimité au-dehors, et à l'intérieur le plus beau choix de meubles de toutes sortes au prix le plus économique.

Nous avons l'agence totale des écrémeuses et machines prix si bas qu'ils étonnent.

Genest, Nadeau
Limitée
Rue des Grandes Fourches Sherbrooke.

Importateurs et préparateurs de
MOULÉES

3 Indispensables

Pour obtenir plein succès dans l'élevage des poussins, rien ne vaut les moulées "vitaminéralisées". Nous recommandons:

"Super-Chicks", pour poussins naissants;
"Chick-Crumps", pour poussins d'une semaine;
"Super", pour poulettes qui commencent à pondre.

Pour obtenir les meilleurs résultats dans l'élevage des veaux et la production laitière, soignez vos bestiaux aux

Rations balancées "Federal"

l'aliment parfait pour vos animaux.

—AUX AVICULTEURS—

Nous attirons l'attention toute spéciale des aviculteurs sur les moulées à ponte "FEDERAL". Ces moulées contiennent tous les ingrédients qui maintiennent les organes de la poule en santé, lui permettant ainsi de donner un maximum de production.

Pour l'amélioration de l'agriculture

Le Triple Objectif du Ministère de l'Agriculture de la Province de Québec: Améliorer le sort de la classe agricole. — Développer ses méthodes de production. — Lui procurer des marchés avantageux.

Par l'honorable Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture de Québec.

Améliorer le sort de la classe agricole, développer ses méthodes de production et lui procurer des marchés avantageux, tel est le triple objectif que le ministère de l'Agriculture de la province de Québec a toujours eu en vue dans toutes les politiques qu'il a adoptées au cours de 1935 et c'est vers le même but qu'il se propose de tendre en 1936.

Il faudrait des colonnes et des colonnes pour relater, et combien succintement encore! toutes les activités déployées par les trois principaux services de production du ministère de l'Agriculture — l'Industrie Animale, l'Economie Rurale et l'Horticulture — pour mettre en bonne valeur toutes les ressources de notre sol et soutenir efficacement l'effort laborieux du cultivateur. Je me contenterai donc, dans la brève revue qui va suivre, de ne mentionner que les réalisations les plus saillantes du programme mis en action en 1935 dans chacun de ces domaines.

L'industrie Animale est le service le plus ancien du ministère de l'Agriculture. On peut le considérer à bon droit comme le plus important en raison même de l'énorme valeur que représentent notre cheptel et le capital investi dans les constructions de ferme qui abritent nos animaux les paturages qui les nourrissent et les fabriques qui convertissent en beurre et en fromage la production de nos troupeaux laitiers.

L'amélioration générale des troupeaux par l'apport de reproducteurs de race pure, la promotion de l'industrie laitière, l'accroissement de la production animale et le souci de l'hygiène furent à la base du programme suivi dans ce champ d'activité. Nous avons aussi travaillé à développer sur chaque ferme, à côté de l'industrie laitière, l'aviculture, la production du porc à bacon et des moutons, ainsi que l'élevage de bons chevaux de trait et —en certains districts qui s'y prêtaient — la production de bovins de boucherie, le tout en vue d'équilibrer mieux la production générale, de la varier davantage et d'assurer une meilleure distribution de la main d'oeuvre et des recettes durant tous les mois de l'année, de même qu'une utilisation plus profitable des sous-produits laitiers.

La lutte contre la tuberculose bovine a été poursuivie sur une haute échelle; 55 pour cent de nos troupeaux laitiers ont été assainis ou sont en voie de se procurer des animaux de remplacement qui ont accru la valeur de leurs troupeaux.

Le contrôle laitier par la poste, qui permet d'établir méthodiquement la production laitière et beurrière des vaches, rencontre la faveur de plus en plus grande des cultivateurs désireux de connoître par ce moyen— qui ne leur coûte pas un sou — s'ils exploitent un troupeau laitier à perte ou avec profit, et nous avons raison de croire à la généralisation de ce système par toute la province dans un avenir rapproché.

La fusion de nombreuses petites fabriques de beurre et de fromage trop rapprochées dans une même localité en une fabrique centrale, a été encouragée et il résulte présentement de cette pratique une économie de plusieurs centaines de mille dollars annuellement dans le coût de la fabrication. Le ministère de l'Agriculture a aussi contribué à l'établissement à Henryville, comté d'Iberville, d'une fabrique de fromage à pâte molle d'un type fort apprécié en Europe, dans le but de mieux répondre aux goûts du public et d'intensifier la consommation du fromage chez nous.

Nous avons aussi encouragé la formation de nouveaux syndicats d'élevage de chevaux, accordé des primes aux sociétés d'Agriculture pour la garde d'étalons de race pure, facilité par des prêts consentis sans intérêt l'achat de reproducteurs de haute qualité de même qu el'importation d'étalons et de juments pur sang de l'étranger afin de développer dans notre province une industrie chevaline qui sera en mesure, avant longtemps, de suffire aux besoins de notre classe agricole sous ce rapport.

Nous comptons maintenant dans la province une quarantaine de couvoirs coopératifs qui, chaque printemps, procèdent à l'incubation de plus d'un million et demi d'oeufs avec un pourcentage d'éclosion fort satisfaisant. Au printemps de 1935, nous retenions les services d'un expert japonais dans la détermination du sexe des poussins d'un jour. Cette méthode assure une plus grande économie dans l'élevage des poulettes en permettant d'éliminer immédiatement les jeunes coqs. Les cochets ainsi classifiés trouvent ensuite preneur à des prix avantageux auprès d'aviculteurs qui les engraissent pour fin de marché.

Au nombre de multiples preuves de la progression de notre industrie animale nous avons les succès remportés encore l'automne dernier par nos éleveurs de bovins et de chevaux à l'Exposition Royale d'Hiver de Toronto en concurrence avec les meilleurs éleveurs du Dominion. Nous avons également le championnat national de production tout récemment remporté par une vache Ayrshire de la Ferme-Ecole provinciale de La Gorgondière, dans la clases des sujets de trois ans de cette race. Mentionnons aussi que des éleveurs des Etats-Unis ont en ces derniers temps acquis à des prix rémunérateurs un bon nombre de vaches laitières de la province de Québec, ce qui démontre que la renommée de nos troupeaux est reconnue au-delà de nos propres frontières.

Le Service de l'Economie Rurale s'est appliqué principalement à développer l'esprit de coopération chez les cultivateurs, à promouvoir les arts domestiques, à encourager la production de semences de qualité, à stimuler le drainage des terres, l'assainissement de nos ruchers et la fertilisation des pâturages.

Au 30 juin 1935 nous comptions dans la province 135 sociétés coopératives en opération avec un total de plus de 20,000 membres. Les rapports de ces coopératives pour l'année 1934, rapports vérifiés au cours de 1935, accusèrent un profit net total de $115,603, par comparaison avec un profit net de $22.722 cinq ans auparavant, alors que nous n'avions que 82 coopératives.

Nos concours d'exploitation rationnelle des fermes, d'une durée de cinq ans chacun, sont actuellement au nombre de 35. Chaque concours prend circonstances, de 25 à 50 cultivateurs et parfois plus. Lorsqu'un concours prend fin, le ministère de l'Agriculture distribue une somme de mille dollars en prix aux participants qui ont conservé au moins 65% des points. Ces concours, véritables tournois d'endurance, permettent la mise en oeuvre, sous la direction de techniciens, de tout un ensemble de bonnes méthodes agricoles et d'une comptabilité qui indique à l'intéressé s'il progresse ou s'il recule, lui permettant de corriger les faiblesses et d'intensifier sa production dans les lignes reconnes comme les plus payantes.

La province de Québec comptait 212 cercles de fermières au début de 1935. Il en existe aujourd'hui 267 qui groupent au-delà de 12,000 fermières. Des conférences, des démonstrations, des expositions, des concours variés constituent les principales activités de ces groupements féminins. Les arts domestiques, la mise en conserve, l'élevage des moutons en vue de la production de la laine et de son utilisation sur la forme sont de plus en plus pratiqués par nos fermières qui améliorent ainsi le revenu de la famille.

Plusieurs districts de la province produisent maintenant de l'orge de brasserie, de la graine de mil et de la graine de trèfle en quantités de plus en plus considérables. Nous nous sommes efforcés d'encourager ce mouvement en vulgarisant les postes de criblage centraux, l'emploi de semences certifiées propres à assurer de meilleurs rendements, et l'utilisation plus générale de la chaux et des divers amendements chimiques. Nous entrevoyons le jour où, dans nombre de lignes, notre province pourra fournir annuellement aux cultivateurs les grains et graines de semence nécessaires à la production de bonnes récoltes sans qu'il nous faille recourir à l'importation.

La récupération de vastes étendues impropres à la culture parce que trop humides est l'une des grandes politiques de l'Economie Rurale. Les cultivateurs comprennent de mieux en mieux le côté économique de cette politique et ils y coopèrent efficacement en participant en grand nombre aux divers concours d'égouttement organisés dans plusieurs régions, non pas tant avec l'ambition d'obtenir des prix en argent que parce qu'ils comprennent leur propre intérêt. Le drainage des terres, auquel nous consacrons annuellement quelques centaines de mille dollars, nous permet d'accroitre notre domaine agricole sans avoir à passer par les étapes toujours longues et dures du défrichement et du nettoyage des terres nouvelles.

Le Service de l'Horticulture qui compte maintenant huit grandes sections, a travaillé à augmenter et améliorer les diverses productions horticoles et arboricoles en s'efforçant d'éliminer le plus possible l'éparpillement cultural, en développant la meilleure adaptation des cultures au sol et leur intensité, en indiquant aux producteurs les moyens à prendre pour abaisser leur coût de production et protéger leurs champs et leurs vergers contre les maladies épidémiques et les insectes ravageurs. Le développement de la culture maraîchère aux alentours des centres urbains et la création de nouveaux jardins ouvriers ont constitué deux des principales activités de ce service. Des subventions importantes ont été accordées pour soutenir l'oeuvre des Sociétés d'Horticulture, favoriser l'achat de pommes de terre certifiées pour fin de semence, de grains et grains de haute qualité, d'insecticides, etc.

Au printemps dernier ving-neuf mille pommiers furent plantés avec l'aide du ministère, dont 19,000 dans la région de Montréal, et 10,000 dans la région de Québec; de nouvelles variétés de pommes furent introduites dans les districts à fruits; deux centres de multiplication de variétés rustiques de prunes furent établis, et des recherches furent conduites dans le but de localiser et déterminer les sols les plus propices pour la création de pommeraies dans le district de Montréal.

Des centres de production d'asperges, d'oignons, de carottes, de haricots secs, de betteraves, de tomates ont été établis en diverses régions, de même que des centres de graines de semence. La congélation et la vente des produits congelés ont été développées par les soins de la Coopérative Fédérée avec la collaboration du ministère de l'Agriculture, et la dernière initiative dans ce domaine a été la mise sur le marché, récemment, de fraises congelées de l'Ile d'Orléans dont la distribution est faite à domicile, à Montréal et Québec, par des laiteries attitrées.

Les jardins ouvriers, au nombre de 20,236 dans 125 localités, ont reçu du ministère 20,150 collections de graines potagères, 8,482 sacs de tubercules de semence de terre et 716,250 livres d'engrais chimiques.

La culture de la pomme de terre a pris une belle envergure, non seulement, sous le rapport de la quantité, mais aussi sous celui de la qualité. Les exhibits de nos jeunes agriculteurs à la dernière Exposition Royale d'Hiver de Toronto ont amplement démontré la haute qualité de nos pommes de terre "Montagne Verte" en remportant le championnat dans un concours ouvert à tout le Canada pour toutes les variétés.

L'industrie du tabac s'est aussi améliorée au cours de l'année écoulée et les prix de vente des récoltes ont légèrement progressé.

Dans le domaine apicole nous avons poursuivi la lutte contre la loque américaine. Du fait de la destruction d'un grand nombre de ruches entachées de loque, ce fléau est en voie de disparaître, et nous avons vu s'occroître en 1935 la récolte moyenne par ruche, ce qui indique que les apiculteurs prennent maintenant un plus grand souci de leurs ruchers que dans le passé.

Notre production de sucre et de sirop d'érable en 1935 a dépassé celle de 1934 tant par la quantité que par la qualité. Sa valeur totale fut estimée à $1,911,000. Grâce à la propagande faite par la société coopérative "Les Producteurs de Sucre d'Erable de Québec", nos produits de l'érable trouvent aujourd'hui preneur non seulement dans le Royaume-Uni, sur le continent européen et en Amérique du Sud, mais également en Asie.

Actuellement plus de cent cercles de Jeunes Agriculteurs dispersés à travers la province groupent environ 3,000 membres. Ces jeunes, qui sont l'espoir de demain, nous ont plus que jamais fait honneur en décrochant des premiers prix dans les divers concours de l'Exposition Royale d'Hiver de Toronto l'automne dernier. Ils sont de vivants exemples de ce que l'agriculture raisonnée et leur peut d'accomplir chez nous. Nous avons application au travail en favorisant leur établissement sur un lopin de terre. A cette fin nous procédons dans des localités de banlieue de ville, où les conditions de milieu sont propices au développement des cultures intensives, au choix de fils de cultivateurs aussi rapprochés que possible les uns des autres, qui veulent s'établir sur le bien paternel et dont les parents consentent à leur céder une vingtaine d'acres de leur patrimoine pour leur établissement. Nous nous engageons à fournir à chacun de ces jeunes, pendant quatre ans, le matériel et les éléments de fondation nécessaires à l'établissement successif d'exploitations fruitières, apicoles, maraîchères et avicoles, de même qu'à faire suivre de près ces exploitations par des instructeurs qualifiés afiin d'en assurer la pleine réussite.

La fabrication des conserves alimentaires prend de l'expansion chaque année, contribuant à la progression de la culture potagère en permettant l'utilisation des surplus de production de la ferme. Nos établissements industriels fabriquent présentement des conserves pour une valeur de près de $5,000,000 annuellement, utilisant des matières premières pour une valeur de plus de $3.000,000. De plus, environ 1,500 cultivateurs détiennent des permis de fabrication de conserves pour fin de marché et ajoutent quelque chose comme $400,000 par année à la valeur de la production indutsrielle.

Nos écoles d'Agriculture—supérieures et moyennes—, nos sections d'enseignement agricole dans les académies rurales et la Ferme-Ecole provinciale reçoivent chaque année un imposant contingent de jeunes désireux d'apprendre la technique de l'agriculture; nos sociétés d'Agriculture et nos cercles améliorent leurs finances et augmentent le nombre de leurs membres; nos expositions témoignent de plus en plus de l'application des cultivateurs et des éleveurs spécialisés à suivre les directives de leurs dévoués agronomes, et l'expansion du Journal d'Agriculture de même que la distribution de plus en plus considérable des brochures et bulletins agricoles que nous mettons gratuitement à la disposition des cultivateurs attestent hautement l'application de nos terriens à délaisser la vieille routine pour adopter les méthodes nouvelles établies sur les données éprouves de la science.

L'Agriculture a été affectée comme les autres industries nationales en ces dernières années, mais nous croyons pouvoir affirmer—en nous appuyant sur des faits—qu'elles est la première à relever la tête, à reprendre pied solidement sur la voie du progrès et de l'amélioration.

Nos braves cultivateurs ont fait leur large part de sacrifices dans le lutte menée contre la dépression; le ministère de l'Agriculture croit avoir fait également la sienne en mettant tout en oeuvre pour soutenir l'effort vers le mieux de la classe agricole, et maintenant le public se doit—parce que l'agriculture est pour nous une industrie essentielle—de faire aussi sa part en accordant sa faveur aux produits agricoles de chez nous.

C'est grâce à cette coopération que nous pourrons poursuivre notre marche en avant, marche que cinq années de crise mondiale n'ont fait que ralentir mais n'ont pas entravée.

Le récent accord commercial entre le Canada et les Etats-Unis, les politiques plus uniformes qui résulteront immanquablement de la dernière conférence fédérale-provinciale, un crédit rural fédéral rendu plus facile par le fait que le gouvernement de Québec paye la balance de l'intérêt en sus de trois pour cent, l'expansion constante des caisses populaires Desjardins à travers nos campagnes, la ténacité de la classe agricole et son éducation de plus en plus avancée, la compétence et le zèle de notre corps agronomique et l'intérêt de plus en plus marqué que nos populations urbaines portent aux choses de l'Agriculture sont autant de facteurs qui nous font bien augurer de l'année 1936.

BISCUITS AU GINGEMBRE

2 oeufs,
1-2 tasse de beurre,
1-2 tasse de sucre ou cassonnade,
1 tasse de mélasse,
1 cuillerée à thé de soda,
2 cuillerées à thé de gingembre,
1-2 cuillerée à thé de cannelle.

Mettre le soda dans la mélasse et brasser quelques minutes sur le feu. Ajouter le beurre défait en crème, les oeufs battus, le sucre, le gingembre et la cannelle. Ajouter assez de farine pour faire une pâte ferme, environ 4 tasses. Faire une abaisse mince et découper avec un emporte-pièce. Cuire dans un four chauffé à 375o.

SI VOUS *construisez ou améliorez* **Une GRANGE Cette ANNÉE...** *Renseignez-vous aujourd'hui.*

• JUTRAS . . . *annonce . . .*

une nouvelle stalle ultra-moderne, le plus grand progrès dans la construction des stalles sanitaires en acier.

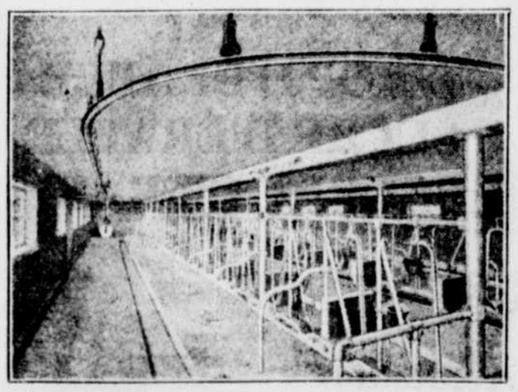

Le climat rigoureux du Canada exige des étables confortables.

Les installations de granges-étables modernes JUTRAS sont en harmonie avec les plus belles granges du Canada. Ce sont les seules installations fabriquées dans la Province de Québec. Elles sont en usage avec honneur dans nombre d'Institutions de Québec.

Catalogue illustré, estimés et plans fournis gratuitement sur demande.

LA COMPAGNIE JUTRAS, LIMITÉE

MANUFACTURIERS
INSTALLATIONS D'ETABLES — MACHINES AGRICOLES — GREEMENTS DE SUCRERIES

VICTORIAVILLE, QUÉ.

Saine Population RURALE

C'est bien là l'impression qui se dégage du spectacle de ces centaines de mille ruraux — cultivateurs, fermières et leurs fils et leurs filles — consciencieusement occupés au noble travail des champs, population besogneuse que les fièvres de la ville n'atteignent pas, ou si peu, que les angoisses internationales ne troublent aucunement et que les commotions mondiales ne détournent pas de la tâche quotidienne.

La population agricole de la province de Québec est saine, c'est-à-dire solide dans ses croyances, fidèle à ses traditions d'honnêteté et de labeur, et généralement aux tendances subversives de certaines philosophies sociales modernes. Et c'est là le secret de sa confiance inébranlable en l'avenir.

Certes, elle a été éprouvée comme les autres classes de la société, mais elle a lutté avec courage et avec la certitude de la victoire finale sur la dépression parce qu'elle sentait qu'elle avait quelque chose sur quoi s'appuyer: la Terre qui ne trompe pas, la bonne Terre de chez nous toujours féconde, toujours docile, toujours prête à nourrir son occupant.

Cette Terre, nos cultivateurs la travaillent avec amour et avec science. Autrefois, alors que l'agriculture était plutôt une affaire de routine, ils l'aimaient fidèlement, c'est vrai, mais ils ne lui donnaient pas tous les soins qu'ils auraient dû. Ils l'épuisaient tranquillement, inconsciemment, mais ils s'attachaient néanmoins au sol arrosé de leurs sueurs mais fatalement appauvri, et, s'ils étaient forcés de le quitter, c'était pour aller plus loin abattre un pan de forêt et tracer de nouveaux sillons dans une terre vierge et riche.

Aujourd'hui, nos cultivateurs sont plus stables. Ils considèrent leur ferme comme un domaine qui se transmettra de génération en génération, un dépôt dont ils ont la garde et qu'ils doivent faire fructifier, et c'est pour le conserver intact et toujours fécond qu'ils font largement entrer la science agricole dans leurs opérations variées. Aussi, peut-on dire qu'une véritable transformation s'est opérée en ces quelque trente-cinq dernières années dans la conduite rationnelle de la ferme québecoise.

Nos cultivateurs réalisent que la science leur procure des moyens propres à rendre au sol les propriétés fécondantes et constructives que lui arrachent les récoltes successives. D'où il résulte que l'emploi des engrais chimiques s'accroît d'année en année, que l'acidité de certains sols est corrigée par l'apport de la chaux pulvérisée et qu'un égouttement approprié rend annuellement à la culture de vastes superficies de bonne terre arable. De plus le cultivateur a maintenant le souci de n'enfouir en terre que des semences certifiées, saines, vigoureuses et exemptes de graines de mauvaises herbes.

La zootechnie, ou connaissance des animaux appliquée aux besoins de l'homme, n'est plus un mystère pour nos cultivateurs. Leurs troupeaux sont constamment améliorés par l'introduction de reproducteurs pur sang et des croisements appropriés, par la pratique de la tuberculination chez les bovins, par l'observance d'une hygiène plus rigoureuse et par une alimentation adaptée aux fonctions de tel animal

Les cultivateurs québecois ont depuis des années mis l'individualisme de côté. Comprenant tous les avantages de la coopération, ils se groupent en sociétés d'agriculture, cercles agricoles, syndicats d'élevage et en coopératives de vente et d'achat, et je ne crois pas m'exposer à être taxé de chauvinisme en disant que sous ce rapport la province de Québec ne le cède en rien à ses soeurs du Dominion canadien, tant par le nombre et la solidité financière de ces associations agricoles que par le total des cultivateurs qui les composent.

Notre classe agricole ne perd aucune occasion d'innover. Nombre de cultures — principalement dans le domaine horticole — autrefois ignorées ou négligées sont aujourd'hui d'importants facteurs de revenus pour la ferme moderne, surtout aux alentours des grands centres urbains où la culture maraîchère prend de l'extension de jour en jour.

Nos fermières, suivant l'exemple de leurs époux, marchent également avec le progrès. Elles tiennent la comptabilité de la ferme, soignent le verger et le jardin, gardent des abeilles, font de la mise en conserve sur une haute échelle, perfectionnent la technique des arts domestiques — industrie aujourd'hui en pleine renaissance — et se rallient de plus en plus autour de leurs cercles de fermières, véritables foyers d'éducation agricole dont la devise est "Pour la Terre et le Foyer".

Et les jeunes, ces fils de cultivateur qui seront les producteurs de demain, se préparent eux-mêmes en vue des tâches futures. Groupés en cercles vaillants et nombreux, ils s'instruisent au contact fréquent de leurs instructeurs et des agronomes, et ils donnent déjà des preuves de ce qu'ils sauront accomplir plus tard en remportant annuellement des succès signalés dans les divers concours inter-provinciaux ouverts aux jeunes agriculteurs par l'Exposition Royale de Toronto.

L'éducation agricole a fait de magnifiques progrès dans la province de Québec depuis le début du siècle, grâce au zèle déployé par nos Ecoles d'Agriculture et à la création de plusieurs sections d'enseignement agricole dans les académies rurales, et l'ont ne peut que reconnaître avec fierté l'application des cultivateurs à suivre les directives qui lui sont données par un corps agronomique imposant et compétent.

De tout ce qui précède, comme aussi de nombreuses constatations qu'il serait trop long d'exposer dans cet article, une seule conclusion s'impose: les cultivateurs et les fermières du Québec, tout en conservant intactes leurs précieuses qualités transmises de génération en génération — frugalité, économie, travail et tenacité — sont aujourd'hui des exploitants instruits et modernes du sol et de ses richesses. Le cultivateur ignare n'existe plus chez nous. Notre grande famille agricole a définitivement adopté la science comme collaboratrice assidue, comme guide de tous les instants et l'effort ne lui répugne plus lorsqu'il s'agit de rénover des méthodes jugées désuètes.

Et c'est pourquoi notre population rurale, saine, vaillante et tenace, groupée autour de ses clochers, obéissante aux avis éclairés et désintéressés de ses pasteurs, ouverte aux enseignements de la science agricole, demeure, en ces jours de matérialisme et de fièvre que vivent nos grandes villes, la plus belle garantie de notre avenir, le refuge le plus sûr contre le souffle des propagandes tendancieuses le gage positif de la prospérité que nous ambitionnons tous de reconquérir, pilier maître de l'édifice économique et social de la province de Québec.

Adélard GODBOUT,

Ministre de l'Agriculture de la Province de Québec.

Plus de trois millions et demi de dollars par année pour aider à l'agriculture dans la province

(Suite de la page 6).

commission aux cultivateurs de la province sur le capital des prêts à eux faits ou qui leur seront faits en vertu des dispositions de la Loi du prêt agricole canadien".

Loi permettant à des compagnies constituées en corporation et ayant pour objet la culture de la terre, la mise en conserve des légumes et des fruits, l'industrie laitière, la fabrication du beurre ou du fromage, ou toute autre exploitation agricole de se convertir en sociétés coopératives.

Loi défendant de laisser errer des chiens dans certains territoires et pourvoyant à des sanctions pour toute infraction.

Loi modifiant le code municipal pour exempter de certaines taxes les sociétés coopératives agricoles constituées en corporation et les syndicats coopératifs constitués en corporations pour fins agricoles.

(Session de 1932)

Loi affectant annuellement $20.-000 "à la propagande et la surveillance des caisses populaires dites Desjardins".

Loi modifiant la loi des produits laitiers et autorisant l'inspecteur général à établir des règlements pour mieux protéger les patrons des fabriques de beurre et de fromage

Loi définissant spécifiquement la nature de l'industrie des conserves alimentaires et permettant l'émission de permis de fabrication, pour fins d ecommerce, aux petits fabricants individuels, autrement dit les cultivateurs.

(Session de 1933)

Loi modifiant la loi des sociétés coopératives agricoles et restreignant l'usage du mot "coopérative" aux seules sociétés coopératives dûment constituées en corporations.

Loi permettant au ministre de l'Agriculture de réglementer l'enseignement de l'Ecole deLaiterie et des Ecoles Moyennes d'Agriculture, en fixant les conditions d'admission en établissant le programme d'études et le système d'examen et d'émission des certificats de compétence.

Loi concernant le lait et les produits laitiers et autorisant le ministre de l'Agriculture à nommer une commission d'industrie laitière.

Loi concernant les plantes-racines potagères, les fruits et l'industrie laitière pour donner effet, dans l'intérêt du public de la province, aux lois fédérales déjà édictées sur ces sujets.

Loi concernant la préparation et la vente du tabac en feuilles et permettant de nommer des inspecteurs chargés de visiter les endroits où l'on manipule du tabac en feuilles afin de s'assurer de la salubrité des lieux, ordonner la destruction des lots de tabac jugés impropres à la consommation, etc.

Loi suspendant l'exigibilité des créances hypothécaires et autres et permettant à un débiteur d'obtenir par simple requête présentée à un juge de la cour supérieure, un délai pour payer en tout ou en partie la dette capitale qu'oi doit.

(Session de 1934)

Loi modifiant la loi du prêt agricole de Québec pour diminuer les frais d'enregistrement des actes et les frais sur les procédures, et autorisant la nomination d'un officier — avocat ou notaire — chargé de servir comme intermédiaire entre le conseil provincial et tout cultivateur sollicitant un prêt de la commission.

Loi concernant le prix du lait et de la crème et défendant à un marchand ou un distributeur de vendre pour fins de consommation, dans les limites d'un territoire donné où le prix d'achat du lait et de la crème a été fixé par la commission d'industrie laitière, du lait ou de la crème à un prix inférieur au prix ainsi déterminé par la commission.

(Session de 1935)

Loi relative au crédit agricole autorisant le gouvernement de la province à payer "durant toute la durée du prêt la différence, n'excédant pas trois pour cent, entre l'intérêt annuel de trois pour cent et celui chargé" aux cultivateurs sur le capital des prêts consentis par le prêt agricole canadien.

Loi ouvrant dans le concours annuel du Mérite Agricole une section spéciale pour les colons.

Loi modifiant la loi des produits laitiers et défendant à tout marchand de lait ou distributeur de produits laitiers d'accorder à celui auquel il vend du lait ou de la crème quelque privilège, prime, bénéfice ou avantage propre à rendre inférieur, directement ou indirectement, au prix fixé par la commission d'industrie laitière le prix du lait ou de la crème ainsi vendus.

Loi concernant le classement et la vente des produits agricoles et permettant au gouvernement de prescrire le classement de ces produits et de faire des règlements concernant la définition, la composition et la dénomination de chacune des classes de produits, pour protéger le pbulic contre toute fraude quant à la qualité des produits.

Loi concernant la protection sanitaire des animaux et permettant au ministre de créer des zones sanitaires ou de procéder par des interventions individuelles pour combattre les maladies du cheptel.

Loi permettant au ministre d'établir des zones de quarantaine pour empêcher la propagation des maladies ou insectes affectant certaines plantes.

Ajoutons à ces grandes lois une foule d'autres lois de moindre importance propres à rendre les lois déjà existantes plus souples et plus en rapport avec les exigences du jour.

STABILITE ET CONFIANCE

La conclusion à tirer de tous les faits énonocés, de tous les chiffres mentionnés, de toutes les politiques brièvement esquissées dans ce résumé ne peut mieux se traduire que par ces deux mots: stabilité et confiance.

Stabilité de la politique agricole du gouvernement de la province de Québec, permanence des entreprises poursuivies, durabilité des lois agricoles adoptées.

Confiance du cultivateur dans l'avenir réservé à l'Agriculture dans la province de Québec, confiance qui s'appuie sur des actes positifs, sur des réalisations, sur des programmes d'amélioration constante dans toutes le asphères agricoles.

Cette confiance de la classe agricole dans l'avenir, nous la constatons principalement dans un fait suffisamment éloquent: De 1921 à 1931, d'après les chiffres du recensement national du Canada exécuté en 1931, l'étendue des fermes sous culture dans la province de Québec passa de 17,257,012 acres à 17,753,-302 acres, soit une augmentation de 496,290 acres, tandis que dans le même laps de temps l'Ontario n'augmentait la superficie de ses fermes sous culture que de 211,997 acres. Et depuis 1931, ce mouvement d'expansion se poursuit. Chaque année les cultivateurs qui travaillent en coopération avec le ministère de l'Agriculture de Québec étendent leur domaine, achetant des terres abandonnées ou en ouvrant de nouvelles.

Ce mouvement de progrès qui s'est poursuivi au milieu des heures extrêmement difficiles que notre province a traversées en ces cinq dernières années est la plus belle manifestation que l'on puisse trouver de la confiance absolue que les cultivateurs de bon jugement — et ils le sont tous — placent en un gouvernement prévoyant et en sa politique agricole, qui n'est pas la politique d'un jour, mais une politique permanente qui ne les trahira pas demain, mais continuera de les diriger et de les soutenir dans leur marche vers le progrès, vers la prospérité établie sur l'agriculture raisonnée.

Recettes de pain de ménage

Mlle Eugénie Paré, attachée à la section d'économie domestique du ministère provincial d'Agriculture, révèle ici quelques recettes de pain.

Voici une recette économique de pain, suivie de quelques autres formules de pain, de brioches, de muffins, etc. Ces recettes peuvent servir comme recettes-types et fournir par conséquent, des pâtes différentes soit en faisant un mélange de farines tut en conservant la farine de blé comme base ou en variant le choix des fruits ou du sucre.

Nous avons cru bon d'y ajouter une recette de pâte brisée, de biscuits, ainsi qu'une des fèves au lard parce que les cuisinières qui ont l'avantage de posséder un four profitent ordinairement de la cuisson du pain pour cuire d'autres pâtes ainsi que de bonnes fèves au lard.

La farine à pain est employée dans chacune des recettes suivantes: si on veut la remplacer par la farines tout en conservant la farine jours augmenter la proportion d'au moins deux cuillerées à table par tasse.

PAIN ECONOMIQUE

(Recette pour 15 livres de pain)
2 carrés de levure sèche.
12 tasses d'eau,
3 cuillerées à table de sucre.
3 cuillerées à table de sel,
36 tasses de farine domestique.

Le soir, faire tremper la levure dans deux tasses d'eau tiède durant à peu près une heure ou jusqu'à ce que le levain soit levé. Versez dans le pétrin le reste de l'eau chauffée au point d'ébullition, ajouter le sucre et le sel; bien faire dissoudre. Lorsque le tout est tiède ajouter le levain et mêler parfaitement. Ajouter toute la farine à la fois et tourner la manivelle de 12 à 15 minutes. la chaleur durant toute la nuit. Le matin, donner quelques tours de manivelle et laisser de nouveau lever jusqu'au double du volume. Verser ensuite la pâte sur une planche et mouler rapidement en pains. Couvrir et faire de nouveau lever au double du volume. Mettre cuire dans un four chaud, 400o F., environ 10 minutes; abaisser un peu la température et cuire durant près d'une heure ou jusqu'à ce que le pain soit doré et qu'il se détache de la casserole.

NOTE.—Cette recette peut être augmentée au besoin, cependant il ne sera pas nécessaire de doubler la quantité de levure, lorsque les autres proportions seront doublées, trois carrés suffiront.

PAIN BRUN (Méthode rapide)

2 carrés de levure comprimée.
3 tasses d'eau.
3 cuillerées à table de sassonade.
3 cuillerées à table de graisse.
1 cuillerée à table de sel.
3 tasses de farine blanche,
6 tasses de farine brune.

Dissoudre la levure dans 1-2 tasse d'eau tiède. Verser dans le pétrin le reste de l'eau chaude, ajouter la graisse, la cassonade et le sel. Brasser et faire refroidir. Ajouter la levure. Ajouter ensuite toute la farine. Tourner la manivelle 10 minutes. Couvrir le pétrin et laisser lever 1 à 1 1-2 heure. Mouler en pains et placer dans des casseroles graissées. Laisser lever au double du volume. Cuire de 50 à 60 minutes.

PAIN DE BLE ENTIER

1 gâteau de levain comprimé.
4 cuillerées à table de cassonade ou mélasse.
2 cuillérées à table de beurre.
1 tasse d'eau tiède.
1 tasse de lait bouilli et refroidi.
2 tasses de farine blanche.
4 tasses de farine de blé entier.
1 cuillerée à thé de sel.

Dissoudre le levain dans l'eau tiède, y ajouter le lait et la cassonade ou mélasse. Ajouter le beurre fondu, le sel et la farine. Fermer le pétrin et tourner la manivelle 10 à 15 minutes. Laisser lever jusqu'au double du volume. Donner quelques tours de manivelle et laisser de nouveau doubler le volume. Remplir à moitié des casseroles beurrées et laisser lever dans un endroit chaud. Faire cuire dans un four chaud, 400o, durant une quinzaine de minutes; abaisser ensuite la température et continuer la cuisson durant à peu près quarante-cinq minutes ou jusqu'à ce que le pain se détache de la casserole.

PAINS AUX RAISINS

1 carré de levure comprimée.
1 tasse d'eau tiède.
1 tasse de lait chauffé et refroidi.
4 cuillerées à table de graisse.
6 tasses de farine.
3-4 tasses de sucre,
1 tasse de raisins.
1 cuillerée à thé de sel.

Dissoudre la levure et une cuillerée à table de sucre dans l'eau tiède, ajouter 2 tasses de farine, la graisse et le sucre et battre jusqu'à ce que la pâte soit légère. Couvrir et laisser lever à la chaleur environ 1 à 1 1-2 heure. Ajouter ensuite les raisins et le reste de la farine avec le sel. Faire une pâte molle. Laisser doubler le volume. Mouler en pains et laisser de nouveau lever au double du volume. Glacer avec un oeuf dilué dans l'eau et cuire 45 minutes.

PETITS PAINS BLANCS AU LAIT

2 tasses de lait chaud,
2 cuillerées à table de graisse ou beurre.
2 cuillerées à table de sucre,
1 1-2 cuillerée à thé de sel.
1 carré de levure comprimée,
1-4 tasse d'eau tiède,
8 tasses de farine.

Dans un bol, ajouter la graisse ou le beurre, le sucre, le sel et le lait chaud; bien mêler. Lorsque le tout est tiède, ajouter le levain dissous dans l'eau et 3 tasses de farine. Bien mélanger et battre quelques instants; couvrir le bol et laisser lever le mélange jusqu'à ce qu'il fasse des bulles. Alors lui ajouter 3 tasses de farine et le bien pétrir sur la planche farinée. Remettre la pâte dans le bol et la laisser lever au double de sa hauteur, la pétrir de nouveau sur la planche, l'étendre d'un pouce avec le rou-

RECETTES Gallée No. 2

leau, découper des ronds à l'emporte-pièce; à l'aide d'un manche de couteau faire une raie sur la rondelle de pâte, mettre une noisette de beurre au milieu, replier la rondelle sur elle-même, a placer sur une feuille à gâteaux bien beurrée, couvrir et laisser lever. Cuire à four chaud 12 à 15 minutes. Ces proportions donnent 24 petits pains.

PETITS PAINS AU LAIT DE BEURRE

1 oeuf.
3 cuillérées à table de sucre,
1-2 cuillérée à thé de sel.
1 tasse farine de blé d'Inde.
4 cuillerées à table de graisse,
1 tasse lait de beurre,
1-2 cuillerée à thé de soda dissous dans
1 cuillerée à thé d'eau froide.
1 tasse de farine blanche.
4 cuillérées à thé de poudre à pâte.

Battre l'oeuf, ajouter le sucre, le sel, la graisse et la farine de blé d'Inde; bien mêler. Ajouter le lait de beurre après avoir dissous le soda dans l'eau froide et la farine tamisée avec la poudre. Bien mêler et faire cuire dans de petits moules beurrés environ 15 minutes et dans un four chaud (400o).

Servir chaud.

PAIN DE BLE-D'INDE

1 oeuf.
2 cuillerées à table de beurre.
4 cuillerées à table de mélasse,
1 cuillerée à thé de soda,
2 cuillérées à table de beurre.
1 tasse de lait sur ou lait de beurre.
1 tasse de farine de blé d'Inde,
3-4 tasse de farine blanche,
2 cuillerées à thé de crème de tartre,
1 cuillerée à thé de sel.

Défaire le beurre, ajouter l'oeuf battu, la mélasse contenant le soda dissous et le lait. Battre la pâte. Tamiser la farine et la crème de tartre et le sel et ajouter lentement à la première préparation. Verser la pâte dans des moules à muffins beurrés ou dans une casserole à gâteaux et faire cuire dans un fourneau chaud.

BRIOCHES AUX RAISINS

1 carré de levure comprimée,
1 tasse d'eau tiède,
1-2 tasse de sucre,
2 oeufs.
1-4 tasse de graisse,
3 tasses de farine.
1-2 cuillerée à thé de sel,
1-2 tasse de raisins.

Faire tremper la levure dans l'eau tiède et y ajouter 1 tasse de farine. Bien mêler et laisser reposer à la chaleur durant quelques heures. Ajouter ensuite le sucre, les oeufs, la graisse, le sel et l'autre tasse de farine avec 1-2 tasse de raisins ou de dattes. Ajouter un peu de farine si cette quantité ne suffit pas. Travailler la pâte. Découper ensuite par morceaux de la grosseur d'un oeuf et laisser lever. Cuire dans un four chaud.

MUFFINS AUX FRUITS

1 oeuf,
4 cuillérées à table de beurre,
1-3 tasse de sucre,
1-2 tasse de lait,
1 1-2 tasse de farine,
3 cuillerées à thé de poudre,
1-4 tasse de raisins.

Défaire le beurre en crème, ajouter l'oeuf battu, le sucre, le lait. Battre jusqu'à ce que le sucre soit dissous. Tamiser la farine et la poudre et ajouter par petite quantité en mêlant. Verser la pâte dans des moules à muffins beurrés et faire cuire 10 à 12 minutes dans un four chaud. Le raisin peut être omis ou remplacé par d'autres fruits tels que pruneaux, dattes, bleuets, ou même des noix.

TARTES AUX POMMES SECHEES.

(Proportion pour 2 tartes)

4 tasses de pommes séchées,
2 tasses de sucre,
3 cuillérées à table de maizena (corn starch),
1 cuillerée à thé de canelle,
Eau froide,

Couvrir les pommes d'eau et les faire tremper durant une demi-heure, les faire cuire et lorsqu'elles sont presque tendres y ajouter le sucre, la farine maizena, la cannelle et le sel. Cuire cinq minutes. Faire refroidir un peu et verser dans deux abaisses de pâte brisée; couvrir d'une autre abaisse et faire cuire dans un four à 425o environ 25 minutes ou jusqu'à ce que la croûte soit dorée dessus et dessous.

PREPARATION DE LA PATE

4 tasses de farine,
1 tasse de graisse,
1-2 cuillerée à thé de poudre à pâte,
1 1-2 cuillerée à thé de sel,
2-3 tasse d'eau froide.

Au moyen de deux couteaux, mêler la graisse à la farine, ainsi qu'à la poudre et au sel, ajouter l'eau. Prendre deux parties de la pâte, étendre de la grandeur de chaque assiette, y verser la garniture; faire deux autres abaisses, perforer et déposer sur la garniture de pommes.

BISCUITS A LA FARINE D'AVOINE.

2 oeufs,
1-2 tasse de graisse,
1 tasse de cassonade,
1-2 tasse de lait,
1 1-2 cuillerée à thé de soda,
3 tasses de farine d'avoine,
3 tasses de farine de blé,
1-2 cuillerée à thé de sel,
1 cuillerée à thé de vanille,

2 tasses ou plus de compote de fruits sucrée (pommes, rhubarbe, citrouille, pruneaux, etc.)

Défaire la graisse, ajouter les oeufs battus, la cassonade, le lait après y avoir fait dissoudre le soda, tamiser la farine blanche, la mêler à la préparation ainsi que le sel, en dernier lieu, ajouter la farine d'avoine. Bien mêler. Verser la moitié de cette pâte dans une casserole beurrée, y étendre la compote et recouvrir avec le reste de la pâte. Laisser refroidir lyégérement, démouler et découper en carrés.

FEVES AU LARD CUITES AU FOUR

4 tasses de fèves,
1-4 livre de lard salé,
1-4 tasse de mélasse,
1 cuillérée à thé de moutarde ou
1 tasse de tomates,
Sel et poivre.

Faire tremper les fèves dans de l'eau froide toute la nuit; le matin, les remettre dans de l'eau fraîche et froide et les faire bouillir jusqu'à ce qu'elles soient tendres, mais ne s'écrasant pas; les retirer, les rafraîchir. Ebouillanter le lard, le couper par bandes. Dans le pot à fèves, placer une épaisse couche de fèves, disposer sur le dessus 2 ou 3 bandes de lard, puis des fèves et ainsi de suite jusqu'à ce que le pot soit rempli. Mêler dans une tasse la mélasse et la moutarde, remplir la tasse avec de l'eau bouillante et verser le tout sur les fèves. Ajouter toujours assez d'eau pour les couvrir jusqu'à la première heure. Faire cuire 8 heures dans un fourneau modérément chaud ou dans le four après la cuisson du pain.

Mlle Eugénie PARE.

Pour votre Jardin

Nous avons en magasin un assortiment complet de tout ce dont vous avez besoin, en fait de

Graines de semence
et
Outils de jardinage

Ces outils sont de première qualité et vous rendront d'immenses services durant la saison du jardinage.

Quincaillerie et ferronnerie générale

CODÈRE
LIMITEE
18, rue Wellington-Nord—Tel. 807—Sherbrooke.

NOUS PAYONS COMPTANT plus haut prix du marché pour
Oeufs Frais
Si vous ne pouvez venir, expédiez-nous vos oeufs. Nous payons alors sur réception.
O. U. LEGER
5, rue King-Ouest. Tél. 1065.
Sherbrooke.

Pour Réussir,
Semez les Graines Steele, Briggs

Tout comme la qualité est la garantie du succès, la qualité est le mot d'ordre de la maison Steele, Briggs dans la préparation des graines de semences qui assurent une excellente récolte.

Des graines propres et pures, semées dans un sol propre, telle est la meilleure assurance d'une bonne récolte. Depuis des années, nous tenons fidèlement à notre principe de fournir le premier facteur et le plus vital de cette police d'assurance en servant aux cultivateurs de la région les meilleures graines de semence qu'on puisse trouver. "Votre succès est le nôtre." Nous vous invitons donc à venir voir notre stock complet des graines Steele, Briggs, y compris: Timothy, No 1; Trèfle Rouge Moyen "Lion"; Rouge Géant No 1; Alsike "Lion", et l'Alfafa Grimm. Aussi, Pois, Orge, Avoine, Blé et Blé d'Inde.

CLARKE & STEWART
Téléphone 39, Lennoxville, Qué.
EMPLOYEZ LE FERTILISANT C. I. L. POUR GRAINS ET PATATES

MEILLEUR qu'un "bon" gin

● Le tour de main infaillible du maître-distillateur ...l'art délicat de la quadruple rectification... expliquent ces qualités subtiles qui distinguent le gin canadien MELCHERS des gins ordinaires.

Chaque bouteille porte, pour votre protection, le timbre d'accise du Gouvernement fédéral attestant l'âge et l'authenticité du gin Melchers.

85c LA BOUTEILLE DE **10 oz**

26 oz. $1.90
40 oz. $2.65

GIN CANADIEN CROIX D'OR **melchers**

Distillé et embouteillé au Canada par Melchers Distilleries Ltd. Montréal et Berthierville.

"OLD COLONY"

La Marque de
PRODUITS DE L'ÉRABLE
Qui Se Vend le Plus au Canada

SIROP D'ÉRABLE
SUCRE D'ÉRABLE
BEURRE D'ÉRABLE

SIROP D'ÉRABLE
OLD COLONY

Fabriqués par les cultivateurs du Québec.

Dégustés par les connaisseurs, dans le monde entier.

QUEBEC MAPLE PRODUCTS, LTD.
LENNOXVILLE, QUE.

L'Industrie des Conserves en Progrès dans le Québec

Fabrication industrielle et fabrication domestique. — Nécessité de l'achat chez nous intense.

Qui dit "conserves" dit "prévoyance"...

On entend par conserves des substances alimentaires : légumes, fruits, etc., préparés à l'aide de diverses procédés en vue de leur consommation plus ou moins lointaine.

Cette pratique permet l'utilisation dans l'alimentation de produits agricoles à leur état naturel ou presque durant la période de non-production. Elle favorise également la culture de ces mêmes produits sur une échelle supérieure à celle de la consommation immédiate. Sous le premier rapport, elle sert les fins de l'alimentation hygiénique dans laquelle les légumes et les fruits jouent un grand rôle, et sous le second elle sert les intérêts des producteurs qui peuvent développer leurs jardins potagers et leurs vergers sans avoir à redouter des pertes du fait d'une production dépassant la demande immédiate du marché.

C'est donc une industrie des plus propres à promouvoir l'expansion agricole, à assurer à la ferme des revenus plus considérables — la plupart du temps à peu de frais — et à occuper utilement et sans grands risques nombre de bras dans chaque foyer rural.

Reconnaissant la nécessité de cette industrie, le gouvernement de la province de Québec, par l'intermédiaire de la Section des Conserves Alimentaires, l'une des principales du Service de L'Horticulture, s'est préoccupé de la développer sur une base méthodique et scientifique, de sorte qu'aujourd'hui elle est une source de revenus fort appréciables pour la ferme de même qu'un excellent agent de la circulation de l'argent entre les producteurs et les consommateurs, en passant par l'épicier du coin.

Elle assure également des salaires représentant annuellement un total variant de $600,000 à $700,000, aux ouvriers employés dans les quelque soixante établissements de conserves qui fonctionnent en cette province et mettent sur le marché ce que l'on est convenu d'appeler les "conserves industrielles" par opposition avec les "conserves domestiques" fabriquées sur la ferme.

Le capital investi dans ces établissements est d'environ $4,600,000, la valeur des matières premières qu'ils fabriquent se chiffre dans les $4,700,000. A eux seuls ces chiffres justifient l'intérêt que porte à cette industrie le ministère de l'Agriculture de Québec.

Mais il est une autre branche de la même industrie qui mérite non moins la considération des autorités agricoles. Nous voulons parler de la fabrication des conserves sur la ferme, soit pour consommation domestique, soit pour le marché. Cette petite industrie tend également à se développer d'année en année. Nos fermières en comprennent l'importance et elles apprécient de plus en plus l'économie que représente pour la ferme la mise en conserve de légumes, de fruits, etc. que la famille consommera au cours de l'hiver et du printemps. On ne compte plus aujourd'hui les fermes parfaitement outillées pour la préparation de conserves domestiques de choix.

Les cultivateurs peuvent fabriquer des conserves pour le marché, après qu'un permis à cet effet leur a été délivré par le ministère de l'Agriculture. Ce permis à cet effet leur a été délivré par le ministère de l'Agriculture. Ce permis — il en est accordé environ 1,400 chaque année — n'est délivré qu'après que les intéressés ont satisfait à des conditions d'hygiène et d'installation rigoureuses, ce qui garantit la qualité et la propreté de leurs produits. Cette fabrication sur la ferme grossit annuellement la production des grands établissements et assure l'approvisionnement plus considérable des marchés, en même temps qu'un revenu additionnel à l'exploitant.

Le public québecois a donc intérêt à encourager cette industrie de chez nous parce qu'elle est apte à améliorer dans une large proportion la position du cultivateur, à lui procurer de l'argent qu'il retournera ensuite à la ville par les voies commerciales ordinaires, sous forme d'achat de commodités que la ferme ne produit pas.

On peut affirmer que nos conserves obtiennent de plus en plus la faveur des consommateurs, et le jour où les citadins réaliseront pleinement l'importance, l'indispensabilité du principe de l'achat chez nous, principalement dans le domaine des produits de la terre, notre province aura fait un grand pas dans la voie du relèvement économique et de l'amélioration du sort de notre belle et courageuse classe agricole.

L'essai des récoltes montre qu'il s'emploie beaucoup de mauvaise semence

Un rapport soumis dernièrement au Comité consultatif national sur l'Agriculture par M. L.-H. Newman, Céréaliste du Dominion, et président du Comité des grains de semence, montre que la majorité des cultivateurs, aussi bien dans l'Ouest que dans l'Est du Canada, se soucient peu de la qualité de leur semence et perdent de ce fait beaucoup d'argent. Le rapport analyse le plan d'essai des récoltes pour 1935. Dans les trois provinces des Prairies — Manitoba, Saskatchewan et Alberta — 14.107 échantillons de blé ont été recueillis sur 722 élévateurs en l'automne de 1934, et 13.477 échantillons ont été cultivés sur 71 points. Un examen fait dans l'été de 1935 a révélé que sur les 13. 477 cultivateurs dont le blé était ainsi mis à l'essai, 41 p.c. avaient du Marquis, 10 p.c. du Garnet, 8 pour cent du Reward, 5 pour cent du Rouge de Bobs 222, 2 pour cent du Cérès, 1 pour cent du Fife rouge hâtif et 3 pour cent du Durum. Moins de 1 pour cent avaient quelque 19 ou 20 autres variétés que voici : Huron, Preston, Club, types Stanley et Fife ancien, Kitchener, Percy, Blanc de Russie, Aurore, Prélude, Ladoga, Rubis, Fife rouge, eVrmillon, Parkers, Kota, Pioneer, Prolifique hâtif, Kubanka et des types hybrides peu connus.

Le classement des échantillons cultivés après analyse a donné les résultats suivants : Catégorie A, 26 pour cent, Catégorie B ou passable, 34 pour cent, Catégorie C (très mauvais au point de vue de la semence) 40 pour cent. Plus de 20 pour cent des cultivateurs ont donné un nom inexact de variété à leur blé en soumettant les échantillons.

La conduite de cet essai dans l'Ouest du Canada a été facilitée par la coopération de cinq compagnies bien connues d'élévateurs à grain, des trois ministères provinciaux de l'Agriculture des provinces des Prairies, des facultés d'Agriculture des universités de ces provinces, de la Division des semences et de la Division des fermes expérimentales du Ministère fédéral de l'Agriculture.

Plusieurs centaines d'échantillons d'orge ont été également vérifiés et analysés. La encore on a constaté que beaucoup de cultivateurs se servent de semence qui ne peut donner des résultats avantageux.

Le plan d'essai des récoltes a été introduit dans l'Est du Canada en 1934 et continué en 1935; il a donné des résultats encourageants et doit être maintenu en 1936.

Les engrais chimiques aident à combattre les insectes qui nuisent aux plantes.

Les plantes fortes et vigoureuses, nous dit-on, peuvent beaucoup mieux résister aux attaques des insectes que celles qui sont faibles; M. Alan G. Dustan, de la Division de l'entomologie du Ministère fédéral de l'Agriculture, développe cette thèse dans un article paru dans le 65ème rapport annuel de la Société de l'entomologie de l'Ontario. Ce fait parait exact, car on a souvent remarqué que les insectes causent beaucoup plus de dommages parmi les plantes maladives que parmi celles qui sont saines et vigoureuses.

L'un des moyens les plus usités pour hâter la pousse des plants de semis ou transplantés est l'emploi judicieux des engrais. La plupart des cultivateurs savent fort bien que l'emploi d'engrais est essentiel s'ils veulent obtenir des plantes de forte taille et productrices, mais peu d'entre eux peut-être se rendent compte que cette mesure a un effet secondaire et nettement avantageux dans la guerre contre les insectes. L'emploi généreux des engrais chimiques aide à prévenir ces dommages que causent aux plantes les vers fil de fer, la bête de l'asperge, la bête rayée du concombre, le thrips de l'oignon, et beaucoup d'autres espèces.

Différents entomologistes qui ont étudié l'effet des engrais sur les insectes ont remarqué que l'emploi des engrais chimiques fait plus de bien que l'enfouissement des engrais verts ou du fumier de ferme. C'est surtout parce que des quantités excessives de matières organique dans la terre attirent quelques-uns des fléaux les plus redoutables du jardin. La mouche du chou, la mouche du blé d'Inde sucré, les mille-pieds, et vers fil de fer sont précialement à mentionner sous ce rapport.

Engrais azotés

Les engrais azotés employés au Canada sont les suivants par ordre de quantité : sulfate d'amoniaque, nitrate de soude, cyanamide, sang desséché, nitrate de calcium, nitrate d'ammonium, urée. Trois de ces engrais, le sulfate d'amoniaque, la cyanamide, et le sang desséché sont fabriqués sur une grande échelle au Canada, mais les autres sont importés. Le nitrate de soude vient principalement du Chili et des Etats-Unis, le produit du Chili est naturel et le produit américain, synthétique, c'est-à-dire, qu'il est fait avec l'azote de l'air. Presque tout le nitrate de calcium est de production norvégienne, tandis que le nitrate d'ammonium vient principalement de la Grande-Bretagne.

Le nitro-craie est une forme de nitrate d'ammonium.

Tous ces matériaux azotés laissent des résidus dans le sol qui peuvent avoir une réaction acide ou alcaline, et c'est là un détail qui s'impose de plus en plus à l'attention de ceux qui emploient des engrais chimiques. Les engrais laissant un résidu alcalin sont le nitrate de soude, la cyanamide et le nitrate de calcium; ceux laissant un résidu à réaction acide sont le sulfate d'ammonique, le nitrate d'ammonium et l'urée.

En faveur du fromage canadien

L'hon. Ad. Godbout recommande la consommation des fromages canadiens — les plus succulents et les plus savoureux.

La prochaine Semaine Nationale du Fromage se tiendra du 28 octobre au 2 novembre.

Dans un entrevue récemment accordée aux journalistes, l'hon. Alard Godbout, ministre de l'agriculture, déclarait :

"Des millions de dollars sont engagés dans l'industrie laitière dans la province de Québec, et nous avons tout intérêt à les faire fructifier. Nous possédons de magnifiques troupeaux laitiers, nous avons de nombreuses fabriques de beurre et de fromage, et notre production de beurre répond à peu près à la demande de chez nous. Nous produisons également d'excellents fromages, mais nous croyons sincèrement que la demande pour ce produit devrait être plus considérable afin de faire en sorte que notre production de fromage se maintienne au moins à son niveau actuel.

"Nous comprenons que le public se laisse tenter par la variété nombreuse des fromages étrangers. Mais la province de Québec a fait sa part pour corriger cette tendance qui nous enlève annuellement des sommes considérables que nous pourrions fort bien garder chez nous. En ces dernières années, le ministère de l'Agriculture de Québec a encouragé l'entreposage du fromage pour lui assurer une meilleure maturation. Si notre "Cheddar" est si apprécié sur le marché anglais, c'est qu'il a forcément subi en entrepôt ici, et de l'autre côté de l'Atlantique, une plus longue maturation qui lui donne une saveur particulière. Nous pouvons lui assurer la même maturation chez nous grâce à un séjour de plusieurs mois en entrepôt. Le ministère a aussi favorisé la création de nouvelles variétés de fromage de demi-luxe afin d'offrir un meilleur choix au consommateur. Je signalerai, pour ne citer qu'un exemple, la construction d'une importante fabrique à Henryville, comté d'Iberville, qui sera bientôt en mesure de mettre sur notre marché un fromage à pâte molle d'un type fort recherché, qui sera fabriqué sous la direction du Dr J.-M. Rosell, bactériologiste à l'Ecole de Laiterie de St-Hyacinthe qui a fait récemment un voyage en Europe afin de se documenter parfaitement dans ce domaine.

"La consommation du fromage par tête au Canada n'atteint pas quatre livres par année, alors que dans certains pays cette consommation va jusqu'à vingt livres par tête. Je crois que c'est une anomalie dans un pays comme le nôtre, et principalement dans notre province dont la principale activité agricole repose sur l'industrie laitière. Il nous fait reconnaître forcément que le public ignore encore trop les propriétés nutritives et même thérapeutiques du fromage, qu'il considère trop ce produit comme une denrée accessoire et non comme un aliment de base qui devrait entrer dans l'alimentation courante pour le plus grand bien de la santé et aussi l'économie du budget. Si les consommateurs apprécient davantage les riches produits du fromage canadien sous toutes ses variétés, la demande croîtrait et nos fabricants en tireraient des quantités plus considérables. Ils sont outillés pour répondre à une consommation beaucoup plus forte, et ils n'attendent qu'une meilleure demande pour faire leur part.

Que l'on réfléchisse un instant sur ce que vaudrait pour nos cultivateurs en général, pour nos fabricants, pour nos commerçants et nos épiciers une augmentation de consommation d'une livre de fromage par tête au cours des douze mois à venir.

"Nos épiciers devraient s'efforcer toujours de mettre en bonne valeur les fromages canadiens au moyen d'étalages appropriés, en les recommandant à leurs clients, en faisant autour des diverses marques qu'ils tiennent en magasin une publicité convenable. Ils trouveront certainement leur profit dans une demande améliorée, et ils auront efficacement contribué au développement d'une industrie bien canadienne que nous avons tous intérêt à promouvoir".

RECETTES DE PAIN

BRIOCHES A LA CANELLE

2 carrés de levure comprimée,
1 tasse de lait bouilli et refroidi,
1 tasse de lait tiède,
7 tasses de farine,
6 cuillerées à table de graisse,
1-2 tasse de sucre,
3 oeufs,
1 cuillérée à thé de sel.

Dissoudre la levure et une cuillerée à table de sucre dans le lait tiède. Ajouter 3 tasses de farine et battre jusqu'à ce que ce soit léger. Ajouter la graisse et le sucre défaits en crème et les oeufs battus, le reste de la farine par petite quantité à la fois et le sel. Pétrir jusqu'à ce que la pâte soit légère. Laisser lever à la chaleur environ 2 heures. Rouler la pâte d'un 1-4 pouce d'épaisseur. Beurrer légèrement la pâte. Saupoudrer le cassonnade, de raisins et d'un peu de cannelle. Rouler et découper en viron une heure. Cuire 25 à 30 minutes. Avant de placer dans le fourneau, glacer la pâte avec un biscuits. Couvrir et laisser lever en- oeuf dilué dans le lait.

LA BANQUE PROVINCIALE ET L'AGRICULTURE

La Banque Provinciale du Canada possède des bureaux dans un grand nombre de centres agricoles. Elle accorde une attention particulière aux cultivateurs qui lui confient leurs affaires. Elle les invite à lui accorder ou à lui continuer leur encouragement.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Six Agronomes Régionaux

et

Treize Agronomes

de comtés

surveillent les intérêts de la chose agricole dans les douze comtés des

Cantons de l'Est

Agronomes régionaux

MM. J. A. Plante, St-Georges-est (District No 5: Beauce et FRONTENAC).

J. E. Lemire, Victoriaville (District No 6: WOLFE, ARTHABASKA et MEGANTIC).

Eugène Boivin, Pierreville (District No 7: Nicolet, Yamaska, DRUMMOND et Richelieu).

W.-G. MacDougall, Lennoxville (District No 8: COMPTON, STANSTEAD, RICHMOND, SHERBROOKE).

Lucien Therrien, Waterloo (District No 10: BROME, SHEFFORD et Rouville).

J.-A Leclerc, St-Jean (District No. 11: St-Jean, Iberville et MISSISQUOI).

Agronomes de comtés

Arthabaska	MM. Domina Fortin	Victoriaville
Brome	L.-D. McClintock	Knowlton
Compton	Alfred Rousseau	Cookshire
Drummond	Philippe Granger	Drummondville
Frontenac-nord	Raymond Langlois	Lambton
Frontenac-sud	A.-V. Pothier	Lac Mégantic
Mégantic	S.-F. Béliveau	Plessisville
Missisquoi	Paul Gingras	Bedford
Richmond	Donat Salvas	Richmond
Shefford	Oscar Descostes	Waterloo
Sherbrooke	J.-H. Bruneau	Lennoxville
Stanstead	W.-G. MacDougall	Lennoxville
Wolfe	Armand Gélinas	Disraéli

Leurs services sont gratuits comme tous ceux des autres officiels du Ministère de l'Agriculture de la province de Québec. En tout temps de l'année ces agronomes sont à la disposition des cultivateurs pour les aider à marcher dans la voie du progrès. Les cultivateurs qui ont recours à l'expérience et aux connaissances techniques de ces agronomes servent leur propre intérêt et contribuent à promouvoir, en mettant en pratique les directives qu'ils en reçoivent, le développement de l'agriculture scientifique chez nous, comme aussi à éliminer les méthodes routinières qui entravent le progrès et le succès sur la ferme.

Dans chaque foyer — En tout temps de l'année

Ces Conserves du Québec ont leur place

Marque **"MONTMORENCY"**

Qualité de choix

Blé d'Inde en crème, (blanc ou jaune)
Fèves en gousses, (jaunes ou vertes)
Pois verts
Tomates

Marque **"GOLF"**

Qualité régulière

Blé d'Inde en crème, (blanc ou jaune)
Fèves en gousses, (jaunes ou vertes)
Pois verts
Tomates

Nos conserves alimentaires rivalisent avantageusement par le soin apporté à leur préparation, par leur présentation soignée et par leur exquise saveur, avec n'importe quel produit de l'étranger . . .

Nous devons — à qualité et prix égaux — nous faire un devoir patriotique d'encourager les industries de chez nous de préférence à celles du dehors . . .

L'Association des Fabricants de Conserves de la Province de Québec

"Achetons chez nous des produits de chez nous".

Augmentation de la superficie des fermes

En dix ans l'étendue des fermes sous culture dans la province de Québec s'accroit de 500,000 acres.

L'agriculture, pas plus que les autres industries, n'a échappé aux secousses de la dépression mondiale.

Aussi, devrons-nous admettre qu'il y a eu des fléchissements, que notre production agricole a diminué dans certaines lignes, que des fermes ont été abandonnées. Mais il nous faut reconnaitre également, en toute impartialité, qu'il y a eu des compensations qu'ils importe de ne pas considérer comme quantité négligeable. Lorsqu'il vendait ses produits à haut prix, le cultivateur se souciait moins de la production économique qu'il ne le fait maintenant. Fatalement, plusieurs devaient être pris par surprise quand la crise éclata et fit chuter la valeur des denrées de ferme. Il y eut des défections d'un côté, mais de l'autre une surprise s'opéra grâce à la vision de cultivateurs progressifs qui se dirent avec raison qu'une dépression ne peut pas durer indéfiniment, et qui, en mesure de le faire parce qu'ils avaient été prévoyants dans le passé, se préoccupèrent d'agrandir leur domaine en ouvrant de nouvelles terres ou achetant une ferme voisine abandonnée.

Aussi, la province de Québec possède-t-elle aujourd'hui une plus grande étendue de terres consacrées à l'agriculture qu'avant la crise. Ceci démontre que notre classe agricole n'a pas perdu confiance et que l'agriculture chez nous n'est pas tombée dans ces bas-fonds où veulent le voir certains pessimistes qui ne regardent qu'un seul côté de la médaille.

De 1921 à 1931, l'etendue de nos fermes, de 17,257,012 acres qu'elle était en 1921, s'est accrue de 496,290 acres pour atteindre au moment du dernier recensement national, le grand total de 17,753,302 acres, tandis que l'Ontario, la province-soeur que l'on cite fort souvent en exemple à notre province, n'augmentait la superficie de ses fermes sous culture que de 211,997 acres.

Ce n'est qu'en 1941 que nous pourrons avoir de nouveaux chiffres concernant le nombre de fermes et leur superficie, alors que le gouvernement d'Ottawa procédera à un nouveau recensement national. Mais nous croyons pouvoir dire que depuis 1931, ce mouvement d'expansion n'a pas été abandonné et qu'il se poursuivra. Il sera certainement facilité, de même que le maintien des petites fermes, par l'aide présentement apportée aux cultivateurs en mal d'argent par le gouvernement de Québec qui, en vertu d'une loi adoptée au cours de la dernière session législative, absorbe désormais l'intérêt en sus de 3 pour cent du crédit agricole fédéral. Nos cultivateurs progressifs, pouvant maintenant emprunter, grâce à cette aide, de l'argent à trois pour cent, seront encore plus en mesure que dans le passé d'étendre leur domaine, tandis que d'autres pourront régler leurs dettes et repartir sur un nouveau pied.

Seize cents petites fermes de moins de 100 acres, qui ne rencontraient pas leurs frais, ont discontinué leurs opérations déficitaires, mais par contre des milliers de grandes fermes ont augmenté leur superficie totale de près de 500,000 acres, chiffre qui représente une valeur supérieure à celle des fermes éliminées. N'est-ce pas là une large compensation? Aussi, ce n'est pas nous abuser ni abuser le public que d'affirmer que l'Agriculture dans la province de Québec, après avoir été rudement secouée par la dépression comme toutes les autres grandes entreprises, se redresse avec plus de vigueur que jamais et s'affirme de plus en plus comme principal facteur de notre relèvement économique et national. Nous en avons la preuve irréfutable dans cette augmentation de notre territoire affecté à l'exploitation agricole.

Sociétés Coopératives Agricoles des Cantons de l'Est

On trouvera ci-dessous la liste des sociétés coopératives agricoles des Cantons de l'Est, établie par comtés, en date du 31 décembre 1935. Après le nom de la société, on lira le nom du gérant et l'adresse officielle de la société.

ARTHABASKA		
S. C. A. de Princeville	Alph. Baillargeon	Princeville
S. C. A. de St-Paul de Chester	Donat Lafontaine	R. R. 2, St-Paul-Chester
S. C. A. de Tingwick	Chs Hinse	Tingwick
S. C. A. Avicole des Bois-Francs	Wilfrid Terreau	Victoriaville
BROME		
S. C. A. d'Eastman.	Raoul Vincent	Eastman
COMPTON		
S. C. A. de East-Hereford	Henri Beloin	East-Hereford
S. C. A. de Ste-Edwidge	J.-A. Marion	Ste-Edwidge
S. C. A. de Martinville	Wilfrid Turcotte	Martinville
S. C. A. de Compton	Alyre Genest	Compton
DRUMMOND		
S. C. A. de South Durham	Romulus Proulx	South Durham
S. C. A. de St-Félix de Kingsey	Nap. Francoeur	St-Félix-Kingsey
S. C. A. de St-Eugène-de-Grantham	Zéphyr Leblanc	St-Eugène de Grantham
FRONTENAC		
S. C. A. Ste-Cécile de Whitton	Régis Rousseau	Ste-Cécile de Whitton
Couvoir Coopératif de St-Evariste	Joseph Marcoux	St-Evariste
MEGANTIC		
S. C. A. de Ste-Anastasie de Lyster	J. H. Baker	Ste-Anastasie
S. C. A. de St-Pierre-Baptiste	Irénée Payeur	St-Pierre-Baptiste
S. C. A. de St-Ferdinand-d'Halifax	Emilien Côté	St-Ferdinand
S. C. A. de Notre-Dame-de-Lourdes	Jos. Lafond	N.-D.-de-Lourdes
S C. A. de Laurierville	Nap. Normand	Laurierville
S. C. A. de St-Adrien d'Irlande	Jos Bélanger	St-Adrien d'Irlande
MISSISQUOI		
S. C. A. de Tabac de Farnham	L. Arpin	Farnham
RICHMOND		
S. C. A. du Canton Brompton	Dom. Rainville	Bromptonville
S. C. A. de Melbourne	R. A. Crack	Melbourne
S. C. A. de Danville	Phydime Brodeur	Danville
SHERBROOKE		
S. C. Avicole des Cantons de l'Est	J. C. Bélanger	Sherbrooke
STANSTEAD		
S. C. A. de Coaticook	A. Vaillancourt	Coaticook
WOLFE		
S. C. de Disraëli	J.-L. Gosselin	Disraëli
S. C. A. de Ham-Nord	Reza Carrier	Ham Nord
S. C. A. du Canton Dudswell	Jos Beaulé	Marbleton

RECETTES DE PAIN

GATEAU A LA FARINE DE SARRAZIN

2 oeufs.
1 tasse de cassonade.
1 tasse de crème sure.
1-2 cuillerée à thé de soda.
1 cuillerée à thé de crème de tartre.
1 tasse de farine de blé.
1 tasse de farine de sarrazin.
1-2 cuillerée à thé de sel.
1 cuillerée à thé de cannelle.
1-2 cuillérée à thé de muscade.

Battre les oeufs, ajouter la cassonade et la crème sure dans laquelle on aura fait dissoudre le soda. Tamiser la farine, ajouter le sel, la canelle et la muscade. Ajouter à la première préparation et bien mêler. Verser la pâte dans une casserole beurrée et faire cuire dans un four modéré.

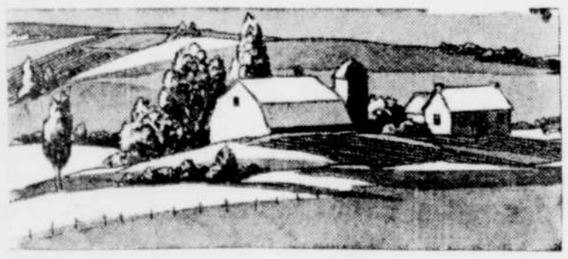

L'EMPLOI du TEN-TEST Sur la FERME

PLANCHE ISOLANTE

Chacune des constructions qui s'élèvent sur votre ferme est, pour vous, une occasion de faire de l'argent. Mais, pour que ces constructions VOUS soient vraiment profitables, il faut qu'elles soient bâties rationnellement et de façon conforme au but que vous vous proposez. Par exemple, des étables chaudes et confortables, sans humidité ni courants d'air, ajouteront à la santé des vaches et augmenteront la quantité de lait qu'elles vous donnent. Si les poulaillers et couvoirs sont chauds et secs, vos poulets seront plus vigoureux et mourront en moins grand nombre. Des bâtiments d'entreposage bien construits préviendront ces pertes si souvent représentées par des légumes gelés ou du grain gâté par l'humidité.

Depuis ces dernières années, les cultivateurs ont appris à ISOLER les bâtiments de leurs fermes — à les rendre l'épreuve du froid de l'hiver et de la chaleur de l'été — en se servant du Feuillet de Construction Isolateur TEN TEST.

Cultivateurs...

Construisez avec du Ten-Test

- **Parce que** le TEN-TEST empêche le froid de pénétrer dans vos bâtiments, combat l'humidité.
- **Parce que** le TEN-TEST est facile à transporter, à manier et à poser.
- **Parce que** le TEN-TEST est un "non-conducteur" du chaud et du froid.
- **Parce que** le TEN-TEST représente une économie de combustible en empêchant la chaleur de s'échapper.
- **Parce que** le TEN-TEST est une masse solide faite de fibres d'épinette et de sapin scientifiquement préparées et pressées. Ses bords sont rigides et il ne peut ni se désagréger ni s'écailler.

Résistance du Ten Test
à la chaleur et au froid
comparée aux autres matériaux
1 Pouce de Ten Test
Equivaut à
24 Pces de Béton solide
3 Pces de Bois
16 Pces de Brique Solide

J. S. MITCHELL & CO. LIMITED
Distributeurs pour les Cantons de l'Est.

Près de 16,000 milles de routes rurales sont à la charge de la Province

Les Cantons de l'Est

Seize grandes routes et plusieurs routes vicinales desservent les Cantons de l'Est. C'est dire leur importance au point de vue industriel et, ce qui n'est pas du tout incompatible, à leur grand intérêt touristique. On peut s'étonner à juste titre de l'accession rapide à la prospérité des Cantons de l'Est en tous les domaines de l'activité humaine: agriculture, production minière, grande et petite industre, etc. Peuplés par les deux éléments qui composent le fond de la population québecose, l'élément anglais et le français, n'est-ce pas précisément à cet heureux mélange de deux races, à cet équilibre des tendances qui se complètent que les Cantons de l'Est doivent l'essor de leur fortune? N'est-ce pas aussi parce que plusieurs petits centres urbains se sont formés et ont grandi dans tous les coins de leur territoire et font ainsi l'équilibre entre la ville et la campagne que l'industrie a pu s'y développer sans nuire à l'agriculture et celle-ci perfectionner sans cesse ses méthodes d'exploitation?

Au touriste de chez nous qui aime à se renseigner sur les centres actifs de notre vie économique, les Cantons de l'Est offrent un champ d'observations particulièrement fécond. La pittoresque disposition de leurs paysages lui procure d'autre part des heures de repos et de vie champêtre aussi intenses en émotions naturelles que les plus belles régions des Laurentides. Les fervents des cours dans la montagne ont tous les sentiers abrupts des monts Appalaches pour s'entraîner à l'alpinisme, les amateurs de canot et de bains trouveront dans les Cantons six grands lacs et une multitude de petits lacs pour y satisfaire leurs goûts. Dans une autre région des Cantons le villégiaturiste peut vivre la véritable vie des campagnes canadiennes. Hôtels bien tenus et joliment ornés, restaurants aux menus simples et sains, villages accueillants, hospitalité large tout y favorise la vie facile et le repos bien gagné des vacances.

Un phénomène démographique dont les Canadiens français doivent être fiers vaut la peine d'être rappelé à propos des Cantons de l'Est. C'est celui de l'expansion de la population de langue française dans cette région, qui fut d'abord colonisée par des "loyalistes" de la Nouvelle-Angleterre, ce qui explique l'assonance anglaise des noms des principaux centres des Cantons. Aujourd'hui la grande majorité des habitants qui peuplent le vaste territoire des Cantons est française de langue, d'origine et de moeurs.

Chose remarquable, la colonisation des Cantons de l'Est par d'authentiques descendants de Français a aidé grandement à l'essor industriel de la région. Les fonderies de Sherbrooke qui sont parmi les plus prospère de tout le pays emploient un grand nombre de techniciens et d'ouvriers spécialisés Canadiens-français. Ce sont là des faits dont on aimera à se rendre compte par soi-même et qui valent un séjour prolongé durant la belle saison dans la campagne avoisinant Sherbrooke, Granby, Magog, East-Angus, Drummondville, Victoriaville, Coaticook et Cowansville, qui sont les centres industriels les plus intéressants de la région.

Il ne faudrait cependant pas être chauvin. Il est sûr que le mélange de nombreux anglophones aux Canadiens-français qui habitent les Cantons de l'Est a poussé nos compatriotes à soigner particulièrement leurs propriétés et à ne pas se contenter uniquement du nécessaire. Cela n'a pas une mince importance au point de vue du tourisme, qui nous occupe ici, et nous croyons que c'est être simplement juste envers nos concitoyens de langue anglaise que de reconnaitre leur goût pour le "home" propret, décoré d'une façon originale et enjolivé de tout ce que l'art d'un propriétaire économe peut lui suggérer.

Pas un village des Cantons de l'Est qui n'ait ses petites maisons du type "bungalow" blanchies à la chaux pour la plupart, aux fenêtres bien taillées et ornées de plantes vivaces, aux parterres soigneusement entretenus, très souvent agrémentés d'ingénieux et de peu coûteux jeux d'eau. Tout cela n'est rien, dira-t-on. Evidemment, pour celui qui prend soin de se faire une petite propriété bien aménagée, toutes ces améliorations qu'il y apporte avec le temps ne sont guère dispendieuses. Mais pour le touriste qui aime à se reposer la vue, cela représente beaucoup. C'est même ce qui fait, autant que le pittoresque des paysages qu'il traverse, le charme de son voyage. A ce point de vue, un séjour de quelques jours dans les Cantons de l'Est ne peut être pour tous les amateurs de tourisme qu'un délicieux enchantement.

La province de Québec possède 35,148 milles de chemins ruraux, dont 5,924 de chemins de première classe, 8,819 de deuxième classe et 20,405 de troisième classe. Les chemins de terre amélorés mesurent 17,494 milles La longueur total des chemins entretenus par le département de la voirie est de 15,993 milles, et les grandes routes y sont pour 5,705 milles, et les chemins municipaux pour 10,287 milles. Si l'on jugeait de la progression de l'entretien des chemins aux frais du gouvernement, il suffirait de constater qu'en 1923, la province avait pris à sa charge 1,407 milles, alors qu'en 1935, elle en avait 15,993 milles. L'entretien de ces chemins coûtait en 1911-12, $63,562,13, alors qu'en 1934-35, il fallait dépenser $3,370,272,68. Depuis 1911 jusqu'en 1935, on a dépensé pour l'entretien et l'amélioration, la construction, la surveillance des routes et l'aide au tourisme, une somme de $180,046,412.49.

Pour se faire une idée exacte de la situation de la voirie dans la province de Québec et envisager comme il convient les problèmes que pose la construction des routes, il faut tourner ses regards vers le passé et remonter jusqu'au régime français dont les nombreux et illustres vestiges ont été conservés, tout particulièrement dans les environs de la vieille cité de Champlain et le long du fleuve Saint-Laurent.

Sous le régime français, l'un des premiers soucis de l'administration du temps fut de relier entre eux les divers centres colonisés. Les premières voies de communication avaient été, à l'origine, de simples sentiers, des chemins du type le plus primitif, servant principalement aux piétons: colons français et chasseurs indiens. Plus tard, on construisait ce que l'on pourrait appeler des chemins de colonisation: malheureusement, ces chemins étaient presque toujours dans un état lamentable, par suite du manque d'enthousiasme des colons pour la corvée de travail qui leur était imposé et ne leur rapportait aucun bénéfice pécuniaire. Il faut bien se rappeler qu'en ces temps lointains, les travaux de voirie étaient à la charge exclusive des contribuables de chaque municipalité, sans aucun aide de l'administration centrale. D'après les ordonnances, chaque propriétaire devait construire le tronçon de route qui traversait sa propriété. Les ponts situés sur le parcours du chemin du Roi avaient une largeur de dix-huit pieds et étaient construits par le travail libre et en commun des habitants de la seigneurie particulière dans les limites de laquelle ils étaient situés. Ce système fut en vigueur durant toute la période française

La cession du Canada à l'Angleterre, en 1763, n'apporta que peu de changement au mode de construction et d'entretien des routes. Nous lisons dans une ordonnance du 27 mars 1766 que "chaque habitant doit fournir, pour une période de douze jours sur réquisition, un tombereau et un cheval ou un boeuf, ainsi qu'un conducteur, sous peine d'une amende de douze shelins par jour dans le cas de désobéissance". Cette ordonnance, toutefois, ne s'appliquait qu'aux chemins existants et n'obligeait aucunement les seigneurs à construire de nouveaux chemins de colonisation. Dans une ordonnance promulguée en 1777, le gouverneur Carleton rétablit la coutume française en classifiant les chemins comme suit: chemins du roi ou chemins de la poste; chemin reliant les diverses concessions: chemins de moulins.

Le chemin du roi, dont la largeur était de trente pieds entre les fossés, devait, d'après l'ordonnance mentionnée ci-dessus être entretenu et réparé par les propriétaires. Les contribuables en défaut étaient passibles d'une amende de dix shelins pour contravention. Les chemins de rang devraient être construits sur la ligne de division séparant deux concessions, ils devaient avoir une largeur de vingt pieds et un fossé de trois pieds de profondeur. Ces chemins étaient entretenus et réparés selon les instructions et ordonnances de l'inspecteur en chef. Quant aux nouveaux chemins, ils devaient, d'après la loi en vigueur, être ouverts par les propriétaires dont ils traversaient les terres.

Le chemins du roi qui traversaient le domaine public étaient à la charge commune de tous les contribuables de la municipalité qu'ils traversaient. Lorsque la construction des chemins projetés étaient trop dispendieuse pour être payée entièrement par les contribuables de la municipalité intéressée c'était le devoir de l'inspecteur en chef de soumettre le cas au gouvernement qui "en ordonnerait la construction par qui il jugerait à propos". Et d'après l'ordonnance du 29 mars 1777, les capitaines de milice étaient appelés à remplir les fonctions de sous-inspecteurs de leurs districts respectifs. Quant à l'inspecteur en chef, il était obligé de visiter toutes les grandes routes de la province chaque année entre le 10 mai et le 20 juillet.

Un simple résumé des activités du département de la Voirie de la province durant une année nous donnera une magnifique idée des progrès accomplis en matière de chemins dans la province.

Le réseau des grandes routes de la province se compose actuellement de cinquante-six artères principales ayant une longueur totale de 5,824 milles. En 1919, la longueur totale du réseau provincial était de 2,000 milles.

Quoique des conditions économiques adverses aient, depuis quelques années, obligés le gouvernement de la province à diminuer les fonds mis à la disposition du ministère de la Voirie, celui-ci n'en a pas moins poursuivi l'amélioration et le développement du réseau routier provincial et entretenu en même temps, durant toute la saison du tourisme, les chemins améliorés en parfaite condition de roulement.

Les avantages du système de construction et d'entretien adopté par le département n'ont pas tardé à se faire sentir. Ce système a permis d'étendre le bienfait des routes améliorées à toutes les régions de la province, sans exception et d'ouvrir la province entière à l'automobilisme et au tourisme. On peut aujourd'hui, voyager de la Gaspésie au Témiscamingue et à l'Abitibi, et des frontières interprovinciales et internationales au lac Saint-Jean et à la côte nord du Golfe, sur des routes qui présentent en tout temps des conditions de roulement satisfaisantes.

Ministère de la Voirie

Hon. P. E. Côté, ministre **L. J. Boulanger, sous-ministre**

Arthur Bergeron, sous-ministre suppléant.

TEMPÉRATURE

Vents frais et forts de l'ouest au nord-ouest; la plupart du temps nuageux et frais avec légères averses ou neige. Samedi, vents frais du nord-ouest; la plupart du temps beau et frais.

LA TRIBUNE

GRAIN DE SAGESSE

On est pauvre, non pour avoir peu, mais pour désirer beaucoup. SENEQUE.

VINGT-SEPTIEME ANNEE No. 42 — SHERBROOKE, VENDREDI, 17 AVRIL 1936 — TROIS SOUS LE NUMERO

L'ÉTHIOPIE REPOUSSE LES CONCESSIONS DE L'ITALIE

L'Angleterre réclame une action énergique contre l'envahisseur

Mussolini consent à la présence d'un observateur de la S. D. N. aux négociations de paix, mais le Négus s'y oppose. — Genève doit en venir à une décision finale, et la France lance un suprême appel au Duce.

GENEVE, 17. — Le comité des 13 de la S. D. N. a admis aujourd'hui l'échec de ses efforts de conciliation dans la guerre italo-éthiopienne.

(Par George Hambleton, de la P. C., par câble)

GENEVE, 17. — L'Italie a offert hier soir une légère concession à ses conditions de paix, mais l'Ethiopie l'a rejetée aujourd'hui comme insuffisante, et elle en a avisé ce matin M. Salvador de Madariaga, le président du comité de conciliation des 13 de la S. D. N.

L'Italie avait réclamé avec insistance jusqu'à hier des négociations directes de paix entre les deux belligérants seulement, mais elle a consenti à admettre la présence d'un observateur de la Société des Nations aux négociations de paix, afin de pouvoir tenir la Société au courant du progrès des négociations.

L'Ethiopie a rejeté cette concession italienne, parce qu'elle exige que les négociations se poursuivent dans les cadres de la S. D. N.

Séance du comité

Le comité des 13 siégera cet après-midi à 4 heures, (heure locale) pour étudier cette impasse, mais il ne semble pas exister d'alternative à la convocation du comité des sanctions de 18 pour discuter de nouvelles mesures qui exercer aient une plus forte pression sur l'Italie.

Le secrétaire des affaires étrangères de Grande-Bretagne, M. Anthony Eden, a eu un entretien avec M. Joseph-Paul Boncour, ministre d'état du gouvernement français, et le Dr Augusto Vasconcellos du Portugal, le président du comité des sanctions.

Suprême appel de la France

L'Italie avait offert sa légère concession, hier soir, mais les cercles de la S.D.N. prédisaient que l'Ethiopie la jugerait insuffisante.

Par ailleurs, la France a adressé un suprême appel à Mussolini, aujourd'hui, pour qu'il consente à la cessation des hostilités, afin d'améliorer les perspectives de succès

(A suivre en page 17)

LES ITALIENS POURSUIVENT LEUR OFFENSIVE

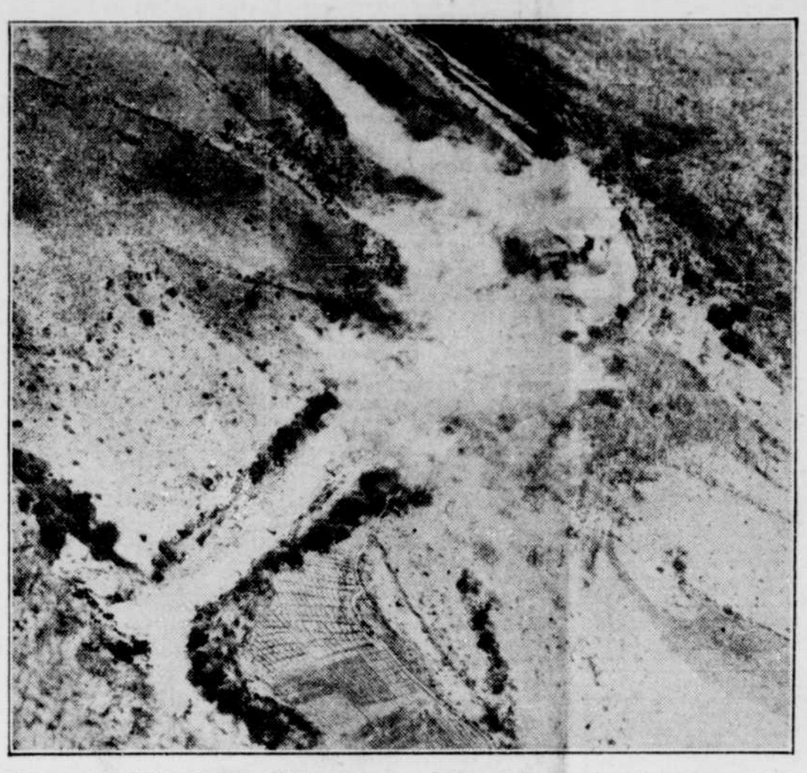

Pendant que la Société des Nations délibère, les troupes de Mussolini poursuivent leur avance en éthiopie, se dirigeant vers la capitale, Addis Adéba, qu'elles comptent prendre d'ici peu. La photo ci-dessus, prise du haut des airs, donne une idée des ravages exercés par les fascistes dans les rangs ennemis. Deux camions chargés de munitions pour le ras Mulugheta furent dépistés et détruits par les avions italiens. Ce fut une lourde épreuve pour le ras à qui les munitions sont plus précieuses que les hommes. . . . .

L'Opposition désavoue les injures à l'adresse du premier ministre

MM. Maurice Duplessis et Oscar Drouin réprouvent la causerie donnée à la radio par un orateur de l'Union Nationale. — Le Dr Paquette, député oppositionniste de Labelle, corrige son discours et rend justice à la Commission des Accidents du Travail.

QUATRE AUTRES DISCOURS SUR L'ADRESSE

(Du correspondant parlementaire de la "Tribune")

QUEBEC, 17. — Hier après-midi, au début de la séance, le député de Québec-Est, M. Oscar Drouin, s'est levé sur une question de privilège pour désavouer au nom de l'Opposition le discours excessif prononcé la veille à Radio-état, par le notaire Gustave Jobidon. La direction de la régie a d'ailleurs dégagé sa responsabilité de cet incident regrettable. Le premier ministre, M. Taschereau, a répondu que les attaques injurieuses de M. Jobidon, dirigées surtout contre le chef du parti libéral, n'étaient que la suite logique d'une campagne d'invectives menée avant le 25 novembre par ses adversaires. M. Duplessis lui-même a désapprouvé énergiquement l'excès de cet indésirable partisan. Cette mise au point honore l'opposition; mais répare-t-elle vraiment les innombrables abus de langage qui ont précédé le scrutin? Excuse-t-elle les appels quasi-séditioux claironnés aux quatre points de la province au lendemain des élections? Fait-il y voir, de la part de l'Union Nationale, non seulement le désaveu d'un partisan maladroit, mais la réprobation tardive de tous les excès passés? Lisez plutôt la déclaration du député de Québec-Est, secondé par le leader de l'opposition:

Déclaration de M. Drouin

"Je désire faire une déclaration à propos d'un incident condamnable survenu aux postes de radio CRCK et CRCM hier soir. M. le notaire Gustave Jobidon a donné une causerie sous les auspices de l'Union Nationale Duplessis-Gouin. Je désire déclarer tout de suite, à titre d'organisateur de l'Union Nationale Duplessis-Gouin, que cette causerie ne représente pas du tout les vues et les opinions de l'Union Nationale, et nous désirons la désapprouver. Il apparait même d'après la propre déclaration de la Commission de la radio, hier, que M. Jobidon se serait servi de méthodes ordinairement inusitées à ce poste, pour pouvoir donner cette causerie. Le programme et les principes préconisés par l'Union Nationale sont bien au-dessus des injures et des attaques personnelles que nous réprouvons énergiquement."

Un autre incident remarquable s'est produit au début de l'après-midi. Le député de Labelle, M. Paquette, avait cité dans son discours le cas d'un jeune homme de son comté, blessé dans un accident industriel, et qui n'avait pas reçu son indemnité. M. Paquette a mis les choses au point hier. "J'apprends, dit-il, que pendant un voyage que j'ai fait en Europe au mois de mars le jeune homme en question a reçu son chèque. On a même envoyé un chèque de dix dollars à la banque, libellé à mon nom, et déposé par mon procureur. Je tiens à rétablir les faits pour être toujours aussi près de la vérité que possible." La journée était aux aménités. Le député de Gaspé-Sud, M. Chouinard, a repris le débat sur le discours du Trône, et il fut suivi de MM. Roméo Lorrain (A.L.N., Papineau), J. B. Merleau (lib.-Gatineau), et F. J. Leduc (A.L.N.-Laval). Le débat a été ajourné à mardi après-midi alors que M. Robert Taschereau (lib.-Bellechasse) aura la parole.

(A suivre en page 4)

Escarmouches

(Du correspondant parlementaire de la "Tribune")

QUEBEC, 17. — Le député de Gaspé-Sud explique pourquoi le pêcheur a des difficultés.

M. CHOUINARD. — Ce n'est pas notre faute si des sanctions ont été imposées contre l'Italie, et si nous ne pouvons plus exporter notre poisson sur ce pays.

M. LEONARD DUGUAY. — Etes-vous opposé aux sanctions?

M. CHOUINARD. — J'approuve entièrement la politique du gouvernement fédéral sur ce point. Son attitude diffère de celles du gouvernement de M. Bennett, qui avait donné à Riddell instruction de réclamer l'embargo sur le pétrole.

M. DUGUAY. — Je soulève un point d'ordre. Ce que dit le député de Gaspé-Sud n'est pas exact.

M. CHOUINARD. — Il n'y a pas de quoi soulever un point d'ordre. Nous n'avons pas à nous occuper de politique fédérale.

* * *

M. Chouinard parle des élections.

M. TREMBLAY. — Parlez-nous des condamnations dans votre comté.

UNE VOIX. — Y avait-il des polls volants dans votre comté?

M. DUPLESSIS. — Le député oublie-t-il que son collègue de Témiscouata a qualifié de banditisme pur et simple les manoeuvres électorales dans Gaspé-Sud?

Loin d'être déconcerté, M. Chouinard cite une lettre que M. Bona Arsenault, un organisateur électoral de l'opposition, fait circuler actuellement dans le comté de Gaspé-Sud, en vue des élections qu'il prévoit au cours de l'été.

M. CHOUINARD. — M. Arsenault est moins optimiste que le député de Québec-Est: Il croit que les élections n'auront pas lieu avant l'été.

M. DROUIN. — Le député de Gaspé-Sud aura des élections bien trop vite pour lui.

M. CHOUINARD. — Il y a beaucoup d'ambition à gauche.

M. DUPLESSIS. — Et beaucoup de déception à droite.

* * *

M. COTE. — Nous avons donné des octrois sur les barques.

M. DUPLESSIS. — Surtout pendant les élections.

M. COTE. — Si un député est bien placé pour répondre qu'il ne se fait pas de politique avec ces octrois, c'est moi. Il n'est pas vrai de dire que seuls les rouges reçoivent des octrois. Chaque fois que l'opposition a affirmé le contraire ça été une occasion pour le député de Bonaventure de le nier vigoureusement et de prouver que bleus comme rouges dans son comté bénéficient des octrois.

M. DUPLESSIS. — N'est-il pas vrai qu'à la veille des élections de 1931 les octrois pour les barques de pêche ont augmenté de $50,000 et qu'ils ont diminué d'autant l'année suivante". (Applaudissement à gauche).

M. COTE. — Certainement. Mais le chef de l'opposition aurait-il voulu que parce qu'il y avait des élections le gouvernement laissât crever les pêcheurs? Les octrois ont augmenté, mais comme l'année suivante, les besoins étaient moindres, les octrois ont diminué. (Appl. à droite).

* * *

M. MONK. — Le député de St-

(A suivre en page 17)

VOL DE $58,000 SUR UN CONVOI

Hold-up audacieux à bord d'un train près de Newark, N. J.

(Presse Associée)

NUTLEY, N.J., 17. — Sept hommes ont envahi à la pointe du révolver un train du "Erie Railroad" en gare de la rue Walnut aujourd'hui et se sont enfuis avec $58,000 en argent et un billets dt banque qui étaient transportés d'une banque de Peterson à la réserve fédérale à New-York, rapporte la police.

Cet argent était dans un coffre-fort dans le wagon aux bagages. Les détectives de Newark disent que le commis qui en avait la surveillance dut remettre son revolver aux bandits lorsque quatre d'entre eux l'assaillirent et le menacèrent de le tuer s'il n'ouvrait pas le coffre-fort.

Aucun des passagers ne s'aperçut de ce qui se passait.

Le mécanicien du train a dit à la police qu'il avait vu sept hommes monter ensemble dans le train mais qu'il les prit pour des passagers. Le serre-frein a vu un homme appliquer les freins d'urgence.

Le tout se fit en cinq minutes. Quatre des bandits pénétrèrent dans le wagon aux bagages, se firent remettre l'argent et sautèrent dans une automobile volée qui les attendait.

Nutley, où le vol a eu lieu, est dans la banlieue de Newark.

ARMEMENTS DE LA FRANCE POUR LA SYRIE

(P. C. — Havas).

PARIS, 17. — Une grande quantité de matériel d'artillerie, destiné à renforcir les corps d'armée français en Syrie, est en route de l'Egypte aujourd'hui pour la Syrie.

LES AS ITALIENS BOMBARDENT ADDIS ABÉBA

Mussolini entend lancer résolument ses armées sur la capitale 4 de l'Ethiopie et détruire l'empire de Hailé Sélassié, et est prêt à faire face à toutes les conséquences internationales qui pourront s'ensuivre. — L'Angleterre sera forcée d'admettre qu'elle s'opposait à la campagne italienne pour ses propres intérêts plutôt que pour défendre les principes de la S.D.N.

LA PANIQUE S'EMPARE DES ETHIOPIENS

(P. C.-Havas)

ADDIS ABEBA, 17. — Plusieurs personnes ont été blessées aujourd'hui par les balles italiennes, lorsque deux avions de combat italiens ont survolé la capitale à une faible altitude et bouleversé les abords du palais impérial par le feu de leurs mitrailleuses. Pas un seul membre de la famille impériale n'a été blessé.

(Par George Hambleton, de la P. C., par câble)

GENEVE, 17. — Des autorités de la Société des Nations ont annoncé, comme le comité de conciliation des 13 se réunissait en séance, peu après 4 heures cet après-midi (10 heures du matin, heure de l'Est), que la Société avait reçu un câblogramme directement d'Addis Abéba, dans lequel le gouvernement éthiopien déclarait que des avions italiens avaient attaqué la capitale avec leurs mitrailleuses.

Vers Addis Abéba

ROME, 17. — Le haut commandement italien a l'intention de lancer résolument ses armées sur Addis Abéba, pour s'emparer de la capitale et renverser l'empire de Hailé Sélassié, et est prêt à faire face à toutes les conséquences internationales qui pourraient s'ensuivre.

Les fascistes jubilent depuis qu'ils ont appris que leurs armées de l'Afrique orientale "s'avancent enfin sur Addis Abéba." Beaucoup de rumeurs prétendent que l'armée du général Rodolfo Graziani, dans le sud, a commencé une avance sur Harrar, la deuxième ville de l'Ethiopie, en même temps que les troupes du nord du maréchal Pietro Badoglio convergaient vers la capitale.

Des sources militaires disent que tout indique que l'arène des négociations de paix ne sera plus à Genève mais au quartier général du maréchal Badoglio, le commandant fasciste en chef.

Les intérêts anglais

Le ministère des colonies étudie déjà des plans pour l'administration future de l'Ethiopie, lorsque l'Italie aura déposé la présente dynastie et transformé en Dominion Italien ce dernier empire de l'Afrique non encore conquis. Au dire des fascistes, la prise d'Addis Abéba forcera la Grande-Bretagne à admettre qu'elle s'opposait à la campagne italienne pour ses propres intérêts plutôt que pour défendre les principes de la Société des Nations.

Quelles que soient les décisions du comité de conciliation des 13 et du comité des sanctions des 18 de Genève, Mussolini va poursuivre sa conquête sans répit, dit-on.

Routes impassables

LONDRES, 17. — Les soldats et les journaliers éthiopiens ont reçu l'ordre de couper ou de rendre impassables toutes les grand'routes menant à Addis Abéba, afin de retarder l'avance italienne sur la capitale.

PAS DE CENTRALE ELECTRIQUE POUR LA METROPOLE

MONTREAL, 17. — Par un vote de 14 contre 12, le conseil de ville a rejeté une proposition de l'échevin Raynault pour permettre à la cité d'emprunter $3,000,000 à 40 ans en vue de financer l'établissement d'une centrale électrique le long du canal de l'aqueduc de Montréal pour fournir l'électricité de la ville.

MORT D'UNE EX-CITOYENNE DE SHERBROOKE

NEWARK, N. J., 17. — Mme Annabella Auger Cavicchia, épouse du représentant Cavicchia (R.-N.J.,) est décédée à l'âge de 57 ans.

Elle était la fille de M. et Mme Michel Auger, autrefois de Sherbrooke.

Pas de réponse des prisonniers de la mine d'or

Le gérant tente en vain de communiquer avec les trois sinistrés au moyen d'une conduite.

TWEEDSMUIR A QUEBEC

(Presse Canadienne)

OTTAWA, 17. — Le gouverneur général et Lady Tweedsmuir iront occuper la suite vice-royale à la citadelle de Québec en juin prochain pour y demeurer jusqu'au commencement d'août, a-t-on annoncé aujourd'hui à Rideau Hall. Pendant leur séjour à Québec, ils feront une tournée dans les maritimes. Vers le 6 août, ils se proposent de partir pour la Colombie-Anglaise où Son Excellence inaugurera l'exposition Canada-Pacifique le 26 août.

104 HEURES SOUS TERRE

(Presse Canadienne)

MOOSE RIVER, Nouvelle Ecosse, 17. — Le gérant de la mine d'or de Moose River, M. F. D. Henderson, a tenté en vain aujourd'hui d'obtenir une réponse des trois hommes emprisonnés depuis dimanche au fond du puits de la mine en criant dans un tuyau.

Il n'a pas eu de réponse.

Une violente explosion a débouché ce matin le tuyau qui sert à pomper l'eau du fond de la mine. Le gérant y a laissé tomber un boulon et il a affirmé que cet objet s'est rendu par le tuyau à 200 pieds sous terre.

Ce tuyau passe par la galerie à 141 pieds de la surface ou on sait que sont les trois hommes.. S'ils étaient encore vivants, ils auraient pu entendre sa voix mais on ignore s'ils ont à leur disposition quelque chose pour frapper sur le tuyau en réponse. Leurs voix ne pourraient parvenir jusqu'à la surface par le tuyau parce qu'ils ne peuvent crier dans l'embouchure.

On a espéré pendant quelque temps hier pouvoir atteindre la galerie où sont emprisonnés les malheureux par un autre puits qui s'est cependant révélé trop dangereux pour qu'on puisse s'y aventurer.

M. F. D. Henderson dit que ce soir ou demain les sauveteurs seront en mesure de dire si oui ou non les trois hommes sont encore en vie et on pourra leur laisser tomber des vivres, de l'eau et des messages par un trou de cinq pouces de diamètre percé par une foreuse à diamant jusqu'à la galerie où ils sont.

Les vieux mineurs sont d'avis que le pire ennemi des trois prisonniers, s'ils ont survécu à l'éboulis, c'est le sommeil. Le sommeil peut les avoir fait mourir de froid, parce que la mine est froide et humide. Ils sont sous terre sans vivres depuis plus de 104 heures.

Secours

MONCTON, N. B. 17. — Quatre mineurs, habitués aux travaux de

(A suivre en page 17)

Les catholiques offrent un front uni en France

Le front populaire semble aussi avoir atteint une certaine unité, tandis que la droite manque de cohésion.

AUX ELECTIONS

(Par Jean Fontenoy, de la P.C.-Havas)

PARIS, 17.—A présent qu'il n'y a plus que 10 jours d'ici les élections, le front populaire semble avoir atteint une certaine unité, tandis que les divers éléments qui composent l'aile droite manquent encore de cohésion.

Ces deux grands groupements sont loin d'être bien démarqués, et leur composition serait considérablement modifiée par le succès électoral possible de nombreux groupes individuels. Il est même possible que les candidats indépendants constitueront un facteur puissant à la nouvelle Chambre des députés.

Excepté un nombre de radicaux de la "vieille garde" qui s'en tiennent à l'ancienne tradition, les principaux membres du front populaire ont recours aux mêmes tactiques et préconisent un programme politique comme suit, dans ses grandes lignes:

1.—La lutte contre le chômage et le déficit budgétaire par des méthodes démocratiques.

2.—Une campagne contre la guerre, basée sur la coopération avec la Société des Nations, avec la Petite Entente (Tchécoslovaquie, Roumanie et Yougoslavie) et avec l'Union Soviétique, groupées en une opposition unie contre l'Allemagne.

3.—Une guerre au fascisme domestique, par la suppression des "Croix de Feu" et des ligues politiques semi-militaires.

Bien que les candidats puissent diverger localement de ce programme principal, on peut le considérer comme le programme général du front populaire.

On constate une certaine hésitation dans les rangs de la droite.

(A suivre en page 17)

TEMPETE DE NEIGE

(Presse Associée)

MALONE, N. Y., 17 — Une violente tempête de neige accompagnée de vent et d'un froid vif s'est abattue aujourd'hui sur Malone et ses environs.

Pendant la tempête, Edouard Gareau a pris deux truites de ruisseau. L'une d'elles pesait trois livres.

Les ouvriers de Madrid font la grève générale

La capitale est étroitement gardée à la suite de nouvelles bagarres sanglantes. — Des manifestants ouvrent le feu sur un cortège funèbre et 170 fascistes sont mis en état d'arrestation. — 3 morts et 40 blessés.

(P. C. — Havas)

MADRID, 17. — Le gouvernement espagnol a ordonné aujourd'hui la dissolution de toutes les organisations fascistes et de toutes "les ligues du genre des ligues fascistes".

Le gouvernement a pris cette décision à cause des désordres d'hier provoqués par les fascistes dans le Paseo Rigoletto, au cours des funérailles d'un membre de la garde civile, où trois personnes furent tuées et 50 blessées.

Grève générale

(Par Alexander H. Uhl, de la P. A.)

MADRID, 17. — Les ouvriers de Madrid ont aujourd'hui déclaré une grève générale non officielle, affectant le transport et la construction, pour protester contre les "provocations fascistes".

Cette grève a été déclanché peu de temps après que les socialistes et les communistes eurent ouvertement menacé de recourir à des représailles contre la "terreur fasciste" à la suite d'une nouvelle bagarre tard hier soir dans laquelle au moins trois personnes ont été tuées et quarante autres blessées. La capitale est fortement gardée.

Malgré qu'on ait déclaré aux quartiers-généraux des socialistes qu'il n'y aurait pas de grève générale, les travailleurs, d'un commun accord, semble-t-il, ont quitté leurs postes. Les autobus et les taxis sont disparus des rues et les ouvriers qui s'étaient rendus à leur ouvrage ce matin sont retournés chez eux.

Les autorités ouvrières s'opposaient à la grève, mais en arrivant à leur ouvrage ce matin, les ouvriers discutèrent la situation et décidèrent de faire une grève non officielle, qui durera probablement 24 heures.

Les établissements d'affaires ont commencé un à un à fermer leurs portes dans les quartiers ouvriers pendant que les ménagères s'approvisionnaient en hâte à l'avance. Les utilités publiques, l'eau, la lumière, le gaz, les téléphones et les chemins de fer, n'ont pas été affectées.

(A suivre en page 17)

L'Angleterre somme les Italiens de cesser tout raid sur la Croix Rouge

(Par George Hambleton, de la P. C., par câble)

GENEVE, 17. — Sir Eric Drummond, l'ambassadeur de Grande-Bretagne, à Rome, a présenté une note au gouvernement italien pour lui demander l'assurance catégorique qu'il va faire cesser les bombardements des unités de la Croix Rouge anglaise en Ethiopie. La Grande-Bretagne se réserve aussi le droit de réclamer un dédommagement pour les lourdes pertes matérielles subies par les services ambulanciers anglais.

La note anglaise rejette la prétention italienne, à savoir qu'un avion italien avait subi le feu de canons anti-avions dans le voisinage d'une unité de la Croix Rouge anglaise, et déclare que le gouvernement anglais ne peut comprendre qu'un aviateur militaire expérimenté puisse se tromper sur l'identité d'une unité de la Croix Rouge.

La note mentionne plusieurs bombardements exécutés par les aviateurs italiens, où les dommages furent considérables et où plusieurs patients furent tués et blessés, et dit que les photographies prises après les bombardements ne laissent aucune excuse aux officiers responsables de ces bombardements aériens.

Pas d'amendements à la constitution avant 1937

L'opposition de certaines provinces à la création d'un conseil national du crédit ne permettra pas au gouvernement de présenter cette année son projet de réforme de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord.

(Presse Canadienne)

OTTAWA, 17. — Les observateurs politiques croient de plus en plus, aujourd'hui, que la réforme constitutionnelle, projetée au début de la session parlementaire, sera remise à l'a nprochain, au moins, vu l'absence d'unanimité entre le Dominion et les provinces.

Les sources les mieux informées prédisent que le gouvernement ne cherchera pas à faire voter cette année des amendements spécifiques à l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, vu les difficultés suscitées par le projet fédéral de conseils d'emprunts pour les finances provinciales.

Après avoir obtenu l'accord unanime des provinces, l'hon. Ernest Lapointe, ministre de la justice, avait présenté à l'ordre du jour une résolution renfermant une requête à soumettre à Westminster pour amender l'Acte de l'A. B. N., afin de pouvoir créer un conseil d'emprunts.

Cette requête, que le Sénat devrait adopter également, demande au parlement anglais d'amender l'Acte de manière à autoriser le Dominion à prêter de l'argent aux provinces, en acceptant des garanties collatérales sous forme de subsides et autres revenus bien définis.

Cependant, avant que cette résolution pût être proposée à la Chambre, le premier ministre Aberhart de l'Alberta a déclaré qu'il n'entendait pas lier sa province au nouveau plan fédéral des emprunts provinciaux. Le premier ministre Pattullo de la Colombie anglaise a soulevé aussi des objections contre ce plan.

En conséquence, le ministre des finances, l'hon. Charles Dunning, l'auteur du plan, est d'opinion qu'il ne servirait pas à grand'chose de soumettre la requête à Westminster, alors que les provinces les plus intéressées nesont pas prêtes à s'en tenir au plan. On croit qu'il conférera de nouveau avec les provinces empruntes, dans le but d'obtenir un nouvel accord sur le plan ou sur un autre plan qu'on pourrait recommander.

uant à la décision de la Cour Suprême du Canada sur la constitutionnalité de huit lois adoptées par l'ex-gouvernement Bennett, on croit qu'elle sera rendue lorsque la session sera passablement avancée.

PETITES ANNONCES
CLASSIFIÉES

TARIF

DEUX SOUS DU MOT, pas moins de 50 sous par insertion.

AVIS de faire-part, pour NAISSANCES FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES et AUTRES. 75 sous par insertion, suivant formule ordinaire. Chaque mot addition nel, 2 sous.

AVIS de NAISSANCES, FIANCAILLES, MARIAGES devant paraître dans la Chronique Sociale, $1.00 l'insertion.

LES ANNONCES devant paraître LE JOUR MEME seront reçues jusqu'à 9 h. 30 du matin. POUR LE SAMEDI jusqu'à 5 h. 30 vendredi soir. Nous ne pouvons garantir l'insertion des annonces reçues après les heures mentionnées.

LES annonces ayant un titre en caractère plus gras seront facturées 15c l'insertion en plus de l'annonce.

NOUS N'ACCEPTONS aucune annonce ou avis de naissance, fiançailles ou mariage communiqués par téléphone ou par la poste à moins que ce ne soit par l'entremise de nos correspondants attitrés. Il en est de même pour les avis "non responsable."

A louer

Appartements

APPARTEMENT chauffé, 3 chambres et chambre de bain. S'adresser au propriétaire à 50 King-Ouest ou par téléphone à 458f ou 504. 42-2.

Chambre

JOLIE grande chambre bien éclairée avec repas, pour une ou deux personnes, au centre de la ville. S'adresser à 35 Bowen Sud.

Divers

GRAND ENTREPOT de deux étages, 42 x 100 avec voie d'évitement sur le C.P.R. angle King et Belvédère. S'adresser Stanstead and Sherbrooke Fire Ins. Co. Avenue Dufferin. 42-6.

Logis

LOGEMENT moderne 5 chambres et chambre de bain. S'adresser: Laurent Charbonneau, chez Codère Ltée; le soir à 29 Laurier. 39-14-16-18.

LOGEMENT de 5 chambres et chambre de bain. S'adresser à 100 rue Frontenac. Tél: 1230j. 42-2.

LOGEMENT chauffé, 3 chambres et chambre de bain. S'adresser à 68b Brooks, au troisième.

UN TRES BON LOGEMENT de 5 chambres plain-pied, rue Gillespie. Téléphonez O. Mailhot 2934m. 40-3.

Maison

MAISONS seules chauffées, plain-pieds, appartements, logements à bas prix et garages seuls, dans toutes les parties de la ville. S'adresser à Edwards. Téléphone 135. 39-14-16-18.

Divers

DAME ferait de la couture chez elle, tel que lingeries, raccommodage et reprisage. S'adresser: Tel: 1258m ou 75 rue Laurier. 41-16-18.

EMBELLISSEZ vos habitations. Prix spécial par quantité: Erable argenté; Peupliers; Ormes; Berberis; Arbustes variés; Rosiers; Framboisiers Chefs. Pépinière Gervais, 8, rue Windsor, Sherbrooke-Est. 38-6

QUELQUES-UNS DE NOS
Autos Usagés Garantis

1938 FORD—Coupé de luxe
1933 FORD—Cabriolet
1934 FORD—Sedan
1935 FORD—Tudor touriste
1929 BUICK—SEDAN
1931 PONTIAC—Sedan
1931 FORD—Livraison-panneau
1931 CHEVROLET—Livraison-panneau.
1934 FORD Camion 2 tonnes
1935 FORD—Camion 2 tonnes.

The Sherbrooke Motors
LIMITED
22, rue Minto. Tél. 731.

A vendre

Divers

BOIS de chauffage franc et mou, 12 pouces, $1.90, livraison en ville. Deux vaches fraiches vêlées. Foin dans grange. Aussi maison 2 logements quartier Ouest. Prix $1,600. Comptant $500. S'adresser 25 Princesse. Tel: 754f. 39-14-16-18-20

COIFFEUSES! Vendrai pour comptant ou termes, séchoirs électriques, machine à permanentes Croquignol, usagés à moins de la moitié du prix coûtant. Doit vendre immédiatement. Pour renseignements écrivez à Casier Postal 14, Sherbrooke, Qué. 41-16-18

DEUX CAMIONS: 1 Chevrolet 1 tonne, $95; 1 Diamond T gros, 1 1-2 tonne $475. S'adresser Thompson et Alix, Tél: 1132. 42-17-18-21.

DIVANETTE, mobilier de boudoir, en fibre, fournaise tortue. Belle aubaine. S'adresser à 39b, rue Laurier. Tel: 2726w. J.n.o.

DIX-HUIT AUTOS à vendre ainsi que quelques camions à très bon marché. Prendrai échange de toutes sortes. Animaux ou autre chose. Parties usagées pour tous modèles de chars. A. Lamontagne, 5 Courcelette, Sherbrooke. 41-2.

DIX CHEVAUX de la province, garantis pour ouvrage. A écouler d'ici 10 jours à sacrifice. Aussi un magnifique poney noir. S'adresser A. Lamontagne, 5 Courcelette, Sherbrooke. 41-2.

FERME 50 acres, bien bâtie, située à trois milles des limites chemin Montréal, à vendre ou à échanger pour propriété en ville. Téléphonez Lennoxville 55f. 42-2.

LOT dans la ville de Sherbrooke, à vendre ou à échanger pour ménage, chevaux, automobile ou camion. S'adresser à Petrus Dubois, St-Fortunat Co Wolfe.

POELE électrique, 3 feux et fourneaux complet avec brochage. Condition de première classe. Bon marché. 65 rue Frontenac. Tél: 571m.

TERRE, 115 acres, bois de corde, 40 acres en culture, maison, grange, chemin Derby Line, 2 milles de Waterville. Prix $1,375., $325 comptant, balance $121 par année intérêts compris. S'adresser Léonard Dutil, 112, Champlain, Sherbrooke.

UN LOT de chaussures non réclamées, en bas du prix de réparation. A peu près tous les genres. J.-D. TREMBLAY, cordonnier et marchand de chaussures. Spécialité: Fourniture de cordonniers. 138 King-Ouest, Sherbrooke. 27-30

—Le romanesque se trouve ailleurs qu'à la page de fiction du journal. Les colonnes d'annonces vous transportent aux quatre coins de l'univers et jusqu'aux confins du monde. Lisez les annonces.

A vendre

Maisons

BONNE MAISON neuf chambres, grange, 4 acres de terre près église, école et magasin, dans village de Moe's River. L. B. Bailey, propriétaire. S'adresser Fred Gill, Compton. 40-3

A vendre ou à échanger

A VENDRE ou à échanger terre, 230 acres, maison, grange modernes, électricité, eau courante, chambre de bain, sucrerie. Route nationale, limites Lennoxville. Peut garder 50 vaches laitières. S'adresser directement au propriétaire. 25 Princesse. Tél: 754f. 39-5.

Demandes

A acheter

ON DEMANDE à acheter vieux livres de toutes sortes. Sauf livres d'écoles. Ecrire à Casier 19 La Tribune. 13-j.n.o.

A louer

APPARTEMENT meublé de 2 ou 3 chambres, avec cuisine et salle de bain. Ecrire Casier 18 La Tribune.

Hommes demandés

JEUNE HOMME pour travail de ferme doit être capable de traire les vaches, conduire les chevaux et fiable et parler l'anglais. Bon chez soi pour homme qualifié. $15 par mois. Samuel Hopper, Lennoxville. Tél: 916 s. 2.

12 DETENUS A LA SUITE DU HOLD-UP

Noé Bédard, de Masson, et Domina St-Jacques, de Hull sont interrogés par la police sur le vol de banque de Lachute.

(Presse Canadienne)

HULL, Qué., 17.— La police provinciale a fait subir ici un interrogatoire serré à deux hommes hier en rapport avec le vol à main armée perpétré mardi à la succursale de la Banque de la Nouvelle-Ecosse à Lachute, au cours duquel $3,500 furent volés par quatre et peut-être cinq bandits.

Ces deux hommes, Noé Bédard, 20 ans, de Masson, Qué., et Domina St-Jacques, de Hull, faisaient partie des 13 hommes qui furent cueillis dans un coup de filet concerté de la police provinciale et de la police de Hull ici mercredi soir. Un d'entre eux fut relâché le soir même mais on garde les 12 autres pour les interroger.

Entre temps, la police s'est mise à la recherche d'un bandit qui est monté à bord du convoi du Pacifique Canadien qui fait le service entre Ottawa et Maniwaki à la gare de Beemer, en menaçant le mécanicien J. Dunlop, d'Ottawa, avec un révolver. A Boker-Point, le mécanicien réussit à chasser par la peur son dangereux passager qui disparut dans les broussailles à reculons en pointant son révolver dans la direction du mécanicien.

Dix des douze hommes ont comparu devant le juge J. A. Métayer à Hull sous une accusation de violation de propriété et leur cause a été remise au 23 avril. Bédard et St-Jacques ne sont sous le coup d'aucune accusation. Les dix qui ont comparu sont: Anthime Lefebvre, 25 ans, de Montréal; Michel St-Pierre, 28 ans, de Montréal; Paul Dennis, 21 ans, de Montréal; P. E. Brosseau, 18 ans, de Montréal; Wilfrid Daris, 17 ans, de Montréal; Henri Jean, 27 ans, de Montréal; Albert Girard, 19 ans, de Montréal; Robert Savard, 28 ans, de Jonquière, Qué.; Fernand Bellavance, 18 ans, de Montréal, et Henri Gauvreau, 28 ans, de Montréal.

Ils sont accusés de violation de propriété parce qu'ils ont été vus sur les terrains du C.P.R. et de la "Canada Match Company".

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS

NICOL, LAZURE, LANDRY & BOUCHARD
Edifice Olivier, angle des rues Wellington et King. Tél. 727

GAGNE & DESMARAIS, avocats 15, rue Wellington-N, Sherbrooke Tél. 30. Bureau à Richmond, rue Principale en face du "Richmond Garage" Tél. 37.

PANNETON & BOISVERT, avocats 49, rue King-O., Sherbrooke P.Q. Boite postale 511. Téléphone: 566 Bureau à East Angus, samedi de 4.30 à 8.30 p.m.

Louis-Philippe CLICHE, B.A., L.L.L. avocat et procureur Lac Mégantic P.Q.

ASHTON-R. TOBIN, B.A., Avocat Suite 7, Edifice Rosembloom 66, rue Wellington-N. Tél. 623

INGENIEURS CIVILS ET ARPENTEURS

DUBUC & DUBUC, ingénieurs diplômés Consultation, Expertises Arpentage, Bornage, Aqueduc Egouts, Analyses Patentes, Manufactures, Plans, Quantités et Estimés, Edifice Olivier, Chambre 21. Tél. 597 Rés. 98-W.

MEDECINS

DR P.-P. BEAUDRY des hôpitaux de Paris. Spécialité: maladies du coeur et des poumons (spécialement la tuberculose) Rayon X Tél. 1700. 27 rue Brooks.

DRS J. A. DARCHE et LIONEL DARCHE.
Maladies des yeux, oreilles, nez, gorge. Examen de la vue pour lunettes. 92, rue King-Ouest. Tél. 654. Sherbrooke.

DR J. A. C. ETHIER, 84 rue King-O Tél. 676. Spécialité: Voies urinaires et Electro - Physio - Thérapie. Consultations: 1 à 3 h 7 à 8 h p.m.

DR L.-A. TRUDEAU, ex-interne des hôpitaux de Paris Spécialités: Maladies des yeux, oreilles, nez et gorge 104 rue King-O Sherbrooke P.Q. Téléphonez: 159

DOCTEUR LIONEL GROLEAU
CHIRURGIE GENERALE
Spécialité: ORTHOPEDIE
(Chirurgie des os, muscles, nerfs)
Tél. 2379. 6, rue Brooks Sherbrooke.

MATERNITE

Refuge "NOTRE-DAME" Endroit tranquille et reposant pour cas de maternité: pension avant termes. Prix raisonnables. Nous plaçons bébé 234 Blvd Alexandre Tél 3203F

POURQUOI SOUFFRIR D'ECZEMA?
Quand on peut y mettre fin par l'emploi de
L'Onguent Marcoux
pour toutes maladies de la peau.
En vente à
l'Hôpital du Cancer
27, rue Ball. Tél. 2591. Sherbrooke

ALPHONSE BELANGER
Architecte
A. D. B. A.
53, Nord, rue Wellington.
Sherbrooke. Tél. 706

COLLISION D'AUTOS A MEGANTIC

(Dépêche spéciale)

LAC MEGANTIC, 17.— Une collision entre deux automobiles est survenue en face d'un hôtel sur la rue Principale, entre un auto, propriété de M. Laurent Prévost et une autre automobile appartenant à un agent de circulation M. Albert Paradis de St-Sébastien.

La collision est survenue alors que l'agent de circulation tournait sa machine et que l'autre auto revenait à son lieu de stationnement.

Personne ne fut blessé, mais les deux automobiles ont subi des dommages considérables.

L'hon. Antonio Prince est nommé maître de poste de Woonsocket

Le président Roosevelt confie un haut poste de confiance au trésorier général du Rhode Island.

BIEN CONNU A SHERBROOKE

Le Président Roosevelt vient de faire la nomination de l'Honorable Antonio Prince, Trésorier-Général de l'Etat du Rhode Island, comme maître de poste à Woonsocket, R. I. Cette nomination devrait être confirmée par le Sénat des Etats-Unis, ce qui sera fait d'ici quelques jours. L'action du Sénat n'est qu'une question de formalité.

M. Prince qui occupe le poste de Trésorier d'Etat depuis janvier 1933 devra soumettre sa résignation au Gouverneur Green avant d'accepter son nouveau poste. Il est probable que cette résignation se fera d'ici un mois ou deux.

M. Prince sera le premier Franco-Américain à occuper la position de maître de poste de la ville de Woonsocket, qui est au trois quarts de descendance française. Cette nomination est pour un terme de quatre ans, mais si l'administration Roosevelt revenait au pouvoir, il serait fort possible que l'on donnerait au nouveau maître de poste un autre terme. Il est même question de faire de la position de maître de poste dans les différentes villes des Etats-Unis des nominations à vie, plaçant ces appointements sous le régime du service civil.

Biographie

Né à Edmonton, Alberta, le 31 janvier, 1894, M. Prince est fils de feu Antonio Prince, ancien député du parlement des territoires du nord-ouest, et un des champions de la langue française lors de la fameuse question des écoles de l'Alberta, et de Madame Georgette Roy Prince, maintenant Madame J. A. Savoie, de Sherbrooke.

Il fit des études préliminaires dans sa ville natale et puis vint compléter ses études dans la Province de Québec, au collège Ste-Marie de la Beauce et au Mont St-Louis de Montréal.

Il fit sa philosophie sous la direction des Révérends Pères Jésuites de Montréal. Il étudia étudia également le droit aux universités Georgetown et National à Washington.

En 1917 il s'enrôlait dans les forces aériennes britanniques et continua son service jusqu'après la guerre. Il fit du journalisme dans l'ouest canadien et aux Etats-Unis. En mars 1923 M. Prince devenait le secrétaire privé à Washington du Congressman Jeremiah E. O'Connell, maintenant juge-en-chef de la Cour Supérieure du Rhode Island. Il occupa ce poste pendant quatre ans. En 1931 il était élu auditeur et contrôleur de la ville de Woonsocket.

Toujours actif comme démocrate, M. Prince a fait depuis quatorze ans les campagnes politiques de son parti dans pratiquement tous les états de la Nouvelle-Angleterre. En novembre 1932 il était élu Trésorier Général de l'Etat du Rhode Island. Il fut le premier Franco-Américain, et de fait le premier catholique, à occuper ce poste. En 1934 il était réélu par une majorité de 35,000 pour un second terme. Le parti démocrate lui donnait la nomination lors de l'élection spéciale au Congrès en juillet 1935, mais à la suite d'une lutte acerbe il encourait la défaite aux mains de son adversaire irlando-républicain.

A part sa mère, M. Prince a deux soeurs qui demeurent à Sherbrooke, Madame (Docteur) Richard Gaudet, et garde Aline Prince. Il est le neveu du docteur J. B. Prince, chirurgien en vue de Montréal, du Révérend Palasis, Directeur du cours supérieur de commerce à Québec, de M. l'abbé Achille Prince, prêtre Franco-Américain en vue du Rhode Island, de François Emile Prince, financier de Lake Linden, Michigan, et de la Révérende Soeur St. Cyrille, Supérieure des Soeurs de l'Assomption de Northbridge, Massachusetts.

ÉSSAYEZ KRUSCHEN GRATIS
PROFITEZ de L'OFFRE D'ESSAI
Demandez à votre pharmacien le "gros paquet" à 75c, contenant flacon régulier et flacon d'essai. Employez d'abord celui-ci et, si vous n'êtes pas satisfait, renvoyez le flacon régulier non ouvert. Votre argent vous sera remboursé sans hésitation.
PROCUREZ-VOUS-EN-UN

FEU Mlle L. LECLERC

A St-Ludger.

(Spécial à la Tribune)

LAC MEGANTIC, 17.— Les funérailles de Mlle Lydia Leclerc, décédée à l'âge de 27 ans, ont eu lieu à St-Ludger.

Elle laisse dans le deuil: sa mère, Mme V. Télesp. Leclerc, trois soeurs, Régina, Adélia et Fédora Leclerc, ses frères: MM. Ernest, Roméo, Conrad, Rolland et Ludger, Arthur de Bristol Conn., ses belles-soeurs: Mme Athur et Ludger Leclerc de Bristol Conn., beau-frère M. H Bégin St-Ludger.

Conduisait le deuil, M. Alb. Bégin; portait la croix, M. Gérard Dumas. Les porteurs étaient: MM. L. Provost, Eug. Bilodeau, L. Dumas, D. Bégin. Portaient les rubans: Mlles L. Provost, Th. Fillion, Clarisse Isabelle, Régina Carrier. Dans le cortège outre les parents on remarquait: MM. et Mmes G. et A. Bilodeau, A. St-Pierre, R. Goupil, L. Lapierre et de nombreux amis.

CARTES D'AFFAIRES

COLLECTIONS

COMPTES, billets et réclamations collectés partout. Résultat assuré. Collections Brokers Regd 66 Wellington Nord, Sherbrooke.

SYNDICS DE FAILLITE
BELANGER & BEGIN
Syndics Licencies et Auditeurs.
I. Bélanger G.-E. Begin L.I.C.
Edifice Genest 22 rue Wellington-N
Sherbrooke P.Q.—Tel 567

Alb. COMTOIS - J.-W. GENEST
SYNDICS LICENCIES
Immeuble Banque Canadienne de Commerce, 4 rue Wellington-N
Sherbrooke P.Q. Tel. 2724

FINANCES

Réorganisation de vos affaires. Obtention de capital. Rajustement du passif. Interviews confidentielles. G. S. Sharpe,
Chambre 104, Edifice de la Banque du Commerce, rue Wellington, Sherbrooke, Que.

J. O. BOURGET
REPARATIONS DE TOUS GENRES
Laveuses électriques, meubles centrifuges, instruments aratoires etc. Ouvrage garanti.
5, rue Vanier. — Sherbrooke
Telephone: 3361-W

Réparation et Confection de Tarpaulins aux prix de la manufacture.
E. T. TENT & AWNING, Co.
44, rue Court Tel: 3042w.

PEINTRE-TAPISSEUR
A. Béland, entrepreneur.
10 ans d'expérience.
64 rue Peel. Tel: 2146w.
Travail garanti.

EASTERN CANADA CONSTRUCTION CO. ENR.
Construction générale — Excavations. — Egouts — Aqueduc — Chemins — Pavage — Bâtisse etc.
Tél: 2617.

ST-GEO. DE WINDSOR

(Spécial à la Tribune)

ST-GEO. DE WINDSOR, 17.— Mlles Berthe et Léonie Fréchette, de Richmond ont visité leur père, M. Victor Fréchette.

—M. et Mme Georges Lépine et leurs enfants, de Québec, sont venus chez des parents.

—M. et Mme Oscar Ducharme et leur bébé, de Magog, passent une quinzaine chez M. Elz. Ducharme.

—M. et Mme Fernand Ducharme, d'Asbestos, ont visité des parents.

—Mlle Elisabeth Morin, d'Asbestos, a visité son père, M. Théophile Morin.

—M. Bertrand Lemay, de Windsor Mills, sont venus dans notre localité.

—M. et Mme Alfred Cinq-Mars, de Sherbrooke, ont visité des parents dans notre localité.

—M. et Mme David Dion, M. et Mme Elphège Fréchette, d'Asbestos, ont visité les familles Dion et Fréchette.

—M. et Mme Robert Vincent d'Asbestos, ont visité les familles Dion et Fréchette.

—M. et Mme Robert Vincent, d'Asbestos, ont visité M. F. Corbeil.

—MM. Jos. Foucault et E. Tessier, de Wotton, sont venus à St-Georges récemment.

—M. et Mme Ernest Richard, de St-Claude, ont visité des parents.

—M. Willie Durocher, d'Asbestos, a visité sa mère, Mme Jos. Durocher.

—Mlle Thérèse Proulx est revenue de St-Camille où elle a passé une quinzaine chez sa soeur, Mme Jean-B. Proulx.

—M. et Mme Albéric Pinard et leur fillette, d'Asbeseos, sont venus chez des parents.

—Mme Ludger Roy, Mlles Juliette Roy, Marie-Anna Godbout, Gertrude Roy, MM. Joseph et Valère Godbout sont allés à St-Hyacinthe, assister à la profession religieuse des RR. SS. Grammond et Bélanger à l'Hôtel-Dieu.

—M. Adolphe Corbeil est allé à Sherbrooke.

—Mlle Aline Camiré, d'Asbestos, a visité son père, M. Théophile Camiré.

LA RADIO

LA VOIX DE LA SECURITE

Monsieur J. Arthur Dupont, Directeur du Réseau Est de la Commission Canadienne de la Radiodiffusion a annoncé hier un changement dans l'émission du programme populaire de la Voix de la Sécurité.

Afin de permettre aux auditeurs de la région de Chicoutimi qui en ont fait demande d'entendre ces causeries du mercredi soir, "la Voix de la Sécurité" sera dorénavant irradiée à 6 heures, au lieu de 6.15 comme par le passé.

Déjà vingt-et-une émissions ont été faites depuis le début de ce programme qui est dirigé par la Ligue de Sécurité de la Province de Québec et les nombreuses lettres reçues de part et d'autre indiquent que les judicieux conseils et les exhortations à la prudence que donne la Voix de la Sécurité sont écoutés par une grande partie de la population.

Les postes de Radio-Canada qui émettent ces causeries hebdomadaires sont ceux de Québec, de Hull, de Montréal, de New-Carlisle et de Chicoutimi et Monsieur Dupont a déclaré en faisant part de ce changement que la commission était très heureuse de pouvoir coopérer avec la Ligue de Sécurité Publique dans la diffusion de l'oeuvre humanitaire que poursuit cette dernière.

Commission Canadienne de la Radiodiffusion

VENDREDI, 17 AVRIL 1936

P.M.
5.00—Concert.
5.30—Orchestre.
5.45—Cotes des Bourses de Montréal et de New-York.
6.00—Chansonnettes françaises.
6.30—By Candlelight.
7.00—Chant.
7.15—Orchestre.
7.30—Nouvelles.
7.45—Surprise Box.
8.00—Concert.
9.00—Serenade acadienne.
9.30—Radio concert.
10.00—Knights of Gladness.
10.30—Conférence.
10.30—Concert.
10.45—Radio-Journal (bilingue).

SAMEDI, 18 AVRIL 1936

A.M.
5.00—Concert.
5.30—Orchestre.
5.45—Bourses de Montréal et de Toronto.
6.00—Intermède musical.
6.15—Causerie.
6.30—En dinant.
7.00—Men of Melody.
7.15—Les cavaliers de LaSalle.
7.30—Piano.
7.45—Chronique bibliographique.
8.00—Cotters' Saturday Night.
8.30—Get is go to the Music Hall.
9.00—Orchestre.
10.30—Orchestre.
10.45—Radio-journal (bilingue).
11.00—Le Courrier du Nord.

Au poste CKAC

VENDREDI, 17 AVRIL 1936

3.00—Chemin de la Croix. Rév. Père Vincent, prédicateur.
4.00—Emissions interrompues.
5.00—Les Evénements sociaux.
5.15—Causerie.
5.30—Le Programme du Foyer.
5.44—Nouvelle du jour.
5.45—Annie l'Orpheline.
6.00—Le programme du foyer.
6.15—Drame vécus.
6.25—L'heure récréative.
7.00—Nouvelles.
7.05—Programme.
7.15—Le curé de village.
7.30—Pierre et Pierrette.
7.45—Le roman de l'orpheline.
8.00—L'Heure Provinciale.
9.00—Programme Musical.
10.00—Les tzigannes.
10.15—Commentateur de CKAC.
10.30—Le merle rouge.
10.45—Orchestre.
11.00—Le Reporter Sportif.
11.05—Nouvelles.
11.15—Variétés.
11.30—Orchestre.
12.00—Musique.
12.30—Orchestre.

Au poste CKAC

SAMEDI, 18 AVRIL 1936

6.45—Commentateur de CKAC.
7.00—Le merle roube.
7.15—Orchestre.
8.00—Musique.
8.20—Programme musical
8.15—Chansons françaises.
9.00—Orchestre.
9.45—Articles perdus et trouvés.
9.55—Nouvelles.
10.00—L'Association des Aveugles
10.15—Variétés.
11.30—Concert.
12.00—Orchestre.
12.15—Nouvelles.
12.30—Programme Musical.
12.45—Cours de la Bourse.
12.55—Mercuriale des produits laitiers.
1.00—Chant.
1.15—Causerie agricole.
1.30—Variétés.
2.00—Causerie de l'A.C.J.C.
2.30—The Three Stars. CBS.
2.45—Concert.
3.00—Ensemble.
3.30—Au pays des rêves. CBS.
4.00—Ensemble.
4.30—Le théâtre des petits.
5.00—Les événements sociaux.
5.15—Ligue de Sécurité.
5.30—Le programme du foyer.
6.15—Chansons françaises.
6.45—Chant.
8.45—Valses.
7.00—Causerie de l'A.C.J.C.
7.15—Succès parisiens.
7.30—Programme musical
7.45—Men of Manhattan CBS.
8.00—Orchestre.
9.00—Commentation de CKAC.
9.15—Le merle rouge
10.00—Salon moderne.
10.30—Orchestre.
10.45—Chant.
11.00—Le reporter sportif.
11.05—Orchestre.
11.15—Variétés.
11.30—Orchestre

Vous aimerez le goût de l'Orange Pekoe "Salada"
THÉ "SALADA"
819F

Ecoutez:
RADIO-REPORTAGES POLITIQUES
Le DIMANCHE SOIR de 6h. à 6h.15
INFORMATIONS vibrantes d'actualité
COMMENTAIRES
DOCUMENTATION complète sur les événements politiques provincieux
POSTES
CKAC • CHRC
MONTREAL QUEBEC

Feuilleton de la "Tribune"

La part du pauvre

Roman

par M. DESCHAMPS.

(Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres, Paris, France).

No. 21.

Je me serais arraché le coeur de la poitrine pour le lui donner. Une grand'mère est plus faible avec le seul petit-fils qui lui reste qu'elle ne l'a été avec ses enfants. Il lui fallait de l'argent, encore de l'argent, toujours de l'argent et il n'avait pas le courage d'en gagner. Quand il en avait, il le dépensait au cabaret, puis il rentrait chez nous comme un démon... Le lendemain, il me suppliait de lui pardonner et il me jetait dans le désespoir en me disant qu'il voulait s'engager à l'armée, partir très loin, au Maroc ou à Madagascar. Il me faisait peur; alors, je perdais la raison. Je me serais jetée dans la boue, j'aurais marché à l'échafaud pour le sauver de ces idées qui me donnaient de l'épouvante. J'ai volé... Mais c'est fini maintenant. Quand on a été une fois noyé, si on a le bonheur d'en réchapper, on ne s'approche plus jamais de l'eau.

Denise avait écouté cette longue confession sans l'interrompre.

Après un moment de réflexion, elle questionna:

—Vous venez de me dire que votre petit-fils voulait s'engager?

—Oui, mademoiselle. C'est sa vocation, comme il dit. D'abord il veut voir du pays; il veut peut-être aussi se fuir. C'est moi qui l'en empêche. Un jour, je ne serai pas la plus forte, et il m'échappera. Alors, quand il reviendra, je ne serai plus de ce monde.

Résolument, Denise répliqua:

—Il ne faut pas l'empêcher de partir, mère Ramazin, au contraire. Ici, votre petit-fils finirait mal. Laissez-le être soldat, puisque c'est son désir.

La vieille ouvrière ouvrait des yeux élargis par l'étonnement et par l'angoisse.

—Ce n'est pas que j'ai peur du service militaire, reprit-elle, je sais bien qu'il faudra qu'il l'accomplisse un jour, mais si loin! C'est au Maroc surtout qu'il voudrait se rendre. Et il y a, à chaque instant, des échauffourées par là.

Il y eut un silence pendant lequel l'imagination de la grand'mère entrevit tout ce que la guerre peut comporter de souffrances et de misères pour ceux qui en sont les victimes.

Elle vit son petit-fils tombant ou pouvoir des rebelles, blessé, abandonné la nuit comme un gibier sur ses fins. Elle le vit mutilé, aveugle, diminué dans ses forces physiques, par une maladie incurable.

Denise réitéra:

—Laissez-le partir. Il se réhabilitera à ses propres yeux. Le régiment est une rude école, mais qui redresse bien des mauvais penchants, qui rend le culte du devoir et de la dignité, où une discipline de fer est impitoyable aux faiblesses du genre de celles qui font, de votre petit-fils, un être sans volonté. Au régiment, l'ivrognerie n'atténue pas les torts, elle les aggrave et on la réprime avec la dernière énergie. Il y va du salut de celui que vous aimez malgré ses fautes. Laissez-le partir, mère Ramazin, encouragez-le à le faire.

—Ah! je n'ai pas besoin de l'encourager, puisque c'est son idée fixe; mais j'ai peur pour lui. En ce moment, il est si peu sûr, si irritable, si désaxé! Je craindrait que ça n'aille mal, là-bas, s'il lui arrivait des ennuis. Pauvre petit! Il m'a fait verser bien des larmes, mais je crois que chacun des pleurs qu'il m'a coutés m'a attachée à lui davantage. C'est parce que je le sais différent des autres, sans force contre ses passions, plus malheureux que tous les autres, quand il a de la peine, toujours prêt à se briser le crâne contre un mur, quand il a un chagrin, c'est parce que je sais que la vie n'a pour lui que des épines, que j'ai peur. Je voudrais pouvoir le garder, le couver, l'abriter contre toutes les choses funestes. Il est si faible et moi je suis si vieille... Il faut que je vous l'avoue, mademoiselle, si je me gendarme pour ne pas le laisser partir, c'est que je crains de rester isolée. J'agis peut-être comme une vieille égarée qui n'a plus sa tête, mais je n'ai que lui au monde, mon petit-fils... Et s'il était malade, abandonné, qui aurait-il à son chevet?

Denise répéta avec force:

—Il faut le laisser suivre son idée, mère Ramazin.

—Et quand il se sentira perdu, là-bas, je ne sais en quel endroit égaré de la terre, il aura le mal du pays; j'ai peur de son désespoir.

—Il vous écrira fréquemment et chacune de ses lettres vous apportera un motif d'être fière de lui. Il faut échapper tous deux au mauvais air qui finirait par vous dévoyer. Faites de votre petit-fils un bon soldat, ne contrariez pas ses goûts. Je suis sûr qu'un jour vous serez contente de lui.

La vieille regarda fixement la jeune fille.

Il ne lui était pas permis de douter qu'elle ne voulût son bien.

—Mademoiselle répondit-elle, je le ferai, je vous le promets. Et pour l'autre chose, la somme que vous venez de m'avancer, je ne l'accepte qu'à la condition que vous retiendrez sur mes appointements, si vous me laissez l'espoir que votre générosité ne me fera point perdre mon gagne-pain.

—Soyez rassurée, mère Ramazin, et faites ce que je vous conseille.

La vieille ouvrière sortit du bureau allégée de l'écrasant poids sous lequel sa conscience suffoquait depuis si longtemps.

Elle avait fait quelques pas, quand elle s'aperçut qu'elle n'avait pas essayé d'exprimer à Denise sa gratitude.

—Mademoiselle, dit-elle, je vous dois plus que la vie. Il n'y a pas au monde une jeune fille qui ait autant de coeur et d'intelligence que vous. Vous serez heureuse un jour. S'il y a un Bon Dieu, vous serez la plus heureuse de toutes les femmes.

Un sourire douloureux crispa la face de Denise.

—N'en doutez pas, mademoiselle, reprit le vieille, on a le bonheur qu'on mérite, tôt ou tard; ne perdez pas confiance. Je suis âgée, et si je n'ai pas vu toutes les mauvaises actions punies, j'ai toujours vu les bonnes récompensées.

Dès que la vieille eut disparu, Denise décrocha le téléphone, demanda à Méreuil de lui envoyer la Michotte.

Une petite femme maigre, ratatinée, aux yeux perçants et noirs dans sa figure basanée, entra au bureau.

Elle avait les formes contractées et nerveuses d'une panthère.

A première vue, on devinait en elle, par ses yeux méchants et sa bouche acide, une âme agressive.

Elle était de ces personnes chez qui tout avertit de se tenir sus ses gardes et de s'éloigner prudemment, si l'on veut éviter le contact cuisant d'une ortie.

Denise remarqua tout de suite en elle un air triomphant, devina qu'elle s'attendait à des compliments pour ce qu'elle considérait sans doute comme un exploit.

Son étonnement fut visible lorsque Denise, d'une voix froide, lui eût dit:

—Vous vous doutez bien pourquoi je vous ai fait demander?

—Oui, mademoiselle, ce doit être pour ce que j'ai dit à M. Méreuil. Ah! moi, ces choses-là, je ne puis pas les supporter. Qui aurait supposé cela de cette vieille sorcière? J'avais bien vu ses louches allées et venues et, ma foi, je l'ai fait pincer.

Elle sourit, s'attendant à des éloges, à des compliments.

Denise lui demanda:

—Avez-vous fait part de vos observations aux autres ouvrières?

—Je m'en suis bien gardée, elles l'auraient prévenue. Elles m'en veulent toutes et se soutiennent entre elles. Je voulais faire pincer la vieille Ramazin sur le fait, j'ai réussi, je suis satisfaite. On dirait, mademoiselle, que cela vous fait de la peine?

La réponse de Denise l'interloqua:

—Oui, cela me fait de la peine. J'aurais préféré que vous avertissiez confidentiellement cette pauvre vieille femme et que vous lui disiez que ce qu'elle faisait était très mal, qu'elle risquait de se faire prendre, d'aller en prison. C'eût été plus joli que de l'avoir dénoncée. Vous êtes intelligente, Mme Michot, vous savez bien que, quelquefois, sous l'empire de certaines préoccupations, et sous la contrainte de certaines misères, on peut se laisser démoraliser, commettre des actes graves, que l'on n'eût pas accomplis dans la plénitude de son jugement. Madame Ramazin est âgée et elle est malheu-

(A suivre)

RÉOUVERTURE DES USINES DE NEWINGTON

La loi du contrat collectif doit être interprétée selon l'équité

La police reçoit l'ordre d'arrêter les chemineaux à bord des trains

La Gendarmerie Royale coopèrera avec la police des chemins de fer pour faire cesser le "tourisme au grand air" qui se pratique sur les trains de fret, avec l'arrivée de la belle saison.

Les membres de la Gendarmerie Royale de Sherbrooke nous annonçaient cet avant-midi, au cours d'une interview, que tous les postes de la Gendarmerie du Canada ont reçu avis, hier, de leurs quartiers-généraux, de voir à coopérer plus que jamais avec la police des chemins de fer pour faire disparaitre le "tourisme au grand air" que la crise a fait progresser d'une façon extraordinaire.

Chaque année, l'aiguillon du printemps stimule un grand nombre de jeunes aventuriers qui ont le grand tort de vouloir aller chercher fortune ailleurs. L'inconnu les attire et, la plupart n'ayant pas suffisamment d'argent pour se payer le luxe d'un voyage en première, ils vont se cacher près des gares ou aux endroits où ils savent que les trains rallentissent et, le temps propice venu, ils s'agrippent aux échelles des wagons pour s'installer plus ou moins confortablement où ils peuvent. Rendus à destination, ils sautent en bas du train avant que celui-ci entre en gare, risquant une deuxième fois de se casser le cou, ou pour le moins un bras ou une jambe.

Nous sommes rendus à cette époque de l'année où ces aventures sont les plus nombreuses, mais la police est décidée de sévir plus que jamais. Les accidents, souvent mortels, ont été trop nombreux jusqu'à date et la Gendarmerie fournira toute sa coopération à la police du Canadien National et du Canadien Pacifique pour faire disparaître ce fléau.

Trois genres de locomotion

D'après l'un de nos reporters qui connait bien le "tourisme au grand air" pour l'avoir pratiqué histoire de gagner un pari alors qu'il était étudiant en politique internationale, ces voyages sont loin d'être aussi intéressants que la majorité des jeunes gens l'imaginent.

Ces "touristes de la crise" se divisent en trois classes: ceux qui voyagent sur les longerons qui se trouvent au-dessous des wagons; ceux qui s'installent sur le wagon à l'eau et au charbon et ceux qui grimpent sur le toit des wagons de fret.

Dans les trois cas, le voyage s'accomplit dans la position horizontale, ce qui est un premier désagrément. De plus, ceux qui voyagent sur les longerons sont continuellement lapidés par une pluie de petits morceaux de machefer ou de cailloux qui labourent la figure et les mains et qui blessent même, au travers des vêtements, sans compter que le bruit assourdissant des roues sur les rails étourdit l'aventurier qui doit bientôt livrer une lutte tragique contre le sommeil pour éviter d'être réduit en charpie en lâchant prise et en tombant sur la voie ferrée.

Les vagabonds qui s'installent sur le wagon à l'eau sont généralement ceux qui se balladent par train-express. Ces wagons-réservoirs étant en fer relativement mince, ils grelotent quand l'eau vient d'être renouvelée pour rôtir une heure plus tard alors que l'eau est tournée en vapeur. De plus, étant installés à quelques pieds de la locomotive, une épaisse fumée huileuse qui colle à la peau même au travers des vêtements menace sans cesse de les étouffer.

Les "touristes" qui voyagent sur le toit des wagons de fret sont les plus sages mais ils n'en grelottent pas moins du premier mille au dernier même au mois d'août, tout en étant eux aussi exposés à cette désagréable fumée âcre qui noircit tout et nécessite plus d'un bain à la vapeur pour en débarrasser l'épiderme.

Rendus au port

La plupart des Jeunes gens qui voyagent de cette façon dangereuse à plus d'un point de vue n'ont pas le sou et se dirigent vers les ports dans l'espoir de trouver de l'ouvrage à bord d'un navire. Après s'être débarbouillés tant bien que mal dans les eaux du St-Laurent, du Saguenay ou dans un cours d'eau quelconque, (ou même dans le canal Lachine au début d'avril), ils sautent à bord de tous les navires qui sont amarrés au port... pour être reçus pas précisément à bras ouverts. Ils s'adressent alors au contre-maître du port qui ne peut généralement donner de l'ouvrage qu'à un aventurier sur plus de cinq cents aspirants car n'est pas pas débardeur qui veut! Alors, nos aventuriers doivent prendre des moyens inavouables pour se sustenter... en attendant de reprendre le train pour un autre port.

Lancés dans la grande course, ils y restent jusqu'au jour où ils sont coffrés ou transportés à la morgue où personne ne vient réclamer leur cadavre, car rares sont ceux qui peuvent alors être identifiés. Et, quelques mois ou quelques semaines plus tard, une maman alarmée s'adresse à la police pour rapporter la disparition de son enfant qui est parti pour un voyage d'où l'on ne revient pas!

Nombreux morts

La Gendarmerie Royale rapporte à la "Tribune", ce midi, que le Canadien Pacifique a enregistré, au cours de l'année 1935, 55 morts et 115 blessés parmi les vagabonds qui sont tombés en bas des trains alors qu'ils prenaient des promenades gratuites, tandis que le Canadien National a enregistré 79 décès et 127 blessés. Tous ces chiffres ne comprennent que des vagabonds et ne concernent pas les accidents subis par des passagers réguliers.

CONFERENCE DU R. P. DUCATTILLON A MAGOG, JEUDI

(Spécial à la "Tribune")

MAGOG, 17. — Il nous fait plaisir d'annoncer que le R.P. Ducattillon, prédicateur du carême à Notre-Dame de Montréal, donnera une causerie jeudi soir prochain, à 8 hrs., à la Salle St-Patrice de Magog.

Le distingué conférencier traitera du "Christianisme et Communisme", sujet tout d'actualité.

L'entrée de la salle sera libre.

CERTIORARI AUTOUR DE 31 VEAUX

Arthur French, de Sawyerville, attaque l'arrêt d'un juge de paix de Coaticook sur une plainte d'Edmond Patenaude.

L'hon. juge C.-D. White a écouté une plaidoirie en droit hier après-midi dans une requête de certiorari de Arthur French, camionneur de Sawyerville, contre Edmond Patenaude, de Coaticook, et E.-A. Akhurst, juge de paix du même endroit, lequel avait rendu un jugement condamnant French à $125.00 et les frais pour mauvais traitements à des animaux.

En octobre dernier, Patenaude fit arrêter French l'accusant d'avoir, par malice, maltraité 31 veaux appartenant à Patenaude et de les avoir fait souffrir inutilement. Deux plaintes analogues avaient été portées contre French.

French déclare que dans chacun des deux dossiers du tribunal des juges de paix, il est écrit sous la signature du juge de paix: "Je soussigné, juge de paix, par les présentes, consens à retirer les 2 plaintes contre French et permets un règlement civil entre les deux parties pour la somme de $125.00 et les déboursés du plaignant. L'accusé, par les présentes, renonce à tout recours civil en rapport aux arrestations dans ces deux plaintes".

French déclare encore qu'auparavant, le chef de police Bouchard de Coaticook ainsi que l'huissier Ouellet lui représentèrent qu'il était passible de deux ans d'emprisonnement. Et il ajoute qu'au dos des plaintes et d'un mandat, le juge de paix a écrit "jugement contre le défendeur pour $125.00 et les frais de cour". Il prétend que le juge de paix a prononcé un jugement après avoir permis de retirer les plaintes et il attaque la procédure suivie et la condamnation, les prétendant illégales, irrégulières et nulles. Il se dit lésé par ce jugement rendu arbitrairement et illégalement et que la procédure contient de graves irrégularités dont il souffre préjudice.

French conclut à ce que Patenaude et le juge de paix soient enjoints de transmettre devant la Cour Supérieure le jugement final.

Aucun témoin n'a été entendu et les avocats n'ont plaidé que sur des questions de droit. Le juge a pris la cause en délibéré.

BOUFFARD EST MORT DE CAUSES NATURELLES

La deuxième enquête du coroner à Ste-Cécile de Milton confirme le verdict du premier jury. — 100 témoins entendus.

(Spécial à la Tribune)

STE-CECILE-DE-MILTON, 17. — Henri Bouffard, un ancien barbier de Montréal, trouvé mort dans une remise ici il y a plus d'un an, a succombé à une mort naturelle, ont décidé les jurés de la Cour du Coroner présidée par l'assistant coroner Pierre Hépert de Montréal, à la fin de la deuxième enquête dans cette affaire. Un verdict de "mort naturelle" a été rendu après 20 minutes de délibérations.

La majeure partie de la preuve entendue était une répétition des témoignages rendus à la première enquête le 7 janvier 1935.

100 témoins

La deuxième enquête du coroner dans cette affaire fut instituée sur les instructions du département du procureur général après que les parents du défunt eurent déclaré qu'ils n'étaient pas satisfaits de la première enquête. Le Dr Hébert, assistant-coroner de Montréal, fut choisi spécialement pour la présider. Près de cent témoins furent entendus au cours des deux jours et aucune preuve n'a été apportée, établissant que Bouffard pouvait avoir été victime d'un assaillant.

Henri Bouffard quitta Montréal la veille du Jour de l'An 1935 pour Milton où il allait visiter des parents. Vers midi ce jour-là, il téléphona de St-Césaire, déclarant qu'il entreprenait à pieds les 16 milles jusqu'à Milton. La température tourna au froid et le jour suivant, trois hommes trouvèrent Bouffard dans une remise de la municipalité; il était mort.

Une enquête eut lieu quelques jours plus tard sous la présidence du Dr G.-W. Runnells, coroner du district, mais fut ajournée au 7 janvier 1935 pour permettre l'autopsie par le Dr. J.-M. Roussel, assistant-médecin-légiste. Après quoi, un verdict de "mort naturelle" avait été rendu.

ETAT DES ROUTES

Au bureau de la voirie provinciale à Lennoxville, on nous informe qu'il n'y a pas de changements dans l'état des routes, mais on s'attend que toutes les routes des Cantons de l'Est pourront être ouvertes au trafic lourd à partir de lundi prochain le plus tard.

A Nos Abonnés

Si vous changez de domicile, prière d'aviser immédiatement notre DÉPARTEMENT de DISTRIBUTION afin de vous assurer un service régulier après le 1er MAI.

Tél. 971

Adresse Actuelle

M. .....

APRES LE 1er MAI

Les usines du Québec Central rouvriront le mois prochain

M. G. D. Wadsworth, gérant général du Québec Central, a annoncé cet avant-midi que les usines du Newington ouvriront le mois prochain, et fonctionneront quinze jours par mois

La compagnie emploiera au maximum environ 40 hommes aux services de locomotives et des wagons. Les usines étaient fermées depuis le mois d'octobre.

VENTE DE LA FORCE MOTRICE A L'INDUSTRIE

Les compagnies doivent-elles avoir le privilège de fournir l'électricité aux manufactures à Sherbrooke?

La municipalisation de l'électricité a été à l'honneur hier soir à l'assemblée mensuelle de la Chambre de Commerce Cadette de Sherbrooke, lorsque les membres ont repris la discussion sur les amendements que les autorités municipales se proposent de demander à la charte de la Cité. Les membres n'ont pris aucune décision sur l'amendement relativement à la vente par les compagnies de la force motrice aux industries, mais le travail de M. R.-H Tremblay a suscité une intéressante discussion.

Des membres ont vu dans cet amendement un danger pour la municipalisation, tandis que d'autres entrevoient, sous cet amendement, le danger de ne plus voir s'implanter d'industrie à Sherbrooke.

Monopole gigantesque

Dans son travail, M. Tremblay déclarait qu'il concevait difficilement qu'après avoir bénéficié de la municipalisation depuis nombre d'années, on semblait, en certains milieux, prêt à permettre à des compagnies de faire concurrence à la ville.

L'amendement stipule en effet que les compagnies privées d'électricité telles la Southern Canada Power et la Shawinigan, pourront vendre de la force motrice aux industriels et manufacturiers établis dans les limites de la Cité, avec la permission du conseil municipal.

M. Tremblay a déclaré que ce n'est un secret pour personne que les compagnies d'électricité font partie d'un monopole gigantesque. L'enquête de Washington a révélé un trust de l'électricité formidable qui a pour quartiers généraux la "National Electric Light Association" à New-York.

M. Hector Bailey est de l'avis de son collègue. "L'hon. M. T. Bouchard et le Dr Philippe Hamel, deux compétences en la matière, s'accordent à dire que dans notre province, le monopole ne lâche pas son emprise, que le trust a une influence néfaste. Il me semble qu'après avoir eu l'opinion de ces deux hommes, cela devrait être suffisant pour faire réfléchir".

MM. Pierre Bachand et Bud Howard ont fait remarquer que Sherbrooke a perdu en ces dernières années plusieurs industries qui se sont implantées ailleurs.

M. Antonin Deslauriers, greffier de la Cité, secrétaire de la Chambre de Commerce Ainée, a déclaré que l'on pouvait être certain d'une chose, c'est que la "Southern Canada Power" n'était pas intéressée à venir vendre de la force motrice à Sherbrooke à moins d'avoir le privilège de vendre de l'électricité pour fins d'éclairage, ce qui est plus payant.

BICYCLISTES MIS A L'AMENDE

La police municipale a commencé de sévir, hier soir, contre les bicyclistes qui, contrairement à la loi provinciale, circulent sur la voie publique sans avoir de fanal ou de déflecteur blanc à l'avant de leur véhicule ni de fanal ou de réflecteur rouge à l'arrière.

Antoine Ouellet et William-F. Jones, âgés de 16 ans, tous deux de Sherbrooke, ont été arrêtés vers 9 heures hier soir, à l'angle des rues Aberdeen et Wellington-Sud. Tous deux ont été condamnés à $3. d'amende et les frais ou à 5 jours de prison, en Cour du recorder, ce matin.

PAS DE FAVEUR SPECIALE AUX PROPRIETAIRES

La Chambre de Commerce Cadette s'oppose à l'élection de la moitié du conseil par les proprios seulement.

L'amendement à la charte par lequel la moitié des échevins seront élus par les propriétaires seulement, et l'autre moitié, par les autres votants conjointement, a fait le sujet d'une courte discussion hier soir à l'assemblée mensuelle de la Chambre de Commerce.

M. Hector Bailey, qui a ouvert la discussion sur le sujet, a déclaré qu'il était opposé à cet amendement pour les cinq motifs suivants: il faut maintenir le principe de la corrélation des droits et des devoirs des citoyens; c'est une injustice de réduire au quart-minimum le droit de vote des locataires; au point de vue ordre social, il y a deux choses à considérer, le capital humain et le capital argent, et ensuite, il ne faut pas créer de scission dans notre société civile en rangeant propriétaires contre locataires; de plus, cet amendement vient à l'encontre de l'esprit du droit britannique: "no taxation without representation" et enfin, il faut l'application droite des principes de la municipalisation de nos services.

M. Neil Skinner a parlé dans le même sens, de même que MM. R.-H. Tremblay et Denis Tremblay, qui ont exposé qu'il y avait danger de dresser deux classes l'une contre l'autre.

Comme il se faisait jard, il fut suggéré que cette question soit discutée de nouveau.

$100 D'AMENDE

Gagnon, les deux Lefebvre et Montambeau d'Asbestos sont trouvés coupables d'intervention dans les fonctions de la police.

Rosario Gagnon, Théodore et Rosario Lefebvre et Wilbrod Montambeau, tous quatre d'Asbestos, ont été condamnés à $100. d'amende et aux frais ou à défaut de paiement à un mois de prison par le juge J.-S. Couture, cet avant-midi, après avoir trouvés coupables d'intervention dans l'accomplissement des devoirs des agents de la Commission des Liqueurs alors que ceux-ci ont fait une descente chez Rosario Gagnon à Asbestos, le 28 mars dernier.

"La preuve est passablement contradictoire dans ces causes, surtout dans le cas de Gagnon", a déclaré le juge en rendant son jugement. "Cependant, dans des causes où un accusé est contredit par ses propres témoins, il faut plutôt admettre les témoignages de la poursuite que ceux de la défense".

Dans la cause de Rosario Gagnon, accusé de possession d'alcool, le magistrat a déclaré qu'il rendra jugement demain matin à dix heures. Le procureur de la Commission a insisté pour une sentence exemplaire, afin d'empêcher "les petits Al Capone de cette partie de la région, d'exercer leur métier"; il a également souligné que de l'aveu même de Gagnon, celui-ci venait d'être condamné lorsqu'il fut pris de nouveau.

—De même que le phare sur la plage rocailleuse, l'annonce vous indique la voie sûre pour arriver à bon port, là où vous trouverez des marchands honnêtes, qui vendent à des prix honnêtes. Lisez les annonces chaque jour.

LES CHEVALIERS DE COLOMB SONT TOUS A L'OEUVRE

Le recrutement se poursuit avec entrain sous la direction de 25 équipes. — 36 candidats jusqu'à date.

En entrant dans la grande salle de réception des Chevaliers de Colomb, rue Wellington-nord on remarque un immense thermomètre qui a été installé sur un mur au début de la campagne de recrutement des Chevaliers et qui a pour but de renseigner les membres sur le nombre d'applications nouvelles. Ce thermomètre est numéroté jusqu'à cent, chiffre que les directeurs du Conseil se sont proposés d'atteindre.

Actuellement, le thermomètre indique 36 applications nouvelles en douze jours. Il y a quelques semaines, le Conseil Suprême demandait à chaque conseil de l'ordre d'augmenter son effectif de 10 pour cent. Avant l'ouverture de la campagne, le conseil 530 de Sherbrooke comptait 260 membres. Il a donc remporté un succès remarquable puisqu'en douze jours il a dépassé de dix le total de recrues requis par les autorités.

25 équipes

Vingt-cinq équipes à la tête desquelles ont été nommés vingt-cinq maréchaux s'occupent du recrutement d'anciens membres et de nouveaux candidats. Chaque maréchal a une moyenne de dix membres pour l'aider dans sa tâche. Voici une liste donnant une bonne idée du travail accompli à date par chaque équipe sous la direction de son maréchal respectif:

L.-D. Lachapelle, 11 candidats; Colin Marcoux, 5; T.-E. Read, 4; Dr R. L. DuBerger 3; H.-R. Unsworth 2; Hervé Therriault 2; L.-P. Thibodeau 2; N.-L. Amirault 2; A.-R. Tobin, J. O. Hallé, L.-W. Greenland, Horace Désilets et Robert Corbeil chacun un.

Le président de la campagne de recrutement M. J.-W. Grégoire a confiance que les chefs d'équipe qui n'ont pas encore rapporté d'applications nouvelles ne perdent pas leur temps et il compte sur le dévouement de MM. J.-A. Cameron, C. de L. Mignault, H. O'Bready Rioux Beaudoin, Frank Conway, Antonio Drolet, (qui a promis dix candidats!), G.-L. Bélanger, Léo Lalliberté, L. Pinard, Wilfrid Routhier, (qui est actuellement fort occupé à organiser le banquet de la Chambre de Commerce aux maire et échevins), Alphonse Trudeau, Henri Bertrand et R. Mathurin.

Souper intime

Le président de la campagne a convié tous les maréchaux et plusieurs membres du conseil à un souper intime pour connaitre le résultat à date des efforts de chacun et pour parler du recrutement. On remarquait, à la table d'honneur, le président, M. J.-W. Grégoire; le Grand Chevalier, M. E.-F. Olivier; le magistrat J.-H. Lemay et M. D.-A. McManamy. Aux autres tables: MM. H.-R. Unsworth, député Grand Chevalier; J.-A. Cameron, R. Corbeil, Léopold Pinard, Eugène Lalonde, L.-P. Thibodeau, H. Lanctot, M.-A. Lainé, N.-L. Amirault, F.-J. Walsh, L.-W. Greenland, Emilien Gingras, les échevins Alfred Cinq-Mars et J-R. Royer; Art. Paquette, Art. Boislard, L.-D. Lachapelle, Henri Therriault, J.-W. Routhier, Jack Codère, Rioux Beaudoin, A. Dion, L.-A. Gaudreau, Raoul Gagné, A. Drolet, R. Dugré, H. Allard, P.-D. Authier, Dr E.-A. Barette, Dr G.-L. Favreau et J.-N. Gingras. Ce banquet avait été organisé sous la direction du dévoué secrétaire du conseil M. J.-N. Gingras.

Le juge Lemay en français et M. D.-A. McManamy en anglais ont parlé des activités du conseil 530, rappelant les fêtes du 25ème anniversaire de la consécration de feu Mgr Paul Larocque organisées par le conseil 530 de Sherbrooke, et de la campagne de $200,000 pour l'hospice du Sacré-Coeur sous la direction de son Grand Chevalier feu M. D.-J. Steel. Le conseil est aussi actif que par le passé et tout fait prévoir que l'effectif de cent membres sera atteint d'ici la fin de la campagne qui se terminera fort probablement le 3 mai date à laquelle les autorités ont l'intention de conférer les trois degrés de l'ordre

M. J. S. BOURQUE CHEZ LES JEUNES CONSERVATEURS

Une réunion des jeunes conservateurs de Sherbrooke aura lieu demain soir à 8 heures au Magog House. Le colonel J.-S. Bourque, député de Sherbrooke à la Législature, fera une revue du travail de la session.

Cette loi a pour but de protéger l'ouvrier, mais non aux dépens d'un autre ouvrier de bonne foi qui a accepté un contrat avec l'entente qu'il n'aurait pas à payer ses compagnons plus qu'il ne doit retirer lui-même, déclare le juge Lemay en renvoyant la réclamation de Raoul Laverdière.

"La loi du contrat collectif est faite pour protéger l'ouvrier, mais elle n'est pas faite pour permettre cette protection aux dépens d'un autre ouvrier de bonne foi qui a fait une petite entreprise sur l'engagement de ses compagnons qu'il n'aurait pas à leur payer plus que ce qu'il doit retirer lui-même."

Telle est la substance d'un jugement rendu hier après-midi par le magistrat J.-H. Lemay dans une cause de Raoul Laverdière vs Andriol Ledoux où le demandeur poursuivait pour supplément de salaire en vertu de la loi du contrat collectif dans la construction. Le jugement dit encore "qu'il serait absolument contre la justice d'accorder la demande du demandeur" et il rejette l'action avec dépens.

Versions des parties

Le demandeur réclamait la somme de $45.80 à titre de supplément de salaire en vertu de la loi des conventions collectives du travail. Il alléguait qu'il était peintre-compagnon, que comme tel il avait droit à 45 sous de l'heure mais qu'il n'avait reçu que 25 sous de l'heure pour 229 heures de travail, soit une différence de 20 sous de l'heure.

Le défendeur plaidait qu'il avait engagé le demandeur comme apprenti, que celui-ci n'avait pas de carte de compétence, qu'il n'était pas d'ailleurs compétent comme peintre compagnon et qu'il ne l'aurait jamais engagé comme tel.

Le jugement

Le jugement délare que la preuve démontre clairement que lors de l'engagement du demandeur, il n'avait pas de carte de compétence; que de telles cartes ne semblaient pas avoir encore été émises à Sherbrooke; que le demandeur et le défendeur ont parlé de la chose; que le défendeur a bien dit au demandeur qu'il ne pouvait lui payer le prix de 45 sous de l'heure parce qu'il ne recevait que 35 sous de l'heure pour l'entreprise qu'il avait en mains; que le demandeur a consenti à recevoir le prix d'un apprenti et que c'est sur cette assurance seulement que le défendeur consentit à l'employer.

"Considérant que l'article 10 et amendements permet maintenant de décider ces causes selon l'équité; et qu'il serait injuste d'obliger le défendeur à débourser plus qu'il n'a reçu. Nous sommes en présence de deux ouvriers, le défendeur étant père d'une nombreuse famille, qui a tendu la main au demandeur pour lui procurer du travail, et il serait absolument contre la justice d'accorder maintenant la demande du demandeur.

"Si celui-ci ne voulait pas travailler comme apprenti, il n'avait qu'à le dire.

"Chacune de ces causes doit se juger selon son aspect spécial. La loi est faite pour protéger l'ouvrier, mais elle n'est pas faite pour permettre cette protection aux dépens d'un autre ouvrier de bonne foi qui a fait une petite entreprise sur l'engagement de ses compagnons qu'il n'aurait pas à leur payer plus que ce qu'il doit retirer lui-même. Pour ces raisons, l'action est rejetée avec dépens.

FEU Mme H. LAPORTE

A Lac Mégantic.

(Spécial à la "Tribune")

LAC MEGANTIC, 17. — Mme Henri Laporte, (Clara Bergeron), est décédée à l'âge de 60 ans. Elle laisse dans le deuil outre son époux M. Henri Laporte, quatre enfants, Mlles Coline et Yvette Laport, et MM. Ernest et Henri-Paul Laporte; une bru, Mme Ernest Laporte; deux soeurs, Mme Ernest Caron, de Lac Mégantic, et Mme Vve Laporte; et deux frères, MM. Louis et Alfred Bergeron, de Rock Forest. Les funérailles auront lieu demain, à neuf heures, en l'église de Lac Mégantic. La "Tribune" prie la famille d'agréer ses plus sincères sympathies.

LA SOCIETE ST-JEAN-BAPTISTE DE SHERBROOKE

Assemblée générale en vue des élections, à l'Hôtel de ville, lundi soir, le 20 avril, à huit heures. Il y sera fait d'intéressantes communications. Que tous les membres se fassent un devoir d'y assister

Ceux qui n'ont pas encore leur carte de membre pourront s'en procurer une ce soir-là à la salle.

PAS D'INDEMNITE AUX ECHEVINS DE SHERBROOKE

L'amendement proposé en ce sens a été biffé. — Pas de droit de vote pour les locataires arriérés.

Les membres de la Chambre de Commerce Cadette de Sherbrooke n'ont fait qu'effleurer hier soir, les nombreuses questions à l'ordre du jour, telles les amendements à la charte, le filtre, la carte d'identité, le plan d'ensemble du parc Jacques Cartier, les terrains de jeu et la salle municipale.

La discussion n'a roulé que sur quatre des amendements proposés à la charte par les autorités municipales, et l'étude du premier de ces amendements, celui ayant trait à une indemnité de $1,000 pour le maire et de $500 pour les échevins, a été éliminée aussitôt que M. Antonin Deslauriers, qui représentait la Chambre Ainée, eut déclaré que les membres du conseil avaient biffé cet amendement. Il n'en sera donc plus question, ni au conseil ni à la Chambre de Commerce.

Un autre amendement a été discuté brièvement; c'est celui qui dit que les locataires et les personnes sujettes à la taxe personnelle seront privés du droit de vote s'ils n'ont pas acquitté leur taxe le ou avant le 15 février. Plusieurs membres se sont déclarés en faveur de cet amendement. M. Deslauriers a déclaré qu'il existait un article dans ce sens dans la charte, avant la crise. Puis la législature a passé une loi pour empêcher la défranchisation des contribuables. Cette loi est expirée depuis le 31 mars dernier et la ville de Sherbrooke demande maintenant de réinsérer cet article dans sa charte comme auparavant.

Bouffard & Langlois

111, rue Marquette. Tél: 293-126

Belles patates blanches locales No 1

Sac 80 lbs

$1.59

COSTUMES et MANTEAUX TAILLEUR pour DAMES et Demoiselles faits sur MESURES des centaines de PATRONS à votre CHOIX tels que TWEEDS WORSTED SERGE et Serge blanche

Léo Laliberté

Marchand-Tailleur

61 rue Wellington-Nord.

ENCORE!

DANSE DEMAIN

au MAYFAIR

Dû à l'assistance nombreuse de samedi dernier, la direction du Mayfair organise une autre soirée de danse, samedi soir, cette danse devant être la dernière de la saison. Pas d'avance dans les prix. Pour réservations, appelez 2600.

GAZOLINE rouge 16½c plus taxe

No. 2, garantie le gal.

Aussi, HUILE DE BONNE QUALITE, la pinte **20c**

GARAGE CHAMBERLAND

378, rue King-O. Tél. 1686.

Le Dr Girard, de Lac Mégantic' et sa famille l'ont échappé belle à une croisée à Granby

(Spécial à la "Tribune")

GRANBY, 17. — Quatre personnes ont échappé à la mort comme par miracle un peu avant midi quand leur automobile fut frappée par le train du Canadien National à une traverse à niveau à deux milles à l'est de Granby. Dans l'automobile se trouvaient le Dr et Mme A. Girard de Lac Mégantic, leur bébé d'un an et la mère de Mme Girard. L'automobile s'arrêta avant de traverser le passage à niveau, puis se mit à avancer et stoppa sur la voie ferrée.

Une chute de neige rendait la visibilité très difficile; M. Girard entendit le sifflet du train à gazoline mais crut qu'il s'agissait d'un camion. Tout-à-coup, il vit venir le train et les deux femmes sautèrent en bas de la machine. Le train frappa l'automobile et la traina sur une distance de 100 pieds avant de la jeter sur le côté dans le fossé, avec les deux autres occupants.

La machine a été considérablement endommagée. Le Dr Girard a été blessé légèrement à l'épaule tandis que l'enfant n'a rien eu.

centre

rhumatisme SAL SANO

Un bain sulfureux

contenant les principes essentiels, restaurateurs de santé, des bains naturels d'eau chaude.

LA TRIBUNE

Fondée en 1910.

Pour tous services: Téléphonez: 971. 3, rue Marquette, Sherbrooke.

Administrateur : Lionel VACHON
Rédacteur en chef : Louis-Philippe ROBIDOUX
Chef de l'information: Aurèle GOYER

Services de nouvelles :
La Presse Canadienne, la Presse Associée, (E.-U.) L'Agence Reuters et l'Agence Havas (Europe)

Représentants :
J. B. Bathbone, Montréal, Toronto. Burke, Kuipers & Mahoney, New York, Chicago, Atlanta, Dallas.

VENDREDI, 17 AVRIL 1936.

Le coût des routes

Il n'est pas rare que les adversaires du gouvernement de Québec tentent d'amoindrir le mérite du ministère provincial de la Voirie en disant que telle ou telle route, voire tel ou tel tronçon de route est mauvais ou négligé.

C'est sans doute pour ramener ces mécontents à une plus juste notion des choses, que l'honorable M. Pierre-Emile Côté a rappelé avant-hier, à la Chambre, que la longueur totale des chemins actuellement entretenus aux frais de la province est de 15,993 milles, comparativement à 1,407 milles en 1923. A moins de raisonner comme un enfant de trois ans, on sait bien que l'énorme tâche qui incombe aujourd'hui au ministère de la voirie est extrêmement plus difficile qu'elle n'était alors, que les dépenses encourues par le même ministère ne peuvent se comparer avec celles qu'exigeait l'entretien des routes il y a deux fois cinq ans. Le coût de l'entretien des routes, M. Côté nous l'assure, a passé de $63,000 en 1911 à $3,300,000 en 1935, soit quelque cinquante fois plus.

Il convient d'avoir ces chiffres présents à la mémoire quand on est porté à critiquer l'oeuvre immense accomplie par le gouvernement de Québec dans le domaine de la voirie.

Quand on leur soumet de tels chiffres, les adversaires du gouvernement prennent volontiers la tangente pour rappeler que, d'autre part, les revenus du ministère de la Voirie, grâce à la vulgarisation de l'automobile, grâce aussi à la perception d'un impôt sur l'essence, ont augmenté énormément depuis une douzaine d'années. Qui le nie? Mais que les revenus du gouvernement provenant de cette source aient crû en proportion des dépenses à envisager, cela aussi est faux. Durant la période de temps mentionnée plus haut, les revenus de la voirie se sont totalisés à quelque $100,000,000, cependant que les dépenses ont atteint le chiffre global de $180,000,000.

Qu'on y réfléchisse, on sera moins prompt à maugréer si, d'aventure, l'on rencontre, surtout à ce temps-ci de l'année, quelques bouts de chemin plus ou moins endommagés par les rigueurs de l'hiver qui vient de finir.

Journaux et journalistes

On a peut-être tout dit sur l'utilité et le rôle social du journal, mais il est bon qu'à l'occasion l'on revienne sur ce sujet. Et qui mieux que le journaliste peut reprendre ce thème pour y ajouter un détail intéressant, ou quelques notes nouvelles? Le journaliste, de par ses fonctions, est constamment mêlé à tous les individus, à toutes les classes, et recueille, chaque jour, quantité de propos et d'impressions concernant les journaux, leur facture, leur politique, les idées qu'ils répandent. Il appartient donc au journaliste de remettre prestement les choses au point toutes les fois qu'un quidam quelconque, s'érigeant en critique, tape inconsidérément sur toute la confrérie parce qu'il lui est arrivé de lire, dans telle ou telle feuille, des choses qu'il aimait plus ou moins, voire une opinion qui ne rencontrait pas la sienne.

C'est ce que faisait dernièrement un collaborateur du **Progrès du Golfe** dans une étude très à point. Ainsi s'exprime le confrère de Rimouski:

"Le journal est, sans conteste, à l'heure présente, l'instrument prépondérant de formation des masses. Selon les principes qui l'inspirent, il est tantôt une source de dépravation intellectuelle et morale, car c'est lui surtout qui crée l'opinion, cette "reine du monde" dont parlait Pascal. Dans son rayon d'action, il crée une atmosphère intellectuelle et morale où se reflète sa propre physionomie. Ses lecteurs lui doivent en partie leur façon de voir, de sentir, de penser, touchant les problèmes d'ordres économique et social qui intéressent la communauté dont ils font partie. Mieux encore. Même quand il publie les faits les plus menus de la vie locale quotidienne — rubrique commerciale, industrielle, religieuse — toute une population prend instantanément conscience des mouvements d'une vie collective dont fait partie la sienne. Et, grâce à cela, chaque citoyen, chaque membre de la communauté communie en quelque sorte à la vie de son groupe, de sa paroisse ou de son canton. L'âme individuelle s'enrichit ainsi des apports de l'âme collective.

Disons plus. Même quand la prose qu'il publie suscite la naissance d'opinions opposées à la sienne, là encore et surtout, le journal contribue et de façon efficace à l'épuration d'idées et de sentiments, parfois trop pauvres de contenu intelligible. Dans un autre ordre d'idées et sur le plan de la vie économique, que le journal nous révèle, l'existence de nos ressources naturelles ou qu'il porte à notre connaissance les projets de réformes des élites, dans toutes les zones de l'activité humaine, que d'espoirs il suscite, il entretient, il nourrit!

Et que ne dira-t-on pas de son rayonnement à l'étranger? Grâce à lui, la vie de la communauté se prolonge par-delà ses frontières. En faisant connaître les oeuvres, les institutions, le commerce, ou l'industrie d'une région, il attire sur elle l'attention des élites et des masses. Bref, pour toute agglomération humaine, si petite soit-elle, le journal local, quotidien ou hebdomadaire, constitue pour elle un avoir dont le rythme de croissance doit correspondre à celui du milieu qu'il ambitionne de servir".

Ceux qui critiquent à tort et à travers les journaux devraient se bien pénétrer des excellentes vérités exprimées ci-dessus. Dépouillées de la moindre teinte d'amertume, elles constituent une énergique défense des journaux et des journalistes qui y peinent, nuit et jour, afin de renseigner et d'instruire — sans oublier quelquefois de l'amuser un peu — un public extrêmement divers et généralement fort exigeant. Les journalistes ne se croient pas exempts d'erreur, au contraire, ils savent parfaitement qu'ils ne peuvent toujours et partout avoir toute la vérité de leur côté. Ce qu'ils n'admettent pas, c'est qu'on leur attribue sans raison ni cause, sans réflexion ni justice, le monopole de l'erreur. Toutes les injures, mais pas celle-là!

Feuilles Volantes

Bouchard électrise...

* * *

Epie ta lame et pis ta lime.

* * *

Le laboureur est fils de sillon.

* * *

La platitude échoue à la première ronde.

* * *

Avril attend juin pour conter fleurette à mai.

* * *

La charrue, mise devant les boeufs, rouillera sur le champ.

* * *

La terre, en ce cher mois d'avril, "Rigole", mais point ne sourit.

* * *

S'il n'en tenait qu'au locataire du bas, le logis du haut serait toujours vide.

* * *

Paul Morin décrète que Sully Prudhomme est le poète du *scrupule*. **L'auteur du** *Vase Brisé* **n'en a que plus de poids auprès de certaines âmes délicates.**

* * *

Avec la loi des pensions aux vieillards, on verra chez nous ce qu'encore on n'a jamais vu: des femmes compter leurs années double, après leur quatrième jeunesse. Enfoncée, Madame Prune!

TRISTAN

L'opinion des autres

Méthode préférable

Il est plus long d'organiser la paix que de mobiliser trois classes. Mais c'est tout de même une méthode infiniment préférable. Au reste, si Locarno a été défait en un jour, il avait mis plus longtemps à se faire. Il mettra plus longtemps aussi à se refaire. Mais l'essentiel est que nous revenions de Londres avec des garanties accrues et précisées. Si l'on y parvient, qu'importent quelques jours de négociations de plus?

(La **République** — Paris).

Le français tel qu'on l'écrit

Ce jeune écrivain a publié un roman fort intéressant mais où abondent solécismes, barbarismes et fautes d'orthographe. Les critiques n'ont pas manqué d'en faire la remarque et le romancier en est fâché. Rencontrant l'autre jour André Thérive, il lui lance:

—Vous avez beau dire: je sais mon français.

—Sans doute, répond l'auteur de **Querelles de langage**, mais c'est celui des autres que vous ignorez.

(Le **Droit** — Ottawa).

Pas un ultimatum

Il y a une ample marge entre une acceptation et un rejet brutal. Les propositions des puissances signataires de Locarno n'étaient pas un ultimatum. Elles sont ouvertes à la discussion et peuvent être amendées. Mais le meilleur moyen de les modifier, le seul en vérité, c'est pour l'Allemagne de reconnaître que la France, la Belgique et tous ses autres voisins sont en droit d'attendre d'elle quelque garantie de sa bonne foi, après la perturbation causée par les événements du 7 mars.

(**Times** — Londres).

Le nombre d'Israélites

L'institut scientifique juif donne comme chiffre officiel: 16 millions 275,000 Juifs dans le monde entier, soit une augmentation d'un peu plus de 1 million pour une période de 10 années.

Il n'existe qu'à peine 1-2 million de Juifs en Asie, contre 5 millions en Amérique, la plupart de ceux-ci aux Etats-Unis et 10 millions en Europe.

La Pologne et la Russie en comptent plus de 3 millions et la Roumanie 1 million 200,000.

Seule, comme on le sait, l'Allemagne n'en possède plus qu'un nombre très infime.

(**Choc** — Paris).

Les Beaux Vers

La vie

Je sais que notre vie est un peu de fumée
Qui traîne dans les airs et se dissipe au vent,
Quelle est, à tout instant, éparse et déformée
Et que rien n'est solide en nos êtres mouvants....

Garde donc ton esprit et ton coeur de se prendre
Au simulacre vain qui passe devant toi,
Qui s'efface en passant et ne peut pas s'étendre
Au-delà d'un instant de plaisir et d'émoi.

Il dit que les baisers sont les frères des fleurs,
Que les heures d'aimer sont les heures suprêmes
Et que les fronts sont faits pour qu'en leurs profondeurs
Le monde se balance aux axes des problèmes.

Il dit, lorsque l'instant est atteint du repos,
Qu'il faut, sans amertume et sans déconvenue,
Baisser sur l'univers le rideau des yeux clos
Et traverser sans peur la minute inconnue.

Auguste ARGELLIER.

Mon film

—Quel est le plus grand homme du siècle?

A cette question, nombre de snobs, de suiveurs, de fobards répondent avec ensemble :

—Einstein !

Ils ne pigent absolument rien à la théorie de la relativité — Einstein a dit qu'elle n'était peut-être pas comprise, lui compté, par trois hommes au monde — mais le snobisme consiste essentiellement à admirer ce qu'on ne comprend pas.

Certaines affinités politiques et autres ont contribué aussi, très largement, à la tapageuse, charlatanesque glorification de ce pseudo-champion de la science moderne.

Or, le système einsteinien vient de recevoir un coup terrible : il est lézardé, il va s'écrouler, il s'écroule... Je ne me charge pas de vous exposer les résultats des contre-expériences qui ont été faites en France et en Amérique — la place et surtout la compétence me manquent — mais le fait acquis dès à présent est celui-ci :

Les raisonnements d'Einstein, bâtis sur des principes faux, ne tiennent pas... Einstein s'est mis son télescope dans l'oeil !

Et le directeur de notre Observatoire en arrive à dire :

—La théorie de la relativité représente du moins un extraordinaire effort de l'esprit humain.

Soit, mais en admettant qu'une erreur puisse être géniale, elle n'en est pas moins une erreur.

Il a donc fallu que de nombreux savants se livrent à de multiples et minutieux travaux pour en arriver à démontrer la fausseté d'une proposition de ce genre, celle que nous servent avec une crédulité ahurissante les disciples d'Einstein : "Si vous voyagez pendant dix ans dans une fusée ayant la vitesse de la lumière, vous trouverez, à votre retour, que la terre a vieilli de dix siècles. Vous n'aurez, vous, que deux lustres de plus, mais votre balade circulaire se terminera au milieu des gens de l'an 2934".

Or, il y a quelques semaines, c'est-à-dire avant la grande nouvelle de la faillite de la "relativité", je disais ici même, à propos de cette paradoxale adaptation du temps humain à la vitesse de la lumière :

"Mais non, c'est de la folie scientifique et la simple jugeote crève, d'un coup d'épingle, la bulle de savon qu'on baptise "fusée". Le temps humain est mesuré par une horloge qui s'appelle le coeur. Aucune théorie sur le temps et la lumière ne peut changer quoi que ce soit au fait que le coeur humain n'a droit qu'à un certain nombre de pulsations : après, c'est la mort. Et alors pourquoi, comment un homme vivrait-il en dix ans, quelle que soit la vitesse de son véhicule, les dix siècles vécus par les générations d'autres hommes restés sur la terre? C'est idiot !

Il y a peut être un autre temps dans l'infini, mais pour nous, il n'y en a qu'un et nous ne pouvons même pas en concevoir un autre. A quoi bon d'ailleurs?

Ce sont là fantasmagories dangereuses pour la raison — non seulement parce qu'elles risquent de troubler certaines cervelles, mais aussi parce qu'elles menacent l'équilibre de notre logique, et ainsi pourraient avoir, au point de vue intellectuel, moral, social même, les plus graves conséquences.

L'ordre avant tout : nous vivons dans un monde où il est nécessaire que deux plus deux fassent quatre, même si ce n'est pas tout à fait exact à un certain point de vue scientifique.

Clément VAUTEL.
(Le Journal, Paris)

ECHOS

Conversation

Deux Français moyens causent dans la rue.

—Alors, l'Allemagne a envoyé des représentants à la Conférence du Foreign Office.

—C'était à prévoir.

—Vraiment ! Et pourquoi donc !

—Comme nous la soupçonnons de noirs desseins, elle va essayer de se faire blanchir à Londres !

Budget bien parisien

Il y a exactement cent ans le 27 mars 1936, la Tour Saint-Jacques était achetée par la municipalité parisienne moyennant la somme de 250,000 francs et devenait partie intégrante de "l'urbanisme" parisien. Opération édilitaire magnifique ! La Tour avait été achetée, sous la Révolution, trois cent cinquante francs, par un "patriote" qui l'avait convertie en manufacture de plomb...

C'est la faute à Franz Lehar

On combat le bruit un peu partout en ce moment. Plus de klaxons, à Paris, à partir de 10 heures, et, à Stamboul, le préfet de police vient de prendre un arrêté aux termes duquel les photographes et les appareils de T.S.F. ne devront fonctionner que dans l'intimité, les fenêtres closes, pour ne pas gêner les voisins qui dorment ou qui n'ont aucun goût pour ce genre de distraction. Une peine de prison est prévue pour les délinquants.

Cette mesure a été en partie provoquée par une plainte adressée à Kemal Pacha et émanant d'un haut fonctionnaire du pays :

"Je suis entouré de phonographes et d'appareils de T.S.F., écrivait ce personnage. J'ai entendu jouer une romance de la Veuve Joyeuse 97 fois depuis huit jours. C'est beaucoup trop..."

Kemal Pacha a estimé que c'était, en effet, beaucoup trop.

L'Opposition désavoue les injures à l'adresse du premier ministre

(Suite de la première)

M. Alexandre Chouinard

Le député de Québec-Centre a prétendu qu'il a du désordre dans notre société. Pourquoi, Monsieur le Président, dans notre société plus que dans les autres? Pourquoi dans notre province plus que dans certaines provinces de l'Ouest, où les agents communistes excitent les chômeurs contre le pouvoir fédéral? Pourquoi dans nos villes plus qu'à Régina, où un agent de police est tombé sous les coups des grévistes? Il suffit de se tourner vers l'Europe pour comprendre que tous les hommes souffrent depuis cinq ans d'une crise morale que les gouvernements les plus forts n'ont pas réussi à mâter. Il y a désordre parce que la liberté de parole que réclament nos adversaires pour nous injurier est devenue entre les mains des agitateurs un instrument de sédition. Si, dans la province la plus traditionaliste de la Confédération, vous discernez des mouvements d'aigreur contre ceux qui gouvernent, la faute en est peut-être à ceux qui devraient apaiser les passions populaires au lieu de les exciter contre l'ordre établi. Des milliers de votants ont soutenu le gouvernement aux élections du 25 novembre. Il y a parmi eux une foule de déshérités, de sans-travail, de cultivateurs à qui la terre permet à peine de vivre. Si tous ces malheureux se tournent vers nous, à une heure aussi critique, s'ils nous demandent de poursuivre notre politique, ne faut-il pas voir dans ce témoignage de confiance un gage de sécurité pour nos institutions, notre organisation sociale, religieuse et politique? L'élément sain de la population ne prêtera jamais l'oreille aux conseils des ambitieux. Depuis le 25 mars, nous avons subi de nombreux discours. Certains discours prononcés à gauche étaient pondérés et sincères; d'autres n'étaient que des réquisitoires contre le gouvernement provincial.

Or, est-ce sincère, Monsieur le Président, de dire qu'il y a du désordre dans la société et de faire en sorte que ce désordre soit aggravé ?

Félicitations à un confrère

Le correspondant du DEVOIR (lui aussi mérite des félicitations pour avoir été élu, grâce à ses qualités, président de la Galerie de la presse) disait l'autre jour qu'il faut des discours dans une démocratie bien organisée. Sur ce point, nous n'avons pas de reproches à nous faire. Les discours ont permis à plusieurs députés de la Chambre de montrer leur talent. Le discours du Trône, Monsieur le Président annonce l'établissement de la pension de vieillesse. C'est un problème qui a pris une importance de plus en plus grande au cours des dernières années. Problème devenu angoissant depuis que dure la crise économique. Les enfants se voient souvent incapables aujourd'hui de remplir envers leurs parents les devoirs que leur impose la loi. Le gouvernement provincial s'engage donc à profiter de la loi fédérale et à pensionner nos vieillards sans rien exiger des municipalités. J'accepte ce projet sans arrière pensée, contrairement au député du Lac Saint-Jean qui disait : "On nous annonce la pension de vieillesse ; mais comme dans la province du Nouveau-Brunswick nous n'aurons peut-être aucun organisme pour l'administrer". Je suis assuré que le parti libéral honorera la déclaration du premier ministre et que la loi sera appliquée avec diligence, même si nos amis de la gauche souhaitent qu'elle ne le soit pas. Le député du Lac St-Jean lui-même aura besoin de recourir à la loi. J'accepte avec autant de plaisir le projet de loi du gouvernement sur l'observance du dimanche.

L'agriculture

Qu'on me permette maintenant de discuter des problèmes ruraux, bien que les députés urbains ne prisent pas toujours ces questions. Colonisation et pêche : ces deux questions intéressent particulièrement la Gaspésie. D'après certains députés de la gauche, le gouvernement n'a rien fait pour la colonisation. Le député de Saint-Henri a même cité à la Chambre un article de l'agent de colonisation du Canadien National, M. Laforce (M. Lauriault affirme ici qu'il a l'habitude de parler des choses qu'il connait et qu'il n'a point parlé de colonisation.) On a cité M. Laforce. Dans une conférence radiophonique, M. Laforce disait le 18 août 1934 : "Pour être juste, il faut admettre que la province de Québec a fait plus qu'aucune autre province canadienne pour la colonisation. Que de fois n'avons-nous pas entendu dire que, sous l'administration de M. Laferté, il ne s'était rien fait en matière de colonisation. Tout d'abord, remarquons que seule la province de Québec a payé des primes de défrichement et de labour; que seule elle a donné autant de graines de semence aux colons et même aux cultivateurs nécessiteux; que seule elle a durant plusieurs années dépensé des sommes considérables sous forme de primes accordées aux colons pour l'égoûtement des terres nouvelles; qu'elle a dépensé des millions pour les chemins dans les régions nouvelles, ainsi que pour la construction des écoles, qu'elle a également déboursé des sommes considérables pour payer le transport et introduire des animaux de bonne race dans les colonies nouvelles.

"Il nous souvient d'avoir entendu des personnes sérieuses dire que c'était un fiasco, et que la province avait dépensé des sommes fabuleuses en pure perte. Et, pourtant, celui qui traverse ces régions les yeux ouverts voit là des braves familles canadiennes qui continuent leur travail d'édification nationale. C'est par douzaines qu'il faut compter les écoles, les chapelles nouvelles nécessitées par cet afflux de colons sur des terres arables incultes. Il est à remarquer également que moins de dix pour cent de ceux qui furent placés sur des terres les abandonnèrent".

Dans le comté de Gaspé-sud, la société diocésaine, sous la direction de Mgr. Ross, a reçu l'an dernier 1,200 requêtes d'établissement. Elle a établi 600 colons dans la région. Le choix de ces colons a été entièrement laissé à la société diocésaine. Des lots bien boisés sont à sa disposition. Il faut convaincre les jeunes gens de Gaspé qu'ils ne peuvent plus et ne doivent plus comme autrefois se diriger vers les villes et s'embaucher comme débardeurs à Montréal ou porteurs d'eau dans la Gatineau. Notre mot d'ordre sera: "la Gaspésie aux Gaspésiens". Il ne reste qu'une grande scierie. Je crois que le gouvernement devrait aider les gens sérieux de notre région à construire des scieries. C'est une industrie digne d'encouragement.

La pêche

Dans la province de Québec, la pêche relève du gouvernement provincial, sauf celle des Iles de la Madeleine. Québec administre la pêche depuis 1922. Je n'ai pas l'intention de m'étendre là-dessus aujourd'hui. Nous avons besoin dans ce domaine, de l'apport scientifique du gouvernement fédéral. Les paroles que le ministre de la Pêche a prononcées ici l'autre jour ont été accueillies avec enthousiasme par les pêcheurs de la Gaspésie. En septembre 1935, l'Association des Pêcheries Canadiennes a demandé au gouvernement d'accorder une prime de 2 dollars par quintal aux pêcheurs qui préparent la morue séchée. Ce système équivaudrait au "secours direct", et je craindrais que, si le gouvernement l'instituait, le gouvernement américain ne haussât ses droits de douane. D'autre part, si le gouvernement fédéral accorde une prime de 2 dollars dans les autres provinces il est raisonnable que la nôtre en bénéficie. Dans le comté de Gaspé, un très grand nombre de pêcheurs préparent la morue pour l'exportation. Les sanctions imposées contre l'Italie leur ont fermé ce marché.

(L'orateur exorte ses collègues, en terminant, à collaborer pour le plus grand bien de la province.)

M. Roméo Lorrain

Pour la première fois aujourd'hui, une voix de ma circonscription électorale se fait entendre à la Chambre. En effet, mon prédécesseur à l'Assemblée Législative était très parcimonieux de sa parole. (M. Lorrain dit effectivement qu'il dispensait ses paroles avec une rare, très rare, je dirais une parcimonieuse parcimonie"). Cette parcimonie aurait pu servir de ligne de conduite au ministère. Il eut mis un frein à la dépense extravagante des fonds publics. Il s'en serait inspiré dans la concession de nos ressources naturelles.

(A suivre en page 8)

Majestueux, unique en son genre, l'orignal est le roi de la forêt canadienne—Ainsi domine le whiskey de blé de Seagram—un produit Seagram depuis plusieurs années—c'est un type bien distinct—aucun autre whiskey ne peut lui être comparé!

Mûri pendant des années dans des cuves en chêne blanc, il a une saveur délicate, un bouquet subtil et, dans du soda ou du ginger ale, constitue un cordial réconfortant et agréable pour tout sportsman.

SEAGRAM'S
WHITE WHEAT WHISKEY

$1.00 13 ONCES
25 ONCES $1.90
40 ONCES $2.65

LAC MEGANTIC

(Spécial à la Tribune)

LAC MEGANTIC, 17. — Mme Léo Blais passe une dizaine de jours à Montréal dans sa famille.

—Mme R. Brossard et son fils Jacques de Montréal ont été les hôtes de leur mère Mme Léo Blais.

—M. Lionel Vachon, gérant de la "Tribune", Sherbrooke, accompagné de sa fillette Andrée, a visité sa mère Mme F. X. Vachon ainsi que M. et Mme Lucien Vachon et leur fils Gustave de Québec.

—M. Charles Huard a passé la fête de Pâques à Québec l'invité de ses soeurs Mmes L.-P. Bienvenu et H. Bouffard.

—Mlle M. Andrée Lippé élève au Couvent de Waterloo est venue visiter ses parents.

—M. Lucien Sévigny B. S. A. est retourné à Québec après avoir passé les vacances de Pâques, dans sa famille.

—Mme A. Lemieux de Montréal a visité ses parents en notre ville.

—M. J. A. Roy de Lewiston Me est venu en notre localité.

—M. et Mme Lionel Laplerre sont allés au pensionnat de St-Ephrem visiter leurs enfants.

—MM. et Mmes René Goupil, L. Lapierre se sont rendus à St-Ludger, visiter M. Adolphe Bilodeau.

—M. Gingues de Sherbrooke, est venu ici en voyage d'affaires.

—M. Jos Dion Sr. est de retour d'un voyage de quelques mois en Floride.

—Lisez les annonces, puis demandez à vos grands parents ce qu'ils portaient et ce dont ils se servaient au temps de leur jeunesse. La comparaison vous fera voir la grande influence de l'annonce sur le progrès moderne.

Elle écoute le *CREPITEMENT*

Elle écoute, mais pas longtemps. Tandis que le croustillant Riz Krispies crépite encore dans le lait ou la crème, la cuillère travaille et la jolie fillette absorbera jusqu'à la dernière les savoureuses bulles rôties.

Manger un bol de Riz Krispies Kellogg, c'est un vrai régal. Sans compter que le lait ajoute à sa valeur énergétique. Il est exquis le Riz Krispies accompagné de fruits ou de miel. Nourrissant et facile à digérer, il constitue le souper idéal des petits. Pris au réveillon, il procure un sommeil reposant.

Se trouve dans toutes les épiceries, en carton agrémenté d'un conte de "Ma Mère l'Oie". Le sac WAXTITE, à l'intérieur du carton, conserve le Riz Krispies frais comme à la sortie du four. Fabriqué par Kellogg, à London, Ontario. La qualité est garantie.

SI CROQUANT qu'il crépite dans le lait ou la crème

contre ENTORSES

Appliquez le Minard en frictionnant doucement. Il pénètre les ligaments endoloris, réduit l'inflammation, soulage, cicatrise.

Vous remettez sur pied

LINIMENT TRIOMPHE DE LA DOULEUR MINARD

Chronique sociale

—Mlle Marguerite Fitzgerald est de retour de New York, où elle a passé quelques jours.

—Mlle Louise Lacerte, du Chemin Beckett, a passé quelques jours à Thetford Mines chez son père, le docteur Eugène Lacerte.

—M. J. Ponton, de Montréal, était de passage en ville cette semaine.

—M. Gaspard Rheault, de Montréal, a visité M. O. Trudeau et Mlle Marie-Paule Trudeau, de la rue Wellington-sud.

—Mlle Marcelle Lemay, de la rue Brooks, est revenue de Montréal où elle a visité des amies.

—Mlle Violette Lalonde, de Richmond, était de passage en ville cette semaine pour affaires.

—M. et Mme Elzéar Lespinay et M. L. de G. Lespinay, de Québec, passent la semaine en ville, les invités de M. et Mme Antonio Drolet, de la rue du Conseil.

—MM. et Mmes Albert Beaudet et Charles L'Abbé, Mlle Thérèse Beaudet et M. Richard Beaudet, de Victoriaville, ont été les invités de Mme J. N. Rheault, de la rue Peel.

—Mlles Winifred Bertrand, de Coaticook, et L. Dunn, de South-Durham, de passage en ville pour affaires.

—Mme Joseph Lavallée, de Kingsey-Falls, et sa fille Thérèse, accompagnées de Mlle Fernande Lavoie, d'Ottawa, ont passé quelques jours chez Mme J. N. Rheault, de la rue Peel.

—M. l'abbé R. Poitras, de l'évêché, est parti hier matin pour Québec, après avoir reçu une dépêche lui annonçant la mort de sa mère, Mme A. Poitras, de Québec.

—Mlles Laurette et Gilberte David sont de retour de Worcester, Mass., où elles ont passé quelque temps.

—M. et Mme Georges-Etienne Dion, de Montréal, ont été les invités de MM. et Mmes B. Dion, Oscar Proulx et O. Lambert de cette ville.

—M. Oliva Hains, de Granby, a visité des amis en ville.

—Mme Alphonse Laperle, de Worcester, Mass., est l'invitée de ses parents, M. et Mme Arthur David, de cette ville.

—On apprend avec regret la grave maladie de la Révérende Mère Ste-Rosalie, du Mont Notre-Dame et son départ pour l'hôpital de la maison mère à Montréal.

—Mme Pierre Limier visite des parents et des amies à Bromptonville.

—Mlle Yvonne Hénault est de retour de Stock-Centre où elle a visité des amies.

—Mlle Yvonne Camirand, G.M.G., de la rue du Parc, est à Danville en service professionnel.

—C'est dimanche matin à huit heures, qu'aura lieu la messe d'Action de Grâces, à l'occasion des Noces d'Or Sacerdotales de Monsieur l'abbé P. A. Bégin. Après la messe, seront reçu à la Salle de la Fédération, à un déjeuner-buffet, les parents du jubilaire et les officières de toutes les associations fédérées.

Jeudi musical

La troisième réunion du cercle "Le Jeudi Musical", avait lieu hier soir chez Mlle Sybil Grégoire, de la rue Queen, sous la présidence de M. Paul Fortier, "Le Jeudi Musical" est une organisation nouvelle parmi les jeunes.

Mlles Sybill Grégoire et Charlotte Nadeau ainsi que MM. Conrad Grégoire et Sylvio Lacharité étaient les hôtes de la soirée.

Le programme comportait un choix de pièces de la période romantique allemande, Mlle Irène Olivier et M. Sylvio Lacharité exécutèrent un duo de piano : Scherzo (IXe symphonie) de Beethoven.

Le programme suivant a été exécuté :

Carl Maria von WEBER (1786-1826). Perce-neige — Chant, Mlle Fernande Lemieux — au piano : Mlle Clémence Lemieux.

Franz Peter SCHUBERT. (1797-1828). La truite, Marguerite au rouet, Mlle Kathleen Shea — au piano : Mlle Mimi Shea.

Robert SCHUMANN. (1810-1856). Nocturne, Opus 23 — Piano, Mlle Mimi Shea. Lotus mystique — opus 25, no. 7 — Chant, Fleur mourante — opus 25, no. 24 Chant. Mlle Fernande Lemieux — au piano : Mlle Clémence Lemieux.

Frédéric François CHOPIN. (1809-1849). Impromptu en la bémol — opus 29, Valse en la mineur — opus 34, no. 2. Mlle Clémence Lemieux. Si j'étais l'oiseau — Chant, Mlle Marie-Louise Gauthier — au piano: Mlle E. MacWilliams.

Felix MENDELSSOHN-BARTHOLDY. (1809-1847). 2ème mouvement — Trio instrumental. M. Sylvio Lacharité et MM. André et Pierre Bachand.

Johannes BRAHMS. (1833-1897) Berceuse —Chant, Mlle Marie-Louise Gauthier — au piano : Mlle E. MacWilliams.

Après l'exécution du programme musical, un délicieux goûter fut servi par Mlles Charlotte Nadeau et Isabelle Grégoire, et MM. Conrad Grégoire et André Bachand. Mlle Sybil Grégoire versait le café.

Au Mont Notre-Dame

—Cérémonie toujours touchante qu'une première communion ! Aussi bien des paupières se sont mouillées de larmes quand la procession des bambines communiantes, escortées de leurs dames d'honneur, ont fait leur entrée dans la chapelle du Mont Notre-Dame, cependant que des voix enfantines chantaient le cantique cher à chacune : C'est le grand jour..... !

C'est hier matin, le seize avril, à sept heures et demie que trente-sept petites filles et dix petits garçons ont fait leur première communion. Mgr. E. Vincent, grand oncle d'une communiante a célébré la sainte messe M. l'abbé J. N. Codère et M. l'abbé Z. Préchette oncles d'autres fillettes ont assisté au sanctuaire et distribué la Sainte Communion. Un grand nombre de parents ont assisté à cette belle cérémonie, durant laquelle, les élèves du Mont Notre-Dame, sous la direction de Révérende Mère Ste-Marie-Cécile, ont chanté de touchants cantiques.

La chapelle était richement parée de lys et de fougères, d'oeillets blanc et de lumières vertes, symboles de cette fête de pureté et d'espérance.

ASBESTOS, 17. — M. Josaphat Dionne, police d'Asbestos, est allé à Sherbrooke pour affaires.

—Mlle Aline Vaillancourt, d'Asbestos, a passé quelques jours chez son père, M. Stanislas Vaillancourt à Wotton.

—Mme Joseph Martel est allée visiter sa fille Cécile, religieuse à Thetford Mines.

—MM. Joseph et Gérard Véronneau ont visité des parents à South Durham.

—MM. Wilfrid et Albert Jacques ont visité M. Maurice Bergeron à St-Georges de Windsor.

Le repos, salutaire à la beauté

Les rides sont la terreur des femmes coquettes. Pourtant, elles ne songent pas toujours qu'un froncement de sourcils répété s'imprime sur le front en lignes verticales, qu'un sourire artificiel trace deux grands plis du nez à la bouche, et que la lecture prolongée à la lumière creuse des petits sillons entrecroisés sous les yeux.

Pour retarder l'apparition de ces rides, le visage doit être lavé et essuyé toujours de bas en haut et les yeux dans le sens de la tempe au nez.

De même, un pulvérisateur chargé d'eau douce dirige quotidiennement sur la peau procure à l'épiderme l'humidité indispensable pour empêcher qu'il se dessèche et se fane.

De belles oisives ont coutume de se coucher pour effacer la trace de leur fatigue. C'est, en effet, salutaire à la beauté. Mais, à l'heure actuelle, nombre de femmes, désireuses cependant de lutter contre les années, ne peuvent agir de la sorte pour conserver leur jeunesse et n'ont pas le loisir de s'accorder de longues heures de repos.

Quelles que soient les exigences de sa vie, aucune femme n'est pourtant dans l'impossibilité de disposer de quelques instants de détente. Qu'elle en profite pour s'asseoir, fermer les yeux et demeurer immobile, sans penser, s'il est possible. Qu'elle reste ainsi une, deux ou cinq minutes et recommence deux ou trois fois par jour.

Elle sera étonnée de constater que son visage prendra immédiatement de la sérénité et que, de même, son travail s'accomplira plus aisément.

C'EST LA MEILLEURE

Faite d'après une formule spéciale, dans le propre et moderne établissement de la Maison Schwartz, à Halifax, la moutarde préparée Schwartz garde merveilleusement toute la saveur de la moutarde de meilleure qualité. Fondée à Halifax, par un expert en épices, en 1841, la Maison Schwartz constitue le plus vieux commerce de café et d'épices au Canada.

Demandez la délicieuse moutarde préparée et les autres produits Schwartz à votre épicier, et obtenez la meilleure qualité.

W.H. Schwartz & Sons Limited

Petit Carnet

—Villa Notre-Dame du Très-St-Sacrement, du 23 au 26 avril, retraite pour jeune filles, prêchée par un père Jésuite. Prière de donner son nom à Mlle Laura Boisvert, 72 rue Brooks.

Retraites fermées à la Villa Notre-Dame du Très St-Sacrement: du 8 au 11 mai pour jeunes filles; du 23 au 26 mai pour dames. Prière de donner son nom à l'avance à Mlle Laura Boisvert, 72 rue Brooks ou à la Villa, 10 Avenue Bellevue. J.N.O.

IMAGINEZ un nom pour le rayon des vaisselles et verreries chez J. Gagné & Cie, Limitée; vous pouvez gagner un beau service de vaisselle de 96 morceaux. Venez chercher votre coupon: ça n'engage à rien. 41-2

—SPECIAL pour la semaine prochaine : Permanent Eugène de $7.00 pour $3.50. Salon de Beauté de Mlle Mouldy, 89-A, rue Frontenac. Tél: 2552. 42-2

—Procurez-vous et exigez la circulaire qui sera distribuée demain matin. Elle vaut de l'argent.

—T'a pas ... jamais été au Concours d'Amateurs à la salle Howard ? Eh bien ! vas y donc samedi le 18 avril, c'est seulement 25c et tu auras du plaisir pour un dollar.

Ne manquez pas de voir dans la vitrine du restaurant Laforest, 145 Alexandre, les magnifiques prix de la partie de cartes annuelle du Club de Baseball Notre-Dame, qui aura lieu au sous-sol de l'église Notre-Dame de l'Immaculée-Conception, mardi, le 21 avril.

BINGO BINGO

A la Bibliothèque Nationale, 83 rue Marquette, tous les samedis après-midi pour les enfants et le soir pour les grandes personnes, au profit des Oeuvres de la paroisse St-Michel.

ASCOT CORNER

La J.A.C.F. donnera samedi, le 18 avril, à la salle paroissiale, une partie de cartes au profit de l'église. Admission: 25c. Prix nombreux. Réveillon gratuit.

PRINCESSES MANQUEES

Opérette en 3 actes de Marie Vermet et de Pierre Létorey qui sera jouée par la chorale des jeunes filles à la salle de l'école Ste-Jeanne d'Arc, samedi, le 18 avril. Admission générale: 25c. Sièges réservés, 35c. Lever du rideau à 8 h. 15. 42-2

MANSONVILLE

M. H. J. McConnell, optométriste, de Sherbrooke, sera à son bureau à la Mansonville House, Mansonville, pour sa visite régulière mensuelle, mercredi prochain, le 22 avril.

REMERCIEMENTS

—La famille de M. Joseph Houle remercie tous ceux qui ont pris part à leur douleur, soit en envoyant cartes de sympathies, offrandes de fleurs, bouquets spirituels et spécialement ceux qui ont offert des messes.

FIANCAILLES

—On annonce les fiançailles de Mlle Pauline Girard, fille de M. et Mme Venant Girard, décédée, autrefois de Stoke, à M. Jules Laurencelle, de Montréal, fils de M. et Mme J.-Octave Laurencelle, de cette ville.

REMEDE BENOL 1-2-3-4-5

—M. et Mme Laurent Fournier, rue Alexandre, nous écrivent que c'est avec un grand plaisir qu'ils veulent recommander les Remèdes BENOL pour les enfants qui mouillent le lit, car, après 3 bouteilles de Remède BENOL No 2, pour leurs deux enfants de 5 et 7 ans, ils sont déclarés complètement soulagés de cette ennuyeuse maladie. Voulez-vous faire une belle expérience ? Essayez aujourd'hui deux bouteilles des remèdes BENOL No 2 pour les enfants qui mouillent le lit, troubles de reins, rhumatismes, maladie de vessie, et vous reconnaîtrez la valeur des remèdes BENOL. En vente partout. Commandez aujourd'hui même les remèdes BENOL No 2 pour obtenir de vifs résultats.

POUR LA TOUX, LE RHUME
LA PREMIERE GORGEE SOULAGE
BUCKLEY'S MIXTURE
— AGIT COMME L'ECLAIR — 12F

JOYEUX "SEND-OFF" A ROCK FOREST

A l'occasion du départ de M. A. Roy.

(Spécial à la Tribune)

ROCK-FOREST, 17. — Un groupe de jeunes se sont réunis à la résidence de M. Thomas Roy à l'occasion du départ de M. Adrien Roy pour le Séminaire St-Charles de Sherbrooke après avoir passé quelques jours chez ses parents.

Il y eut chant, musique et divers amusements. On y remarquait: M. Adrien Roy, Mlles Yvonne Roy, Marie-Claire Lapierre, Bernadette et Yvonne Belair, M. Rosaire Roy, Gaston Ledoux, Paul-Emile Roy, Ernest Pelletier et plusieurs autres.

—M. Kenneth Mills nous a quitté pour aller prendre son emploi à Cowansville.

—Mme Robert Gauthier a été retenue à sa chambre par maladie.

A l'occasion de Pâques, plus de 25 petits enfants ont fait leur première communion.

—M. Lorenzo Pelletier de Montréal, accompagné de Mlle Marcelle Prévost aussi de Montréal a visité la famille George Pelletier.

ST-F.-X. DE BROMPTON, 17. — M. et Mme Oliva Lemire ont visité des parents à Stoke.

—M. Alfred Blouin est parti pour Dover, N.H.

—M. et Mme Donat Provencher sont allés à Brompton chez M. A. Soucy.

—M. Edgar Boucher, Mlles Yvette Lecours, Edna Morissette, de Bromptonville, ont visité des amis.

—Mlle Yvette Nault est allée à Sherbrooke.

Etes-Vous Las, Indolent?

Votre sommeil est-il interrompu la nuit? Si vos reins requièrent attention, prenez les Gin Pills. Elles fortifieront vos reins et si vous dormez mieux, vous vous sentirez mieux et aurez meilleure apparence. 24GF

KNOWLTON

KNOWLTON, — Ont visité M. et Mme J. A. Dusseault: M. et Mme Albert Dusseault, Mlle Juliette Dusseault et M. Antonio Dusseault, tous de Sherbrooke.

—Mlle Béatrice Cadorette a passé quelques jours à St-Hyacinthe. Elle a visité Soeur Binette des SS. de la Charité et assisté à la profession de cette congrégation à l'Hôtel-Dieu.

—M. E. Hiller est allé à Montréal.

—M. Jean-Paul Pagé étudiant en théologie au Séminaire de St-Hyacinthe est présentement dans sa famille pour cause de santé. Il doit reprendre ses cours en septembre prochain.

—M. le curé Martel s'est rendu à Sutton à l'occasion du temps pascal.

—Mme Louis Rousseau (Juliette Lefebvre), de Sherbrooke, a passé quelques jours chez M. et Mme Arthur Lefebvre.

GOSSELIN-JEAN

A St-Herménégilde.

(Spécial à la "Tribune")

ST-HERMENEGILDE, 17. — M. le curé A. Tremblay a béni l'union de M. Arthur Gosselin à Mlle Emérencienne Jean, inst. M. Médor Gosselin servait de témoin à son fils et la mariée était au bras de son père, M. Jos. Jean. Elle portait un joli costume gris et chapeau brun.

Durant la messe plusieurs cantiques furent rendus par quelques jeunes filles du village.

Après la cérémonie religieuse les nouveaux mariés et leurs invités se rendirent à la demeure de M. et Mme Jos. Jean où fut servi un succulent dîner après lequel les mariés partirent en voyage de noces.

Etaient présents au dîner, M. et Mme Arthur Gosselin, nouveaux-mariés, MM. et Mmes Médor Gosselin, Joseph Jean, Emile Gosselin, Mme Vve L. Jean, M. E. Grenier, MM. et Mmes Jos. Tremblay, Emile Lanciault, Armand Tremblay, Norbert Belzil, Basile Tremblay, Jean Langevin, Raoul Grenier, René Langevin, M. Louis McDuff, MM. et Mmes Napoléon Gauthier, H. Ethier, Arthur Tremblay, MM. et Mlles Blanche Jean, Wilfrid Dupont, M.-Jeanne Tremblay, Mathias Gosselin, Bella Boudreau, Albert Gosselin, Mélodia Rodrigue, Arsène Gosselin, Jeanne-d'Arc Lebel, Eugène Gosselin, M.-Laure Tremblay, Léo Gosselin, Anna Gosselin, Donatien Lachapelle, Cécile Gosselin, Alfred Boudreau, Yvette Tremblay, Arsène Caouette, Mlles Lina et Jeanne Gosselin, Lucienne Belzil, Fernande Filion, Jeannine Grenier, Jeannita Langevin, MM. Mastaï Bouchard, Adélard Filion, Hilaire Laberge, J. Lessard, David Lefebvre, R. Lefebvre, André Lachapelle, Ludger Lebel, Normand Tremblay, Léonard Grenier, Paul Tremblay.

— o —

M. et Mme Edouard Fortin et leur famille de Coaticook sont venus chez M. et Mme J.-B. Lebel.

M. Henri Tremblay a passé quelques jours à l'hôpital de Coaticook avec son garçonnet.

M. et Mme Auguste Lebel de North Stratford ont visité des parents dans notre localité.

M. Donatien Lachapelle de Montréal a passé quelques jours parmi nous.

Mlle Eva Thibodeau de Coaticook a été l'invitée de la soeur, Mme Arthur Tremblay.

M. et Mme Ferdinand Roy et leur famille se sont rendus à Ste-Edwidge visiter des parents.

M. et Mme Aimé Beloin (Léa Belzil)), sont les parents d'un fils qui reçut au baptême les prénoms de Joseph-Jacques-Renald. Parrain, M. Léo Beloin; marraine, Mlle Simonne Beloin oncle et tante du bébé. Mme Trefflé Beloin grand'mère agissait comme porteuse.

M. et Mme Adélard Filion sont les parents d'une fillette baptisée sur les prénoms de Marie-Madeleine-Suzanne. Parrain, M. Arthur Gosselin, marraine Mlle Emérencienne Jean. Portait le bébé Mlle Blanche Jean.

M. Ulric Pelletier de Montréal a visité ses parents dans notre localité.

—M. et Mme Eugène Lebel de Montréal ont été les invités des familles J. B. Lebel et Jos. Dupont.

Quand Vous Etes Nerveux, Irritable, Mécontent, et Que Ça Ne Va Pas!

MILBURN'S HEALTH AND NERVE PILLS

Cela est dû peut-être au manque de repos nécessaire, aux tracas à propos de vos affaires, à l'usage excessif de thé, café ou tabac, aux veillées trop longues, aux travaux interminables du ménage, mais qu'elle qu'en soit la cause, vous avez imposé un trop lourd fardeau au système nerveux.

Si vous êtes fatigué, languissant, irritable, inquiet, vous trouverez dans les Pilules Milburn pour la Santé et les Nerfs un remède pour renforcer les nerfs affaiblis, pour raffermir les nerfs ébranlés, une médecine qui vous aidera à vous remettre sur pied. 2

POUR AVOIR UNE BELLE PEAU DOUCE employez le Baume Italien Campana

"Deux sortes de linge dans notre blanchissage, et Chipso, le savon à double-fin est ideal pour les deux"
DIT Mme H. R. WOOD

LAVAGE RAPIDE du LINGE SALE — "Notre gros linge, très sali, a besoin de la mousse du Chipso qui enlève promptement la saleté".

LAVAGE SÛR du LINGE DÉLICAT — "Notre lavage léger du linge délicat a besoin de la protection des qualités du bon savon Shipson."

L'UN DES LAVAGES DU LUNDI DE Mme WOOD

GROS LINGE
8 blouses de garçons (très salies)
2 tabliers
2 rouleaux (très salis)
7 serviettes de bain
6 débarbouillettes
1 natte de bain
10 serviettes en grosse toile
6 essuie-vaisselle
2 nappes ordinaires
14 serviettes
12 draps
7 taies d'oreiller
3 couvre-lits
15 sous-vêtements masculins
6 pyjamas
20 mouchoirs très salis

LINGE DELICAT
10 robes d'indienne de Margie Jean
2 petits chandails
2 robes de maison (les miennes)
1 service à déjeuner brodé
1 service à déjeuner coloré
4 serviettes en toile colorée
3 paires de rideaux à frisons
2 chemins de table
1 couverture
2 jupons de soie
1 jupon en beau coton
6 sous-vêtements féminins
12 paires de bas, à haut coloré
15 jolis mouchoirs
3 robes de nuit
3 paires de bas de golf
7 paires de bas en Lisle

SI VOUS avez un lavage comme celui de Mme Wood, soit du linge délicat de même que du gros linge très sali, **vous aussi, vous avez besoin du Chipso.** A vrai dire, Chipso remplit une **double fonction,** il protège le linge délicat et lave rapidement le linge sali! Il **conserve** les couleurs tout en **enlevant** la saleté! Le savonnage très riche de la mousse du Chipso recherche la **saleté,** et rend le linge blanc comme la NEIGE. Et Chipso est un savon de **qualité,** blanc, à flocons satinés et menus. Les couleurs qui sont sûres dans l'eau sont sûres dans le Chipso. CHIPSO ne peut aucunement endommager le linge le plus délicat de votre lavage; c'est le savon au lavage rapide, en menus flocons d'une belle qualité. Et, il n'en coûte rien de plus pour cette protection, bien que les savons de ménage ordinaires en paquet coûtent autant que le Chipso! Demandez Chipso chez votre fournisseur cette semaine.

Enfin, un savon rapide qui n'endommage pas le linge!

FABRIQUE AU CANADA

ANNIE ROONEY la petite orpheline — par Brandon WALSH

Chronique sportive

G. BOUDRIAS

La direction du Sherbrooke de la Ligue Provinciale est heureuse de pouvoir communiquer aux nombreux supporteurs du club par l'entremise de la TRIBUNE que Luc Roy sera sur l'alignement cette année, ce qui porte à six le nombre des joueurs réguliers que le Sherbrooke a engagés à date.

Bien qu'il soit le benjamin de nos semi-professionnels, Luc est considéré comme le plus brillant voltigeur de toute la région et il a, paraît-il, le coup d'oeil le plus précis du circuit provincial. Avec cette nouvelle acquisition, le club aura un champ extérieur bien couvert. Roy a de plus l'avantage d'avoir un an d'expérience dans la Ligue Provinciale.

Le club doit se mettre à l'entrainement en fin de semaine et le reste des joueurs sera engagé sous peu. L'acquisition d'un receveur, d'un lanceur droitier et d'un arrêt-court compléterait l'alignement. Si les entrevues et communications avec différents joueurs aboutissent à bonne fin, l'équipe sera formée définitivement d'ici six jours.

Comme nous l'annoncions dans la TRIBUNE, mardi soir, les amateurs de lutte peuvent s'attendre à un excellent programme bientôt. H.-L. Blais s'est rendu à Montréal pour assister à la rencontrer Courville vs O'Reilly. Il est revenu très satisfait de son voyage et il nous réserve des surprises pour prochainement.

Armand Courville qui a lutté ici samedi soir dernier, appartient dans la catégorie des mi-moyens. Il mesure 5 pieds 4 pouces seulement mais il pèse 145 lbs en condition. L'on peut s'attendre à voir la crème des lutteurs du Canada ici bientôt. Des hommes tels que Courville, Barry, Descôteaux, Chucks, Birno seront les principales attractions.

Le Notre-Dame a un nouveau lanceur sur son alignement. Il s'agit de Edward-M. Nolan, 6 pieds et 3 pouces, pesant 210 livres, qui est un lanceur gaucher pouvant jouer aussi bien au champ qu'au premier sac et sur le monticule. Nolan, qui est aussi un excellent frappeur, a joué dans la ligue de l'Ile du Cap Breton, l'an dernier. Le gérant Fournier, qui tient à avoir trois lanceurs sur son alignement cette année, en a deux autres sur sa liste, un gaucher et un droitier de Harvard et du Tuft.

L'OTTAWA BAT LE WINDSOR PAR 32-28

Dans la 1ère joute pour le championnat sénior de l'est canadien du ballon-au-panier.

(Presse Canadienne)

OTTAWA, 17. — Les Rangers d'Ottawa jubilent, aujourd'hui, après avoir battu les Fords de Windsor par 32-28 hier soir et ils espèrent bien gagner le championnat sénior de l'est canadien au ballon-au-panier ce soir en gagnant la 2è partie d'une série de 2 dans 3. Si une 3è partie est nécessaire, elle aura lieu ici demain.

Avec un désavantage de 9 points dans la 2è moitié, les Rangers ont organisé une attaque qui leur a rapporté 15 points tandis que le Windsor, considéré ici comme un des plus forts clubs de la frontière n'a rien compté.

RUTH NICHOLS VEUT SE CONSACRER A LA CAUSE DE LA PAIX

(Presse Associée)

NEW YORK, 17. — Ruth Nichols, fameuse aviatrice, reprend encore une fois son vol dans les airs. Etant en bonne voie de guérison après les blessures qu'elle a reçues dans un accident d'avion le 21 octobre dernier, près de Troy, N.Y, elle a recommencé à voler dans les environs de sa demeure à Rye, N.Y. Depuis les trois dernières semaines elle a pris le contrôle de son aéroplane elle-même.

Mlle Nichols veut se consacrer à la cause de la paix. Elle fera sa première apparition en public depuis sa convalescence, comme invitée d'honneur à un déjeuner donné par les femmes de la Ligue Internationale pour la paix et la liberté.

GRANADA

Plus que deux jours pour voir ces Douze grandes vedettes dans le plus grand des films musicaux jamais tournés: Dick POWELL, Ruby KEELER, Jack OAKIE, Joan BLONDELL, Hugh HERBERT, Louise FAZENDA, Paul DRAPER dans **"COLLEEN"** — Leslie HOWARD et Bette DAVIS dans leur plus grand triomphe à date: **"THE PETRIFIED FOREST"**. — Dernières actualités.

EXTRA: Samedi, dimanche et lundi "AUDIOSCOPIKS" Une étonnante nouveauté qu'il faut voir avec des verres colorés — Obtenez-en GRATIS de GERARD G. CODERE, Opticien, voisin du théâtre.

PREMIER

Aujourd'hui et Samedi

Une aventure gaie et audacieuse: **"LOVE ON A BET"**, avec Gene RAYMOND, Wendy BARRIE, Helen BRODERICK. Aussi de l'amour et du romanesque dans une série d'explosions.

"DANGEROUS INTRIGUE", avec Ralph BELLAMY, Gloria SHEA, Joan PERRY. — Autres sujets.

Le baseball majeur enregistre déjà des malades et blessés

Joe Cronin se fracture un pouce. — Ben Chapman doit abandonner la partie avec Washington hier. — Une grippe envoie Dick Bartell au lit. — Plusieurs des meilleurs lanceurs faiblissent. — Résultats d'hier.

(Presse Associée)

Les gérants du baseball professionnel se lamentent déjà sur la maladie, les blessures et plusieurs autres revers. La saison n'est ouverte que depuis trois jours et Joe Cronin, le joueur-gérant haut coté des Red Sox, s'est déjà fracturé un pouce. Ben Chapman, des Yanks, souffre de muscles forcés au côté droit qui l'ont obligé de se retirer au milieu de la partie d'hier avec le Washington. Dick Bartelle, des Giants, a été envoyé au lit à la suite d'une attaque de grippe. De plus, plusieurs des meilleurs lanceurs y compris les frères Dean ployent déjà sous les défaites et même Casey Stengel commence d'être tout étourdi.

Cependant, le propriétaire Tom Yawkey des Red Sox, a vu Jimmy Foxx, qui a annulé avec Hank Greenberg pour les honneurs dans le domaine des circuits avec chacun 36, l'an dernier, commencé de rapporter des dividendes hier alors qu'il a réussi son premier circuit de l'année.

Cronin sera au repos pendant deux ou trois semaines avec une double fracture du pouce subie alors que les Red Sox ont battu les Athlétiques par 10-4. Dans la deuxième manche, Pinky Higgins a foncé sur le 2ème sac et Cronin l'a bloqué après avoir reçu la balle Le gérant a continué à jouer mais rendu au banc un examen a révélé les fractures.

Paul Dean, qui a vu l'insuccès de son frère, Jérome dans la partie d'ouverture, a été la victime d'une défaite par 5-3 aux mains des Cubs. Les Cards ont pris un avantage de 2 points dans la 2e manche mais les Cubs ont compté 4 points dans la 5e.

La 3e victoire consécutive des Giants qui ont battu les Dodgers par 7-6 a rappelé le temps où Babe Herman faisait de l'acrobatie au champ. Le point qui a égalisé les chances et le point décisif, furent réussis à la 9e manche quand Jordan et Lindstrom, sont venus en collision en essayant d'attrapper une hirondelle qui semblait facile.

Les Yankees ont défait les Sénateurs de Washington par 6 à 5. Cinq lanceurs, trois pour les Sénateurs et deux pour les Yankees, sont entrés successivement dans la boîte pour accorder un total de 29 coups sûrs.

Alors que les Sénateurs subissaient leur première défaite de la saison, les Pirates enregistraient également leur premier insuccès aux mains des Reds de Cincinnati par 7 à 4.

500 personnes seulement furent témoins de la partie Phillies-Boston que les Phillies gagnèrent par 7 à 7. A la huitième manche, le pointage était de 7 à 1 en faveur des Phillies et le Boston compta trois points sur un circuit de Hal Lee pour compter un quatrième point à la neuvième.

Les parties Tigers-Indiens et Browns-White Sox furent contremandées à cause du froid.

LE COATICOOK BAT L'EAST-ANGUS PAR 2-1 AUX QUILLES

Les vainqueurs établissent un nouveau record dans une partie régulière de la Ligue des Cantons de l'Est avec un total de 2911 quilles. — J. T. Demers brise aussi tous les records en roulant 709 quilles en trois manches.

(Spécial à la "Tribune")

COATICOOK, 17.— Les quilleurs d'East-Angus ont rendu visite au Coaticook pour une rencontre de la Ligue de Quilles des Cantons de l'Est qui se termina par la victoire pour les locaux par 2 manches à une.

La partie fut jouée aux salles des Chevaliers de Colomb, devant une nombreuse assistance qui vit ses représentants afficher une tenue des plus remarquables pour abattre plus d'un record de la ligue.

L'un de ces records fut le grand total obtenu par les vainqueurs qui comptèrent 2911 points pendant qu'un autre record fut obtenu par un équipier local, M. J.-T. Demers, qui roula un total de 709 pour ses trois manches. Aucun de ces deux scores n'a jamais été égalé dans la ligue des Cantons de l'Est depuis son existence et la performance des locaux n'en est que plus remarquable.

Une simple de 267 par Demers, dans la dernière manche, alors qu'il débuta par 9 "strikes" consécutifs, fut aussi fort remarquée; ce joueur compta un total de 24 "strikes" au cours de ses trois manches. Tous les joueurs du Coaticook dépassèrent la marque de 500 et après Demers, Geo. Primeau et Jos. St-Pierre se mirent également en vedette avec des totaux de 595 et 583. "Jim" Jamieson, des visiteurs, se révéla un excellent joueur avec un total de 612 et une simple de 230.

La première manche fut tout à l'avantage des locaux qui l'emportèrent par 165 points. La deuxième manche fut très contestée et fut gagnée par Angus par un point seulement de majorité pendant que dans la troisième les locaux, avec 1021 points à leur crédit, obtinrent une pluralité de 190 quilles.

EAST-ANGUS

W. Cornish	130	200	135	— 465
Geo. Roy	155	222	137	— 514
W. Ward	167	176	190	— 533
eGo. Roy	155	222	137	— 514
D. Jamieson	199	230	183	— 612
Totaux	769	957	831	—2557

COATICOOK

J. St-Pierre	191	201	191	— 583
S. Véronneau	165	161	195	— 521
J.-T. Demers	221	221	267	— 709
G. Primeau	190	204	201	— 595
P.-A. Dionne	167	169	167	— 503
Totaux	934	956	1021	—2911

CLARENCE RED BURMAN BAT EDDIE SLAKE

(Presse Associée)

DAYTON, Ohio. — Clarence "Red" Burman, 178, de New York, sert le K. O. à Eddie Slake, 194, de South Bend, Ind., (2).

PLAINFIELD, N. J. — Wild Cat O'Connor, 142, de Carbondale, Pa., bat Six Second Powell, 146, de Plainfield, (8).

LES ETOILES D'HIER

(Presse Associée)

George Selkirk, Yankees, a mené une attaque de 15 hits contre les lanceurs de Washington avec un circuit, un triple et un simple.

Jimmy Foxx, Red Sox, a tapé le 1er circuit de la saison avec 2 hommes sur les buts contre les Athlétiques.

Hans Leiber, Giants: son 2è double à la 9è manche a fait compter les 2 points qui ont battu Brooklyn 7-6.

John Moore, Phillies, a tapé les lanceurs de Boston pour un circuit et 3 simples en 5 apparitions au bâton.

Larry French, Cubs, a parsemé 10 hits des Cards pour battre Paul Dean.

Kiki Cuyler et Ival Goodman, Reds: leurs circuits furent un gros facteur dans la victoire des Reds par 7-4 sur les Pirates.

AUX SIX JOURS DE MONTREAL

Lepage et Audy battent encore la marche.

Voici la position des équipes de cyclistes à la course de six jours de de Montréal, à minuit hier soir:

	Milles	Pts.
1—Lepage-Audy	1725.8	1320
2 Laps en arrière		
2—O'Brien-Sheehan	1725.6	1080
3—Crossely-Gadou	1725.6	600
3 laps en arrière		
4—Kilian-Vopel	1725.5	2315
5—Walthour-Boris	1725.5	980
4 laps en arrière		
6—Peden-Winter	1725.4	1405
7—Fiel'ing-Ottevaire	1725.4	785
8—Cohen-Zach	1725.4	740
5 laps en arrière		
9—Miethe-Bédard	1725.3	895
6 laps en arrière		
10—Hurley-Croley	1725.2	925
7 laps en arrière		
11—Spencer-Bartell	1725.1	780
10 laps en arrière		
12—Baggio-Gomleratto	1725.0	475

—Le romanesque se trouve ailleurs qu'à la page de fiction du journal. Les colonnes d'annonces vous transportent aux quatre coins de l'univers et jusqu'aux confins du monde. Lisez les annonces.

CINEMA de PARIS

Aujourd'hui, Dernier Jour

"MATERNITÉ"

"La Petite Sauvage"

COMMENCANT DEMAIN

Les deux artistes Incomparables

Edwige Feuillère

Pierre Richard-Willm

dans

"Stradivarius"

En programme double avec

Le grand chanteur PIZELLA dans

"Le Chemin du Bonheur"

Un film sur la vie des étudiants parisiens.

LES MAPLE LEAFS À L'ENTRAINEMENT

Quand les Maple Leafs, de Toronto, se sont rendus à Haynes City, Floride, pour l'entrainement du printemps, six citoyens de Toronto étaient sur l'alignement, ce qui est un record. Ce sont, de gauche à droite: Porter, Garaldi, Steamer, Lucas, Mitchell et Sterling. De ces six, Porter, Lucas et Sterling sont certains de jouer pour le club dans l'Internationale quand la saison commencera.

MONTREAL OUVRE SON CIRCUIT EN BATTANT ALBANY PAR 9 A 3

Del Bissonnette tape trois coups sûrs dont un circuit. — Toronto bat les Bears de Newark devant 12,000 personnes. — Baltimore bat Buffalo par quinze à onze.

(Presse Associée)

Malgré un manque regrettable de coopération de la part du vieux bonhomme qui contrôle les baromètres, la Ligue Internationale est maintenant bel et bien lancée dans une autre saison qui promet d'attirer plus d'un million d'amateurs à travers les tourniquets.

La température a retardé une des parties au programme d'ouverture d'hier alors que la pluie a gardé les Chiefs de Syracuse et les Red Wings de Rochester au repos et a fourni du froid et du vent pour les trois autres parties. Tout de même, quelque 23,000 amateurs sont allés voir le Royal de Montréal, champion; les Maple Leafs de Toronto et les Orioles de Baltimore remporter la victoire dans leur première partie régulière de la saison grâce à un barrage de coups de circuit.

Le Montréal, qui a gagné le détail l'an dernier pour perdre dans le détail pour la coupe du gouverneur, a fait un beau début alors qu'il a battu les Sénateurs d'Albany par 9-3 devant une maigre foule de 3,000 personnes. Des circuits par Gus Dugas et Del Bissonnette ont donné l'avantage au Montréal avec trois points dans la première manche. Albany a égalisé les chances grâce à Lauri Myllykangas dans la deuxième manche mais le Royal a "atterri à pieds joints" sur Al Benton dans la sixième manche pour réussir cinq points sur quatre coups sûrs et deux erreurs.

La plus grande foule de la journée, 12,000 personnes, a vu le Toronto battre les Bears de Newark par 7 à 5. Leroy Herrmann, un des nombreux "juniors" des Reds de Cincinnati sur l'alignement des Leafs, n'a donné que six coups sûrs mais deux d'entre eux furent des circuits par Roy Schalk et Dick Porter, et deux passes et trois erreurs ont donné trois points sans coups sûrs au Newark dans la première manche. Suivant avec 4-5 dans la 9e manche, le Toronto a tapé le lanceur de relève Frank McKosky pour trois points, gagnant quand Lou Scarsella a fait entrer Jack Erickson et Johnny Burnett sur un simple.

Les Orioles ont battu le Baltimore sur son terrain par 15 à 11 alors que Walter Cazen a tapé deux coups de circuit et Ab Wright un. Cette joute, qui eut lieu devant 8,000 personnes, a donné lieu à cinq coups de circuit, 12 doubles et à un total de 28 coups sûrs.

LE BADMINTON A LAC MEGANTIC

Le tournoi du Carillon bat son plein.

(Spécial à la Tribune)

LAC MEGANTIC. —Le tournoi éliminatoire de badminton pour hommes et dames bat son plein à la salle paroissiale au club Carillon. Les hommes ont des tournois simples et les dames des doubles.

Pour les hommes, Roland Cagnon semble vouloir remporter toutes les parties. Sur 15 de jouées il n'en a pas perdu une seule. Il lui en reste encore une à jouer. Son frère Gaston le suit de près avec une seule partie de perdue, et celui-ci contre son frère Roland, sur onze de jouées. Dix-sept joueurs font partie de ce tournoi éliminatoire qui sera terminé ces jours-ci cette semaine pour ensuite entrer dans les tournois semi-finales.

Le tournoi double des dames est en pleine activité et sera aussi terminé pour demain. Dix équipes font partie de ce tournoi éliminatoire pour dames.

Le tournoi semi-final pour dames commencera la semaine prochaine.

Les deux équipes qui semblent se faire la lutte la plus serrée sont celles composées de Mme (Dr) J. E. Laflèche et Mlle Marguerite Sévigny ainsi que Mlles Reina Bureau et Simone Bureau.

Un seul s'est retiré, ceci à la deuxième partie après le deuxième set. Pour clôturer ces tournois, un grand banquet aura lieu samedi le 18 dans les salles de l'hôtel Queen où tous les membres et les amis du club Carillon sont cordialement invités.

DEAN DUTTON BAT RUDY DUSEK HIER

(Presse Canadienne)

TORONTO. — Dean Detton, 230, de Salt Lake City, bat Rudy Dusek, 208, d'Omaha, 33:32.

CHICAGO. — Jim McMillen, 215, Antioch, Kans., 42:45.

—NEW - BRUNSWICK, N. J. — Young Szabo, 175, de Hongrie, bat Fred Bruno, 185, d'Italie, en 2 dans 3.

AUX QUILLES

Résultats des parties de la Ligue de la Cité, aux petites quilles.

Voici le résultat des parties qui eurent lieu dans la Ligue des Petites Quilles de la Cité :

N. WELLINGTON

R. Fréchette	448
A. Jobel	303
C. Patton	431
G. Mathieu	3[illegible]
R. Gagné	420
Total	2003

KAY. REDS

H. Klein	337
A. Maguire	356
H. Marceau	322
A. Bourguignon	331
H. Courchesne	273
Total	1739

KAYSER BLANC

W. Doyon	356
G. Katadotis	393
L. Chartier	324
C. Katadotis	400
A. Goyette	389
Total	1899

DOMINION TEXTILE

Leo Corcoran	372
Ted Rousseau	384
J. Dufresne	322
J. Kaladotis	454
V. Brownlow	377
Total	1959

RANGERS

H. Mosher	344
G. Côté	348
L. Bourguignon	392
C. Chabot	229
L. Whiting	352
Total	1645

BILTRITE

R. Enair	247
R. Goudreau	319
N. Sullivan	292
H. Billson	350
H. Page	376
Total	1604

MODERNISTIK

H. Maddiss	87
C. Cross	343
W. McNab	435
E. Holtham	356
Duperron	387
C. Hatch	201
Total	1809

PATON

A. Quine	382
E. Goulet	364
R. Fortier	397
W. Sullivan	421
P. Sinclair	343
Total	1907

INDICES DES VALEURS MOBILIERES

La cote des valeurs mobilières a été irrégulière et vigoureuse la semaine dernière, 112 titres d'action ordinaire montant de 123.1 la semaine terminée le 2 avril, à 125.5 la semaine terminée le 9 avril. L'indice de la semaine correspondante de 1935 était de 87.7.

Confort

LE CHANGEMENT de TEMPERATURE des journées de Printemps exige le choix judicieux d'un sous-vêtement qui vous assurera confort et santé. Les fils doux tissés du Sous-Vêtement Balbriggan Penmans assurent une bonne protection car ils absorbent la transpiration tout en conservant la chaleur du corps. Quand la température s'élève le tricot poreux permet une aération rafraichissante qui assure le confort. Se fait dans les modèles désirés.

Penmans

SOUS-VÊTEMENTS BALBRIGGAN

B836

RESULTATS D'HIER

LIGUE INTERNATIONALE

Montréal 9, Albany 3.
Toronto 7, Newark 5.
Baltimore 15, Buffalo 11.
Rochester à Syracuse, pluie.

LIGUE AMERICAINE

New York 6, Washington 5.
Boston 10, Philadelphie 4.
Détroit à Cleveland, froid.
St-Louis à Chicago, froid.

LIGUE NATIONALE

Cincinnati 7, Pittsburgh 4.
Philadelphie 7, Boston 5.
New York 7, Brooklyn 6.
Chicago 5, St-Louis 3.

AUJOURD'HUI

LIGUE INTERNATIONALE

Montréal à Albany
Rochester à Syracuse.
Buffalo à Baltimore
Toronto à Newark.

LIGUE AMERICAINE

Chicago à Détroit.
Cleveland à St-Louis.
Washington à Philadelphie.
Boston à New York.

LIGUE NATIONALE

Cincinnati à Chicago.
New York à Boston.
Philadelphie à Brooklyn.
St-Louis à Pittsburgh.

POSITION DES CLUBS

LIGUE INTERNATIONALE

	G.	P.	P.C.	G.B.L.
Montréal	1	0	1,000	...
Baltimore	1	0	1,000	...
Toronto	1	0	1,000	...
Rochester	0	0	000	½
Syracuse	0	0	000	½
Newark	0	1	000	1
Buffalo	0	1	000	1
Albany	0	1	000	1

LIGUE AMERICAINE

	G.	P.	P.C.	G.B.L.
Chicago	2	0	1,000	...
Boston	2	0	1,000	...
Washington	2	1	667	½
Détroit	1	1	500	1
Cleveland	1	1	500	1
New York	1	2	333	1½
Philadelphie	0	2	000	2
St-Louis	0	2	000	2

LIGUE NATIONALE

	G.	P.	P.C.	G.B.L.
New York	3	0	1,000	...
Pittsburgh	2	1	667	1
Chicago	2	1	667	1
Philadelphie	2	1	667	1
St-Louis	1	2	333	2
Boston	1	2	333	2
Cincinnati	1	2	333	2
Brooklyn	0	3	000	3

EXPORTATIONS DE BLE OUTRE-MER ET IMPORTATIONS AUX E.-U.

Durant la semaine terminée le 3 avril 1936, les exportations de blé outre-mer se sont élevées à 2,592,704 boisseaux tandis que les importations aux Etats-Unis pour la consommation ou pour la mouture en transit ont été de 573,000 boisseaux. Le total atteint 3,165,704 boisseaux contre 3,384,522 pour la semaine précédente, soit une diminution de 218,818 boisseaux et, si l'on compare à la semaine correspondante de 1935, une augmentation de 500,604 boisseaux.

GIN SEVERY

10 oz. 85¢ 20 oz. $1.50 40 oz. $2.65

Mélangé et embouteillé au Canada, Port 10-D, Distillerie No 1

TIT-JEAN L'AVIATEUR

par Lym YOUNG

DES PATATES EN ABONDANCE SUR LE MARCHE

La disette qui se fait sentir ailleurs dans le pays fait cependant monter les prix.

Il y a encore une assez forte quantité de pommes de terre locales sur le marché de Sherbrooke mais le bruit commence à se répandre qu'elles se font rares en plusieurs parties du pays et que le Canada est même menacé "d'une disette absolue de pommes de terre avant le 1er mai" et les prix s'en ressentent.

La semaine dernière, elles se vendaient 30c le ¼ de minot et $1.25 le minot.

Vu que plusieurs producteurs attendent cette hausse saisonnière pour jeter leurs patates sur le marché, il est probable que l'offre qui se fera sentir aura pour effet sous peu de faire diminuer les prix à un niveau normal.

Il y a encore ce matin beaucoup de sirop et de sucre d'érable sur le marché. Il y a moins de tire cependant parce que les producteurs ont l'habitude de la faire à l'érablière et maintenant, vu que la saison est passée, elle ne se fabrique plus qu'à "la maison".

Les prix n'ont pas varié, la tire se vend toujours de 15c à 35c la livre; le sucre de 15c à 25c la livre et le sirop, de $1.50 à $2.00 le gallon.

LE BEURRE A LA BAISSE

Les pommes de terre restent fermes.—Le fromage et les volailles n'ont pas changé.

(Presse Canadienne)

MONTREAL, 17. — Le beurre a perdu ¼ de sou la livre ici hier tandis que les oeufs n'ont pas changé et que les pommes de terre sont restées fermes à la hausse de la semaine. Le fromage et les volailles n'ont pas changé. Arrivages: 1,144 caisses d'oeufs; 263 boites de beurre et pas de fromage.

Les prix des pommes de terre sont comme suit: Montagnes de l'Ile du Prince Edouard No 1, 80 livres, $1.50 à $1.55; Montagnes du Nouveau-Brunswick, 80 lbs., No 1, $1.45 à $1.50; Ile du Prince Edouard et Montagnes du Nouveau-Brunswick, 10 lbs., No 1, 10 sous; 50 lbs., 85 sous; Montagnes de Québec, 80 lbs., No 1, $1.40 à $1.45; blanches, 80 lbs., No 2, $1.30 à $1.35.

Les oeufs sont à 19½-20 pour les A gros; 18-18½ pour les A médiums et B, et 16½-17 sous pour les A de poulettes ou les C.

Voici les prix du détail:

A-1 Gros	26c-29c	...
A-1 Moyens	24c-27c	...
A Gros	23c	22c
A Moyens	22c	21c
B	21c	20c

Le beurre est à 22¼-22½ le No 1 pasteurisé. Au détail il est à 23-23½ pour le solide et 24-24½ pour l'imprimé.

Le fromage est à 10¼-10½ pour celui de l'Ontario.

Voici les prix des volailles au détail:

Dindes	26c-28c
Au lait	27c-28c
Choisies	25c-27c
Canards domestiques	19c-21c
Oies	16c-18c
Volailles	21c-23c

OEUFS ET BEURRE A SHERBROOKE

Marché tranquille.

Le marché local de gros des oeufs et du beurre est entré dans une période de grande tranquillité. Les arrivages d'oeufs sont néanmoins assez bons, mais la demande est faible. Cependant l'entreposage des oeufs est déjà commencé. Tout de même les marchands prévoient une nouvelle baisse.

Voici les prix de ce matin:

OEUFS

A-1 gros	.26
A-1 moyens	.24
A gros	.22
A moyens	.21
C	.19

BEURRE

Pasteurisé No 1	.23

LES SUCRES SONT BIEN FINIS

La production a atteint en certains cas les trois-quarts de celle de l'an dernier.

La saison des sucres est bien finie! Elle aura été aussi longue que d'habitude si l'on tient compte des sautes de température qui à une couple de reprises, ont fait reprendre courage aux producteurs dont l'industrie était menacée par une température excessivement douce au milieu de mars, mais elle n'aura pas été aussi profitable.

Règle générale, les producteurs ont recueilli les trois quarts de la récolte de l'an dernier; quelques-uns ne se sont pas rendus à la moitié, d'autres l'ont dépassée, mais peu se félicitent des résultats. Depuis une couple de jours, les producteurs procèdent à la remise des accessoires tandis que plusieurs ont fermé l'érablière à la fin de la semaine dernière pour y revenir l'an prochain.

SUR LE MARCHE DE MONTREAL

Prix courants.

VENTES

Prix du Gros, livré à Montréal
ANIMAUX VIVANTS

PORCS VIVANTS

Porc à bacon (Sélect) 190 à 330 lbs	9.00
Prime de $1.00	
Porc à bacon, 180 à 230 lbs	9.00
Porc à boucherie, 160 à 240 lbs	8.50
Porc léger et à engrais, 120 à 160 lbs	8.50
Porcs lourds, 240 à 170 lbs.	8.50
Extra lourd 270 lbs ou plus	8.00
Truies	6.00 à 6.50

VACHES

Choix	4 à 4¼
Bonne	3 à 3½
Moyenne	3 à 3½
Commune	2¼ à 2¾
Arès commune	2 à 2¼

VEAUX DE LAIT

Choix	6½ à 7
Bon	5½ à 6
Moyen	7-7½
Commun	5 à 6

VEAUX DE CHAMP

Bon	3¾ à 4
Commun	3 à 3½

AGNEAUX DU PRINTEMPS

Bon	7 à 7½
Moyen	6 à 6½
Commun	6½ à 7

MOUTONS

Bon	4½ à 5
Commun	3 à 3½

BOUVILLONS

Choix	5¾ à 6
Bon	4½ à 4¾ la lb.
Moyen	4¼ à 4¾ la lb
Commun	3 à 3¼ la lb
Commun léger	2 à 2½ la lb

TAURES

Choix	4¼ à 4½ la lb.
Bonne	4 à 4½ la lb
Moyenne	3 à 3½ la lb
Commune	2 à 3 la lb.

TAUREAUX

Choix	4 à 4½ la lb.
Bonne	3¾ à 4 la lb.
Moyenne	2¼ à 2½ la lb
Commune	1¾ à 2 la lb

ANIMAUX ABATTUS

PORCS

	la livre
Porcs frais No 1, 90 à 140 lbs	.12
Porcs frais No 3, 175 à 225 lbs	.10

VEAUX

Bons	.07½
Moyens	.06

OEUFS

A gros	.19
A médium	.18
B	.17
C	.16

MIEL BLANC

Chaudière de 5 lbs	08½
Chaudière de 30 lbs	07½

MIEL BRUN

Chaudière de 5 lbs	.07
Chaudière de 60 lbs	06

POIS

	le minot
Canadiens	1.60

FEVES

Canadiennes	1.05

PATATES

Montagnes Vertes No 1 80 lbs 1.05 à 1.10.
Montagnes Vertes No 2, 80 lbs, 90 à .95.
Cobblers No 2, 80 lbs, .60 à .65.

ACHATS
Prix du gros pris à Montréal
FARINE D EPAIN

	Aau char, en sacs
Première patente	2.70
Deuxième patente	2.50
Forte à boulanger	2.45
Farine pâtisserie	2.10

GRAIN MOULU

	Le sac de 98 lbs
Blé d'Inde moulu	1.25
Blé d'Inde concassé	1.25

ALIMENTS A BETAIL

	la tonne
Son	20.25
Gru rouge	21.25
Middling	26.25
Farine de viande cuvé (60 pour cent)	60.00
Ecailles d'huitres	15.00
Gravier	13.00
Farine fourragère	32.00
Gluten	24.00
Blé à engrais No. 6	.66
Avoine alimentaire No. 1	.35
Orge Canadien O[illegible]t No. 3	.48
Maïs Sud Africain	.66
Sarrasin, le 100 lbs	1.10

SEL

	le sac
En pierre (sac de 100 lbs)	$1.25
Gros (sac de 140 lbs)	0.90
Fin (sac de 200 lbs)	1.60

TOURTEAUX

	la tonne
De lin	28.00
De coton	36.00
Drèches de brasserie	20.00

HAUSSE DES COMPENSATIONS A SHERBROOKE

La chambre des compensations de Sherbrooke rapporte un total de $508,068.54 pour la semaine finissant le 16 avril, contre un total de $476,224,56 pour la semaine correspondante de l'an dernier, soit une augmentation substantielle. Cependant, le total de cette dernière semaine est plus faible que celui de la semaine correspondante de 1934 alors que les compensations ont atteint $541,-936.76.

VENTE A L'ENCAN

Lundi, 20 avril à midi et demi, pour D. SUTHERLAND,

Cherry River, près Magog: Scierie complète, éclairage Delco électrique, "fusil" à peinturer, moteur à gazoline, moulange à meule de 10 pouces; banc de scie; outillage de forgeron, camion de 2 tonnes avec remorque; meubles, chevaux, voitures, sleigh, harnais, broches à renard, et autres articles trop nombreux à énumérer. Conditions: COMPTANT.

R.-M. DEMERS,

Tél: 1065, Sherbrooke. 10-2.

Marché des vivres à Sherbrooke

BEURRE ET FROMAGE
(Cours fournis par M. J. A. Brodeur).

Beurre :	
De crèmerie, en blocs	23c et 25c
De crèmerie, en bte.	22¾ et 23¼c
Fromage :	
Québec, doux	17c
Canadien	25c
Canadien, fort	28c
Kraft, boite d'une livre	30c
Kraft, boite de 5 livres	25c
Oka	35c
Roquefort	70c
Camembert	65c

VOLAILLES
(Cours fournis par Dixon.)

Dindons, lb.	35c
3 à 3½ lbs.	28c
4 à 4½ lbs.	30c
5 à 5½ lbs.	33c
6 lbs. et plus	35c
Poules :	
3 à 4½ lbs.	23c
4 à 4½ lbs.	25c
5 lbs. et plus	27c
Canards, Lac Brome	28c

POISSON
(Cours fournis par "Thompson & Alix").

Flétan gelé	15½c
Aiglefin, têtes coupées	7½c
Filet d'aiglefin gelé	11c
Flétan	15½c
Saumon	16c
Morue salee	6c

VIANDES
(Cours fournis par "Dixon").

Rosbif	28c
Sirloin	30c
Epaule	20c
Steak :	
Ronde	18c, 22c et 25c
Sirloin	30c
Flanc	8c
Côtelettes	30c
Filet de boeuf frais	70c
Hamburger	15c
Porter House	30c
Langue, la livre	20c
Viande de boeuf :	
Poitrine	10c
Rognons	15c
Saucisse:	
Saucisse au porc frais	18c
Veau :	
Epaule	10c
Fesse entière	18c
Demi-fesse, bout rond	20c
Tranche dans la fesse	28c
Devant	8c
Quartier de derrière	15c
Longe	18c
Cotelettes	20c
Foie	30c
Porc :	
Filet	.22c et 25c
Tranches dans la fesse	25c
Fesse, bout rond	22c
Fesse entière	20c
Longe	20c et 25c
Lard salé	18c et 20c
Lard gras	15c
Jambon entier, 8 à 14 lbs.	25c
Jambon, épaule	18c
Epaule de jambon roulé	25c
Tête	10c
Demi-jambon, bout rond	28c
Demi-jambon, jarret	28c

LEGUMES
(Prix du gros)
(Cours fournis par "Thompson & Alix").

Rhubarbe, la doz	$1.50
Concombres, doz	$2.00
Céleri, lb.	8c
Echalottes, doz	60c
Laitue locale, doz.	45c
Carottes, doz	70c
Navets, 70 lbs.	75c
Betteraves, doz	70c
Panais, 60 lbs.	$1.25 à $1.50
Patates du N.B. 80 lbs	$1.60
Onions rouges, 70 lbs	$2.25
Fèves, 30 lbs	$5.75
Pois, 30 lbs	$4.50
Tomates mexicaines 35 lb.	$3.75 à $4.00
Choux, le panier	$2.00 à $4.00
Laitue, Iceberg, doz	75c
Choux-fleur, doz	$2.75
Epinard, panier	$1.40
Radis, doz	40c
Asperges, 2 lbs	45c

FRUITS (prix du gros)

Oranges, boite	$4.50
Citrons, boite	$6.75
Pamplemouses	$4.00 à $5.00
Raisins, 20 lbs	$3.50 à $5.25
Poires, caisse	$3.50
Ananas, chacun	14c et 17c
Attacas, ¼ baril	$4.00
Pommes, boite	$2.40 à $2.75
au minot	$1.75 à $2.00
au baril	$6.00 à $8.00
Noix de coco, doz	70c
Dattes, lb	6c à 9c
Figues, boite	$1.90 à $2.00
Fraises, le panier	17c

FARINE ET ENGRAIS
(Cours fournis par Genest-Nadeau Ltée.)

Farine, au baril, 2 sacs :	
1ère patente	$2.90
2è patente	$2.65
Farine entière	02.75
Farine à pâtisserie	$2.40
Farine de blé d'Inde blanc, 100 lbs.	$2.75
Gru rouge, la tonne	$21.00
Son, la tonne	$20.00
Middling, la toune	$27.00
Fèves jaunes, 60 lbs.	$2.00
Fèves blanches, 60 lbs.	$1.40
Pois à soupe, cuisants	$2.15

LEGUMES
(Prix du détail)
(Cours fournis par M. J. O. Rouillard).

Echalottes, 2 paquets	.15c
Piments, 2 pour	.15c
Laitue Iceberg, 2 paquets	.15c
Concombres, chacun	.15c et .20c
Asperges, le pqt.	.15c
Carottes, 3 pqts	.25c
Aubergines, chacune	.20c et .25c
Navets, chacun	.05c
Betteraves, 3 pqts	.25c
Panais, le petit ¼ de minot	.10c
Oignons verts, 2 pqts	.15c
Pois 2 lbs.	.25c
Tomates, lb	.15c
Choux, lb	.06c

FRUITS
(Prix du détail)
(Cours fournis par Mme R. Alix)

Oranges, doz.	.20c à .40c
Citrons, doz.	.35c à .40c
Pamplemousses, chacun	.05c et .10c
Ananas, chamun	.20c et .25c
Noix de coco, chacun	.08c
Fraises, le panier	.20c
Pommes McIntosh, ¼ de mnt,	.80c
Pommes, autres, ¼ de minot	.60c et .70c
Bananes, doz.	.20c et 25c
Raisins, lb.	.20c et 25c

UNE REPONSE DU QUEBEC CENTRAL

Au sujet de la construction d'une clôture le long de la voie et de la sirène des locomotives.

Les autorités du Québec Central viennent d'adresser une lettre à la Chambre de Commerce Cadette de Sherbrooke pour faire suite à deux résolutions passées par celle-ci lors de son assemblée de mars, relativement à l'érection d'une clôture le long du chemin de fer à partir du viaduc de la rue Wellington Sud à la rue Belvédère et de la restriction de l'usage de la sirène et de la cloche des locomotives dans les limites résidentielles.

La compagnie se rend bien compte que la construction d'une clôture en treillis métallique avec rideau d'arbres et gazon contribuerait à l'embellissement des lieux, mais comme elle coûterait $10,000, le moment est mal choisi pour en parler.

Quant à l'usage de la sirène et de la cloche des locomotives, la compagnie est régie à ce sujet par les dispositions de la loi des chemins de fer.

RIXE MEURTRIERE EN POLOGNE

16 personnes ont perdu la vie au cours de désordres provoqués par les communistes.

(Presse Associée)

LEMBERG, Pologne, 17. — Les rues principales de la ville de Lemberg offraient aujourd'hui une triste scène de désolation lorsque la police s'y est précipitée pour mettre fin à des bagarres dans lesquelles au moins 16 personnes ont perdu la vie et un grand nombre d'autres ont été blessées.

Les arrestations de communistes, auxquels les autorités attribuent les désordres, se sont poursuivies toute la nuit et quelques arrestations ont aussi été faites à Lodz et à Varsovie.

Les désordres commencèrent hier après-midi lorsque ceux qui suivaient le convoi funèbre d'un chômeur tué au cours de la manifestation de mardi cherchèrent à changer le parcours officiel du cortège.

Les émeutiers, amplement pourvus de révolvers et de munitions, renversèrent des automobiles et des autobus pour en faire des barricades et se servirent aussi de bidons de kérosène qu'ils avaient emportés pour tenter d'allumer des incendies.

Un communiqué officiel ne mentionne que trois morts, mais d'autres rapports veulent que 16 cadavres aient été trouvés dans les rues, dont deux de policiers.

REMARQUABLE AMELIORATION DU COMMERCE

La balance favorable du commerce canadien à la fin de l'exercice financier terminé en mars est de $202,720,-269.

(Presse Canadienne)

OTTAWA, 17. — Le commerce canadien a effectué un bond formidable pendant l'exercice financier terminé en mars. C'est ce qu'a révélé hier le département du revenu national. Le gouvernement a fermé ses livres en effet avec une balance favorable pour son commerce de $202,720,260.

Les exportations de produits canadiens au cours des derniers 12 mois se totalisent à $765, 663, 032 et les importations, à $562,942,763. Les exportations de l'année terminée au 31 mars 1935 se chiffraient à $659,-899,994 et les importations à $522,-416,884. Si l'on compare les résultats de ces deux exercices, on s'aperçoit que les importations et les exportations ont augmenté en 1935-36 et surtout les exportations.

Une analyse des importations montre qu'un peu moins de la moitié de ces marchandises sont entrées au pays en franchise, soit $252,995,-927. Les marchandises frappées d'un droit d'entrée s'élèvent au montant de $309,946,842.

Pendant le mois de mars, les exportations se sont totalisées à $72,-077,323 et les importations à $52,-904,793.

FIN DU COLLOQUE DES ETATS-MAJORS

L'Angleterre confinera ses activités dans l'air et sur mer, en vertu du pacte de Locarno.

(P.C.-Havas)

LONDRES, 17. — Il ne reste plus que de simples formalités finales aujourd'hui aux consultations poursuivies entre les états-majors généraux anglais, français et belge sur les moyens de garantir la sécurité de ces trois pays contre une agression allemande sans provocation, en attendant la solution finale de la crise de la Rhénanie.

La conférence a terminé sa principale besogne, hier, à la suite de deux jours de discussions entre les autorités de l'armée, de la flotte et de l'aviation. Les observateurs sont étonnés de voir qu'elle se soit terminée si tôt.

Bien que le secret le plus absolu ait entouré ces discussions, on a appris de bonne source que selon ses obligations du pacte de Locarno la Grande Bretagne confinera ses activités dans l'air et sur mer, dans ces mesures défensives.

Les consultations se sont terminées au cours d'une réunion générale des représentants de tous les services militaires. Auparavant, les experts de l'aviation, de la marine et de l'armée avaient tenu une série de conférences séparées.

LES QUINTUPLETS DE ROUMANIE SONT MORTS

(Presse Associée)

BUCAREST, 17. — Les autorités de la ville de Oradea ont rapporté hier que les quintuplets auxquels a donné naissance une bohémienne près de cette ville sont morts.

Les médecins disent qu'ils étaient trop mal conformés pour vivre.

FORTE BAISSE DU BEURRE A CHICAGO HIER

(Presse Associée)

CHICAGO, 17. — Les prix du beurre sur le marché de Chicago ont subi une baisse record hier. Ils ont diminué de plus de quatre cents la livre.

La demande pour le beurre aux prix élevés auxquels il se vendait a cessé de se faire sentir. Aucun acheteur ne s'est présenté au comptoir à l'ouverture des enchères. Les experts commerciaux disent qu'apparemment les commerçants se sont approvisionnés au cours de la récente dégringolade des prix.

—De même que le phare sur la plage rocailleuse, l'annonce vous indique la voie sûre pour arriver à bon port, là où vous trouverez des marchands honnêtes, qui vendent à des prix honnêtes. Lisez les annonces chaque jour.

ARRESTATIONS DRAMATIQUES

$440,000 de certificats de la trésorerie des Etats-Unis sont trouvés en possession de 2 hommes à Paris.

TRAHIS PAR UNE FEMME

(Presse Associée)

PARIS, 17. — La police déclare aujourd'hui avoir recouvré $440,000 de certificats de la trésorerie des Etats-Unis, en possession de deux hommes recherchés par les autorités américaines pour le vol de $1,507,938 d'obligations que portaient des messagers d'une banque de New York, le 28 janvier 1935.

Les prisonniers ont déclaré se nommer Bernard Klein, Hongrois, et Jacob Schwartz, Tchèque, et être cousins. Klein se dit voyageur dans les meubles, et Schwartz imprimeur. Ils sont détenus temporairement, en attendant la décision du consulat américain sur des procédures en extradition.

La police recherche maintenant des complices, et elle dit qu'elle était aux aguets depuis l'avis du vol donné par le gouvernement américain. Klein essayait récemment de vendre les obligations à Paris. Son passe-port indique qu'il a 39 ans et est né à Barlanwasurah, Hongrie. Il a déclaré qu'il demeurait à Londres et que c'est là qu'un individu lui a remis les obligations, en lui promettant 40 pour cent de commission pour leur vente. Schwartz, 34 ans, est né à Bratislava, Tchécoslovaquie. Il a déclaré que Klein lui avait simplement remis des enveloppes et qu'il ignorait leur contenu.

(Un porte-parole du commissaire de police de New York, Lewis J. Valentine, dit que "tuyau" qui a abouti à l'arrestation des deux suspects a été donné par une jolie femme qui possède une villa à Monte Carlo, et par le prince de Monaco).

7 MORTS DANS UNE RIXE POLITIQUE

Un groupe de paysans croates envahissent le château de l'ex-gouverneur et y massacrent une délégation.

(Presse Associée)

BELGRADE, Yougoslavie, 17.— La situation politique de la Yougoslavie s'est aggravée encore plus aujourd'hui à la suite de la mort de sept personnes qui ont été tuées hier à Remete, près de Zagreb, dans le château de l'ancien gouverneur Miehajlovitch.

L'ancien gouverneur est le représentant de la Groatie dans le parti du gouvernement.

Ces personnes étaient entrées dans le château pour soumettre des pétitions, lorsqu'un groupe de croates, leur prêtant des intentions agressives, demandèrent aux domestiques du château de leurs livrer les visiteurs.

Sur leur refus, les Croates envahirent le Château et tirèrent tous les visiteurs à l'exception d'un Dans la bataille qui s'ensuivit, un croate fut tué; un autre grièvement blessé et le gouverneur luimême reçut une légère blessure.

LES CATHOLIQUES . . .

(Suite de la page 11)

Dans ce groupe, la plus grande unité se manifeste chez l'élément catholique qui prédomine dans le parti populaire démocratique.

Quant aux candidats d'une puissante personnalité, ils constituent une énigme dans la présente campagne. Dans plusieurs districts provinciaux, la lutte se fera surtout sur la popularité locale des candidats, plutôt que sur leurs théories politiques. Il existe aussi un nombre considérable d'indépendants qui jouissent d'une forte influence personnelle. Ce sont eux qui formeront probablement le groupe central de la nouvelle Chambre.

Il existe aussi beaucoup de chef locaux qui profitent du mécontentement suscité parmi les cultivateurs dépossédés de leurs biens et parmi ceux qui ont souffert du marché alimentaire pour les pauvres. Ces candidats ont incité leurs partisans à refuser de payer les taxes, et certains d'entre eux seront sans doute élus, mais leur force probable, à la nouvelle Chambre, reste cependant incertaine.

De plus, il existe un nombreux groupe de dissidents, répudiés par leurs anciens partis et que ni la gauche ni la droite ne reconnaissent comme leurs candidats. Jacques Doriot, ex-chef communiste, dénonce aujourd'hui Moscou. Ludovic-Oscar Frossard et Ernest Laffont, ancien socialistes, ont été expulsés de leur parti pour avoir fait partie de gouvernements "bourgeois."

Les socialistes qui ont quitté le parti orthodoxe sont eux-mêmes divisés. Certains s'attirent les foudres du front populaire, tandis que d'autres l'attaquent. A Bordeaux, par exemple, trois socialistes, représentant diverses nuances d'opinion, font la lutte au maire, lui-même un socialiste dissident.

Et puis, il y a aussi des candidats comme Paul Reynaud, ex-chef de la droite, maintenant répudié par ses partisans pour avoir prêché la dévaluation, et le ministre des affaires étrangères, M. Flandin, qui doit lutter contre un candidat présenté par ses propres amis de jadis.

ESCARMOUCHES . . .

(Suite de la page 11)

Hyacinthe a dit qu'il aurait pu prendre la direction du mouvement de l'Action Libérale Nationale s'il l'avait voulu. J'ai été un des fondateurs de l'Action Libérale Nationale, et je n'ai jamais eu connaissance qu'une telle invitation lui ait été faite.

M. BOUCHARD. — Ce n'est pas ce que j'ai dit. J'ai dit que le député de Québec-Est me jugeait capable, dans le temps de prendre la direction du mouvement.

M. DROUIN. — "Il se peut que le ministre se soit mépris sur mes sentiments. Je l'ai suivi dans sa campagne en 1934, et si c'était à recommencer, je ferais la même chose. Lorsque le ministre s'est joint au gouvernement, je n'étais moi-même lié à aucun groupe. Ce n'est que subséquemment que je me suis joint à l'Action Libérale Nationale. Et jamais je n'ai pensé à suivre le député de St-Hyacinthe dans son abdication".

PAS DE REPONSE . . .

(Suite de la page 11)

sauvetage dans les mines sont arrivé ici par trains de l'Ontario pour se rendre en toute hâte à l'aéroport avec leurs appareils de secours pour monter dans un gros biplan qui les déposera à Halifax.

Rendus à Halifax, ces quatre hommes, W. H. Hannigan, Sinclair MacMillan, George Mitchell et Elmer Moran, devront faire 65 milles en auto par de très mauvaises routes pour se rendre à Moose River. En se rendant à Halifax en avion, ils gagnent cinq heures.

L'ANGLETERRE RECLAME...

(Suite de la page 11)

des négociations de paix entre l'Italie et l'Ethiopie. M. Paul-Boncour a déclaré sincèrement au baron Pompeo Aloisi, représentant du Duce à Genève, qu'une concession italienne de ce genre, même si elle ne signifiait qu'un armistice pour un temps limité, aurait un excellent effet sur l'opinion mondiale et contribuerait à atténuer la tension du moment. M. Aloisi a promis de téléphoner à Rome, tout en disant qu'il sera difficile pour Mussolini de modifier les principes essentiels de son plan. Dans l'intervalle, M. de Madariaga et M. Avenol, le secrétaire général de la S.D.N. ont conféré avec la délégation éthiopienne.

Dans une impasse

(Par Joseph E. Sharkey, de la P. A.)

GENEVE, 17. — Le comité de conciliation des 13 doit déterminer finalement et définitivement aujourd'hui si la paix entre l'Italie et l'Ethiopie peut se conclure dans les cadres de la Société des Nations.

Vu que l'Italie tient à des négociations directes avec l'Ethiopie, avec la présence d'un observateur de la S. D. N., et que l'Ethiopie a rejeté cette légère concession comme insuffisante, après avoir réclamé de nouvelles sanctions, le comité de conciliation se trouve dans une impasse difficile.

Ce comité recevra aujourd'hui le rapport de son président, M. de Madariaga, sur les efforts tentés à la dernière heure, de même que le rapport d'un sous-comité de juristes sur le prétendu usage de gaz asphyxiants par les troupes italiennes.

Exigences de l'Angleterre

Comme le comité n'a pu obtenir hier un armistice et des négociations dans les cadres de la S. D. N., les Anglais sont d'avis que la crise va atteindre son point culminant. Les Anglais réclament une énergique assistance pour l'Ethiopie, victime de l'agression déclarée de l'Italie dans l'Afrique orientale, et le comité des sanctions des 18 est prêt à siéger immédiatement.

Les Français et d'autres délégués semblent de plus en plus disposés à "envisager la situation carrément" et en venir à quelque entente avec Mussolini pour conclure la meilleure paix possible, plutôt que de s'en tenir énergiquement à une paix idéale selon les principes de la Société des Nations. Une paix, conclue strictement selon les clauses du Covenant, respecterait nécessairement la souveraineté territoriale de l'Ethiopie, souveraineté déjà violés par l'Italie.

M. Eden tient à faire discuter par le comité de conciliation les accusations portées par l'Ethiopie contre l'usage de gaz asphyxiants par les Italiens, car il est convaincu que l'emploi de gaz délétère en Ethiopie aujourd'hui, signifierait l'emploi de gaz semblables contre les villes de l'Europe, demain.

Les Anglais prévoient que la résistance de M. Eden empêchera un long ajournement du comité de conciliation, en cas d'un échec dans les négociations de paix. Ils ont fait voir qu'ils sont prêts à rester à Genève encore une semaine.

Vive inquiétude

(Presse Canadienne)

ADDIS ABEBA, 17. — Les chefs des tribus et les ministres du cabinet de l'Ethiopie ont tenu une séance secrète au palais impérial, aujourd'hui, tandis que des personnages officiels admettaient que la situation était critique, sur le front nord. En l'absence de l'empereur Hailé Sélassié, c'est le ministre des affaires étrangères, Bellaten Guetta Hérouy, qui a convoqué les chefs de la nation.

Des autorités disent que la situation est sérieuse, vu les avances des armées italiennes d'invasion, mais elles font remarquer qu'elle n'est pas encore désespérée. "Le gouvernement est aujourd'hui plus actif que jamais", a déclaré une haute autorité à la Presse Associée. On n'a pas révélé où se trouve maintenant le quartier-général éthiopien, sur le front nord, mais on sait que l'empereur est en communication avec la capitale.

Deux gros avions de bombardement italiens ont survolé la ville de bonne heure ce matin, pendant une demi-heure, et lancé des feux d'artifice vert, blanc et rouge, (les couleurs du tricolore italien) sur la capitale. En entendant le crépitement et l'explosion de ces feux d'artifice, les habitants, redoutant un bombardement, prirent la fuite vers les collines.

DÉCÈS

LA CIE DE FRAIS FUNERAIRES
H.-N. Brien, gérant.

HOUDE. — Les funérailles de Lucien Houde fils d'Adélard Houde et de feu Marie-Rose Tardif décédé à l'âge de 20 ans auront lieu le samedi 18 avril 1936. Le convoi funèbre quittera la résidence des parents 45 rue Peel à 8 h. 30 pour se rendre à la Cathédrale. Service à 8 h. 30.

COATICOOK
David Lefebvre

TREMBLAY. — Les funérailles de Clovis Tremblay, époux de Marie Tremblay, décédé à l'âge de 73 ans auront lieu le samedi 18 avril 1936. Le convoi funèbre quittera la résidence mortuaire chemin Lads Mills à 8.30 heures pour se rendre à l'église St-Edmond de Coaticook. Service à 9 heures. 41-2.

LES OUVRIERS DE MADRID...

(Suite de la page 11)

Calme étrange

Dans certains cas, des autobus qui avaient commencé à circuler de bonne heure ce matin ont été arrêtés et forcés de retourner à leurs hangars. Un calme étrange, plus complet que celui du dimanche matin, règne sur Madrid.

Le directeur de la Sûreté a annoncé que 170 personnes, la plupart des Fascistes, ont été arrêtées à la suite des désordres qui éclatèrent tard hier soir pendant les funérailles du lieutenant Anastasio Reyes, de la garde civile, qui perdit la vie mardi au cours d'une manifestation.

La police dit que des ouvriers juchés sur le toit des édifices ministériels ont fait feu sur le cortège, qui comprenait quelque 3,000 gardes civils et gardes d'assaut et plus de 1,000 Fascistes ainsi que d'autres partisans de la droite, comme il passait sur le Castellana en route pour le cimetière.

Les balles tuèrent deux personnes dans le cortège et en blessèrent plusieurs et ceux des gardes et des civils qui étaient armés retournèrent le feu.

Il y eut d'autres échanges de coups de feu le long du parcours et un autre homme fut tué dans le cortège et encore plusieurs autres furent blessés.

A la Chambre des Députés, les Communistes ont accusé les Fascistes d'avoir ouvert le feu.

70 ouvriers, employés à des travaux de construction dans l'édifice ministériel du toit duquel seraient partis les premiers coups de feu, ont été arrêtés ainsi que quelques groupes de fascistes. Tous ont nié avoir tiré.

Les députés du nouveau gouvernement de la gauche, qui est monté au pouvoir après les élections parlementaires de février, sont restés au ministère de l'intérieur, cherchant des moyens pour prévenir d'autres désordres.

Les aventures de SON-PERE par C. H. WELLINGTON

No 210

L'Opposition désavoue les injures à l'adresse du premier ministre

(Suite de la page 4)

Les impôts n'auraient pas suivi leur course ascendante. Nos villes et nos campagnes ne s'en porteraient que mieux. Nous aurions des lois plus sociales et plus chrétiennes. Notre peuple n'éprouverait pas, au même degré, les angoisses de la situation présente, causée pour une large part par les agissements d'un gouvernement trop libéral avec des pouvoirs et de l'argent qui ne sont pas les siens, mais qui lui furent délégués et confiés pour qu'il en use avec discrétion, avec prévoyance, avec justice. Et, c'est parce que le gouvernement a abusé de son mandat, que l'opinion populaire exige sa démission!

Le comté de Papineau est à lui seul une petite province, sa population industrieuse, amie de l'ordre, souffre aujourd'hui et depuis longtemps, comme celles d'autres comtés limitrophes.

Les cultivateurs de mon comté sont particulièrement intéressés au relèvement de l'industrie laitière, dont, actuellement, les revenus défraient à peine les frais d'exploitation. Ils m'ont chargé de réclamer pour eux des primes sur la fabrication du beurre et du fromage. En certaines parties de mon comté, la prime fédérale d'un sou par livre sur le fromage a donné d'excellents résultats. Mes cultivateurs m'ont enjoint également, de demander l'amélioration des marchés locaux et provinciaux, et la facilité de les atteindre. Avant de nommer un agent commercial et agricole aux Etats-Unis et en Angleterre, ne serait-il pas plus logique et plus sensé d'organiser la production, la classication, la publicité, la distribution et la vente de nos produits chez nous?

Le comté de Papineau compte d'importantes industries: l'Electric Reduction Co., l'International Paper Co., la Singer Co., et la James MacLaren Co., entre parenthèses, un des propriétaires de cette dernière industrie, exploite cette fameuse "Neralcam Herd" qui chaque année, soit à Toronto, ou à Chicago, ou se tiennent les plus grandes expositions canadiennes ou continentales, remporte une vingtaine de prix. Je me réjouis de l'honneur qui en revient au comté de Papineau ou au Québec agricole. J'espère même que les MacLaren, les Nesbitt, les Thomson et nos autres éleveurs et producteurs millionnaires continueront à propager le bon renom de notre province, au Canada et à l'étranger.

Quant à la colonisation, Monsieur le Président, elle est commencée chez nous, depuis le début du siècle dernier, mais n'a jamais été un éclatant succès, toujours à cause du manque d'organisation méthodique. Mes électeurs m'ont donc prié de supplier le gouvernement de cesser enfin sa politique de colonisation électorale, à tous les quatre ans, et de m'informer si le plan Vautrin se relèverait de son échec dans le comté de Saint-Jacques, et si les terrains colonisables fermés depuis le 25 novembre seraient bientôt réouverts aux colons. Ils aimeraient aussi savoir où sont allés les fameux millions.

Savez-vous, Honorables députés, que le comté de Papineau est le plus, un véritable paradis de chasse et de pêche? mais mes commettants voudraient des détails sur ce qu'a fait le gouvernement pour activer le tourisme chez nous. La ville de Buckingham, par exemple, a attiré plusieurs fois l'attention des autorités, sur le manque quasi-total de publicité provinciale touchant nos richesses touristiques. Nous avons aussi la fameuse entreprise touristique "Lucerne in Québec". Le nom du premier ministre apparait parmi ceux des directeurs de cette institution.

Après la faillite éclatante du régime, à la suite de la magnifique campagne d'éducation et de réveil poursuivie par l'Action Libérale Nationale, nous aurions cru que le gouvernement imprimerait une nouvelle orientation à sa politique traditionnellement léthargique. Mais non, tant il est vrai qu'il n'y a pas de pires sourds que ceux qui ne veulent pas entendre. Et malgré l'inquiétude et le malaise profond qui régnaient dans le peuple, le gouvernement tenta d'escamoter un nouveau mandat sans même prendre la peine de proposer un programme détaillé et défini. Quant à moi, jeune élu d'un comté qui depuis sa fondation était resté ministériel, je l'ai été par des procédés avouables: sans argent, sans organisation, sans boisson, sans machine électorale, sans gravier d'élection, sans promesses mensongères. Quand on se reporte sur la honte des récentes élections, ou l'influence indue des travaux de chemins, des octrois de colonisation, des promesses insensées, des menaces, de l'argent, des tentatives de corruption, du whiskey, des incarcérations, des polls changés de place, influence indue recouverte ensuite par les blanches ailes de l'Ange-Gardien des barres de fer; quand on se reporte à toute cette honte, à toute cette dégradation, à tous ces scandales, à tous ces moyens réprouvables d'obtenir ou de fabriquer des votes, il faudrait maintenant, pour être agréable, à la grande majorité des ministériels, il faudra passer l'éponge, laver les consciences souillées, absoudre les coupables, et croire du fond du coeur, au repentir sincère des auteurs de pareils actes? Et la jeunesse, Monsieur le Président, cette jeunesse dont je me réclame, a pesé le régime et l'a trouvé trop léger. J'ai dû écouter avec beaucoup d'attention, le discours du Trône, discours qui est déjà en son genre, une immense déception pour la province, discours où l'Union Nationale voit adopter certaines idées que le "Soleil," le "Canada" et le reste de la domesticité de plumes et de tribunes conspuaient encore, il y a quelques mois.

Pour le bien de la province, nous voulons des réformes électorales.

Nous voulons la pension de vieillesse, fort bien. Mais le gouvernement songera-t-il à se faire remettre l'argent perdu par sa faute lorsque pendant tant d'années, il s'est refusé à profiter de la loi fédérale? Et nous voulons aussi l'adoption d'allocations aux mères nécessiteuses, aux veuves et aux orphelins, comme la chose se pratique ailleurs. Nous voulons l'application du rapport de la Commission des Assurances Sociales. Nous voulons un crédit agricole provincial. Quant aux dix réformes ouvrières que nous réclamons, rien de plus. Et me permettra-t-on de souligner qu'il ne suffit pas que le gouvernement reconnaisse la liberté d'association pour les ouvriers, mais qu'il devrait aussi se demander si les compagnies reconnaissent ce droit?

Je voudrais aussi établir que la politique du gouvernement, au sujet de la voirie n'est pas le grand succès que les ministériels ont toujours voulu faire croire. Je n'invoquerai, aujourd'hui, que le témoignage récent de M. Théodore G. Morgan, président du "Montreal Tourist and Convention Bureau", et président du comité exécutif du Royal Automobile Club of Canada (l'orateur cite ici un article de M. Morgan, tendant à prouver que notre province ne souffre pas la comparaison avec l'Ontario en matière de voirie.)

M. Jean-Baptiste Merleau

Le député de la Gatineau rouvre le débat à la reprise de la séance. Il fait observer qu'il représente une circonscription agricole, mais où se trouvent de nombreux ouvriers. Agriculteurs et ouvriers ne sont pas riches: mais désirant conserver le peu de bien qu'ils possèdent, ils sont restés fidèles au parti libéral. Il affime que, contrairement aux député de la gauche, il entend se mettre au travail, et non pas critiquer à tort et à travers. M. Merleau fait ensuite un éloge sobre du premier ministre, patriote sincère, homme d'affaires averti, qui met tout son talent au service de sa province. N'a-t-il pas été l'auteur de la loi sur les accidents du travail? De la loi sur la régie des alcools? De la loi sur les services publics? Toutes ces mesures de première importance ont aidé notre province. Et c'est cet homme politique que l'Opposition veut faire disparaitre. Malheureusement pour vous, dit M. Merleau, nous allons le garder et avec lui, nous garderons le pouvoir.

Le député de la Gatineau, après les félicitations d'usage au président de la Chambre, au proposeur et au secondeur de l'adresse, réclame l'indulgence de l'assemblée. Il explique qu'il a commencé de travailler à l'âge de 15 ans. Il félicite ensuite le trésorier de la province, M. Stockwell, qui a réussi à administrer les finances provinciales au cours de la crise et à réduire le déficit en dépit de la dureté des temps. Puis il s'arrête brièvement à chacune des mesures annoncées dans le discours du Trône. La pension de vieillesse, dit-il, sera accueillie avec joie par toute la province. Elle s'imposait à la suite des années de crise que nous venons de traverser. Quant au prêt agricole, dit l'orateur, il n'a pas fonctionné comme il l'eut fallu parce que sept inspecteurs seulement s'occupaient de toutes les demandes dans la province. A l'avenir, il y en aura 75 ou 80.

M. Merleau parle ensuite d'électricité. Quand la Commission Lapointe a siégé à Hull, je suis allé déposer mes griefs, explique-t-il. C'est là que j'ai rencontré le ministre du Commerce et des Affaires Municipales. Les gens étaient mécontents: ils trouvaient que la Gatineau Power ne leur donnait pas le service qu'ils étaient justifiés d'en attendre: ils estimaient les tarifs trop élevés. Il est agréable de constater que la Commission Lapointe a tenu compte de ces griefs dans ses recommandations.

Le député de la Gatineau rappelle qu'il y a un grand nombre de bûcherons dans son comté. Il est reconnaissant à la Commission des opérations forestières de leur avoir accordé le salaire minimum. Il s'est occupé activement de cette question, avec le concours de plusieurs associations, notamment de l'U. C. C. Pour la saison de 1933, il a réussi à obtenir une augmentation globale des salaires de $43,000. En outre, la Commission a fait augmenter le salaire des draveurs et des travailleurs employés aux travaux connexes. Il est persuadé que le Gouvernement continuera dans cette bonne voie. A mesure que la situation économique s'améliorera, le département des Terres et Forêts verra à ce que les salaires des bûcherons soient augmentés proportionnellement. Le député de la Gatineau termine par quelques brèves remarques en anglais.

M. François Leduc

Il est temps de dire que la ville de Montréal possède des pouvoirs d'un ordre inférieur, puisqu'elle ne les exerce que par une loi de la Chambre provinciale. Tout est subordonné à cette dépendance. Le gouvernement a imposé à la municipalité des obligations qu'elle n'était pas en mesure d'honorer. Le gouvernement de Québec nous a imposé une Commission Métropolitaine en mars 1921, pour protéger des forbans de la finance qui, après avoir exécuté leurs exploits ont laissé à Montréal-Nord, ville St-Michel et Pointe-aux-Trembles, une dette de $6,700,000. Les obligations de ces villes, maintenant garanties par la Commission Métropolitaine, se sont vendues de 25 à 60 pour cent de leur valeur pour rebondir immédiatement au pair aussitôt que cette garantie imposée arbitrairement a été décrétée par le gouvernement de Québec. Pour ce qui est de Montréal, nous avons payé déjà plus de $5,000,000 à titre de garantie, et cette année encore, la ville paye $440,000, pour couvrir les méfaits de cette administration libérale. Or, comme la part de Montréal ne représente que les 5-6 des obligations assumées par les municipalités solvables, nous pouvons dire que ce vol, exécuté grâce à la négligence du gouvernement provincial, coûte $6,000,000 aux municipalités de Montréal. La part de Montréal pour cette année se chiffre à $740,000., répartis comme suit: $440,000 de cotisation annuelle et $300,000 d'intérêt sur le montant de $5,000,00, payé jusqu'à date. Les autres municipalités déficitaires de la province, actuellement sous la tutelle de la Commission Municipale, ne paient pas ces intérêts. Pourquoi les municipalités de la Métropole ne tomberaient-ils pas sous le régime commun et ne subiraient-pas le même sort que les autres? Nous pourrions récupérer ainsi plus de $440,000. des revenus de la ville qui pourraient être mieux employés à des travaux qu'à payer une dette dont la municipalité n'est pas responsable.

Cela n'est qu'un exemple d'une intervention provinciale de la Commission Métropolitaine. En voulez-vous d'autres? Prenez seulement la question du chômage. Jamais gouvernement n'a donné une interprétation aussi inhumaine à la loi du chômage. Le gouvernement d'Ottawa, depuis le 1er janvier, en vue de soulager les municipalités, a augmenté de 75 pour cent sa contribution au chômage, et le montant est passé de $500,000 à $875,000. Le gouvernement, au lieu d'en affecter une certaine proportion à l'assainissement, des finances municipales, a conservé tout l'excédent pour contrebalancer les dépenses électorales. On s'étonne dans certains milieux que les chômeurs ne soient pas satisfaits des allocations que nous leur payons. Ils ont raison. Voici un tableau montrant ce qui est payé dans différentes parties du pays pour une ration "5" par mois ou en d'autres termes pour une famille de 5 personnes. A Montréal, $36.13; à Toronto, $53.48; à Winnipeg, $51.00. Voilà une comparaison avec deux villes d'une importance comparable à Montréal: $17.35 de plus à Toronto; $14.87 à Winnipeg. Si vous multipliez cette différence par le nombre de chômeurs qu'il y a à Montréal, il n'y a rien de surprenant qu'on arrive, pour 40,000 familles, à une somme de plus de $500,000 par mois qui ne retourne pas au commerce.

Lorsque le ministre du Commerce est venu à Montréal pour exposer son nouveau plan de travail, il s'est permis un commentaire qu'il est bon de relever ici. Il considère que les secrétaires de quartiers sont des agents politiques plus qu'autre chose. Si l'échevin n'avait pas sacrifié ses jours et ses nuits à recevoir les chômeurs, à leur apporter un encouragement, vous n'auriez pas pu siéger actuellement à Québec, tellement la révolte aurait été violente.

L'éducation

Occupons-nous pendant quelques instants du Secrétaire provincial qui occupe à la Chambre une situation unique. Le secrétaire provincial ne pouvait pas penser, lorsque le gouvernement érigeait des autels de reconnaissance à tous les passeurs de télégraphes, qu'un jour il serait pris dans l'engrenage honteux de la fraude électorale et qu'il paierait de son prestige politique toutes ces complaisances envers des méthodes que de prime abord il a sans doute condamnées.

Ceux qui ont profité de ces faveurs l'ont abusé au point qu'il n'a pas protesté lorsqu'on a nommé principal, dans une des écoles importantes de Montréal un professeur qui avait traîné dans tous les clubs politiques louches de la ville, qui s'était prêté aux plus basses manoeuvres politiques. Cette nomination est un défi au bon sens. Ce système honteux de promotion s'est généralisé dans nos écoles à Montréal, à tel point que les professeurs craignent de montrer une certaine liberté d'esprit si nécessaire cependant à la formation des cerveaux de ceux qui devraient être demain des hommes libres. On présente aux enfants comme un modèle d'admiration et d'adoration, le Veau d'or du succès! L'élection de Terrebonne est la consécration officielle de ce principe et le système que vous avez suivi dans le département du secrétaire provincial n'en est que l'application.

Voulez-vous un cas typique. On s'est caché derrière les religieuses de St-Jean de Dieu pour ériger une construction dont le prix a été honteusement surchargé de frais qui auraient pu être honnêtement réduits considérablement. Et pour compenser cette orgie de dépenses on a élevé le prix des lits de $200. à $216. par année, sans consulter les municipalités qui devaient cependant supporter une nouvelle charge.

La conception toute matérielle de l'instruction empêche de voir tout le mal que causait à la jeunesse ces parjures en série commis pour enfler les listes électorales de Montréal. C'est le rôle de l'éducation, dont le Secrétaire de la province est le grand maître, d'enseigner à la jeunesse qu'elle a le droit d'être fière de son ascendance.

La colonisation

Il s'est tenu dans le cours de l'année dernière un Congrès de colonisation. Nous avons suggéré dans le temps au gouvernement de se servir du procédé italien employé dans l'assainissement des marais-pontins. Nous disions alors que nous devrions étudier une région au point de vue géologique et agronomique. Lorsqu'une région sera acceptable sous ces deux rapports, on ferait pénétrer dans la forêt une équipe de mille, deux mille, trois mille hommes répartis à différents points stratégiques pour tracer les routes, les établir, défricher suffisamment les fermes pour permettre à un colon de vivre lorsqu'on l'y installerait définitivement. Lorsque la maison serait établie, on construirait les bâtiments nécessaires à l'exploitation de la ferme, on creuserait des puits, puisqu'en certaines régions, les gens n'ont pas d'eau. Nous avons dans notre province des spécialistes en organisations du travail. Pourquoi ne pas avoir recours à leurs services plutôt que de s'attarder à des méthodes désuètes? Quel est le but qu'on se propose? Est-ce faire des colons ou bien créer une nouvelle race de cantonniers dès leur arrivée dans ces nouvelles terres en friche? On a tellement perdu le sens des réalités que l'on est tout fier de son effort pour ce qu'on a laissé là-bas, seul à se débattre. Le pauvre colon mériterait un meilleur sort.

La voirie

Le ministre de la voirie devra répondre d'une manière spécifique aux questions nombreuses et détaillées que nous poserons au cours de la session, parce que son ministère a des comptes à rendre. Il nous dira pourquoi l'argent de la province, au lieu d'être employé à la construction des routes, est utilisé pour enrichir quelques compagnies privilégiées qui ont même eu l'audace de se grouper sous une direction unique afin de mieux exploiter la population. Nous allons savoir pourquoi les entrepreneurs américains ont été avantagés au détriment des nôtres. Nous avons assisté, il y a quelques années, à l'exploitation du capital humain aux Etats-Unis; maintenant nous assistons à l'exploitation de nos capitaux-argent, et c'est pour cela que nous blâmons le gouvernement. Nos chemins ont été mal construits, mal étudiés, exploités pour enrichir quelques amis et assurer, en temps d'élections, des souscriptions plantureuses.

L'invitation du premier ministre

Il ne m'est pas permis de dire que le premier ministre, au cours de la dernière campagne, a eu recours à des procédés indignes de la charge éminente qu'il occupe; mais le premier ministre n'a rien épargné pour discréditer le fils de son vieil ami, le fils de l'homme qui lui a laissé entre les mains une province prospère, un crédit insurpassé, un trésor bien garni. Je ne crois pas d'ailleurs, Monsieur le Président, qu'il soit nécessaire de qualifier les procédés indignes auxquels le premier ministre s'est livré à l'égard du député de l'Assomption: lecture de lettres privées, insinuations sur l'origine de ses biens, etc.

En tendant un piège grossier au député de l'Assomption, en l'invitant à rentrer dans ce parti qu'il avait trahi, au dire du premier ministre, le chef du gouvernement a montré qu'il croyait le chef de l'Union Nationale Libérale, non seulement capable de trahir une fois, mais deux.

"Cessez vos luttes fratricides", s'écrie-t-il. Mercier et savez-vous comment on a obéi à cette solennelle injonction dans le parti de mon honorable ami? On a dressé l'un contre l'autre, non pas seulement les frères par la race, mais les frères par le sang. Que dis-je c'est dans la famille même du grand patriote que l'on a opéré cette abomination!

La Southern Canada Power

D'après les journaux, la ville de St-Hyacinthe a présenté à la Commission de l'électricité une requête demandant entr'autres choses de faire une enquête complète sur la capitalisation de la Southern Canada Power Company et de ses filiales. D'après le *Devoir* du 25 mars 1936 la Commission a répondu textuellement: "afin d'établir la valeur réelle des entreprises, nous avons préparé une ordonnance, qui est actuellement à la traduction et qui sera émise dans quelques jours sous le No 10. Cette ordonnance indique dans le détail les renseignements de la commission désire obtenir, et qu'elle vérifiera ensuite soigneusement par les procédés qu'elle jugera les meilleurs, pour fixer la base sur laquelle les tarifs seront établis".

Si l'on en juge par cette déclaration, ce sera une évaluation unilatérale et aucune vérification matérielle de la valeur réelle de l'actif de la compagnie ne sera faite, de sorte que si les chiffres de la compagnie ne sont pas conformes au cours réel, comme ceux de certaines autres compagnies, il n'y aura qu'un moyen de faire une évaluation sérieuse de l'actif matériel de la compagnie, c'est de la faire évaluer par des experts étrangers à la compagnie, compétents, impartiaux, assermentés et bien contrôlés.

Lorenzo Dutil, avocat de Montréal, a écrit un volume sur "Le régime de l'électricité dans la province de Québec", dans lequel il interprète la nouvelle législation concernant l'électricité. J'ai lu ce livre.

Au commencement de février 1936, M. Dutil a donné une conférence à la radio, dans laquelle il invite les municipalités de demander à la Commission l'électrification rurale. J'ai lu cette conférence. Le **Clairon** de St-Hyacinthe et le **Canada** de Montréal, ainsi que le Ministre du Commerce, donnent de cette conférence une fausse interprétation en voulant faire dire à M. Dutil qu'il est devenu favorable à la nouvelle législation. Or, M. Dutil dans sa conférence, ne dit pas un mot des nouvelles lois de l'électricité, et il ne paraît pas avoir changé d'idée.

Péroraison.

Nous voici, dans notre province enrichi par tous les dons de la Providence, considérés comme des parents pauvres. Le vieux fonds d'honnêteté que nous avons hérité de nos ancêtres a résisté à cette débauche financière qui n'avait qu'un but à satisfaire: atteindre la richesse par tous les moyens. Comme le colosse dont l'intelligence n'a pas été illuminée de cette étincelle de génie qui lui permet de coordonner ses mouvements, nous n'avons pas su utiliser cette force avec profit. Nous possédons le nombre, nous pouvons nous emparer de toutes les positions stratégiques dans cette province. Encore faut-il que nous soyons guidés et protégés.

SAPHO PUFFERS
Vends partout
FOURMIS-COQUERELLES-PUCES
Sans danger auprès des aliments
Inoffensif aux animaux

Matin, midi et soir !

Les SWEET CAPORALS sont irrésistibles

"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé."—*Lancet*

Contre la TOUX... médicamentées avec des ingrédients du VICKS VAPORUB
PASTILLES VICKS

Vous pouvez maintenant acheter une AUTO REMISE À NEUF avec ces Garanties Positives!

Ces Garanties sont une assurance de satisfaction et de prix équitable.

Votre satisfaction est positivement assurée par le Système 3-5 des Dépositaires Ford, qui vous offre une Garantie de Remboursement de 3 Jours, ou un Privilège d'Echange Gratuit de 5 Jours . . . outre une Garantie "50-50" de 30 Jours*

LES acheteurs d'autos usagées ont toujours constaté que la parole d'un Dépositaire Ford est aussi digne de confiance que l'est sa marchandise. L'an dernier, il y a eu des milliers d'acheteurs d'autos remises à neuf d'après le Système 3-5 Ford. Prix modéré, performances économiques, belle apparence . . . ils ont reçu plus qu'ils n'espéraient avoir.

***Nouvelle Garantie "50-50" de 30 Jours**

Le Dépositaire Ford de votre localité amplifie aujourd'hui le Système dont tant de clients se sont montrés si pleinement satisfaits. Point n'est besoin d'être un expert en mécanique pour choisir une Auto Usagée. Vous pouvez en acheter une, chez lui, avec plus de confiance que jamais—et elle sera complètement remise à neuf. Il a ajouté, à la Garantie de Remboursement de 3 Jours et au Privilège d'Echange Gratuit de 5 Jours, une Garantie "50-50" de 30 Jours, qui stipule réparation ou remplacement de toute pièce figurant dans les Certificats de Garantie, si elle est trouvée défectueuse, dans le mois suivant l'achat, à la moitié du prix ordinaire (sauf les glaces et les pneus).

Exigez, avant d'acheter, l'Etiquette en Losange du Système 3-5!

Si, chez le plus proche Dépositaire Ford, vous allez examiner son vaste choix d'autos usagées (modèles récents, excellentes marques), qui portent une étiquette en losange fixée au pare-brise, vous constaterez bientôt qu'il n'y a pas de stock plus intéressant dans votre voisinage. Notez, clairement énumérés sur les étiquettes attachées à leur radiateur, leur prix modique et la longue liste des travaux de remise à neuf qu'a subis chacune d'elles. Si vous choisissez une voiture de $300 ou plus, vous recevrez une Garantie signée, stipulant que votre argent vous sera remboursé dans les 3 jours de l'achat, si vous n'en êtes pas satisfait. Si elle coûte de $150 à $300, votre Garantie stipulera que vous pourrez l'échanger, sur demande à cet effet dans les 5 jours de l'achat, pour une autre de même prix, ou plus chère, ou pour une Ford V-8 de 1936.

Le Dépositaire Ford est fier de ses voitures remises à neuf. Il vous donne sa parole qu'elles sont, de tout point, en parfait ordre. Allez les voir—sans tarder.

GARANTIE DE REMBOURSEMENT de 3 jours SUR CETTE AUTO OUTRE UNE GARANTIE "50-50" 30

PRIVILÈGE D'ÉCHANGE GRATUIT de 5 jours SUR CETTE AUTO OUTRE UNE GARANTIE 50-50 30

Exigez ces Etiquettes en Losange—c'est dans votre intérêt!

FORD MOTOR COMPANY OF CANADA, LIMITED

Ford

S. V. P. consultez la page des petites annonces pour notre liste de voitures usagées.

THE SHERBROOKE MOTORS LIMITED

22, rue Minto. Tel: 731. Sherbrooke.

Le Thé RED ROSE est "du bon thé" le choix de tous pour sa qualité